



29

Ce volume fait suite à un volume précédent (XXVIII) dont les inscriptions vont du n° 1 au n° 613. de l'année 1907. Ce que nous certifions.

Lausanne le 3 Janvier 1907.

L'officier de l'état civil,



Manque la page 1

Manque la page 2

N° 1

Gruner et Chamot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 24
Mars dernier par le Tribunal
1910, le Tribunal civil du district de
Lausanne a déclaré par le divorce
le mariage inexist et contre.
Le divorce a été prononcé
contre la mari en vertu de l'article
46 P. de la loi fédérale du 24 -
Décembre 1874.

Lausanne le 22 Mai 1910.
L'Officier de l'Etat civil :



1-367 Aujourd'hui trois janvier mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gruner, Frédéric-Henri-Paul**, directeur d'annonces

de Lausanne domicilié à Lausanne

célibataire

né à Esslingen (Wurtemberg), le neuf février mil huit cent quatre-vingt-quatre

fil de feu Gottlob Gruner

et de Julie née Lache, sa veuve, à Lausanne

2° **Chamot, Jeanne**, Caïorière

de La Chaux domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne, le vingt-huit décembre mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Jean Louis Chamot, conducteur postal

et de Louise Marie, née Rossat, sa femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et La Chaux, le onze décembre

mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé

promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne et La Chaux

Communiqué : à l'Etat Civil à

Corsonay

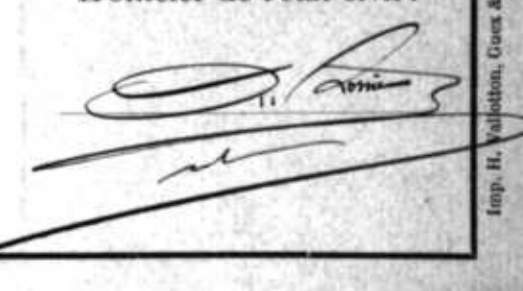
Signatures des époux :



Signatures des témoins :

Erwin Delti, négociant
Jacques Ami d'Hotel

L'officier de l'état civil :



N° 2

Menu et Ballenegger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois janvier mil neuf cent sept — mil huit cent quatre vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Menu, Eugène-Ami**, — fondeur —
de Petit-Saconnex (Genève) — domicilié à Lausanne —
Célibataire —

né à Lausanne, le quinze juin — mil huit cent quatre vingt cinq —
fils de Eugène Constant Jules Menu, fondeur —
et de Jenny Amélie Charlotte, née Chambel, sa femme, les deux à Lausanne —

2^o **Ballenegger, Marie-Louise**, — sans profession —
de Langnau (Berne) — domiciliée à Lausanne —
Célibataire —

née à Yverdon, le deux décembre — mil huit cent quatre-vingt-quatre —
fille de Louis Charles Ballenegger, mécanicien C. F. F. —
et de Sophie Julie, née Despland, sa femme, les deux à Lausanne. —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Langnau et Petit-Saconnex, le huit décembre mil neuf cent six —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'épouse —
Promesse de mariage —
Certificats de publication de Lausanne
Langnau et Petit-Saconnex. —

Signatures des époux :

Eugène Menu fils.
Marie Menu.

Signatures des témoins :

Ballenegger voyageur
A. Gilomen boucher à Langnau

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: aux Etats-Civils de
Petit-Saconnex et Langnau —

N° 3

Golliez et Pflüger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois janvier, mil neuf cent sept. — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Golliez, Isaac-Frédéric**, pharmacien

de Leterlingen et Lutry, domicilié à Morat

célibataire

né à Morat, le douze mars — mil huit cent septante-neuf.

fils de Jules Frédéric Golliez, décédé

et de Elisabeth, née Joly, décédée

2° **Pflüger, Mathilde-Louisa dite Lily**

de Aubonne domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne, le quatorze août — mil huit cent quatre-vingts

fille de Charles Auguste Pflüger

et de Mathilde Rosine, née Dimond.

Les publications ont eu lieu à Leterlingen, Morat, Aubonne, Lausanne et Lutry, les huit, neuf, dix, onze et douze décembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de Morat

Signatures des époux :

Isaac-Frédéric Golliez
Lily Golliez

Signatures des témoins :

Morand néq. Lausanne
L. Tschumy chimiste

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : aux Etats civils à Morat, Lausanne, Lutry et Aubonne.

N° 4

Pouly et Emery

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit janvier mil neuf cent sept. mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pouly, Jules,** charpentier

des Cullayes et Montpreveyres domicilié aux Cullayes

veuf de Céline, née Deomenles, des le dix-sept mai mil neuf cent six

né aux Cullayes, le dix septembre mil huit cent cinquante-trois

fils de Jean Abram Pouly, décédé

et de Jeanne Louise, née Crot, domiciliée aux Cullayes

2° **Emery, Adèle,**

des Cullayes domiciliée aux Cullayes

Célibataire

née à Mézières, le huit décembre mil huit cent septante-trois

fille de Rodolphe Emery, domicilié aux Cullayes

et de Rosette, née Jordan, décédée

Les publications ont eu lieu aux Cullayes et à Montpreveyres, les huit et onze décembre mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificat de publication de l'état-civil de Mézières. écrit: autorisation de l'état-civil de Mézières

Signatures des époux :

Jules Pouly
Adèle Pouly

Signatures des témoins :

Jacquero employé
Pouly employé } à Laussane

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'état-civil à Mézières.

N° 5

Oberson et Dubulluit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit janvier mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Oberson, Jules-Auguste**, employé t.-l.

de la Neirique (Fribourg) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Romont, le vingt deux octobre — mil huit cent huitante

fils de Jean Oberson, agriculteur à Romont

et de Louise, née Leclat, décédée

2^o **Dubulluit, Marie-Catherine Justine**, cuisinière

de Hérossaz (Valais) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Massongex, le quatre mai — mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Joseph Dubulluit, décédé

et de Justine, née Laccolat, sa veuve, à St Maurice (Valais)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, La Neirique et à Hérossaz, les quinze et seize décembre mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne,

La Neirique et Hérossaz.

Communiqué : aux Etats-Civils

à Mistrernaz de Hérossaz.

Signatures des époux :

Jules Oberson

Marie Oberson

Signatures des témoins :

Jules Monney laitier
François Bossier boucher

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 6

Lohri et Ruesli née Zulauf

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui mardi huit janvier mil neuf cent sept — ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lohri, Julien Edouard, — Allumeur au gaz —de Bacquetzchi (Berne) — domicilié à Lausanne —veuf en 1^{re} nocce de Elisabeth Geac, dcs le 23 mai 1905 —né à Avenches, le seize février — mil huit cent septante deux —fils de Christian Gottlieb Lohri —et de Rose Julie, née Schneider, sa femme, les deux décédés —2° Ruesli née Zulauf, Elise Julie Louise Marie, négociantede Langnan (Berne) — domiciliée à Lausanne —veuve en 1^{re} nocce de Henri Ruesli, dcs le 14 août 1900 —née à Montreux (Saviez), le sept février — mil huit cent soixante quatre —fille de Félix Zulauf, décédé —et de Dophie, née Mermier, sa veuve, à Lausanne —Les publications ont eu lieu à Lausanne, Münsingen et Langnan, les
seize et douze décembre mil neuf cent six —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage —Certificats de publication de LausanneMünsingen et Langnan —

Communiqué : aux Etats- civils,à Münsingen et Langnan —

Signatures des époux :

Julien LohriElise Lohri

Signatures des témoins :

E. PerretB. Veier, mécanicien } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 7

Voisin de Joffrey

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et domicile des parents :
 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et domicile des parents :
 Date des publications :

Aujourd'hui dix janvier mil neuf cent sept mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Voisin, Louis,** Horticulteur

de Chateauroux (Indre) France domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Chateauroux, le quatre août mil huit cent septante-neuf

fils de Ernestine Voisin, décédée

et de

2° **de Joffrey, Julie-Elise,** cuisinière

de Nevev et d'Arceux domiciliée à Chailly/Clarens (Châtelard)

Célibataire

née à Chailly (Châtelard), le treize janvier mil huit cent quatre vingt-trois

fille de Sophie Marie Louise de Joffrey, à Chailly

et de

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Châtelard, Nevev, Arceux et Chateauroux, les quatorze et seize décembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
 Acte de décès de la mère de l'époux.
 Promesse de mariage et certificats de publication de Lausanne, Châtelard, Nevev, Arceux et Chateauroux.
 Déclaration de validité de l'Ambassade Française.
 Remis au Dép't de Justice et Police.
 Communiqué : aux états-civils de Nevev, Arceux, Montfaucon, et à la Chancellerie d'Etat.

Signatures des époux :

Louis Voisin
 Julie Voisin

Signatures des témoins :

Martin G. emp.
 Martin G. emp. } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N°

8

Rochat et Rochat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix janvier mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Rochat, Ruis**, employé C. F. F.

de l'abbaye de du Lieu domicilié à Lausanne

Célibataire

né au Mont. du Lausanne, le vingt-huit février mil huit cent septante-six

fils de Charles Louis Jacob Rochat, ancien instituteur

et de Juliette, née Bellet, sa femme, au Mont. du Lausanne.

2^o **Rochat, Agathe Clotilde**, demoiselle de magasin

de l'abbaye domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à St. Croix, le premier avril mil huit cent quatre-vingt

fille de Louis Aimé Etienne Rochat, décédé

et de Cécile, née Robellat, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu au Lieu, l'abbaye de Lausanne, les trois et quatre décembre mil neuf cent-six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.

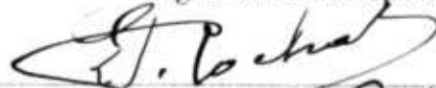
Promesse de mariage.

Certificats de publication du Lieu, l'abbaye de Lausanne.

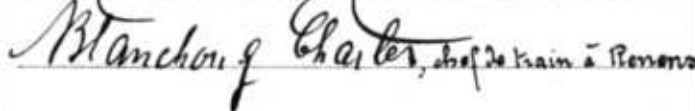
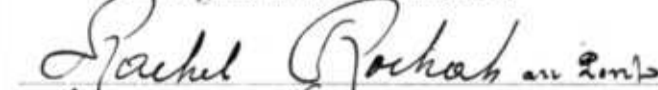
Communiqué: aux Etats-Civils

de l'abbaye de du Lieu

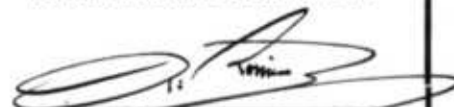
Signatures des époux :



Signatures des témoins :



L'officier de l'état civil :



N° 9

Pescarmona et Artiglia

née Marocchino
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix janvier mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pescarmona, Giovanni Domenico**, marchand de primeurs

de Isola d'asti (Alessandria) Italie — domicilié à Lausanne —

veuf de Maria née Ondoglio des le quatre août mil neuf cent cinq —

né à Isola d'asti, le dix mars — mil huit cent septante —

fils de Giuseppe Pescarmona —

et de Teresa née Lavia, sa femme, les deux décédés. —

2° **Artiglia née Marocchino, Anna Agata**, ménagère

de Santhia (Novare) Italie — domiciliée à Lausanne —

veuve de Gaspare Artiglia des le (31 janvier 1903) trenté un janvier mil neuf cent trois —

née à Santhia, le vingt un octobre — mil huit cent septante huit —

fille de Domenico Marocchino, viticulteur —

et de Maria, née Quercio, sa femme, à Santhia. —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Isola d'asti, et Santhia, les vingt-cinq octobre, onze novembre et neuf décembre mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. —

Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux

— du 1^{er} mari de l'époux.

Promesse de mariage et certificats de publication, de Lausanne, Isola d'asti et Santhia.

Lettre du Dép^t de Justice et Police.

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat.

Signatures des époux :

Giovanni Domenico Pescarmona
Anna Pescarmona

Signatures des témoins :

Bonifacio Baptistelli
Charles Fornica } à Lausanne.
cordonnier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 10

Burnand et Gilly

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze janvier mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Burnand, Jules-François-Edouard**, employé de commerce

de Moudon, Bussy, Chavannes et Fulliens — domicilié à Lausanne —

célibataire —

né à Sorques (Vaud) France, le trente avril mil huit cent septante-cinq —

fils de Louis Charles Ernest Burnand, décédé —

et de Pauline Fanny, née Bischoff, sa veuve, à Lausanne. —

2° **Gilly, Germaine-Renée-Sébastienne**, —

de Marseille (Bouches du Rhône) France — domiciliée à Marseille —

célibataire —

née à Marseille, le vingt-deux septembre — mil huit cent quatre-vingt-cinq —

fille de Jean Baptiste Marin Gilly, employé de commerce —

et de Catherine Joséphine Louten, sa femme, domiciliée à Marseille. —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Moudon, Bussy, Chavannes, Fulliens et Marseille, les dix-huit, dix-neuf, vingt et vingt-trois décembre mil neuf cent six. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux. —

Consentement à mariage des père et mère de l'épouse. —

Promesse de mariage. —

Certificats de publication, de Lausanne, Moudon, Bussy, Chavannes, Fulliens et Marseille. —

Communiqué: aux Etats-Civils de Moudon et Mézières et à la Chancellerie d'Etat. —

Signatures des époux :

Edouard Burnand
 Germaine Burnand

Signatures des témoins :

M. Trut
 G. Bischoff prof. de musique } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 11

Schupp et Schwenk

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze janvier mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Schupp, Georg-Peter**, — voyageur de commerce —

de Mittershausen (Heppenheim) Hesse — domicilié à Lausanne —

divorcé en 1^{re} noces de Clara Anna Maria Haslin, dès le (13 juillet 1905) treize
juillet mil neuf cent six.

né à Mannheim, le huit novembre — mil huit cent soixante-neuf —

fils de Georg Schupp, ancien commissionnaire —

et de Catharina, née Hieblmaier, sa femme, les deux à Mannheim (Bade) —

2^o **Schwenk, Lina Maria**, — Sommelère —

de Hirschheim (Kurttemberg) — domiciliée à Lausanne —

célibataire —

née à Hirschheim w/Teckle, le quatorze février — mil huit cent huitante-un —

fille de Alois Schwenk, négociant —

et de Rosine, née Mayer, sa femme, à Hirschheim. —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Hirschheim et Mittershausen, les
vingt, vingt-un et vingt-trois novembre mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés. —

acte du 1^{er} mariage du fiancé, conte-

nant la mention du divorce —

Lien de mariage et certificats de
publication de Lausanne, Hirschheim et
Mittershausen. —

Lien du Département de Justice et Police

Communiqué : à la Chancellerie

d'Etat. —

Signatures des époux :

Georg Schupp

Lina Schupp

Signatures des témoins :

Ch. Vallot } emp. de bureau à
Ch. Vallot } Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal régional
de Heidelberg (Allemagne), rendu
en date du 20 février 1911, déclaré
définitif et exécutoire le 25 mars
1911, le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à — an le
délai pendant lequel l'—
ne pourr — contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 3 avril 1911.
L'officier de l'état civil :

[Signature]

Reçu par le 20.11.11

N° 12

Gariglio et Gnemmi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze janvier mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gariglio, Giovanni Giacomo**, — charetier —

de Borgo d'ale (Novare) Italie — domicilié à Lausanne —

Celibataire —

né à Santhia, le vingt février — mil huit cent septante neuf —

fils de Lietto Gariglio, décédé —

et de Caterina, née Pate, sa veuve, à Borgo d'ale —

2° **Gnemmi, Maria Elizabetha Gioanna**, — couturière —

de Dostegno (Novare) Italie — domiciliée à Lausanne —

Celibataire —

née à Dostegno, le vingt-cinq août — mil huit cent quatre-vingt-neuf —

fille de Lietto Gnemmi, maçon —

et de Anna, née Nobile, sa femme, à Lausanne —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Dostegno et Borgo d'ale, les
treize novembre, deux et sept décembre, mil neuf cent six —Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux. —

Consentement des parents de la fiancée

Promesse de mariage. —

Certificats de publication, de

Lausanne, Dostegno et Borgo d'ale.

Lettres du Dép^t de Justice et Police.

Communiqué: à la Chancellerie

d'Etat. —

Signatures des époux :

Gariglio Giovanni
Marie Gariglio

Signatures des témoins :

Gagniccano empl. de bur. }
Gnemmi maçon } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :



N° 13

Marcuard et Bonny

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze janvier mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Marcuard, Ernest-Eugène**, — employé C.F.F. —

de Grandcour — domicilié à Lausanne —

divorcé de Rosa Feblmann, dès le vingt-trois juin mil neuf cent quatre

né à Grandcour, le douze septembre — mil huit cent septante sept —

fils de Eugène Auguste Marcuard, décédé —

et de Fanny Sophie née Gachet, sa veuve à Grandcour —

2° **Bonny, Sophie-Françoise**, — bonne d'enfants —

de Chevroux — domiciliée à Lausanne —

célibataire —

née à Neuchâtel, le treize décembre — mil huit cent huitante-un —

lille de David Jérôme Bonny, décédé —

et de Jeanne Louise Françoise née Barbey, sa femme, décédée —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Grandcour et Chevroux, les huit et douze décembre mil neuf cent six —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux. —

promesse de mariage —

certificats de publication de Lausanne

Grandcour et Chevroux. —

Communiqué : à l'Etat Civil.

à Grandcour. —

Signatures des époux :

Ernest Marcuard
Sophie Marcuard

Signatures des témoins :

Elisa Marcuard à Lausanne
M. Marcuard étud. à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 14

Onesta et Foretay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze janvier mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Onesta, Giancarlo-Alfredo**, peintre

de Masserano (Biella) Italie domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Masserano, le dix-huit janvier mil huit cent septante-six

fils de Giovanni Onesta, tailleur

et de Rosa, née Arleri, sa femme, à Masserano.

2° **Foretay, Amélie**, couturière

de St Sulpice domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à St Sulpice, le dix-neuf juin mil huit cent huitante

fille de Jean Daniel Foretay, pêcheur

et de Amélie Marie, née Attherson, sa femme, à St Sulpice.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St Sulpice, et Masserano, les vingt sept octobre et deux décembre mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux.

Licence de mariage.

Certificats de publication de Lausanne

St Sulpice et Masserano.

Lettre du Dép^t de Justice et Police.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Ecublens et à la Chancellerie d'Etat.

Signatures des époux :

Alfred Onesta
Amélie Onesta

Signatures des témoins :

Jacques Bertotti cordonnier
Joseph Ghirlanda cordonnier
Lausanne.

L'officier de l'état civil :



N° 15

Kehrwand et Betrix

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et domicile des parents :
 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et domicile des parents :
 Date des publications :

Aujourd'hui quinze janvier mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Kehrwand, Louis-Eugène, employé postal

de Rolle domicilié à Lausanne

veuf de Louise Joséphine Notz née Loewer, dès le premier avril mil neuf cent six

né à Choron, le dix-neuf décembre mil huit cent soixante-six

fils de François Jules Kehrwand, décédé

et de Elise Rosset, sa veuve, à Bursigny

2° Betrix, Céline-Kottense, femme de chambre

de Concise domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Dornière-Maulin (St-Aubin) Neuchâtel, le dix novembre mil huit cent septante-huit

fille de Louis-Béatrix, vigneron

et de Marie Joséphine Angélique Blatter, sa femme, à Concise.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Rolle et Concise, les vingt-sept et vingt-huit décembre mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Rolle

Lausanne et Concise.

Communiqué : aux Etats-Civils à

Rolle et Concise.

Signatures des époux :

Eugène Kehrwand

Céline Kehrwand

Signatures des témoins :

Jaquillero

empl. de bureau à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 13

Studer et Hochstrasser

Nom et profession de l'époux :

1° Studer Alfred, chauffeur C. F. F.

Lieu d'origine et de domicile :

de Olten (Soleure) domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Olten, le trente-un octobre mil huit cent quatre-vingt-trois

Noms, profession et

fil de Joseph Studer, sellier

domicile des parents :

et de Emilie née Schmid, sa femme, à Olten.

Nom et profession de l'épouse :

2° Hochstrasser, Elisabeth, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Abtswyl (Argovie) domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Abtswyl, le vingt décembre mil huit cent quatre-vingt-trois

Noms, profession et

filles de feu Joseph Hochstrasser, décédé

domicile des parents :

et de feu Anna née Kunz, sa femme, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Olten et Abtswyl, les quinze et dix-sept décembre mil neuf cent six.

Par décision du 11 février 1938, le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-dessus, en ce sens que Studer, Alfred, est son véritable nom, non seulement à Olten mais encore de Grimbach (Soleure); que le 1er prénom de son père soit orthographié Josef et non médiatement suivi du second prénom de "Karl".

Lausanne, le 13 février 1938, Officier de l'Etat civil

à Olten, Abtswyl et Grimbach.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- actes de naissance des époux.
Promesse de mariage
Certificats de publication, de Lausanne, Olten et Abtswyl.

Signatures des époux :

Alfred Studer
Elisabeth Studer

Signatures des témoins :

Joseph Studer, tapissier
Joseph Bretteville, négociant
Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: aux Etats-Civils à Olten et Abtswyl.

N° 17

Fiaux et Fiaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept janvier mil neuf cent sept - mil huit cent quatre-vingt-
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Fiaux, Aimé**, agriculteur

de Hermenches domicilié à Hermenches

Célibataire

né à Hermenches, le cinq mars mil huit cent septante-cinq

fil de Jean Fiaux, agriculteur

et de Susanne Marie, née Desargens, domiciliés à Hermenches.

2^o **Fiaux, Jeanne-Marguerite**, sage-femme

de Hermenches domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Yvonand, le cinq novembre mil huit cent septante-neuf

fille de Emile Fiaux, agriculteur,

et de Elise, née Nicollier, domiciliés à Hermenches.

Les publications ont eu lieu à Hermenches et Lausanne, le vingt
décembre mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil
de Moudon

Signatures des époux :

Aimé Fiaux
Marguerite Fiaux

Signatures des témoins :

Antoine Guisard }
Jaquillans employé } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil
à Moudon

N° 18

Stähle et Abbindioly

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept janvier mil neuf cent sept - mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Stähle, Eugène-Jacob-Christian**, tailleur

de Alpirsbach (Oberndorf) Wurtemberg) — domicilié à Lausanne

célibataire

né à Tübingen, le vingt-huit septembre — mil huit cent septante-sept

fils de Jakob Stähle, tailleur

et de Friederike Schmid, sa femme, les deux à Alpirsbach.

2^o **Abbindioly, Colombe-Zélie**, sans profession

de Comano (Verrin) — domiciliée à St-Légier

célibataire

née aux Ponières (Neuchâtel), le treize juillet mil huit cent quatre-vingt-huit

fille de Lierre Abbindioly, mayor à St-Légier

et de Marie Adélaïde Thorimbert, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St-Légier, Comano et Alpirsbach, les douze, quinze et dix-huit décembre mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux,

Consentement du père de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

St-Légier, Comano et Alpirsbach

Lettre du Département de justice

et Police

Communiqué: aux Etats-Civils à

Comano et St-Légier et à la

Chancellerie d'Etat.

Signatures des époux :

Eugène Stähle

Zélie Stähle

Signatures des témoins :

Hensler-Dynace tailleur

Louis Eberle tailleur

à Lausanne

L'officier de l'état civil :

N° 19

Viola et Dupuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept janvier mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Viola, Orazio-Angelo-Eusebio**, — bibliothécaire —

de Rome — domicilié à Rome —

célibataire —

né à Rome, le neuf mai — mil huit cent soixante huit —

fil de Ludovico Viola, caissier de Banque —

et de Bernardina, née Nobili, sa femme, domiciliés à Rome —

2^o **Dupuis, Ida-Louisa**, — sans profession —

de Senarclens — domiciliée à Lausanne —

célibataire —

née à Maracou, le deux novembre — mil huit cent huitante-un —

fille de François Emile Dupuis, décédé —

et de Charlotte, née Dorat, sa veuve, à Lausanne —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Senarclens et Rome, les vingt-sept novembre et neuf décembre mil neuf cent six —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication, de Lausanne, Senarclens et Rome. —

Déclaration de l'autorité compétente. —

Permis du Département de Justice et Police. —

Communiqué : à l'Etat-Civil de Corronay, et à la Chancellerie d'Etat. —

Signatures des époux :

Orazio Viola
Louisa Dupuis-Viola

Signatures des témoins :

R. Dupuis employé
Chr. Gallot } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 20

Pièce et Rittener-Ruff

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 13 mai
1912 et confirmé le 18 juin 1912, le
Tribunal civil du district de Lausanne
a dit sans peine valide le mariage
et contre

La divorce a été prononcé aux
terme des deux époux, dont de la femme
les plus jeunes, en vertu de l'art 142
du C.-C.S.

En vertu de l'art. 150 C.-C.S. le
Tribunal a dit que le mari ne
pourra se remarquer qu'après un an
à l'épouse dont une des le jour ou
le présent jugement est devenu exécutoire

Lausanne le 17 août 1912
L'Off. de l'Etat civil

Aujourd'hui dix-sept janvier mil neuf cent dix-sept - mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Pièce, Henri-Louis,* chauffeur au gaz

de Estavayer-le-Lac (Fribourg) domicilié à Lausanne

veuf en 1^{re} noces de Lina, née Mezotze, des le onze mars mil neuf cent
dix

né à Lausanne, le dix décembre mil huit cent septante-cinq

fil de Anne Marie Françoise Pièce veuve de Pierre Henri Duc à Genève

et de

2° *Rittener-Ruff, Mathilde,* commerçante

de Château-d'Oex domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à l'Etivaz, le vingt-trois janvier mil huit cent quatre-vingt quatre

filles de Samuel David Rittener-Ruff, agriculteur

et de Louise Lucie, née Cottier, sa femme, les deux à Nyon

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Estavayer et Château-d'Oex,

les vingt et vingt-un décembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'épouse

acte de décès de la première femme
de l'épouse.

Promesse de mariage

certificats de publication de Lausanne
Estavayer et Château-d'Oex.

Communiqué: aux Etats-Civils
à Château d'Oex et Estavayer

Signatures des époux :

Pièce Henri Louis
Mathilde Pièce

Signatures des témoins :

Jacqueline employée de bureau
J. B. Rittener Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 21

Pierozzi & Cavin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept janvier mil neuf cent dix-sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pierozzi, Amedeo,** cordonnier

de Montarriève domicilié à Lausanne

célibataire

né à Montarriève, le quatre mars — mil huit cent huitante

fils de francesco Pierozzi, garde forestier à Montarriève

et de Marianna Buberi, sa femme, décédée

2° **Cavin, Blanche,** couturière

de Kueherens domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Moudon, le premier décembre — mil huit cent huitante-un

fille de Hemi Cavin, ancien pierriste

et de Isaline Adèle, née Blanc, sa femme, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Kueherens, et Montarriève, les dix, douze et dix-huit Novembre mil neuf cent dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Promesse de mariage.
Certificats de publication de Lausanne, Kueherens et Montarriève.
Permis du Département de Justice de Lausanne.

Communiqué : à l'Etat civil à Moudon et à la Chancellerie d'Etat.

Signatures des époux :

Pierozzi Amedeo
Blanche Pierozzi

Signatures des témoins :

Marius Pascalini peintre, Lausanne
Marius Pascalini

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 22

Hönig et Groubet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Le mariage religieux a eu lieu à l'église libre allemande de Lausanne le 19 Janvier 1907.

Aujourd'hui dix-huit janvier mil neuf cent sept - mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Hönig, Georg-Friedrich, Ingénieur

de St. Pétersbourg (Russie) domicilié à Elisabetograd (Russie)

Célibataire

né à St. Pétersbourg, le vingt-quatre avril / six mai mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Léopold Georg Hönig, négociant

et de Charlotte Elise Amalie née Hönig, sa femme, à St. Pétersbourg.

2° Groubet, Naderhda, sans profession

de Odessa, (Russie) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Odessa, le vingt-quatre mai / cinq juin mil huit cent quatre-vingt-six

fille de Isaac Groubet, décédé

et de Céline dite Loui, sa veuve, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le vingt-huit décembre mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux

Consentement de la mère de l'épouse.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de

Lausanne.

Lettre du Département de Justice

et Police.

Communiqué:

Signatures des époux:

G. Hönig
N. Groubet

Signatures des témoins:

J. Jacquesson
Ch. Pallette
employés de bureau à Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 23

Jaccoud et Egli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf janvier mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jaccoud, Charles-Albert, menuisier

de Chesbres domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le dix-huit décembre — mil huit cent quatre-vingt quatre

fils de Charles Jaccoud, commissionnaire C. F. F.

et de Eugénie, née Chapuis, sa femme, les deux à Lausanne.

2° Egli, Marguerite-Fanny, couturière

de Gossan (Zürich) domiciliée à Lausanne.

Célibataire

née à Lausanne, le sept octobre — mil huit cent quatre-vingt quatre

fille de Albert Egli, décédé

et de Lucile Fanny, née Noverraz, sa mère, à Neuchâtel (H^{te} Savoie).

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chesbres et Gossan, les
vingt-neuf et trente décembre mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Licence de mariage.

Certificats de publication de
Lausanne, Chesbres et Gossan

Communiqué : aux Etats civils

à Chesbres et Gossan.

Signatures des époux :

Charles Jaccoud,
Marguerite Jaccoud

Signatures des témoins :

Paul Jaquillard
Commissionnaire C. F. F. à Lausanne
Ch. Jaccoud
Typographe.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 24

Argence et Grandchamp

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf janvier mil neuf cent dix six — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Argence, Louis-Baptiste, menuisier-électriciende Lyon (3^e arr^t) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lyon (3^e arr^t), le vingt-cinq octobre — mil huit cent septante-neuf

fils de Joseph Trophime Argence, employé de bureau à Lyon

et de Marie Eglantine Emilie, née Chapel, sa femme, à Lausanne.

2^o Grandchamp, Méry, lingère

de Chexbres domiciliée à Lutry

Célibataire

née à Orm-le-Châtel, le deux juin — mil huit cent quatre vingt-sept

fille de Daniel Grandchamp, journalier

et de Sophie Lina, née Corboz, sa femme, à Lutry.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chexbres, Lutry et Lyon, les vingt, vingt-un, vingt-deux et vingt-trois décembre mil neuf cent dix six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Consentements des parents du fiancé.

Consentement du père de la fiancée.

Promesse de mariage et certificats de publication de Lausanne, Chexbres, Lutry et Lyon.

Déclaration de validité de l'ambassade française.

Lettre du Dép^t de Justice et Police.

Communiqué : aux Etats civils de Chexbres et Lutry, et à la Chancellerie d'Etat.

Signatures des époux :

Louis Argence
Méry Argence

Signatures des témoins :

E. Blum Editeur } à Lausanne.
E. Jaspard }
Régisseur

L'officier de l'état civil :



N° 25

Jaton et Corthézy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Rectification
par ordre de l'autorité de surveillance du 13 août 1992 en ce sens que le père de l'épouse porte les prénoms Jules Edouard.

Lausanne, le 20 août 1992
L'officier de l'état civil:
309 *[Signature]*

Copie aux EC 1064 Saint-Cierges et 1522 Lucens

Aujourd'hui vingt deux janvier mil neuf cent sept ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jaton, Alfred Henri, employé aux C.F.F.

de Killars-Mendraz domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lovattens, le seize juillet mil huit cent quatre-vingt-quatre

fil de Lierre Abram Jaton, agriculteur à Dompierre

et de Elise Marianne, née Mottet, décédée

2° Corthézy, Suzanne Louise,

de Dompierre domiciliée à Liévloup

Célibataire

née au Liquet-Dessus (Dessus), le dix-huit novembre mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Jules Edmond Corthézy, à Dompierre

et de Berthe Clémence Suzanne, née Janini, décédée.

Les publications ont eu lieu à Dompierre, Liévloup, Killars-Mendraz et Lausanne, les trois et cinq janvier mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Dompierre, Liévloup, Killars-Mendraz et Lausanne.

Communiqué : aux Etats Civils à

Lucens et St-Cierges.

Signatures des époux :

Jaton Alfred
Louise Jaton

Signatures des témoins :

Auguste Jaton } agriculteur
Julie Jaton } Liévloup.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 23

Reisser & Vidoudez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-trois janvier mil neuf cent sept~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Reisser, Emile-Félix,**

braqueur

de Lully

domicilié à Lausanne

divorcé de Mathilde Fanny Dubsheimer dès le dix octobre mil neuf cent six.

né à Lausanne, le douze juillet

mil huit cent soixante six

fils de Jean François Samuel Reisser, décédé

et de Marie Louise, née Chmillard, sa veuve, à Lausanne

2° **Vidoudez, Jeanne-Henriette-Anna,** modiste

de Severy

domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne, le vingt-cinq mai

mil huit cent soixante-neuf

fille de Jean Henri Vidoudez, décédé

et de Louise Jeannette, née Lache, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lully et Severy, les vingt-deux et vingt-trois décembre mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage
Certificats de publication de
Lausanne, Lully et Severy.

Communiqué: aux Etats-Civils

à Lully et Grancy.

Signatures des époux :

E. Reisser.
J. Reisser

Signatures des témoins :

Louis Faublan né à Lausanne
G. Ritter emp.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 27

Hählen et Hugonet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-quatre janvier mil neuf cent sept~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Hählen, Eugène Henri**, jardinier

de St Etienne (Berne) domicilié à Lausanne

veuf en 1^{er} noces de Adèle Obelin, dès le premier mars mil neuf cent cinq

né à Lully, le vingt-cinq juillet mil huit cent ~~soixante-six~~

fils de Frédéric Hählen, agriculteur à Lausanne

et de Marie Louise, née Hühner, sa femme, décédée

2° **Hugonet, Louise Augustine**, cuisinière

de Charannes et le Keyron domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Aubonne, le quatre janvier mil huit cent ~~soixante~~

filles de Jacques Louis Hugonet, décédé

et de Fanny Henriette, née Lecoulter, sa veuve, à Aubonne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St Etienne et Charannes-le-Keyron les vingt-quatre, vingt-cinq et vingt-six décembre mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

St Etienne et Charannes-le-Keyron.

Signatures des époux :

Henri Hählen
Augustine Hählen.

Signatures des témoins :

Albert Hugonet agric. à Aubonne
Alice Hugonet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : aux Etats-Civils
à St Etienne et Grancy.

N° 28

Gandin et Duruzel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt quatre janvier mil neuf cent sept~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Gandin, Ulysse, appareilleur

de Morat domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Sulpice, le douze juin mil huit cent quatre vingt

fil de Marc Henri Gandin, agriculteur

et de Lina, née Dutoit, sa femme, à Lausanne.

2° Duruzel, Louisa, cuirinière

de Chesalles 7. Moudon domiciliée à Chesalles

Célibataire

née à Chesalles, le vingt six janvier mil huit cent quatre vingt quatre

fille de Constant Duruzel

et de Elisa, née Cothézy, sa femme, à Brenles.

Les publications ont eu lieu à Morat, Lausanne et Chesalles, les quatre et cinq janvier mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publications de Morat

Lausanne et Chesalles.

Communiqué: aux Etats Civils à

Morat et Lucens.

Signatures des époux :

Ulysse Gandin.

Louisa Gandin

Signatures des témoins :

J. Ullmann peintre
Genicot Louis appareilleur
à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 29

Genicoud et Junod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre janvier mil neuf cents sept ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Genicoud, Henri Louis, magasinier

de Rolle domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le vingt sept avril mil huit cent quatre-vingt

fil de Louis Genicoud, appareilleur

et de Ephise Marie Laventure, sa femme, à Lausanne

2° Junod, Louisa, cuisinière

de Sainte-Croix domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Puitteboeuf, le trois février mil huit cent quatre-vingt quatre

lille de César Auguste Junod, boiloger

et de Lise Adèle Marchand, née Banquier, sa femme, à Puitteboeuf

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St Croix, Granges de St Croix et Rolle, les vingt quatre, vingt six et vingt sept novembre mil neuf cents six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de la fiancée

promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne,

St Croix, Granges de St Croix et

Rolle

Communiqué : aux Etats-civils

de Rolle et St Croix

Signatures des époux :

Genicoud H. L.

Louisa Genicoud

Signatures des témoins :

Genicoud Louis

Genicoud G. V. appareilleur à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 20

Nicod & Carey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq janvier mil neuf cent sept ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Nicod, Emile,Instituteurde Pullydomicilié à LignerolleCélibatairené à Yverdon, le vingt-neuf avrilmil huit cent huitante-troisfils de Nicod Jules, à Lausanneet de Aline Caroline, née Laccand, décédée2^o Carey, Rose,de Lignerolledomiciliée à LignerolleCélibatairenée à Lignerolle, le dix-neuf févriermil huit cent huitante-sixfille de Carey David Louis, à Lignerolleet de Rosine Marie, née Flaktion, à Lignerolle.Les publications ont eu lieu à Lignerolle et à Pully, les quatre et huit
janvier mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat-Civil
de Lignerolle.

Signatures des époux :

Emile NicodRose Carey

Signatures des témoins :

Jules Nicod } journaliers.
Lagnaz Emile } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Communiqué : aux Etats-Civils
à Lignerolle et Mézières.

N° 31

Jaccoud & Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

⁵⁻² Aujourd'hui vingt six janvier mil neuf cent sept ~~mil huit cent quatre vingt~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Jaccoud, Ernest**, agent de police
de Dugny domicilié à Lausanne
célibataire

né à Dugny, le vingt quatre juin mil huit cent septante neuf
fils de Léon Samuel Jaccoud, décédé
et de Marie Elise, née Lidoux, sa veuve, à Dugny.

2^o **Regamey, Marie Elise**, ménagère
de Lausanne domiciliée à Epalinges
célibataire

née à Epalinges, le vingt neuf mai mil huit cent quatre vingt quatre.
fille de Henri Philippe Regamey, agriculteur
et de Emma, née Chapuis, sa femme, domiciliés à Epalinges.

Les publications ont eu lieu à Epalinges, Lausanne et Dugny, les neuf et dix janvier mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
actes de naissance des époux.
Promesse de mariage.
Certificats de publication, de
Epalinges, Lausanne, et Dugny.

Signatures des époux :
Ernest Jaccoud
Elise Jaccoud

Signatures des témoins :
J^e Reynaud agent de police
G^e Barbain à Lausanne.

Communiqué : aux Etats - Civils
à Dugny et à Epalinges

L'officier de l'état civil :
[Signature]

N° 32

Nauber et Gaudin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

3-375

Aujourd'hui vingt six janvier mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt
 _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Nauber, Albert-Lino, — Professeur de musique
 de Kranichfeld (Saxe-Meiningen) — domicilié à Lausanne.
Célibataire

né à Kranichfeld, le quinze février — mil huit cent huitante-un
 fils de Christian Friedrich Wilhelm Adalbert Nauber, hôtelier
 et de Ida Auguste, née Glaser, sa femme, les deux à Kranichfeld.

2° Gaudin, Eugénie dite Colette, sans profession
 de Lausanne, Morges, Nyon et Sévry — domiciliée à Lausanne.
Célibataire

née à Lausanne, le quinze mars — mil huit cent quatre-vingt-six
 fille de Jules Gaudin, décédé
 et de Constance, née Contlives, sa veuve, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Kranichfeld, Morges, Nyon et Sévry, les vingt-deux, vingt-trois et vingt-quatre décembre mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

<p>Pièces déposées:</p> <p>_____ acte de naissance de l'époux.</p> <p>_____ promesse de mariage.</p> <p>_____ certificats de publication de Lausanne, Kranichfeld, Morges, Nyon et Sévry.</p> <p>_____ Lemis du Département de Justice et d'Edice</p> <p>_____ Déclaration de l'autorité compétente.</p> <p>_____ Communiqué: aux Etats-Civils de Morges, Nyon, Grancy, et à la Chancellerie d'Etat.</p>	<p>Signatures des époux :</p> <p><u>Albert Nauber</u></p> <p><u>Colette Nauber</u></p> <p>Signatures des témoins :</p> <p><u>Arthur Nôbes</u> {ministère de Lausanne</p> <p><u>Piot Jucydowski</u></p> <p>L'officier de l'état civil :</p> <p><u>[Signature]</u></p>
--	--

Par décision du 20 octobre 1953
 le Département de Justice et Police
 du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-dessus, en ce sens qu l'épouse soit désignée sous l'unique prénom:

"Eugénie"

Lausanne, le 21 octobre 1953
 L'officier de l'état civil

[Signature]
 Copié à Morges, Nyon et Paris

N° 33

Zoëll et Chamot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf janvier mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Zoëll, Emile,** — Conducteur aux. G-L.

de Danigny — domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Barois, le cinq juin — mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Charles Auguste Zoëll, décédé

et de Louise Amiguel, décédée

2° **Chamot, Céline-Fanny,** — ménagère

de Morrens — domiciliée à Morrens

Célibataire

née à Morrens, le vingt-sept octobre — mil huit cent septante-sept

fille de Jean Philippe Chamot, agriculteur

et de Jeanne Marie, née Chamot, les deux à Morrens.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Danigny et Morrens, les cinq et six janvier mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage.

Certificats de publication, de Lausanne

Danigny et Morrens.

Communiqué : aux Etats-Civils à

Danigny et Lohicot-le-Grand.

Signatures des époux :

Zoëll Emile

Céline Zoëll

Signatures des témoins :

Zoëll Henri

Morrens } à Lausanne
agent municipal

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 31

Isroz et Mignot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 2 février 1911
déclaré exécutoire le 20 avril suivant, le
Tribunal civil du district de Lausanne
a déclaré que le divorce du mariage ci-contre
a été prononcé aux termes du
paragraphe 1er de l'art. 155 de la loi fédérale
du 24 décembre 1874.

Lausanne le 18 mai 1911.

L'Off. de l'état civil

[Signature]

Aujourd'hui vingt-neuf janvier mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Isroz, Félix-Auguste, manoeuvr

de Bex domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Bex, le deux août mil huit cent huitante-quatre

fils de Jean Frédéric Isroz, cordonnier à Genollier

et de Marie Sophie, née Mérinat, décédée

2° Mignot, Henriette Marie-Pauline,

de Lully domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le seize août mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de Henri Marc Louis Mignot, plâtrier-peintre

et de Henriette Louise Augustine Gandillon, née Laquier à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lully et Bex, les huit,
neuf et douze janvier mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'épouse

Consentement du père de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication, de Lausanne,

Lully et Bex.

Communiqué: aux Etats-Civils

à Bex et Romanel

Signatures des époux :

Félix Isroz
Henriette Isroz

Signatures des témoins :

Isroz et Mignot
Henri P.
agent de justice

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 35

Martin et Reimberg

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~le~~ ~~vingt~~ ~~sept~~ ~~mil~~ ~~neuf~~ ~~cent~~ ~~sept~~ ~~mil~~ ~~huit~~ ~~cent~~ ~~quatre~~ ~~vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Martin, Emile, contrôleur G-L.

de Belmont & Yverdon et de Neyruz — domicilié à Lausanne —

Célibataire —

né aux Clecs, le ~~vingt~~ ~~sept~~ ~~mil~~ ~~huit~~ ~~cent~~ ~~septante~~ ~~sept~~

fil de Jean Daniel Martin, ouvrier en musique —

et de Jenny Sophie née Dupuis, sa femme, les deux à ~~St~~ ~~Colin~~ —

2° Reimberg, Rosina, cuisinière

de Obernyl (Berne) Niedersimmenthal — domiciliée à Lausanne —

Célibataire —

née à Wimmis (Berne), le dix ~~sept~~ ~~sept~~ ~~mil~~ ~~huit~~ ~~cent~~ ~~huitante~~ ~~deux~~

lille de Jacob Reimberg, charpentier —

et de Magdalena, née Hammer, sa femme, les deux à Wimmis.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Obernyl, Belmont & Neyruz, les douze et quatorze, janvier mil neuf cent ~~sept~~ ~~sept~~.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux. —

Licence de mariage. —

Certificats de publication, de Lausanne,

Obernyl, Belmont & Neyruz. —

Communiqué : aux Etats - Civils

à Belmont, Domozy & Obernyl. —

Signatures des époux :

Emile Martin

Rosina Reimberg

Signatures des témoins :

J. Blanc

Ed. Pélletier employé

à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 36

Antoniazzi et Danini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~treize~~ vingt-un janvier mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Antoniazzi, Bernardino**, cimenteurde Bieno (Novare) Italie domicilié à Lausannecélibatairené à Bieno, le quatre novembre — mil huit cent huitante-unfils de Luigi Antoniazzi, maçonet de Teresa, née Delmatti, sa femme, les deux à Bieno.2^o **Danini, Eliza**, cuinièrede Bieno (Novare) Italie domiciliée à La Chauxcélibatairenée à Bieno, le neuf novembre — mil huit cent huitante-unfille de Antonio Danini, entrepreneur à La Chauxet de Serafina Lodari, sa femmeLes publications ont eu lieu à Lausanne et Bieno, les treize novembre et seize décembre mil neuf cent six et à La Chaux, le seize janvier mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux.Lettre de mariage.Certificats de publication, de Lausanne, Bieno et La Chaux.Lettres du Département de Justice et Police.Communiqué: à l'état civil àCormay et à la Chancellerie d'Etat.

Signatures des époux :

Antoniazzi Bernardino
Antoniazzi Eliza

Signatures des témoins :

Grisoni ^{mairie} ~~notaire~~ à Lausanne
Charles Lodari maçon, à Grancy

L'officier de l'état civil :



N° 37

Rufenacht & Lagger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un janvier mil neuf cents sept ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rufenacht, Albert-Kenzi, charpentier

de Moeb (Berne) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à La Ferrière (Berne), le vingt-cinq mars mil huit cent septante-neuf

fil de Henri Rufenacht, décédé

et de Léa Constance, née Daner, sa veuve, à La Ferrière

2° Lagger, Delphine, ménagère

de Reckingen (Valais) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Jaur (Fribourg), le vingt-sept mars mil huit cent septante-quatre

fille de Anton Lagger, journalier

et de Thérèse Louisa Rutschko, sa femme, à Cressier s. Morat.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Reckingen, de Moeb, les cinq
et onze janvier mil neuf cents sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication, de
Lausanne, Reckingen et Moeb.

Communiqué : aux Etats-Civils

à Moeb et Reckingen

Signatures des époux :

Albert Rufenacht
Delphine Rufenacht

Signatures des témoins :

Boretti Vincenzo
Cantura Giuseppe
fablicien à Lausanne
maçon, à Zully

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 33

Jan et Müzli né Chollet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier février mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt
 — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jan, Albert, — surveillant —

de Corcelles-près-Layerne — domicilié à Layerne —

veuf de Berthe née Jan du-chêne, des le huit janvier mil huit cent
nonante sept —

né à Corcelles, le vingt-neuf novembre — mil huit cent sixante-quatre —

fil des défunts Jules Jan —

et de Annette, née Acspach —

2° Müzli né Chollet, Adèle, — garde-malades —

de Gross-Höchstetten (Dème) — domiciliée à Lausanne —

veuve de Jean Müzli, des le vingt-cinq novembre mil huit cent
nonante trois —

née à Maracon, le seize mars — mil huit cent cinquante-huit —

fille des défunts Daniel Chollet —

et de Jeanne Susanne, née Cusinay —

Les publications ont eu lieu à Gross-Höchstetten, Corcelles, Layerne et
Lausanne, les neuf, douze et quatorze janvier mil neuf cent six —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil
de Layerne. —

Communiqué: aux Etats-Civils à
Gross-Höchstetten, Layerne et Corcelles
près-Layerne. —

Signatures des époux :

Albert Jan
surveillant
Adèle Jan

Signatures des témoins :

Jacqueline — empl. de ban.
Lausanne
J. Boivin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 39

Deerauzaz et Desarzens

Aujourd'hui ~~deux février mil neuf cent sept~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Deerauzaz, François-Louis, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Gollion domicilié à Lentbaz

Etat civil :

Veuf de Rose Lucie Elise, née Martin, des le vingt-cinq mars mil huit cent cinquante-sept

Lieu et date de la naissance :

né à Gollion, le trois mai mil huit cent soixante-huit

Noms, profession et

fils de Marc Louis Deerauzaz, décédé

domicile des parents :

et de Marie Verena, née Kronenberg, ménagère à Lentbaz

Nom et profession de l'épouse :

2° Desarzens, Léonie-Elise, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Darzens domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Darzens, le dix-huit février mil huit cent septante-sept

Noms, profession et

fille de Louis Daniel Desarzens, agriculteur à Davigney

domicile des parents :

et de Lydie, née Dubois, sa femme, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lentbaz, Gollion, Lausanne et Darzens, les onze et douze janvier mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat civil de
Dullens.

Signatures des époux :

Louis Deerauzaz
Léonie Desarzens

Signatures des témoins :

off. Longchamp agriculteur
Jules Desarzens Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: aux Etats civils
à Corronay, Dullens et Lucens.

N° 40

Chabloz et Comte.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux février mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chabloz, Numa-Oscar, — employé de bureau — de Château-d'Oex — domicilié à Lausanne. — Célibataire

né à Nière Rougemont, le seize mars — mil huit cent quatre-vingt — fils de Louis Alexis Chabloz, cordonnier à Lausanne

et de Julie née Bray, de femme, décédée

2° Comte, Hélène, — sans profession — de Layinge — domiciliée à Tavannes (Besse) — Célibataire

née à Lucens, le vingt-quatre septembre — mil huit cent septante-cinq

filles de Susanne Eugénie Comte, décédée

et de

Les publications ont eu lieu à Tavannes, Château-d'Oex, Lausanne et Layinge, les deux, trois et cinq janvier mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux. — Promesse de mariage. — Certificats de publication de Tavannes, Château-d'Oex, Lausanne et Layinge.

Communiqué: aux Etats-Civils à Château-d'Oex, Layinge et Tavannes

Signatures des époux :

N. Chabloz. Hélène Chabloz.

Signatures des témoins :

Alexis Chabloz cordonnier à Lausanne Henri Goulet à Crisier, Agriculteur

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 41

Lagnaz et Jorzevel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux février mil neuf cent sept — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lagnaz, Elie Louis,** boulanger

de Bussy-sur-Moudon domicilié à Renens

Célibataire

né à Gea (Dép^t de l'Ain) le neuf juillet — mil huit cent septante-quatre

fil de Lagnaz, Elie, agriculteur

et de Jeannette, née Bray, sa femme, domiciliés à Bussy

2° **Jorzevel, Léonie-Lise,** sans profession

de Moudon et de Bussy domiciliée à Bussy

Célibataire

née à Bussy, le dix septembre — mil huit cent septante-quatre

fille de feu Jorzevel, Henri Louis

et de Nancy, née Peyre, sa veuve, domiciliée à Bussy

Les publications ont eu lieu à Bussy, Moudon et Renens, les quatorze et quinze janvier mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat. Civil de
Romanel.

Signatures des époux :

Louis Lagnaz
Léonie Lagnaz

Signatures des témoins :

[Signature]
[Signature] à Lanoanne.
L'officier de l'état civil :

Communiqué : aux Etats. Civils

à Moudon et Romanel

N^o 42

Jaccoud et Chavan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 23 Dec.
1910 déclaré exécutoire le 27 avril 1911, le
Tribunal civil du district de Lausanne
a déclaré par le divorce le mariage contracté
le 27 Mars 1894 à Genève entre les
deux époux, en application de l'art. 101
de la loi du 20 Mars 1874

Lausanne le 12 Mai 1911
L'Officier de l'Etat civil



Aujourd'hui sept février mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Jaccoud, Charles-Louis, Conducteur aux E.L.

de Chexbres domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Binsins, le douze mars — mil huit cent septante-six

fil de Louis Frédéric Jaccoud, vigneron à Laudez

et de Georgine Susanne, née Lavet, sa femme, décédée

2^o Chavan, Jeanne-Charlotte, couturière

de Lully domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le vingt-trois décembre — mil huit cent quatre-vingt

filles de Jean Samuel Chavan, entrepreneur

et de Marie Charlotte, née Borel, sa femme, domiciliée à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chexbres et Lully, le cinq-
janvier mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lau-
sanne, Chexbres et Lully

Communiqué: aux Etats-Civils

à Chexbres et Lully

Signatures des époux :

Charles Jaccoud

Jeanne Chavan

Signatures des témoins :

Jean Chavan
gynéc.
Belinmacker Louis
emp. E.L.
Lausanne

L'officier de l'état civil :



N^o 43

Ramuz et Gysler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept février mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Ramuz, Jean-Louis**, Maitre de chambre

de Sullens domicilié à Lausanne

célibataire

né à Sullens, le dix-huit août — mil huit cent quatre-vingt-un

fil de Louis Emmanuel Ramuz, agriculteur à Sullens

et de Marie Justine, née Charles, sa femme, décédée

2^o **Gysler, Louise-Julie-Emma**, ménagère

de Langnan (Berne) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne, le vingt-deux novembre — mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Frédéric Auguste Gysler, agriculteur

et de Barbara, née Schluobter, sa femme, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Langnan et Sullens, les dix et

onze janvier mil neuf cent sept —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne,

Langnan et Sullens

Communiqué : aux Etats-Civils

à Langnan et Sullens

Signatures des époux :

Jean Louis Ramuz
Louise Ramuz

Signatures des témoins :

Gysler Auguste Jardiner
Stephan Fatz peintre à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Sur jugement rendu le 19 mai 1910 déclaré définitif le 17 août suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a déclaré par la divorce le mariage ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'article 145 § 1^{er} a. c. de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Constaté le 30 août 1910

L'off. de l'état civil

[Signature]

N° 44

Borel & Failloubaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept février mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Borel, Louis-Kenzi**, ———— jardinier ————

de Lutry et de Forcel ———— domicilié à Lausanne ————

veuf de Julie Catherine Ammen, dès le sept janvier mil neuf cent trois.

né à Lutry, le vingt-dix juillet ———— mil huit cent soixante-quatre ————

fils de Pierre Daniel Philippe Borel, décédé ————

et de Marie Louise Châtelanab, sa veuve, à Lausanne. ————

2^o **Failloubaz, Hélène-Kenziette**, ———— cuisinière ————

de Vallamand ———— domiciliée à Lausanne ————

célibataire ————

née à Neuchâtel, le vingt-un mai ———— mil huit cent septante-huit ————

fille de Charles Abram Failloubaz, décédé ————

et de Suzanne, née Matthey, sa veuve, à Neuchâtel ————

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry, Forcel et Vallamand, les dix-neuf, vingt et vingt-un janvier mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux. ————

Promesse de mariage. ————

Certificats de publication, de Lausanne,

Lutry, Forcel et Vallamand. ————

Communiqué: aux Etats-Civils à

Lutry, Forcel et Cudrefin. ————

Signatures des époux :

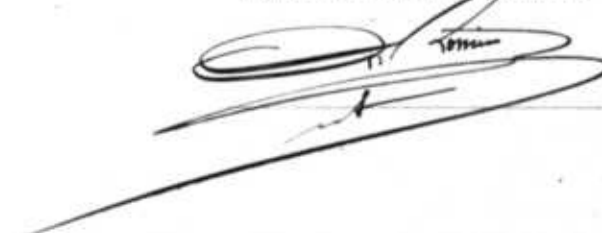
Henri Borel

Hélène Borel

Signatures des témoins :

Paccoubai, }
agent de police. } de LausanneHenri Calame }
emp. postal. }

L'officier de l'état civil :



N° 45

Blanc et Blanchard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept février mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Blanc, Auguste-Jules**, Employé de bureau

de Lausanne domicilié à Lausanne

divorcé de Jenny Dusette, née Rossier, dès le vingt-deux décembre mil neuf cent quatre.

né aux Râpes 7. Lausanne, le premier juillet mil huit cent soixante-cinq

fil de Samuel Emmanuel Blanc, ancien facteur, à Villars. St Croix.

et de Jenny Adèle, née Baillens, sa femme, décédée.

2° **Blanchard, Louise-Marie-Pauline**, - couturière -

de Jouxteno-Mézery domiciliée à Lausanne

Celibataire

née à Lausanne, le trois février mil huit cent septante-deux

recueillie fille de Louis Emile Frédéric Blanchard, receveur des domaines à Lausanne.

et de Henriette Margot.

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Jouxteno-Mézery, les dix-neuf et vingt-deux janvier mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage.
Certificats de publication, de Lausanne et Jouxteno-Mézery.

Communiqué : à l'Etat-Civil à Romanel.

Signatures des époux :

Blanc
L. Blanc

Signatures des témoins :

H. Ferret
comptable
Blanc
Rapporteur
à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 46**Duvoizin et Chevalier**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept fevrier mil neuf cent sept ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Duvoizin, Louis-Venit**, négociant

de Orgez domicilié à Yverdon

Célibataire

né à Yverdon, le vingt neuf avril mil huit cent septante-trois

fils de François Louis Duvoizin, négociant

et de Julie Jenny Eliza, née Aschmann, domiciliés à Yverdon

2^o **Chevalier, Cécile-Marie-Elisa**, sans profession

de Ependes (Paud) domiciliée à St Saphorin (Lausanne)

Célibataire

née à Lausanne, le premier avril mil huit cent septante-sept

fille de Frédéric Chevalier

et de Marianne Rosine, née Fiquerat, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Orgez, Yverdon, Ependes et St Saphorin, les douze, treize et quatorze janvier mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat-Civil
d'YverdonCommuniqué: aux Etats-Civils
à Montagny, Yverdon, Belmont. 7.
Yverdon et Chexbres.

Signatures des époux :

L. Duvoizin
Cécile Duvoizin

Signatures des témoins :

Marthe Fiquerat, à Cortaillon
H. Aschmann agriculteur à Yverdon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 47

Paris & Ledermann née Lache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 11 novembre 1904 déclaré exécutoire le 7 décembre suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a dit bon que le divorce le mariage inséré ci contre.

Le divorce a été prononcé aux torts de la femme, en vertu de l'article 146 b. de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne le 20 décembre 1904
L'officier de l'Etat Civil

[Signature]

Aujourd'hui sept février mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Paris, Louis Arnold**, Restaurateur

de Genève domicilié à Lausanne

divorcé de Anne Marie Elise Murand, dès le vingt-un juillet mil neuf cent dix

né à Fleurier, le treize août mil huit cent cinquante-quatre

fil de Louis Paris, décédé

et de Elisabeth, née Walther, décédée

2° **Ledermann née Lache, Marie**, gouvernante

de Aubonne domiciliée à Lausanne

divorcée de Jules Henri Ledermann, dès le onze novembre mil neuf cent quatre

née à Epalinges, le dix-sept avril mil huit cent septante-trois

fille de Alexandre Lache

et de Anne Marie, née Reuillon, domiciliée à La Sarraz.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Aubonne et Genève, les dix-sept, dix-huit et dix-neuf janvier mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

Certificats de mariage des précédents conjoints avec mention du divorce.

Promesse de mariage.

Certificats de publication, de Lausanne, Aubonne et Genève.

Communiqué : aux Etats-Civils

à Genève et Aubonne.

Signatures des époux :

Louis Paris

Marie Lache

Signatures des témoins :

L. Arnold Stehans
Jules Muller

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 48

Dupuis et Schmidt

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf février mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dupuis, Emile, _____ agriculteur _____de Lenthéraz _____ domicilié à Lenthéraz _____veuf de Marie Fortunée, née Cuennet, des le vingt-trois mars mil
neuf cent-cinq _____né à Lenthéraz, le vingt-quatre septembre mil huit cent septante-six _____fils de Auguste Dupuis, agriculteur, à Lenthéraz _____et de Elise, née Lochon, sa femme. _____2° Schmidt, Ernestine, _____ fille de magasin _____de Nienne (Autriche) _____ domiciliée à Montreux (Châtelard) _____Célibataire _____née à Nienne, le vingt-cinq mai _____ mil huit cent quatre-vingts. _____fille de parents inconnus. _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à Lenthéraz, Châtelard et Nienne, les
vingt, vingt-six et vingt-neuf décembre, mil neuf cent six. _____Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat-Civil
de Lenthéraz. _____

Communiqué: aux Etats-Civilsà Lenthéraz et Montreux. _____

Signatures des époux :

Dupuis Emile
Dupuis Ernestine

Signatures des témoins :

Dupuis Jules
agent de police à Lausanne
Lecoulter Henri
notaire à Lausanne

L'officier de l'état civil:



N° 49

Chamorel et Greyloz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf février, mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chamorel, François-Alfred, — agriculteur

de Ollon — domicilié à D^t Gripon

Célibataire

né à D^t Gripon, le seize juin — mil huit cent septante-trois

fils de feu François Félix Chamorel

et de Jenny Aline, née Moreb, agriculteur, à D^t Gripon

2° Greyloz, Bertha, — sans profession

de Ollon — domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à D^t Gripon, le quatorze décembre — mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Louis Greyloz, agriculteur

et de Anna Louise, née Rosset, domiciliée à D^t Gripon.

Les publications ont eu lieu à Ollon, Hémémos et Lausanne, les quinze, seize et dix-sept janvier mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat-Civil.
d' Ollon.

Signatures des époux :

Alfred Chamorel
Bertha Chamorel

Signatures des témoins :

L. Bardet, anc. pasteur
André Guisner } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat-Civil
à Ollon.

[Signature]

N° 50
Bongiovanni et Nicolet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Gerson Nicolet
 né à Lausanne, le 16 avril 1905
 voir acte de légitimation avec pièces
 du mariage.

Aujourd'hui douze février mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bongiovanni, Giorgio Luigi Enrico**, — ouvrier-tailleur —

de Omegna (Novare) Italie — domicilié à Lausanne —

Célibataire —

né à Omegna, le dix-sept octobre — mil huit cent quatre-vingt —

fil de Giuseppe Bongiovanni, négociant —

et de Carita, née Beltrami, sa femme, à Omegna —

2° **Nicolet, Marie Virginie**, — couturière —

de Villarimboud (Fribourg) — domiciliée à Lausanne —

Célibataire —

née à Fribourg, le vingt-quatre août — mil huit cent quatre-vingt-deux —

filles de Adolphe Théodore Nicolet, décédé —

et de Hortense Séraphine, née Bapost, sa veuve, à Bonvillars —

Les publications ont eu lieu à Villarimboud, Lausanne et Omegna, les
 seize et dix-sept novembre et deux décembre mil neuf cent six —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux —

Licence de mariage. —

Certificats de publication de Villa-
 rimboud, Lausanne et Omegna. —

Permis du Département de Justice
 et Police. —

Communiqué: à l'Etat-Civil à

Villarimboud et à la Chancellerie

d'Etat —

Signatures des époux :

Giorgio Bongiovanni
Marie Nicolet

Signatures des témoins :

Nobili Carlo }
 marchand de vin } à Lausanne
Cavallini Alberto }
 cordonnier }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 51

Gallay et Montagnon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze février mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Gallay, Pierre-Eli, Electricien

des Gets (H^{te} Savoie) domicilié à Lausanne

Célibataire

né aux Gets, le seize août mil huit cent soixante-neuf

fils de Jean Galley, charpentier

et de Josephine Boudaz, sa femme, les deux domiciliés aux Gets

2^o Montagnon, Baptistine, couturière

de Lyon (2^e arr^t) domiciliée aux Eaux-Vives

Célibataire

née à Lyon, le huité-uns mars mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Melina Montagnon, à Avignon

et de

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Eaux-Vives, aux Gets et Lyon,
le dix-sept, dix-huit et vingt janvier mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des époux.
- Consentement des père et mère de l'époux
- Consentement de la mère de l'épouse.
- Licence de mariage et certificats de
- publication de Lausanne et Eaux-Vives.
- Certificats de non opposition, de Lyon et Gets.
- Permis du Dép^t de Justice et Police
- ordonnance de validité de l'ambassade Française.
- Communiqué : à l'Etat-Civil aux
- Eaux-Vives, et à la Chancellerie
- d'Etat

Signatures des époux :

Gallay P.
B. Gallay

Signatures des témoins :

S. Girardet
Jules Girardet
Emp. C. F. F.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 52

Collomb et Chatelan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux fevrier mil neuf cent sept. — mil huit cent quatre vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Collomb, Louis-Samuel-François, — encaisseur —de St Martin de Bavel (Ain) France — domicilié à Lausanne —célibataire —né à Lausanne, le vingt-six décembre — mil huit cent septante-huit —fils de feu Claude Collomb —et de Rosine Augustine Fanny Marie, née Bhyrin, sa femme, à Lausanne. —2° Chatelan, Alice-Julie, — sans profession —de Bretigny / Morrens — domiciliée à Lausanne —célibataire —née à Lausanne, le dix-août — mil huit cent quatre-vingt-cinq —fille de Louis Henri Chatelan, appareilleur —et de Julie, née Jaquier, sa femme, à Lausanne. —Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bretigny / Morrens, St Martin de Bavel, les trois et six janvier mil neuf cent sept —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux. —
Consentement de la mère de l'époux:
Promesse de mariage et certificats
de publication, de Lausanne, Bretigny-
sur-Morrens et St Martin de Bavel.
Déclaration de validité de l'Ambassade Franç^{se}
Remis du Dép^t de Justice et Police
 Communiqué: à l'Etat-Civil à —
Loliet-le-Grand et à la Chancellerie
d'Etat. —

Signatures des époux :

Louis Collomb
Alice Collomb

Signatures des témoins :

Chatelan Henri
 appareilleur
Morrens
 employé de commerce } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 53

Ellenberger et Glanz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze février mil neuf cent sept — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ellenberger, Ernest,** boulangier

de Biglen (Berne) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Hoppigen (Berne), le treize juin mil huit cent huitante deux

fil de Jean Ellenberger, agriculteur

et de Elisabeth, née Baumberger, sa femme, les deux à Hoppigen.

2° **Glanz, Emma,** cuisinière

de Rüschegg (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Layinge, le vingt deux juillet mil huit cent huitante deux

fille de Jean Glanz, décédé

et de Mérena, née Scheidegger, sa veuve, à Layinge.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Biglen et Rüschegg, les vingt-trois, vingt-sept et vingt huit janvier mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux.

Licence de mariage.

Certificats de publication de Lausanne

Biglen et Rüschegg

Communiqué : aux Etats - Civils

à Biglen et Rüschegg.

Signatures des époux :

Ernest Ellenberger Glanz
Emma Ellenberger

Signatures des témoins :

Charles Boppert, boulangier à Lausanne.
Germann Schmidt, sculpteur à Harboreuh

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 54

Girardet et Panchaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze février mil neuf cent sept. — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Girardet, Ernest-Samuel, — Cafetierde Lully — domicilié à Lausanne

Divorcé de Marie Elise Ray, dès le trente-un août mil neuf cent cinq

né à Lully, le trente août — mil huit cent septante-quatrefils de Georges Henri Girardet, ancien jardinier à Lausanneet de Catherine, née Boulay, décédée2^o Panchaud, Lina-Janny — cuisinièrede Loliet-le-Grand — domiciliée à LausanneCélibatairenée à Loliet-le-Grand, le vingt-neuf août — mil huit cent septante-septfille de Jules François Panchaud, agriculteuret de Elise, née Curchoët, les deux à Loliet-le-GrandLes publications ont eu lieu à Lausanne, Lully et Loliet-le-Grand, le vingt-quatre janvier mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux.actes (de mariage) du 1^{er} mariage de l'époux avec mention du divorce.Bannerse de mariage.Certificats de publication, de Lausanne, Lully et Loliet-le-Grand.Communiqué: aux Etats-Civils à Romanel et Loliet-le-Grand.

Signatures des époux :

E. Girardet
Lina Girardet

Signatures des témoins :

A. Panchaud } à Lausanne.
P. Chirra }
notier

L'officier de l'état civil:

[Signature]
[Signature]

N° 55

Bolliger et Reich

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze février mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bolliger, Jacob Gottlieb**, Conducteur d'automobiles

de Gontenschwil (Argovie) domicilié à Crissier

Célibataire

né à Men-Isenbung (Hessen), le vingt huit juin — mil huit cent quatre-vingt-deux

fil de Bolliger, Jacob Gottlieb, passementier à Liestal

et de Anna née Häfelfinger, sa femme, à Bâle

2° **Reich, Ursule**, sans profession

de Semnald (Dt. Gall.) domiciliée à Renens (gare)

Célibataire

née à Coire, le vingt juin — mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de Reich, Gaspard, employé de ville à Haldenstein (Grisons)

et de Maria, née Jüst, sa femme

Les publications ont eu lieu à Gontenschwil, Crissier, Semnald et à Renens, les vingt et vingt-un janvier mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Romanel.

Signatures des époux :

Bolliger.
Ursula Bolliger

Signatures des témoins :

Jean Schapothy
M. Meili
postier à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué : aux Etats Civils à Gontenschwil, Semnald et Romanel.

[Signature]

N° 56

Fornetod et Rochat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize février mil neuf cent sept. mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Fornetod, Eugène,** architecte

de Avenches domicilié à Evian-les-Bains

Célibataire

né à Avenches, le dix-huit septembre mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de Edouard François Fornetod, menuisier

et de Louise, née Zwartberger, sa femme, les deux à Mortier.

2° **Rochat, Emma,**

de l'Abbaye domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le trois septembre mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Constant Ami Rochat, décédé

et de Adèle Amiguet, sa veuve à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Avenches, l'Abbaye, Lausanne et Evian-les-Bains, les vingt-trois, vingt-quatre et vingt-sept janvier mil neuf-cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication, d'Avenches, l'Abbaye, Lausanne et Evian-les-Bains.

Communiqué: aux Etats-Civils à Avenches et l'Abbaye et à la Chancellerie d'Etat.

Signatures des époux :

*E. Fornetod**Emu Fornetod*

Signatures des témoins :

Edmond Rochat à Evian
photographe
Octave Rochat à Lausanne
tapissier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 57

Mechkovski et Mikitcheff

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Le mariage religieux a été célébré
à l'Eglise Russe de Genève le 17 février
1907.

Aujourd'hui seize février mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Mechkovski, Vladimir,** étudiant

de Babaiéff (Karkoff) Russie domicilié à Lausanne

célibataire

né à Babaiéff, le treize/vingt cinq mai — mil huit cent quatre vingt quatre

fils de Dionysé Mechkovski, fonctionnaire aux chemins de fer

et de Barbe née Melville à Karkoff

2° **Mikitcheff, Marie,** étudiante

de sujette Turque domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Herteb (Crimée), le treize/vingt cinq septembre mil huit cent quatre vingt cinq

fille de Jean Mikitcheff, décédé

et de Catherine née Jankobotoff, sa veuve à Herteb.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le vingt-neuf janvier mil neuf-cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Déclaration du Conseil Général de Turquie à Genève, indiquant que le mariage sera reconnu valable en Turquie et que les publications ne sont pas nécessaires.

Lienasse de mariage et certificat de publication de Lausanne. Permis du Dép^t de Justice et Police.

Communiqué :

Signatures des époux :

Vladimir Mechkovsky
Marie Mechkovsky

Signatures des témoins :

J. B. Dolanovsky étudiant
Léon Masourovsky étudiant

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 58

Engel et Binz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf février mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Engel, Gottfried, négociant

de Signau (Berne) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Belp (Berne), le onze septembre — mil huit cent soixante-cinq

fils de Christian Engel, cordonnier à Belp.

et de Rosina, née Guggisberg, sa femme, décédée.

2^o Binz, Martha, sans profession

de Eriouyl (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Berthoud, le vingt-sept août — mil huit cent soixante-trois

fille de Jakob Friedrich Binz, décédé

et de Elisabeth, née Haas, sa veuve, à Berne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Eriouyl et Signau, le dix-sept janvier mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne,

Eriouyl et Signau.

Communiqué : aux Etats-civils

à Signau et Eriouyl.

Signatures des époux :

Gottfr Engel
Martha Engel.

Signatures des témoins :

J. Cuendet }
gérant } à Lausanne.
Rod. Engel }
Schlanger }

L'officier de l'état civil :



N° 59

Krong et Philipona

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf février mil neuf cent sept. mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Krong-Léon-Joseph**, securier

de Monteb (Fribourg) (Broye) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Buenos-Aires (Répub. Arg.), le trois janvier mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de François Joseph Louis Krong, menuisier à Fribourg

et de Marie Antoinette Hélène Riche, sa femme, décédée

2° **Philipona, Marie-Louise**, costurière

de Rossens (Fribourg) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Romont, le quatorze février mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Vincent Philipona, mécanicien

et de Adèle née Schaffner, sa femme, domiciliée à Fribourg

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Monteb et Rossens, les deux et trois février mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication, de Lausanne, Monteb et Rossens.

Communiqué : aux Etats-Civils

à Monteb et Rossens.

Signatures des époux :

Krong Léon

Krong Louise

Signatures des témoins :

Golay Alped. } économiste } Lausanne.
 Helin Anne } brocheur

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 60

Tarditi & Gallo

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf février mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Tarditi, Giovanni**, chanteurde Gassino (Turin) (Italie) domicilié à LausanneCélibatairené à Gassino, le vingt mars mil huit cent septante-neuffils de Giuseppe Tarditi, agriculteur à Gassino,et de Maria née Cacciotto, sa femme, décédée2° **Gallo, Maria Vincenza Maddalena**, journalièrede Turin (Italie) domiciliée à LausanneCélibatairenée à Turin, le vingt-un août mil huit cent quatre-vingt-sixfille de Giovanni Gallo, décédéet de Maddalena, née Borgianino, sa veuve, à Lausanne.Les publications ont eu lieu à Lausanne, le vingt décembre mil neuf cents
six, à Turin et Gassino, le dix janvier mil neuf cents sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux.acte de décès du père de la fiancée.Consentement de la mère de la fiancée.Promesse de mariage et certificatsde publication de Lausanne, Turinet Gassino.Lettres du Dép^t de Justice et Police.Communiqué: à la Chancelleried'Etat.

Signatures des époux :

Tarditi GiovanniGardite Maria

Signatures des témoins :

Bechis LaurentImboden Joseph } à Lausanne.
coibor

L'officier de l'état civil :



N° 61

Dizerens et Corbaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt un février mil neuf cent sept~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dizerens, Paul-Henri, agriculteur

de Savigny domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le vingt huit novembre mil huit cent septante-neuf

fil de Jean Daniel Dizerens, décédé

et de Elise Blanc, sa veuve, à Lausanne

2° Corbaz, Alice, sans profession

de Mont / Lausanne domiciliée au Mont

Célibataire

née au Mont, le quinze octobre mil huit cent septante-neuf

fille de Adrien Corbaz, agriculteur

et de Helène, née Honneberger, sa femme, domiciliés au Mont

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Savigny et au Mont, les douze, quatorze et quinze janvier mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

certificats de publication de

Lausanne, Savigny et Le Mont

Communiqué : aux Etats-Civils

à Savigny et Romanel

Signatures des époux :

Paul Dizerens

Alice Dizerens

Signatures des témoins :

R. Dizerens, Spécial. ad. hon. } à Lausanne

P. Dizerens, emp. de l'Etat }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 62

Pregamey et Buidet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

3-341

Aujourd'hui vingt un février mil neuf cent sept — ~~mil huit cent quatre vingt~~ — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Pregamey, Auguste Maurice**, — gardien aux Beaux-arts
de Lausanne — domicilié à Lausanne —
Célibataire —

né à Lausanne, le onze août — mil huit cent quatre vingt-trois —
fils de Auguste Pregamey, garde champêtre —
et de Jenny, née Lache, sa femme, à Lausanne. —

2^o **Buidet, Julia Hélène**, — couturière
de Method — domiciliée à Lausanne —
Célibataire —

née à Lausanne, le treize juillet — mil huit cent quatre vingt-quatre —
fille de François Louis Buidet, décédé —
et de Marie Julie née Savoy, sa veuve, à Lausanne. —

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Method, les vingt-deux
et vingt-quatre janvier mil neuf cent sept —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage —Certificats de publication de —Lausanne et Method —

—

—

—

—

—

—

—

—

—

Signatures des époux :

PregameyJulia Pregamey

Signatures des témoins :

A. Hediger
ancien officier de policeF. King
religieux

à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 63

Blachère et Guieu

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un février mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Blachère, Paul-Laurent,** tailleur de pièces

de Lomb. Saint-Espirit (Gard) France — domicilié à Lausanne

divorcé de Maria, née André des le vingt-trois janvier mil neuf cent

né à Lomb. Saint-Espirit, le huit janvier — mil huit cent cinquante-neuf

fil de Joseph Célestin Blachère, journalier à Lomb. Saint-Espirit

et de Marie Nancy Chenet, décédée

2° **Guieu, Marie-Françoise,** sans profession

de Marseille (Bouches du Rhône) France — domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Marseille, le vingt juillet — mil huit cent soixante-dix

fille de Jacques Guieu, décédé

et de Marie Thérèse Lascab, sa veuve, à La Cadière (Var)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lomb. Saint-Espirit et Marseille,

les vingt deux et vingt cinq novembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux. 2° acte de décès de la mère de l'épouse. 3° acte de divorce de l'époux. 4° acte de décès du père de l'épouse. 5° consentements du père de l'épouse et de la mère de l'épouse. 6° Licence de mariage. 7° Certificats de publication de Lausanne, Lomb. St-Espirit et Marseille. 8° Déclaration de validité de l'ambassade française. 9° L'avis du Département de Justice à Edice.

Communiqué :

à la Chancellerie d'Etat :

Signatures des époux :

Blachère Paul
Marie Blachère

Signatures des témoins :

J. Lucion
M. Remond
brigadier de police
à Lausanne
agent de police

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 64

14-373

Müller et Niezing

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un février mil neuf cent sept — mil huit cent quatre vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Müller, Conrad, — Conducteur lithographe —

de Bubnil Neuchâtel (Suisse) — domicilié à Lausanne —

célibataire —

né à Lachen (Suisse), le vingt-sept juillet — mil huit cent huitante-quatre —

fil de Conrad Müller, employé au gaz —

et de Berthe, née Rauchenstein, sa femme, les deux à Ober-Kintebur. —

2° Niezing, Jeanne Valérie-Rosa, — Lingère —

de Belmont 7, Lausanne — domiciliée à Lausanne. —

célibataire —

née à Lausanne, le deux mars — mil huit cent huitante-quatre —

filles de Jean Auguste Armand Niezing, Sellier-carrossier —

et de Anna Marie, née Attenhofer, sa femme, les deux à Lausanne —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Belmont et Bubnil, les
vingt-un janvier, premier et deux février mil neuf cent sept —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'épouse —

promesse de mariage. —

Certificats de publication de Lausanne
Belmont et Bubnil. —

Communiqué: aux Etats-Civils —

à Bubnil et Lully. —

Signatures des époux :

Müller, con. lith.
Jeanne Müller

Signatures des témoins :

Miedinger, emp. de lincau. }
A. Furrer } Lausanne.
conducteur lithographe

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 65

Widmer et Siegrist

Nom et profession de l'époux :

1^o **Widmer, Otto**, fondeur

Lieu d'origine et de domicile :

de Gränichen (Argovie) domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Gränichen, le dix décembre mil huit cent septante-six

Noms, profession et

fils de Kerena Widmer, décédée

domicile des parents :

et de _____

Nom et profession de l'épouse :

2^o **Siegrist, Bertha**, maîtresse de pension

Lieu d'origine et de domicile :

de Meisterschwanden (Argovie) domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Meisterschwanden, le cinq février mil huit cent septante-trois

Noms, profession et

fille de Elisabeth Siegrist, décédée

domicile des parents :

et de _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Meisterschwanden et Gränichen,
le cinq et six février mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne, Meisterschwanden et Gränichen

Communiqué : aux Etats Civils à

Gränichen et à Meisterschwanden

Signatures des époux :

Otto Widmer.

Bertha Widmer.

Signatures des témoins :

Karl Zimmerli

Arnold Fleuteli fondeur

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 66

Dubois et Perrin

Nom et profession de l'époux :

1^o **Dubois, Alfred,** Conducteur C.F.F.

Lieu d'origine et de domicile :

de Mézières domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lucerne, le douze juillet mil huit cent quatre-vingt

Noms, profession et

fils de Aimé Dubois, buraliste-probal à Lucerne

domicile des parents :

et de Marie Louise, née Huber, sa femme, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2^o **Perrin, Céline,** sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Layinge domiciliée à Layinge

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Layinge, le seize février mil huit cent quatre-vingt-trois

Noms, profession et

fille de Auguste Frédéric François Perrin, agriculteur

domicile des parents :

et de Eugénie, née Martin, sa femme, domiciliés Pers-chez-Perrin, Layinge

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Mézières et Layinge, les trente-un janvier, premier et deux février mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication, de Lausanne, Mézières et Layinge

Communiqué: aux Etats-Civils à Mézières et Layinge.

Signatures des époux :

Dubois Alfred
Dubois Céline

Signatures des témoins :

comptable à Lausanne.
buraliste-probal à Lucerne.

L'officier de l'état civil :



N° 67

Golliez et Richard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un février mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Golliez, Emile-François**, mécanicien L.O.

de Layerné et Lutry domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Myon, le vingt-quatre septembre — mil huit cent septante-neuf

fils de Emile Louis Golliez, manoeuvre

et de Marie Elise, née Gillard, sa femme, à Lausanne.

2° **Richard, Louise-Félicie**, ménagère

de Ormont-Dessus domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Ormont-Dessus, le douze décembre — mil huit cent huitante-dix

fille de Jean François Richard, agriculteur

et de Jeannette, née Basseh, à Ormont-Dessus.

Les publications ont eu lieu à Lutry, Lausanne, Ormont-Dessus, et Layerné, les neuf, dix, onze et douze janvier mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication, de Lutry,

Lausanne, Ormont-Dessus et Layerné

Communiqué : aux Etats-Civils

à Layerné, Lutry et Ormont-Dessus

Signatures des époux :

Emile Golliez
Louise Golliez

Signatures des témoins :

Baumer Charles secrétaire
F. Jamblan Guisnier, les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 68

Ganty et Demiéville

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois février mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt-
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Ganty, Victor-Marc-Alexis, deurrier

de Lutry domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lutry, le cinq juin mil huit cent huitante-quatre

fils de Alexis Ganty

et de Georgine Henriette Borel (s. Montgibert) Lausanne.

2° Demiéville, Julie-Alice, repasseuse

de Lalexieux, Killarzel, Sédailles et Rosens domiciliée à Lalexieux

Célibataire

née à Lalexieux, le deux décembre mil huit cent huitante quatre

filles de François Demiéville

et de Julie Louise, née Chollet, à Lalexieux

Les publications ont eu lieu à Lutry, Lalexieux, Killarzel, Sédailles, Rosens, et Lausanne, les deux et cinq février mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication, de Lutry,

Lalexieux, Killarzel, Sédailles, Rosens et

Lausanne.

Communiqué: aux Etats-Civils à

Lutry, Lalexieux et Killarzel.

Signatures des époux :

Victor Ganty.

Alice Ganty

Signatures des témoins :

Demiéville Gustave Lalexieux
époux témoins.

J. Ganty Lausanne
gendre de l'épouse.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 69

Berseth et Rieben

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept février mil neuf cent sept- mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Berseth, William-Alexandre**, appareilleur

de St George domicilié à Lausanne.

Célibataire

né à St George, le vingt janvier mil huit cent huitante-trois

fils de Marc Samuel Berseth, décédé

et de Emma, née Rochat, décédée.

2° **Rieben, Suzanne-Jenny-Louise**, couturière

de Epalinges domiciliée à Lausanne.

Célibataire

née à Lausanne, le vingt-trois décembre mil huit cent soixante-neuf

fille de Jean Louis Rieben gyrois-peintre

et de Louise Favrat, sa femme, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St George et Epalinges, les sept et huit février mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication, de Lausanne, St George et Epalinges.

Communiqué: aux Etats-Civils

à Epalinges et Longirod.

Signatures des époux :

Berseth Alexandre

Jenny Berseth

Signatures des témoins :

Ch. Pallotta Emp. de Bureau, à Lausanne.

Jacqueline

L'officier de l'état civil :

[Signature]

RECTIFICATION

Par décision du 17 mars 1956 le département de justice et police du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'inscription ci-contre en ce sens que l'épouse est désignée comme étant originaire d'Epalinges (Vaud) et Lenk (Berne) Lausanne, le 13 mars 1956.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué au Département de justice et police du canton de Vaud à Lausanne à l'office de l'état-civil de Lenk (Berne) Longirod.

N° 70

Delisle et Thonney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit février mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Delisle, Charles-Henri**, mécaniciende Eridenille domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne, le douze novembre — mil huit cent septante-huitfils de Jenny Delisle à Lausanne

et de

2^o **Thonney, Alice-Jenny**, lingèrede Kulliens domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne, le vingt-six avril — mil huit cent quatre-vingt-troisfille de Emma Thonney, à Lausanne

et de

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Eridenille et Kulliens, les vingt-neuf, trente et trente-un janvier mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Licence de mariage.Certificats de publication de Lausanne
Eridenille et Kulliens.

Communiqué: aux Etats, Aulo
et Lohéz-le-Grand et Mézières

Signatures des époux :

Henri DelisleAlice Delisle

Signatures des témoins :

Ch. CharanJousselin
mairier
d'Erdenille
d'Erdenille

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 71

Amiguet et Rohne
née Rozzier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*Par jugement du Tribunal
mal du district de Lausanne
du 27 octobre 1915, déclaré
définitif et exécutoire le 20
novembre 1915, le mariage
désigné ci-dessus a été
dissous par le divorce. Le
divorce a été prononcé en
application des art. 137
et 138 du Code civil suisse
et il a été interdit aux
deux époux de se remarier
avant l'expiration d'un
délai d'un an.*

Lausanne, le 14 décembre 1915.

L'officier de l'état civil:

Jucel

Réception du 2. XII. 15.

Aujourd'hui vingt-huit février mil neuf cent sept- mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Amiguet, François-René**, — mécanicien-électricien —

de Ollon — domicilié à Lausanne —

Veuf de Elisa Desarzens des le onte mars mil neuf cent quatre —

né à Lausanne, le vingt-un novembre — mil huit cent septante-huit —

fil de Jean François Amiguet, cordonnier à Lausanne —

et de Lame Alexandrine Favre, sa femme, décédée —

2° **Rohne née Rozzier, Charlotte-Marie-Jeanne**, ^{dame} _{de magasin}

de Thalwilz (Jura) — domiciliée à Lausanne —

Veuve de Richard Gustave Rohne, des le quatre décembre mil neuf cent quatre —

née à Lausanne, le trente-un mars — mil huit cent quatre-vingt —

fille de François Charles Jules Rozzier, décédé —

et de Charlotte, née Mullierat, sa veuve, à Lausanne. —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Hérisson, Ollon, et Thalwilz, —
les dix-neuf, vingt, vingt-un et vingt-trois janvier mil neuf —
cent sept —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux. —

Licence de mariage. —

Certificats de publication, de —

Lausanne, Hérisson, Ollon et —

Thalwilz. —

Communiqué: à l'Etat Civil à —

Ollon et à la Chancellerie d'Etat. —

Signatures des époux :

F. Amiguet
J. Amiguet

Signatures des témoins :

Auguste Nabille Chénin
Chr. Helshäuser
cordonnier

L'officier de l'état civil :

Jucel

Imp. H. Vallotton, Guss & Co., rue de la Loge, 2.

N° 72

Heysé et Gilodi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit février mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Heysé, Charles-François, Electricien

de Sainte-Croix domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Morges, le vingt mai mil huit cent huitante-un

fil de Jean Gabriel François Heysé, coiffeur

et de Louise Adèle Husli, sa femme, les deux à Lausanne.

2° Gilodi, Amélie-Elise-Pauline, Caissière

de Genève domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Genève, le deux août mil huit cent quatre-vingt

fille de Antoine Gilodi, décédé

et de Françoise Willard, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Granges de St-Croix, St-Croix et Genève, les sept, huit et neuf février mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux.

Remesse de mariage

Certificats de publication de Lau-

usanne, Granges de St-Croix, St-Croix

et Genève.

Communiqué: aux Etats-Civils

à St-Croix et Genève

Signatures des époux :

Ch. F. Heysé
A. Heysé

Signatures des témoins :

Jean Will caissier à Bex.
Marguerite Will

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 73

Martinet et Jaquier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit février mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Martinet, Alfred**, charpentier

de Nütteboeuf domicilié à Corcelles-le-Jorat

Célibataire

né à Nütteboeuf, le dix-sept septembre — mil huit cent septante-sept

fils de Lucien Martinet, décédé

et de Marie Alphonsine, née Grivel, sa veuve, à Nütteboeuf

2^o **Jaquier, Louise-Marguerite**, couturière

de Villars-le-Comte domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Corcelles-le-Jorat, le vingt-cinq février — mil huit cent quatre-vingt-sept

fille de Lucien Jaquier, ancien employé de bureau

et de Emma, née Lorcher, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Nütteboeuf, Villars-le-Comte et Corcelles-le-Jorat, les cinq, six et sept février mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat. Civil
de l'Etat. Civil de Corcelles-le-Jorat,
à Romat

Signatures des époux :

Alfred Martinet
Marguerite Martinet

Signatures des témoins :

Emile Martinet, agriculteur, à Nütteboeuf
Paul Jaquier, peintre en bâtiment, à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Communiqué : aux Etats. Civils
à Romat, Baulmes et Denezly.



N° 74

Pelet et Mottier née Davernier

Aujourd'hui *vingt huit février mil neuf cent sept* — ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Pelet, John-Gustave, _____ agriculteur _____

Lieu d'origine et de domicile :

de *Leysin et Lesons* _____ domicilié à *Fey* _____

Etat civil :

Veuf de Eliza dite Elise, née Guex, des le treize avril mil neuf cent cinq

Lieu et date de la naissance :

né à *Fey*, le *trois janvier* _____ mil huit cent *soixante-huit* _____

Noms, profession et

_____ fils de *Daniel Pelet, décédé* _____

domicile des parents :

et de *Marie, née Dill, à Fey.* _____

Nom et profession de l'épouse :

2° Mottier née Davernier, Léonie-Jélicie, _____ couturière _____

Lieu d'origine et de domicile :

de *Ormont-Dessous* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

Etat civil :

Veuve de Auguste Adrien Mottier, des le dix huit mars, mil huit cent soixante huit

Lieu et date de la naissance :

née à *Ormont-dessous*, le *vingt six avril* _____ mil huit cent *soixante six* _____

Noms, profession et

_____ fille de *Félix Davernier, décédé* _____

domicile des parents :

et de *Marie Louise, née Ogney, au Sépey* _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Fey, Lausanne, Leysin et Lesons, et Ormont-dessous*, les *vingt et neuf janvier mil neuf cent sept* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ *autorisation de l'Etat-Civil de Fey.* _____

Signatures des époux :

John Gustave Pelet
Léonie Pelet

Signatures des témoins :

Julie Bourgeois à Fey
Éve Pelet à Lesons

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: aux Etats-Civils à *St-Pierre, Fey et Ormont-dessous.*

N° 75

Peneveyre et Vaillens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

3-281
Aujourd'hui deux mars mil neuf cent sept — mil huit cent quatre vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Peneveyre, Victor Constant Louis**, commis de bureau

de Lausanne — domicilié à Lausanne —

célibataire —

né à Lausanne, le deux septembre — mil huit cent quatre-vingt quatre —

fils de Charles François Gabriel Peneveyre, décédé —

et de Adeline Hennen, née Rod, sa veuve, à Chailly —

4-6
2° **Vaillens, Alice**, — D^{lle} de magasin. —

de Lausanne — domiciliée à Lausanne —

Célibataire —

née à Lausanne, le huit janvier — mil huit cent quatre-vingt six —

fille de Henri Vaillens, hualiste postal —

et de Marie Louise, née Chave, sa femme, les deux à Chailly —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le quatorze février, mil neuf cent sept. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage —

Certificat de publication de

Lausanne —

—

—

—

—

Communiqué : —

—

—

Signatures des époux :

V. Peneveyre

Alice Peneveyre

Signatures des témoins :

Jean Peneveyre agric. à Chailly.

Désiré Sudan tailleur à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 76

Blanc et Rod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

régime matrimonial de Eugène Louis
né à Courmouvaux le 26 Dec. 1903 et
Evea, née à Courmouvaux le 29 Mars
1905.

10-1927
Aujourd'hui deux mars mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Blanc, Louis Jules, maître serrurier
de Lausanne domicilié à Lausanne
Célibataire

né à Lausanne, le quinze février mil huit cent quatre-vingt-sept
fils de Félix Jules Louis Blanc, décédé
et de Louise Fanny, née Fave, sa veuve, à Lausanne.

2° Rod, Eugénie Evodie, ménagère
de Mézières, Corcelles, Remond et Romat domiciliée à Lausanne
Célibataire

née à Romat, le vingt quatre décembre mil huit cent quatre-vingt quatre
fille de Eugène Rod, décédé
et de Adèle, née Rod, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Mézières, Romat et Corcelles-le-Dorab, les six et sept février mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- acte de naissance de l'épouse.
- Consentement de la mère de l'épouse
- Promesse de mariage.
- Certificats de publication, de Lausanne, Mézières, Romat et Corcelles-le-Dorab

Communiqué: aux Etats Civils
à Mézières, Romat et Remond.

Signatures des époux :

Louis Blanc
Eugénie Blanc

Signatures des témoins :

M. Jacquemont } emp. de l'Etat
Ch. Fallois } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 77

Bauty et Traber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux mars mil neuf cent sept mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bauty, Adolphe Henri**, agriculteur

de Aigle domicilié à Montreux (Blanches)

célibataire

né à Lausanne, le vingt août mil huit cent soixante dix-neuf

fil de Charles Lucien Bauty, pasteur

et de Julie Henriette Georgine Alexandrine, née Fischer, domiciliés à Lausanne.

2^o **Traber, Amélie**, sans profession

de Thundorf (Thurgovie) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le trois mars mil huit cent quatre vingt huit

filles de Jean Ulrich Traber, négociant

et de Julie Amélie, née Hüniger, domiciliés à Lausanne.

Les publications ont eu lieu aux Blanches, Aigle, Thundorf et Lausanne, les vingt-neuf, trente et trente-un janvier mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat-Civil de Montreux

Signatures des époux :

A. Bauty
A. Bauty

Signatures des témoins :

Ad. Weckel professeur
A. Kriger
Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : aux Etats-Civils à Montreux, Aigle et Thundorf

N° 78

Besançon et Jaquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux mars mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Besançon, Fritz-Auguste, menuisier

de Ballaignes domicilié à Ballaignes

Célibataire

né à Ballaignes, le seize mars mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Besançon Jean-Frédéric

et de Louise Fanny, née Corod, décédée

2° Jaquet, Lucie-Hélène,

de Mallorbe domiciliée à Mallorbe

Célibataire

née à Mallorbe, le sept septembre mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de Jaquet, Alfred-Louis, facteur à Mallorbe

et de Alice Lina, née Falcy

Les publications ont eu lieu à Ballaignes et à Mallorbe, le deux février, mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat-Civil de Mallorbe.

Signatures des époux :

Fritz Besançon
Lucie Besançon

Signatures des témoins :

A. Jaquet horloger à Mallorbe
Rob. Omer emp. de commerce à Mallorbe

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: aux Etats-Civils de Ballaignes et Mallorbe.

N° 79

Loutan et Bovigny
née **Journier**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre mars mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Loutan, Alphonse-Rémy** *seancier*

de **Chexres (Fribourg)** domicilié à **Lausanne.**

divorcé de **Anastasia Floch** née **Bionat**, dès le vingt-huit avril mil neuf cent quatre

né à **Estavayer-le-Lac**, le huit août mil huit cent soixante-huit

fils de feu **Etienne Xavier Loutan**

et de feu **Philippine Gagnaux**

2° **Bovigny née Journier, Fanny**, *blanchisseuse.*

de **Avry-devant-Lorb (Fribourg)** domiciliée à **Lausanne**

divorcée de **Jules Joseph Bovigny**, dès le vingt-quatre avril mil neuf cent trois

née à **Bex**, le sept mai mil huit cent soixante-huit

fille de **Antoine dit Adolphe Journier**, *journalier*

et de **Rose Louise Riot**, sa femme, les deux à **Lausanne.**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne, Chexres et Avry-devant-Lorb**, le deux février mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse.
acte de mariage de l'épouse avec la mention du divorce.

acte de mariage de l'époux.
Promesse de mariage.
Certificats de publication de **Lausanne, Chexres et Avry-devant-Lorb**

Communiqué : aux **Etats-Civils** à **Chexres et Avry-devant-Lorb.**

Signatures des époux :

Loutan Alphonse
Loutan Fanny

Signatures des témoins :

J. Samblan *huissier*
Maurice Comierge } **Lausanne.**

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal... du...
des trib. de Lausanne, rendu
en date du 23 mai 1921, déclaré
définitif et exécutoire le 18 juin
1921... le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans le
délai pendant lequel l.e. mari
ne pourr. a. contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 30 juin 1921.
L'officier de l'état civil

[Signature]

N° 80

Zeh et Kuhn

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq ~~mass~~ mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Zeh, Julius,**

Caissier de banque.

de Hohenheim (Haut-Rhin) _____

domicilié à Lausanne _____

Célibataire _____

né à Hohenheim, le six mai _____

mil huit cent septante-six _____

fils de Michael Zeh, rentier _____

et de Magdalena, née Himig, sa femme, les deux à Hohenheim _____

2° **Kuhn, Lina,**

de Langnau (Berno) _____

domiciliée à Lausanne _____

Célibataire _____

née à Neukirch-Sgnaach (Thurgovie), le quinze mars mil huit cent huitante-quatre _____

fille de Johannes Kuhn, fromager _____

et de Anna Elisa, née Gerster, sa femme, les deux à Olmisbansen (Thurgovie) _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Langnau et à Hohenheim, les
dix, quatorze et vingt-deux janvier mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux. _____

Déclaration de l'autorité compétente. _____

Déclaration de l'épouse. _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication, de Lausanne,
Langnau et Hohenheim. _____Lettres du Dép^t de Justice et Police. _____Communiqué: à l'Etat-Civil à
Langnau et à la Chancellerie d'Etat. _____

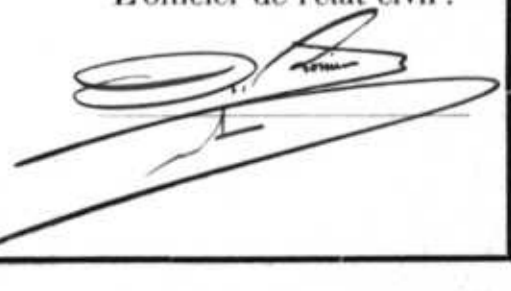
Signatures des époux :

Julius Zeh
Lina Zeh

Signatures des témoins :

D. Hüner }
C. Lersch } à Lausanne.
architecte

L'officier de l'état civil :

**RECTIFICATION**Par décision du 28 juillet 1970
le département de justice et police
du canton de Vaud a ordonné la
rectification de l'inscription et contre
en ce sens que le deuxième,
prénom de la mère de
l'épouse soit: "Elise",
et non "Elisa".Lausanne, le 5 août 1970.
L'officier de l'état civil,qui à l'état civil cantonal et
à l'état civil de Langnau im
Sonnental.

N° 81

Völlmy & Völlmy
née Collomb

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Mars mil neuf cent sept — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Völlmy, Jean-Jules**, menuisier

de Bâle domicilié à Lausanne

Veuf de Caroline Sellmann, des le vingt quatre juillet mil neuf cent six

né à Lausanne, le neuf avril — mil huit cent septante trois

fil de Théophile Völlmy

et de Marie, née Girardet, décédée

2° **Völlmy née Collomb, Emma-Clémence**, repasseuse

de Bâle domiciliée à Lausanne

Veuve de Fritz Daniel Völlmy, des le treize Novembre mil huit cent nonante huit

née à Lausanne, le dix neuf mars — mil huit cent septante trois

fille de Claude Collomb, décédé

et de Rosine Augustine Fanny Marie, née Chyvin, sa veuve à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Bâle, les dix-neuf et vingt trois février mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Licence de mariage

Certificats de publication de Bâle

et Lausanne.

Signatures des époux :

Völlmy Jean

Völlmy Emma

Signatures des témoins :

Seydel

Chollet Jules menuisier } à Lausanne
restaurateur

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat-Civil.

à Bâle.

N° 82

Pillet et Würgler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept mars mil neuf cent sept - mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pillet, Albert-Henri,** employé B. C. T.

de Cuarnens domicilié à Lausanne

Divorcé de Alice Julie Susanne Schmid, dœ le cinq février mil neuf cent trois

né à Lausanne, le seize février mil huit cent septante quatre

fils de François Louis Littel, décédé

et de Marie Louise Ballenegger, sa mère, à Lausanne.

2° **Würgler, Cécile-Charlotte,** couturière

de Schmiedrued (Argovie) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le vingt-trois juillet mil huit cent quatre vingt-un

fille de Jean Rodolphe Würgler, décédé

et de Nancy, née Liard, sa mère, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Schmiedrued, Lausanne et Cuarnens, les six et sept février mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage.
Certificats de publication de Schmidrued, Lausanne et Cuarnens.

Signatures des époux :

A. Pillet
Charlotte Würgler

Signatures des témoins :

Emile Mueget chapelier } à Lausanne.
Ch. Kaulin emp. de bureau }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : aux Etats-Civils

à l'Isle et Schmiedrued.

N° 83

Friederich et Jonsson

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du tribunal du district de Zurich, Section I, du 6 juin 1913, déclaré définitif et exécutoire le dit jour, le mariage ci-contre a été dissous par le divorce en application de l'article 142 du Code civil suisse combiné avec le § 1568 B. G. B.

Lausanne, le 27 septembre 1913.

L'officier de l'état civil :

Alfred

Reçu le 30 Sept. 1913.

Aujourd'hui sept mars mil neuf cent sept — mil huit cent quatre vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Friederich, Gustave-Adolphe**, peintre-verrier

de Frankfurt/Main (Prusse) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Frankfurt/Main, le quatre mai — mil huit cent quatre vingt-deux

fils de Hector Friederich, employé de banque à Frankfurt/Main

et de Maria Catharina Christina Carolina Philippine, née Schaus

2° **Jonsson, Sophie-Henriette Elizabeth dite Betty** tapissière.

de Gamleby (Suède) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Gamleby, le trente septembre — mil huit cent quatre vingt-cinq

fille de Jonas Alfred Jonsson, agriculteur

et de Clara Charlotte, née Tengvist, sa femme, à Gamleby.

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Frankfurt/Main, les dix-neuf et vingt-neuf janvier mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

Summe de mariage.

Déclaration du Conseil de Suède, à Genève, indiquant que les publications ne sont pas nécessaires en Suède.

Certificats de publication de Lausanne

de Frankfurt. - Lemnis du Dép^t de Justice et Police.

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat.

Signatures des époux :

Gustave Friederich

Betty Friederich

Signatures des témoins :

Albert Fume peintre-verrier Lausanne.
Albert Fume peintre-verrier.

L'officier de l'état civil :

Alfred

N° 84

Trafélet et Fayet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept mars mil neuf cent sept. — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Trafélet, Alfred-Robert,** — employé de commerce

de Pinels (Berne) — domicilié à Lausanne

célibataire

né à Courmoulez-Lausanne, le vingt octobre — mil huit cent quatre-vingt six

fils de Jean Frédéric Trafélet, décédé

et de Marianna née Sommer, sa veuve, à Lausanne.

2° **Fayet, Lina Eugénie,** — sans profession

de Pillotte et Lutry — domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à nière Grandvaux, le dix-sept. avril — mil huit cent quatre-vingt huit

fille de Samuel Henri Fayet, marchand à Grandvaux

et de Charlotte, née Bastian, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lutry, Lausanne, Pinels et Pillotte, les trente et trente-un janvier et premier février mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de la fiancée

Consentement du père de la fiancée.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lutry,

Lausanne, Pinels et Pillotte.

Communiqué: aux Etats-Civils à

Pinels, Cully et Lutry.

Signatures des époux :

R. Trafélet

L. Trafélet

Signatures des témoins :

Alfred conseil pénitentiaire

J. Simmen électricien } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 85

Buvelot & Kehr

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept mars mil neuf cent sept. — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Buvelot, Paul-Arrien**, — boulanger —

de Nyon — domicilié à Lausanne —

Célibataire —

né à Yver, le vingt trois août — mil huit cent quatre vingt deux —

fil de Marc Adolphe Buvelot, menuisier —

et de Anna Maria Caroline, née Kehr, sa femme, les deux à Nyon. —

2° **Kehr, Bertha**, — femme de chambre —

de Rorschegg (Berne) — domiciliée à Lausanne —

Célibataire —

née à Bühl (Berne), le vingt septembre — mil huit cent quatre vingt quatre —

fille de Adolphe Kehr, agriculteur —

et de Anna Barbara, née Aegerter, sa femme, les deux à Bühl. —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Nyon et Rorschegg, les vingt. six et vingt huit janvier mil neuf cent sept. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux. —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de Nyon, Lausanne et Rorschegg —

Communiqué : aux Etats civils —

à Nyon et Rorschegg. —

Signatures des époux :

Arrien Buvelot

Bertha Buvelot

Signatures des témoins :

Adolphe Causas
inichen à Lausanne.
Marius Dubois
serurier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 86

Geiser et Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept mars mil neuf cent sept mil huit cent quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Geiser, Samuel, Boulangier
de Langenthal (Berne) domicilié à Lausanne
Célibataire

né à Langenthal, le huit octobre mil huit cent huitante un
fils de Samuel Geiser, agriculteur
et de Anna Maria, née Geiser, sa femme, les deux à Langenthal

2° Martin, Lucie, cuisinière
de Froiderville domiciliée à Lausanne
Célibataire

née à Froiderville, le six août mil huit cent huitante-trois
fille de Louis Georges Martin, agriculteur à Monthorand
et de Marie, née Thuillard, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Langenthal, Lausanne et Froiderville, les quinze et seize février mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux
promesse de mariage
Certificats de publication de
Langenthal, Lausanne et Froiderville

Communiqué: aux Etats Civils
à Langenthal et Lohère-le-Grand

Signatures des époux :

Samuel Geiser boulangier
Lucie Geiser

Signatures des témoins :

Mischer Eugène
Chollet Jules Lausanne
notaire

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 87

Jayet et Trolliet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit mars mil neuf cent sept — ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Jayet, Henri Alfred,** agriculteur

de Moudon et Hermenches domicilié à Hennemiz

Célibataire

né à Hennemiz, le quatorze avril — mil huit cent sixante sept

fils de Frédéric Louis Jayet, décédé

et de Françoise, née Duillard, décédée.

2° **Trolliet, Alice Marie,**

de Hennemiz domiciliée à Hennemiz

Célibataire

née à Laysme, le vingt-trois juin — mil huit cent quatre vingt neuf.

fille de Justin Gustave Trolliet

et de Elise Louise, née Duprez, agriculteurs à Hennemiz.

Les publications ont eu lieu à Hennemiz, Moudon et Hermenches, le deux février mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil
de Granges

Signatures des époux :

Henri Jayet
Alice Jayet

Signatures des témoins :

Gandou
L'inspecteur
à Laroanne.

L'officier de l'état civil :

Communiqué : aux Etats Civils
à Moudon et Granges

[Signature of the official]

N° 88

Jaillet et Berthoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf mars mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jaillet, Louis-Samuel, mécaniciende Pallozbe domicilié à PallozbeCélibatairené à Pallozbe, le vingt huit juin — mil huit cent soixante huitfils de Jaillet Auguste Louis, agriculteur à Pallozbeet de Julie Louise, née Palotton, décédée2° Berthoud, Augusta, cultivatricede Bofflens domiciliée à BofflensCélibatairenée à Bofflens, le treize juillet — mil huit cent septante septfille de Berthoud Adolphe, agriculteur à Bofflenset de Suzette Fanny née MarchandLes publications ont eu lieu à Pallozbe et à Bofflens les sept et huit
février mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat. Civil
de Pallozbe

Signatures des époux :

Samuel Jaillet
Augusta Jaillet

Signatures des témoins :

Albert Pidoz (Puisin)
jardinier
J. Jaillet Berthoud (à Pallozbe)
emp. d'usine

L'officier de l'état civil :

Communiqué: aux Etats. Civils
de Pallozbe et Romainmotier.

N° 89

Grandjean et Pache.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf mars mil neuf cent sept ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Grandjean, Philippe, sellier-tapisier

de Bellerive domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Cottard / Bellerive, le quinze septembre mil huit cent septante-neuf

fil de Fritz Grandjean, décédé

et de Henniette née Grandjean, sa veuve à Bellerive

2° Pache, Louise,

de Chapelles / Mondon domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Chapelles, le trente-un juillet mil huit cent quatre-vingt quatre

fille de Louis Pache, décédé

et de Jenny, née Pichet, sa veuve à Chapelles.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bellerive et chapelle, les seize et dix-huit février mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication, de Lau-
sanne, Bellerive et Chapelles.

Communiqué : aux Etats-Civils

à Bellerive et à St Georges.

Signatures des époux :

Ph. Grandjean

Louise Grandjean

Signatures des témoins :

Auguste Borlet
agent de police

Charles Jaton
agent de police

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Guex & Co., rue de la Loi, 2, Lausanne.

N° 90

Riede et Burnand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze mars mil neuf cent sept — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Riede, Emile Alfred Constantin**, — *tripier* —

de Belmont 7. Lully — domicilié à Lausanne —

Célibataire —

né à Lausanne, le dix huit février — mil huit cent huitante trois —

fils de Georges Riede, décédé —

et de Marie Meber, sa veuve, à Lausanne —

2^o **Burnand, Aline Marie Caroline**, *couturière* —

de Eclagnens et Boley. Magnoux — domiciliée à Lausanne —

Célibataire —

née à Lausanne, le quinze avril — mil huit cent quatre vingt quatre —

fille de Henri Burnand, décédé —

et de Marie Joséphine Nicolet, actuellement dame Oncotterd à Lausanne. —

Les publications ont eu lieu à Eclagnens, Lausanne, Belmont et Boley Magnoux, les quinze, seize, et dix neuf février mil neuf cent sept —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

— actes de naissance des époux. —

— Promesse de mariage. —

— Certificats de publication, de Eclagnens, Lausanne, Belmont et Boley. Magnoux —

Communiqué à Lully, Echallens et Donneloye. (Etats Civils) —

Signatures des époux :

*Riede Emile**Riede Aline*

Signatures des témoins :

Georges Riede
*tripier à Hovey**et le K. K.*
fonctionnaire à Bâle.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 91

Derranges et Chatelanaz
née Paget

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux mars mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Derranges, Louis-François-Emile**, employé de l'Etat

de Natz domicilié à Lausanne

veuf de Elise Marie Lilet, dès le seize novembre mil neuf cent six

né à Lausanne, le vingt-cinq octobre — mil huit cent cinquante-sept

fil de Louise Victorine Derranges, décédée

et de

2° **Chatelanaz née Paget, Suzette-Amélie**,

de Bretigny 7 Morrens domiciliée à Lausanne

veuve de Engène Chatelanaz dès le vingt-neuf octobre mil huit cent

soixante-huit

née à Renens, le seize septembre — mil huit cent quarante-sept

filles de Jean Rodolphe Paget, décédé

et de Françoise Louise Charlotte Neyret, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bretigny 7 Morrens et Natz, les

vingt-trois et vingt-quatre février mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication, de
Lausanne, Bretigny 7 Morrens et Natz.

Communiqué : auce Etats-Civils

à Fey et à Lohier-le-Grand.

Signatures des époux :

Louis-François-Emile Derranges
Suzette-Amélie Chatelanaz

Signatures des témoins :

A. Dutoit
J. Cuvillard
brigadier de police

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 92

Bornand et Chaillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit mars mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bornand, Numa-Auguste, cuisinier

de Sainte-Croix (Vaud) domicilié à Cortaillod

divorcé de Lorret Susanne Judith depuis le trois juillet mil neuf cent quatre

né à Cortaillod, le neuf décembre mil huit cent soixante-six

fils de Bornand Auguste, défunt

et de Rysen Anne Louise, à Lausanne.

2° Chaillet, Louisa, gouvernante

de Treysovagnes (Vaud) et de Cortaillod domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Cortaillod, le quatre octobre mil huit cent soixante-douze

fille de Chaillet Louis, ouvrier calliste, à Cortaillod

et de Aellen Elise Aline, défunte

Les publications ont eu lieu à Cortaillod, Sainte-Croix, Lausanne et Treysovagnes, les dix-huit, dix-neuf, vingt-un et vingt-trois février mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat-Civil de Cortaillod.

Signatures des époux :

Numa Bornand
Louisa Bornand

Signatures des témoins :

H. Bernag, négociant
G. Laurent, négociant à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: aux Etats-Civils à Sainte-Croix, Montagny et Cortaillod.

N° 93

Nicoulaz et Raymond

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze mars mil neuf cent sept. — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Nicoulaz, Georges-Frédéric, — rentier

des Clées — domicilié à Pallozbe

Célibataire

né à Pallozbe, le deux décembre — mil huit cent septante-neuf

fil de Nicoulaz Jacques Auguste, marchand de bois à Pallozbe

et de Louise Augustine, née Goy, sa femme.

2^o Raymond, Lina-Marie, — sans profession

de Paulion — domiciliée à Pallozbe

Célibataire

née à Pallozbe, le dix huit novembre — mil huit cent quatre vingt six

fille de Raymond Auguste, aubergiste à Pallozbe

et de Augustine, née Goy, sa femme.

Les publications ont eu lieu à Pallozbe, aux Clées et à Paulion, les vingt, vingt-un et vingt-deux février mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat-Civil
de Pallozbe

Communiqué : aux Etats-Civils
à Romainmôtier, Pallozbe et Paulion

Signatures des époux :

Frédéric Nicoulaz
Lina Nicoulaz

Signatures des témoins :

Jaqueline } employés de bureau
Ch. Vallin } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 94

Pillet et Goffel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze mars mil neuf cent sept mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pillet, Casimir-Fridote, Lâtierierde Willars-le-Terroir domicilié à LausanneCélibatairené à Charannes/Oromens (Fribourg), le sept février mil huit cent septante-huitfils de Alphonse Pillet, journalieret de Marie, née Andan, sa femme, domiciliés à Romont2° Goffel, Marie-Philomène, cuisinièrede Lomb-la-Ville (Fribourg) domiciliée à GenèveCélibatairenée à Fétigny (Fribourg), le dix janvier mil huit cent septante-septfille de Jacques Goffel, fruitier en Russieet de Catherine Joséphine, née Renevey, à Sivisiez (Fribourg)Les publications ont eu lieu à Lausanne, Genève, Lomb-la-Ville et
Willars-le-Terroir, les vingt-trois et vingt-cinq février mil neuf
cent septAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des épouxPromesse de mariageCertificats de publication deLausanne, Genève, Lomb-la-Villeet Willars-le-TerroirCommuniqué: aux Etats-Civilsà Echallens, Lomb-la-Ville et Genève

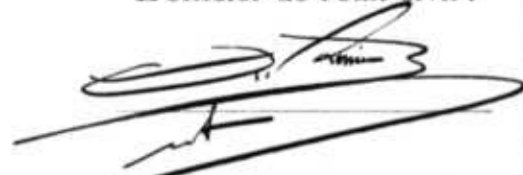
Signatures des époux :

Casimir PilletMarie Pillet

Signatures des témoins :

Cyprien PilletFrançois Gueaà Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 95

Jaton et Pillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze mars mil neuf cent sept mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jaton, Henri-Julien, menuisier

de Lancy-le-Toral domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le seize mai mil huit cent septante-neuf

fils de Jean Jaton, décédé

et de Jeanne Françoise Chaillet, sa veuve à Lausanne.

2° Pillet, Eliza-Augusta, maîtresse de clinique

de Lampigny domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lampigny, le trente-août mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Lucien Henri Firmin Littel, agriculteur

et de Françoise Louise, née Aubert, sa femme, domiciliés à Lampigny

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lampigny et Lancy-le-Toral
les quatorze et quinze février mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication, de Lausanne
Lampigny et Lancy-le-Toral

Communiqué : aux Etats-Civils

à Rozmaz et Lampigny

Signatures des époux :

Henri Jaton

Augusta Jaton

Signatures des témoins :

J. Jaton menuisier

Gustave Jaton
fond. de machines

à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Gues & C., rue de la Louve, 2.

N° 96

Belleville et Blanc
née Bigler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze mars mil neuf cent sept ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Belleville, Marc Maxi, Controleur T. L.

de Champvent domicilié à Lausanne

Celibataire

né à Lausanne, le dix-neuf octobre mil huit cent septante-neuf

fil de Rose dite Marie Belleville, domiciliée à Bernaix (Leuchbâtel)

et de _____

2° Blanc née Bigler, Alice,

de Belmont sur Lully domiciliée à Lausanne

Neuve de Henri Louis Blanc, dès le treize mai mil neuf cent cinq

née à Lausanne, le dix-sept juillet mil huit cent septante-huit

fille de Marc François Bigler, décédé

et de Jeannette Conod, la veuve, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Belmont, Lausanne et Champvent,
les dix huit et dix neuf février mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage.

Certificats de publication de
Belmont, Lausanne et Champvent.

Communiqué: aux Etats-Civils
à Champvent et à Lully.

Signatures des époux :

Belleville Marc
Alice Belleville

Signatures des témoins :

J. J. J. J. emp. de Lausanne
H. H. H. H. emp. de Belmont } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 97

Maibach et Christinat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze mars mil neuf cent sept — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Maibach, Emile Fritz**, changeur

de Dürrenroth (Berne) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Donatyre, le trois janvier mil huit cent huitante-trois

fils de Jean Frédéric Maibach, agriculteur

et de Marianne, née Raymond, sa femme, les deux à Donatyre

2° **Christinat, Eva**, cuisinière

de Chabrey domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Couvet, le trente-un octobre mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Henri Louis Christinat, journalier à Chabrey

et de Lisette Emilie, née Magnin, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Dürrenroth, Chabrey et Lausanne, les neuf, onze et douze février mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication, de Dürrenroth, Chabrey et Lausanne.

Communiqué : aux Etats-Civils

à Dürrenroth et à Bellerive.

Signatures des époux :

Fritz Maibach
Eva Ch. Maibach

Signatures des témoins :

Fournier Ernest
Storck Alfred
mémorier

L'officier de l'état civil :



N° 98

Ambrosi et Alessi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze mars mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ambrosi, Carlo Giuseppe**, mécanicien

de Brescia (Italie) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Brescia, le dix-sept janvier mil huit cent huitante quatre

fils de Cesare Ambrosi, décédé

et de Orsola, née Monti, sa veuve, à Lausanne.

2° **Alessi, Marie-Charlotte**, repasseuse

de Grenoble (Isère) France domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Grenoble, le dix-sept mai mil huit cent huitante-cinq

fille de Joseph Alessi, cocher

et de Joséphine Maria, née Devienne, domiciliés à Genève.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Grenoble et Brescia, les quinze et vingt janvier et dix février mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux.

acte de décès du père de l'épouse et

consentements de la mère.

Consentements des père et mère de l'épouse.

Promesse de mariage et certificats de publication de Lausanne, Grenoble et Brescia.

Lettres du Département de Justice et Police.

Communiqué: à la Chancellerie d'Etat.

Signatures des époux :

Charles Ambrosi

Charlotte Ambrosi

Signatures des témoins :

Jaquelland employé à Lausanne

Paul Bencosin anc. chapelier à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 99

Gugger et Chappuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze mars mil neuf cent sept ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gugger, Emile,** charpentier

de Usterdorf (Berne) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Haux, le treize juillet mil huit cent septante-neuf

fil de Engène Emile Gugger, maréchal, absent

et de Rosalie, née Chuard, à Corcelles, près Layinge.

2° **Chappuis, Lina,**

de Mullens domiciliée à Bressonnaz, près Mullens.

Célibataire

née à Bressonnaz, le vingt-sept juin mil huit cent septante-neuf

fille de Jules Chappuis, décédé

et de Adèle Chappuis, née Cavin, sa veuve, à Bressonnaz.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Usterdorf, Moudon et Mullens,
les vingt-trois, vingt-cinq et vingt-six février mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication, de Lau-
sanne, Usterdorf, Moudon et Mullens.

Communiqué : avec Etats-Civils
à Usterdorf, Mézières et Moudon.

Signatures des époux :

Emile Gugger
Lina Gugger

Signatures des témoins :

Charles capitaine
Auguste Chappuis. } à Lausanne.
employé de banque.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 100

Giroud et Jacot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~quatorze mars mil neuf cent sept~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Giroud, Ami**, employé C. F. F.

de Lovatens domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lovatens, le trois juin mil huit cent quatre-vingt

fils de Jean François Giroud, agriculteur

et de Marie née Clot, à Lovatens.

2^o **Jacot, Bertha-Éllen**, pierriste

de La Chaux-du-Milieu et du Locle domiciliée à Lucens

Célibataire

née à Lucens, le vingt février mil huit cent quatre-vingt six

fille de Bell Louis Paul Adolphe Jacot, pierriste

et de Marthe Roxine, née Malti, à Lucens.

Les publications ont eu lieu au Locle, à la Chaux-du-Milieu, Lovatens, Lucens et Lausanne, les douze et quatorze février mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication, de
Locle, Chaux-du-Milieu, Lovatens,
Lucens et Lausanne

Communiqué: aux Etats-Civils
à Lucens, au Locle et à La Chaux-
du-Milieu.

Signatures des époux :

Ami Giroud
Bertha Giroud

Signatures des témoins :

Mages Henri, à Dailly
maréchal.
Durussel Tell
emp. C. F. F. à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 101

Auberson et Lecointre

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui seize Mars mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Auberson, Louis,** agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Essertines / Vuarens domicilié à Vuarens

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Vuarens le trente Janvier mil huit cent septante-cinq

Noms, profession et

fils de François Samuel Auberson, fiscaliste postal à Vuarens,

domicile des parents :

et de feu Lisette née Donatet

Nom et profession de l'épouse :

2° **Lecointre, Marie-Éléonore,** couturière,

Lieu d'origine et de domicile :

des Chenit domiciliée à Orzens,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Orzens le vingt-cinq Mars mil huit cent huitante-trois

Noms, profession et

fille de Jules César Lecointre

domicile des parents :

et de Louise née Villiamoz, la femme, à Orzens,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vuarens, Essertines, Le Sentier, Le Brassis
Orzens, les vingt et vingt-un février mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
Vuarens,

Signatures des époux :

Louis Auberson
Éléonore Auberson

Signatures des témoins :

Jacquemont }
Ch. Vallot }
Lecointre

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'état civil de
Vuarens, Orzens et Le Sentier

[Signature]

N° 102

Sueur et Perrin, née Schmitt

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 16 novembre 1911 et déclaré exécutoire le 27 Janvier 1912, le Tribunal civil du district de Courmayeur a dit bon pour le divorce le mariage ci-dessus.

Ce divorce a été prononcé aux termes du mari, en vertu de l'article 263 A. de la loi fédérale du 24 Décembre 1874.

Luxembourg le 23 février 1912

L'Officier de l'état civil

[Signature]

Aujourd'hui dix-neuf Mars mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Sueur, Charles-Louis,**

Mécanicien,

de Sainte-Croix

domicilié à Luxembourg

veuf en secondes nocces de Sophie Charlotte Vonlanthen dès le dix-sept Mars mil neuf cent quatre

né à Moudon le vingt-deux novembre — mil huit cent cinquante-deux

fils de David Louis Sueur, décédé

et de Jeanne Suzanne née Mayland, décédée,

2° **Perrin née Schmitt, Antoinette,**

Ménagère

de Luxembourg

domiciliée à Luxembourg

veuve en premières nocces de Louis François Perrin dès le vingt-six cent mil huit cent quatre-vingt dix sept

née à Kienheim (Haut-Rhin) le vingt huit Décembre mil huit cent soixante-un

fille de Jacques Schmitt, décédé

et de Rosine Fleitz, décédée

Les publications ont eu lieu à Luxembourg, Ste Croix, Les Gumpes les neuf & onze

février mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance du fiancé

actes de décès des précédents conjoints

Promesse de mariage

Certificats de publication de Ste Croix,

Les Gumpes Luxembourg

Communiqué : à l'état civil de

Ste Croix.

Signatures des époux :

[Signature Charles-Louis Sueur]

[Signature Antoinette Sueur]

Signatures des témoins :

[Signature A. Lersch]

[Signature Et. Louchet Blanc]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 103

Delessert et Heesler

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui dix-neuf Mars mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° **Delessert, Hermann,** typographe,

Etat civil :

de Pency domicilié à Landanne

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Pency le dix-neuf mil huit cent septante-neuf

Noms, profession et

fils de Adèle Delessert, à Landanne

domicile des parents :

et de

Nom et profession de l'épouse :

2° **Heesler, Louise-Juliette Françoise,** Crisidier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Tannroda | Saxe-Weimar | domiciliée à Landanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Landanne le dix-neuf Juin mil huit cent septante-huit

Noms, profession et

fille de Christian Wilhelm Heesler, en Hollande

domicile des parents :

et de Françoise Louise Corbaz, sa femme, adécédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Landanne, Pency & Tannroda, les vingt-un, vingt deux février et neuf Mars mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Pency, Tannroda & Landanne.

Communiqué : à l'état civil de

Requies à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Hermann Delessert
Juliette Heesler

Signatures des témoins :

W. Heesler à Landanne
Comte à Pency

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 104

Uhlmann & Janin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Georges Uhlmann
né à Saint-Jean-de-Vignes, le 27
février 1906

Voix acte de légitimation aux pièces
du mariage.

Aujourd'hui dix-neuf Mars mil neuf cent-sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Uhlmann, François,** Vannier

de Ritschelen | Berna | — domicilié à Lausanne, —

célibataire —

né à Monesties | Vaud | France, le dix Mars — mil huit cent quatre-vingt-sept —

fils de Georges Philippe Uhlmann, Vannier —

et de Madeleine Girard, la femme, à Lausanne, —

2^o **Janin, Suzanne,**

de Beège | Haute Savoie | France — domiciliée à Lausanne —

célibataire —

née à Grand Saconnex | Genève | le deux Janvier — mil huit cent quatre-vingt-neuf —

fille de Louis Henri Janin, Vannier —

et de Claudine Marie Etienne Goddet, domiciliés à Chamonix —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ritschelen & Beège, les vingt-huit février
dix & trois Mars mil neuf cent-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux —

Consentement du père de l'Epoux —

Act des père & mère de l'Epouse —

Promesse de mariage —

Certificats de publications de Ritschelen

Beège & Lausanne. —

Communiqué: à l'Etat civil de

Sotzwey & à la Chancellerie C^{le} —

Signatures des époux :

+ les Epoux se sont unis
+ écrire ont apposé une croix

Signatures des témoins :

Claudine Marie
Louis Gessneray

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 105

Rubattel et Matthey

née Gacond
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Mars mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Rubattel, Henri-Jélix**, Peintre

de Villarsel domicilié à Lussanne,

divorcé de Louise Henriette Julia Binstuzier dès le vingt huit avril mil huit cent quatre-vingt-douze,

né à Villarsel le huit août mil huit cent soixante-trois,

fil de Samuel Rubattel, décédé,

et de Suzanne née Jacquie, décédée,

2° **Matthey née Gacond, Adèle-Louise**, Repassante

de Lecco de la Brévine (Neuchâtel) domiciliée à Sainte Croix

veuve de Charles Henri Matthey dès le huit avril mil neuf cent dix

née à Sainte Croix le dix août mil huit cent septante-cinq

fille de Henri Louis Gacond, décédé,

et de Marie Eliza Jacques, sa veuve à St Croix

Les publications ont eu lieu à Villarsel, Le Lecco, La Brévine, Ste Croix, Les Granges Lussanne le seize février mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Actes de décès ^{et divorce} des précédents conjoints

Promesse de mariage

Certificats de publication de Villarsel Lecco, La Brévine, Ste Croix, Les Granges

Lussanne

Communiqué: à l'Etat Civil de Villarsel, Lecco, La Brévine et Ste Croix.

Signatures des époux :

Rubattel Henri
Adèle Rubattel

Signatures des témoins :

Pandini
J. Boccioni } *Lussanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Révisé le 25.11.16

Par jugement du Tribunal de première instance de Genève, rendu en date du 24 décembre 1915, déclaré définitif et exécutoire le 14 février 1916, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel le sieur Rubattel ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 29 février 1916.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 106

Colomb et de Jonge

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Mars mil neuf cent-sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Colomb, Charles-Jules,** — *Négociant,* —de *Provence* — domicilié à *Lausanne* —*célibataire* —né à *Clugny* le *dix Janvier* — mil huit cent *soixante-neuf* —fils de *Louis Gustave Colomb, ancien négociant,* —et de *Alina née Duplant, sa femme, domiciliés à Lausanne,* —2^o **de Jonge, Elizabeth-Antoinette,** —de *La Haye | Hollande |* — domiciliée à *Lausanne,* —*célibataire* —née à *La Haye* le *neuf décembre* — mil huit cent *soixante-sept,* —fille de *Jan Harel Jakob de Jonge, aîné,* —et de *Elizabeth Adrianna de Koch, sa veuve, à Lausanne* —Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Provence & La Haye* les *cinq, neuf et dix février* mil neuf cent-sept. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux —*Déclaration de capacité pour l'épouse* —*Promesse de mariage* —*Certificats de publication de Provence* —*La Haye & Lausanne.* —

Communiqué: à l'Etat Civil de

Provence & à la Chancellerie Clg. —

Signatures des époux :

Jules Colomb
Elizabeth Colomb

Signatures des témoins :

Charles Colomb,
L. de Pallieu. } à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 107

Guignard et Lottar

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un mars mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Guignard, Georges,** Employé C. P. F.

de Lieu domicilié à Lussumme,

célibataire

né à Lussumme le vingt-trois Janvier — mil huit cent quatre-vingt-deux

fil de Jules Guignard, parent à Lussumme

et de Augustine Cartier, sa femme, décédée.

2° **Lottar, Marie,** Marchande de porce

de Chandon (Sikbourg) domiciliée à Lussumme,

célibataire

née à Chandon le premier avril — mil huit cent septante-quatre

fille de Claude Etienne Paul Lottar,

et de Henriette née Majoux, sa femme, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Lussumme, Le Lieu & Chandon, les quatorze & quinze février mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lussumme, Chandon & Le Lieu

Communiqué : à l'état civil de

Chandon & du Lieu.

Signatures des époux :

Guignard Georges
Marie Guignard

Signatures des témoins :

Auguste Henry
Fritz Heger

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 108

Perronet et Meylan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un mars mil neuf cent sept — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Perronet, Edouard-Edmond**, fonctionnaire postal,

de Bas Vully (Fribourg) domicilié à Lansanne,

célibataire

né à Châtelard (Moutaux) le vingt sept novembre — mil huit cent quatre vingt un

fils de Charles Alexandre Edouard Perronet, décédé,

et de Adèle née Meylan, à Lansanne,

2^o **Meylan, Marie Louise**, couturière,

de Bottens et du lieu domiciliée à Lansanne

célibataire

née à Paris, XI^e arr^t, le quatorze janvier — mil huit cent septante sept,

fille de Alfred Gustave Meylan, décédé,

et de Jeannette née Duruz, au femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Bas Vully, Bottens et Le Lieu, les vingt un et vingt deux février mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Bas Vully, Bottens, Le Lieu Lansanne

Communiqué: à l'état civil de Motier

Poliez-le-Grand et Le Lieu.

Signatures des époux :

Ed. Perronet

M. Perronet

Signatures des témoins :

M. Duruz

M. Ballenberg

L'officier de l'état civil :



N° 109

Chevallier et Stebel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-un mars mil neuf cent sept~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Chevallier, Eugène,** Négociant

de Chavannes-le-Chêne domicilié à Lausanne

célibataire

né à Grandson le quinze avril mil huit cent quatre-vingt-trois,

fil de Pierre Emile Chevallier, décédé

et de Régine Linaur née Rouillet, sa veuve, à Grandson,

2^o **Stebel, Marie-Anna-Elise,** modiste,

de Mâgenwil (Argovie) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Yverdon le quatorze février mil huit cent quatre-vingt-quatre,

fille de Jean Stebel, ancien employé C. S. F.

et de Sophie née Guisard, sa femme, à Vugelles-la-Motte,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chavannes-le-Chêne et Mâgenwil
les vingt-huit février et deux mars mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Chavannes-le-Chêne, Mâgenwil et

Lausanne.

Communiqué: à l'Etat civil de

Yverdon et Mâgenwil.

Signatures des époux :

Eugène Chevallier

Marie Chevallier

Signatures des témoins :

Charles Radolphe

Gust Mayor

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 110

Abel et Monnier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois mars mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Abel, Wilhelm Ernst,** Charcutier

de Heilheim (Waihingen / Württemberg) domicilié à Chaux de Fonds

célibataire,

né à Heilheim le treize mars — mil huit cent septante-sept

fils de feu Gottlieb Friedrich Abel

et de Christiane Friedrike née Mann, à Heilheim

2^o **Monnier, Alice-Berthe,**

de Eclérens domiciliée à Chaux de Fonds,

célibataire

née à Eclérens le vingt-quatre février — mil huit cent quatre-vingt-trois,

fille de Georges Louis Samuel Monnier, agriculteur à Mathod,

et de feu Louise née Bunnier,

Les publications ont eu lieu à Chaux de Fonds, Heilheim & Eclérens (à La Sauraz) les vingt-deux, vingt-quatre & vingt-six Novembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil
de Chaux de Fonds.

Signatures des époux :

Wilhelm Abel
Alice Abel

Signatures des témoins :

Jean P...
municipal à La Sauraz
Edouard Kärrer
L'officier de l'état civil :Communiqué: à l'état civil de
Chaux de Fonds, La Sauraz & Chan-
cellerie Abel

N° 111

Malgarini et Rubin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de :

1° Rubin, Palmyre, née à Simpa
le 10 décembre 1902

2° Rubin, Bertha Emma, née à
Lausanne le 28 février 1907.

Veü acts de légitimation sur
pièces du mariage.

Aujourd'hui vingt-un mars mil neuf cent sept, ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Malgarini, Giovanni-Giuseppe**, Mariage,

de Intza | Novare | Italie, domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Intza le vingt-un mai mil huit cent septante-sept

fil de Giuseppe Malgarini, marié,

et de Giuditta née Sanga, à Intza,

2° **Rubin, Bertha Emma**, mariage

de Reichenbach | Bâle domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne le deux avril mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Hermette Lydie Rubin, à Lausanne,

et de _____

Les publications ont eu lieu à Reichenbach, Lausanne & Intza les trente-un Janvier
et dix sept février mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Intza,

Reichenbach & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Reichenbach & à la Chancellerie C^{le}

Signatures des époux :

Malgarini Gian
Malgarini Bertha

Signatures des témoins :

Edouard Rubin
Borghini Francis } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 112

Magneney et Thuillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Mars mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Magneney, Alphonse-Marie, employé de banque

de Paris (X^e arr^t) domicilié à Landanne,

célibataire

né à Paris le dix huit Décembre mil huit cent septante sept,

fil de François Etienne Magneney, décédé,

et de Marie Augustine Fuisse, sa femme, décédée,

2^o Thuillard née Trébaol, Ernestine-Marie,

de Froidville domiciliée à Landanne,

veuve de Louis Thuillard d'is le vingt un Septembre mil neuf cent quatre,

née à Guilers (Finistère) le dix Janvier mil huit cent soixante quatre

fille de Chénision Marie Trébaol, décédé,

et de Marthe Françoise Nédelec, sa veuve, à Brest,

Les publications ont eu lieu à Landanne, Froidville & Paris, les seize, dix huit & vingt quatre février mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- actes de naissance des Epoux
- actes de décès des père & mère de l'époux
- acte de décès du mari de l'épouse
- Promesse de mariage. - Certificats de publications de Paris, Froidville & Landanne
- Déclaration de validité
- Permis du Département de Justice & Police
- Communiqué: à l'Etat Civil de Polignac le Grand & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Magneney
Ernestine Magneney

Signatures des témoins :

Guig Raibier } Landanne
Louis Correy }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 113

Miéville & Miauton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-cinq~~ ~~mil neuf cent sept~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Miéville, Louis-Léopold**, *secrétaire au Dep. de l'Instruction publique*

de *Essartines d'Yverdon*, domicilié à *Laudanne*

divorcé de Anna Cornélie née Thévoz des le vingt dix mai mil huit cent quatre-vingt dix huit

né à *Besmaçon (Doubs) le vingt-sept septembre mil huit cent quarante-sept*

fil de *François Louis Miéville, décédé*,

et de *Florine née Willeumier, décédée*,

2^o **Miauton, Sophie-Caroline**, *Maîtresse de Classe à l'Ecole Supérieure*,

de *Oleyres* domiciliée à *Laudanne*,

célibataire

née à *Leintelay le vingt mars* mil huit cent cinquante-deux

fille de *Jean Nicolas miauton, décédé*,

et de *Sophie née Rangé, décédée*,

Les publications ont eu lieu à *Laudanne, Essartines & Oleyres, les quatre & six Mars mil neuf cent sept.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
acte de mariage de l'Epoux avec
mention du divorce.

Promesse de mariage
Certificats de publication de
Essartines, Oleyres & Laudanne

Communiqué : à l'Etat Civil de
Vincennes & Avenches.

Signatures des époux :

Léopold Miéville
Caroline Miéville.

Signatures des témoins :

J. Jambon
Ch. Pallette } *Laudanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 114

Moraz & Rufener

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six mars mil neuf cent sept — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Moraz, Charles Louis,**

de Villars St Croix

domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le vingt huit novembre

mil huit cent quatre vingt quatre

fils de Maurice Charles Auguste Henri Moraz, menuisier,

et de Sophie Emma née Anne soit Jenni, la femme, domiciliés à Lausanne,

2^o **Rufener, Léa,**

de Blumenstein (Bienne)

domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Noivaigue (Neuchâtel) le trois novembre

mil huit cent quatre vingt cinq

fille de Friedrich Rufener, docteur,

et de Fanny née Mercedes, la veuve à Noivaigue,

Les publications ont eu lieu à Blumenstein, Villars St Croix Lausanne, les vingt six
neuf mars mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Villars St Croix, Blumenstein et

Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Bussigny & Blumenstein

Signatures des époux :

C. Moraz

Léa Rufener

Signatures des témoins :

Matthys Paul
Jules Eyrolle

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 115

Seibel et Magnenat

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et domicile des parents :
 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et domicile des parents :
 Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Mars mil neuf cent sept ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Seibel, Charles-Auguste,** Electricien

de Charadonay / Morges, domicilié à Lausanne, Chailly

divorcé de Jeanne Marie Bellamy dès le dix sept Janvier mil huit cent quatre-vingt dix-neuf.

né à Lausanne le vingt-cinq novembre mil huit cent septante-trois,

fil de Auguste Seibel, Chapelier à Lausanne,

et de Marie née Kehlisi, sa femme, décédée.

2° **Magnenat, Olga-Jenny-Anna,** Professeuse de piano

de Vaulion, domiciliée à Lausanne, Chailly,

célibataire

née à Lausanne le vingt huit Juillet mil huit cent septante-sept

filles de Georges Henri Magnenat, décédé,

et de Rosine dite Euphrasine Rieber, sa femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Charadonay, Vaulion, les sept
huit Mars mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de mariage des époux avec mention

du divorce

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Charadonay, Vaulion & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Villars / Morges & Vaulion.

Signatures des époux :

Charles Seibel

Olga Seibel

Signatures des témoins :

H. L. L. L.
J. L. L. L.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal du
district de Lausanne, rendu
 en date du 6 décembre 1924 déclaré
 définitif et exécutoire le 14 février
1925. le mariage inscrit ci-contre
 a été dissous par le divorce.
 Le Tribunal a fixé à trois ans, le
 délai pendant lequel le mari
 ne pourra contracter un nouveau
 mariage.

Lausanne, le 26 février 1925.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

R. au 3.3.25.

N° 116

Guillod et Signat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six mars mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Guillod, Auguste,** Conciergede Bas-Vully / Fribourg / — domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Bas-Vully / Fribourg / le dix-huit avril — mil huit cent septante-quatrefils de Jean Guillod, agriculteur à Bas-Vullyet de Rosette née Guillod, sa femme, décédée,2^o **Signat, Marie-Elvira,**de Vourey / Valais / domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Vourey le vingt-six septembre — mil huit cent soixante-neuffille de Louis Signat, décédéet de Honorine née Cornut, sa mère à VoureyLes publications ont eu lieu à Lausanne, Bas-Vully & Vourey le vingt-huit février
mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des épouxPromesse de mariageCertificats de publication deBas-Vully, Vourey & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Motiers & Vourey

Signatures des époux :

Guillod Auguste
Marie Guillod

Signatures des témoins :

E. Degler
Ch. Rogier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 117

Dickerhoff & Dutoit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Mars mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Dickerhoff, Kurt-Karl-Paul**, Commerçant,

de Nordhausen (Province de Saxe) Prusse — domicilié à Berlin

célibataire

né à Nordhausen le vingt-un août — mil huit cent septante-sept

fils de Ernest Dickerhoff, officier à Deutsch-Lybau | Prusse |

et de Margarethe née Riemann, sa femme,

2^o **Dutoit, Blanche**,

de Moudon et de Chavannes — domiciliée à Landanne

célibataire

née à Evanches le vingt-neuf mai — mil huit cent quatre-vingt

fille de Constant Dutoit, Professeur à Landanne

et de Hermine Caroline Hélène Delafontaine, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Berlin, Nordhausen, Landanne, Moudon et Chavannes
les premiers, ^{quinze} cinq février mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Déclaration de capacité de Berlin

Certificats de publication de Nordhausen

Berlin, Moudon, Chavannes Landanne

Permis du Département de Justice &

Police.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Moudon et à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Kurt-Karl-Paul Dickerhoff
Blanche Dickerhoff

Signatures des témoins :

C. Dutoit
E. R. Blanchet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 118

Menérey et Augsbuher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Mars mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Menérey, Gustave,** nettoyeur

de Poliez-le-Grand domicilié à Lussane

veuf de Marie Antoinette Pittet, dès le quatre novembre mil neuf cent dix

né à Bercher le quatorze décembre — mil huit cent septante-cinq

fils de Louis Menérey, décédé

et de Susanne née Genier, sa femme, décédée,

2^o **Augsbuher née Meyer, Elise,** blanchisseuse

de Lully (Berne) domiciliée à Lussane

divorcée de Auguste Louis Augsbuher dès le dix-neuf février mil neuf cent quatre

née à Trübny le treize décembre — mil huit cent soixante-sept

fille de feu Alfred Meyer,

et de Mme Lucie née Gut, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Lussane, Poliez-le-Grand & Lully, les deux & cinq Mars mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la 1^{re} femme de

l'Epoux. — acte de mariage de

l'Epouse avec mention du divorce

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Poliez-le-Grand, Lully & Lussane

Communiqué: à l'état civil de

Poliez-le-Grand & Lully.

Signatures des époux :

Menérey Gustave
Menérey Elise

Signatures des témoins :

Eug. Menérey
Aug. Morin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 119

De Mori Bajolin et Dubois

Aujourd'hui vingt sept Mars mil neuf cent sept — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° De Mori Bajolin, Pierre,

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

de Canosa di Puglia (Bari) Italie — domicilié à Lille (Nord) France,

célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

né à Canosa di Puglia, le treize Mai — mil huit cent quatre-vingt

fils de Francesco De Mori Bajolin, directeur de fabrique,

et de Rosa Di Nuno, sa femme, domiciliés à Comacchio (Ferrare) Italie,

2° Dubois, Marie-Suzanne,

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

de Buttes (Netherlands) — domiciliée à Louvain,

célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

née à Berx le vingt huit Octobre — mil huit cent Septante-huit

fille de Frederic Eugène Dubois, avocat,

et de Susanne née Gloor, sa veuve à Louvain,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Louvain, Buttes & Canosa di Puglia, les cinq-vingt-sept Janvier mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Canosa

Buttes Louvain.

Permis du Département de Justice

& Police

Pierre De Mori Bajolin
Suzanne De Mori Bajolin

Signatures des témoins :

Jaquillaro
F. Paulane

Communiqué: à l'Etat Civil de

Buttes & à la Chancellerie de

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 120

Pasche & Grandchamp

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Mars mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pasche, Alexis, cultivateur,

de Fersens domicilié à Mézières

veuf de Marie Fanny née Rod dès le vingt quatre août mil neuf cent dix

né à Fey, le vingt un février mil huit cent cinquante un

fils de défunt Jean Daniel Pasche

et de défunte Marie Suzanne Jordan

2° Grandchamp, Marie,

de Puidoux domiciliée à Mézières

célibataire

née à Puidoux le neuf février mil huit cent soixante deux

fille de défunt Jean Simeon Grandchamp

et de défunte Jeanne Susanne née Paliud

Les publications ont eu lieu à Fersens, Puidoux & Mézières, les onze et douze février mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Mézières

Signatures des époux :

Alexis Pasche

Marie Pasche

Signatures des témoins :

Leopold Pillionel

Ch. Pallette les deux à Sambance

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Mézières, Charbrier & Oron.

N° 121

Regamey & Cachin

5-104
 Aujourd'hui vingt-huit mars mil neuf cent sept ~~mil huit cent quatre vingt~~
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Regamey, Henri-Jules**, — employé postal —
 de Lausanne domicilié à Lausanne
 divorcé de Jeanne Françoise née Regamey d'is le dix mars mil neuf cent trois,

né à Lausanne le dix-sept mai _____ mil huit cent septante-quatre
 fils de Louis François Regamey, décédé, _____
 et de Françoise Louise née Curchod, sa veuve à Lausanne.

2^o **Cachin, Anna-Fanny**, cuisinière —
 de Corminaz & Chêne & Paquier domiciliée à Lausanne
 célibataire

née à Yverdon le dix-huit octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois,
 fille de Louis Lucien Cachin, mécanicien _____
 et de Méry née Barbey, sa femme, domiciliés à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Corminaz & Chêne & Paquier, le sept
 mars mil neuf cent sept.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

acte de mariage de l'époux avec mention

du divorce

Promesse de mariage

Certificat de publication de
Lausanne, Corminaz & Chêne & Paquier

Communiqué : à l'état civil de

Melondin & Villarszel.

Signatures des époux :

Henri Regamey

Anna Regamey

Signatures des témoins :

J. Cachin

Alf. Curchod

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 122

Viézel & Poraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Mars mil neuf cent sept — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Viézel, Marc-Alexis**, — Employé c. f. f. —

de Chardonnay s/ Mosye — domicilié à Lussim —

célibataire —

né à Vaux le vingt-neuf Juillet — mil huit cent quatre-vingt-un —

fils de Ida Louise Viézel, à Lussim, —

et de —

2^o **Poraz, Bertha**, — Cuisinière —

de Lovattens — domiciliée à Lussim —

célibataire —

née à Lovattens le douze novembre — mil huit cent quatre-vingt-trois —

fille de Jules Poraz, agriculteur, —

et de Anna Rosette née Ziegler, sa femme, les deux à Lovattens. —

Les publications ont eu lieu à Chardonnay, Lovattens Lussim, le deux février mil neuf cent sept. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Chardonnay, Lovattens Lussim

Signatures des époux :

Viézel Marc
Bertha Viézel

Signatures des témoins :

Chr. Landolf à Lussim
Alfred Poraz à Lovattens

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de

Villars s/ Yens — Lussim. —

Pris en considération le 27.10.18
Par décision du 23 juin 1918, le conseil d'ébat de la commune de Fays a autorisé Marc-Alexis Viézel, mentionné ci-dessus, à changer de nom et à porter à l'avenir celui de Viézel Lussim, le 27 juillet 1918.
L'officier de l'état civil
[Signature]
Signé à l'ébat civil à Villars s/ Yens le 27.10.18

N° 123

Moraz et Ballif

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit mars mil neuf cent sept — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Moraz, Emile Charles,** — *peintre* —

de Villars St Croix — domicilié à Lausanne —

célibataire —

né à Lausanne le neuf mars — mil huit cent quatre vingt deux —

fil de Emile Jules Frédéric Moraz, *décédé* —

et de Henriette Louise née Chollet, *la femme, décédée* —

2^o **Ballif, Bertha,** — *cuisinière* —

de Lucens, Combremont-le-Grand et Henniez domiciliée à Lausanne —

célibataire —

née à Gussy le deux décembre — mil huit cent septante neuf —

filles de Louis Samuel Ballif, *décédé* —

et de Jeanne Susanne née Villiamoz, *la veuve à Cornoloya* —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lucens, Combremont-le-Grand, Villars St Croix & Henniez, les deux, cinq et dix mars mil neuf cent sept —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Villars St Croix, Lucens, Combremont-le-

Grand, Henniez Lausanne

Signatures des époux :

Moraz Emile
Bertha Moraz

Signatures des témoins :

Ernest Berger
Dionisio Jean

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de

Bussigny, Lucens, Combremont-le-Grand

& Granges.

N° 124

Diener et Labarre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Mars mil neuf cent sept — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Diener, Henri,**

peintre-décorateur,

de Fischenthal (Zurich)

domicilié à Louvain

célibataire

né à Birschwil le vingt sept Mars

mil huit cent quatre vingt deux

fils de Henri Diener, contre maître de fabrique,

et de Barbara née Weber, sa femme, domiciliés à Diezikon

2^o **Labarre, Ernestine,**

de Gaillefontaine (Seine Inférieure) France

domiciliée à Louvain

célibataire

née à Chestères le vingt huit Septembre

mil huit cent quatre vingt sept

fille de Pierre Ernest Labarre, absent

et de Rosine Catherine née Zeller, sa femme, à Chestères,

Les publications ont eu lieu à Louvain, Fischenthal & Gaillefontaine les vingt-un, vingt-trois et vingt-quatre février mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Consentement de la mère de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Fischenthal, Gaillefontaine Louvain

Signatures des époux :

Henri Diener

Ernestine Diener

Signatures des témoins :

W. Bigley

H. Chapuis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de

Fischenthal & à la Chancellerie Ch

N° 125

Chapuis et Rouge

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-huit mars mil neuf cent sept~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Chapuis, Henri-Albert**, *Imprimeur lithographe*

de *Romanet & Lussanne* domicilié à *Lussanne*

célibataire

né à *Lussanne* le *trois août* mil huit cent *quatre-vingt-deux*

fil de *Guillaume François Chapuis* décédé,

et de *Jenny* née *Ducoux*, la veuve à *Lussanne*,

2^o **Rouge, Jeanne-Elizabeth**, *Institutrice*

de *Lutry & de Villette* domiciliée à *Lussanne*

célibataire

née à *Lussanne* le *vingt-trois août* mil huit cent *quatre-vingt-trois*,

fille de *Henri Rouge*, *comptable*,

et de *Elizabeth* née *Blaser*, la femme, domiciliés à *Lussanne*.

Les publications ont eu lieu à *Lussanne, Romanet, Lutry & Villette*, les *vingt-trois*
vingt-cinq et vingt-sept février mil neuf cent *sept*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Romanet, Lutry, Villette & Lussanne

Signatures des époux :

H. Chapuis

Jeanne Chapuis

Signatures des témoins :

H. Rouge

Ch. Cuendet

à *Lussanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de

Romanet, Lutry & Cully

N° 126

Meyer et Michel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Mars mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Meyer, Emile-Robert, Sellier,

de Unter-Kallau | Schaffhouse | domicilié à Landanne

célibataire

né à Unter-Kallau le vingt-huit février mil huit cent septante-neuf

fils de Barbara Meyer, à Unter-Kallau,

et de

2° Michel, Margaritha, Couturière,

de Unterseen | Berne | domiciliée à Landanne,

célibataire

née à Unterseen le deux août mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de Magdalena Michel, en Amérique

et de

Les publications ont eu lieu à Landanne, Unterseen & Unter-Kallau, les quatre, cinq et six Mars mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Unter-Kallau, Unterseen & Landanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Unter-Kallau & Unterseen.

Signatures des époux :

Emile Robert Meyer
Marguerithe Meyer

Signatures des témoins :

Fritz Bles.
Lina Chapuis } à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 127

Bless et Chaquiez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-huit Mars mil neuf cent-sept~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bless, Friedrich,** Serrurier

de Binningen (Bâle Campagne) domicilié à Landsanne,

célibataire

né à Binningen le quatre mai mil huit cent huitante-trois

fil de Friedrich Bless, marchand tailleur

et de Margaretha née Buser, sa femme, les deux à Binningen,

2° **Chaquiez, Lina,**

de Epalinges domiciliée à Landsanne

célibataire

née ~~à~~ à Trébovagnez le premier mars mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Charles Chaquiez, agriculteur

et de Lytie née Roux, sa femme, domiciliés à Epalinges.

Les publications ont eu lieu à Landsanne, Binningen & Epalinges, le 3 quatre, six et sept Mars mil neuf cent-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Binningen, Epalinges & Landsanne

Communiqué : à l'Etat Civil de Binningen & Epalinges.

Signatures des époux :

Fritz Bless

Lina Bless

Signatures des témoins :

Emil Robert Meyer

Mad. Marguerithe Meyer

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 128

Baronne et Guignard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Mars mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Baronne, Auguste-Jules,** *Statier-peintre*

de Cesara (Novare) Italie, domicilié à Lausanne

célibataire

né à Chatelard (Montrens) le dix-huit février — mil huit cent huitante-six

fils de Jean Baronne, *décédé*,

et de Anna Joséphine née Stoll, *sa veuve à Lausanne,*

2^o **Guignard, Frida,** *lingère*

de Vaulion domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne le vingt Mai — mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de Frédéric Samuel Guignard, *décédé*,

et de Marie née Bovard, *sa veuve à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Vaulion et Cesara les huit, dix, onze et vingt-quatre février mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance des Epoux

consentement de la mère des Epoux

acte de décès du père

Promesse de mariage

Certificats de publication de Cesara

Vaulion et Lausanne

Permis du Département de Justice et Police

Communiqué: à l'Etat Civil de

Vaulion et à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Baronne

Frida Barone

Signatures des témoins :

Jean Alessandria

Albert Vey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le 10 avril 1926 le Département politique fédéral a prononcé la réintégration de *dame veuve Frida Baronne née Guignard* mentionnée ci-dessus dans le droit de cité du canton de Vaud et de la commune de Vaulion.

Lausanne, le 23 avril 1926

L'officier de l'état civil:

H. Leclercq

à Vaulion R. du 24.3.26

Par décision du 12 octobre 1926

le Département de Justice et Police

du Canton de Vaud a ordonné la rec-

tification de l'acte ci-contre, en ce

sens que le nom de famille

écrit, par erreur, *Baronne*

soit orthographié *Baroné*

Lausanne, le 12 octobre 1926

L'officier de l'état civil:

D. Baugy

à Vaulion R. du 24.3.27

N° 129

Junod et Brouillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux mille neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Junod, Louis-Philippe**, hôtelier,

de Sainte Croix domicilié à Lausanne

célibataire

né à St^e Croix le vingt-six novembre — mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de Louis Alfred Junod, hôtelier,

et de Lydie née Wabanez, sa femme, domiciliés aux Rades 4 St^e Croix,

2° **Brouillet, Henriette-Marie**,

de Villars-le-Terroir domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le treize Décembre — mil huit cent quatre-vingt-sept

fille de Antoine Samuel François Brouillet, tanneur,

et de Céline Pauline née Sarron, sa femme, domiciliés à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Villars-le-Terroir & St^e Croix-les-Granges les deux, cinq et six Mars mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des Epoux

Consentement du père de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de St^e

Croix, Les Granges, Villars-le-Terroir et

Lausanne

Communiqué : à l'état civil de

St^e Croix & Schallens.

Signatures des époux :

Louis Ph Junod fils

Henriette Junod

Signatures des témoins :

J. Brouillet à Lausanne

L. Junod-Wabanez à St^e Croix

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 130

Jeanmonod et Euguenin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux avril mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Jeanmonod, Auguste, employé de banque

de Provence domicilié à Lausanne

célibataire

né à Dornand le quatre juillet mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de Louis Jeanmonod, décédé,

et de Louise Bezançon sa veuve à Dornand,

2^o Euguenin, Bertha-Emma,

de La Sarraz au Locle domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à La Sarraz, le vingt-quatre août mil huit cent quatre-vingt-un,

fille de Frédéric Alfred Jammot Euguenin, décédé,

et de Marie née Morel, sa veuve à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Provence, La Sarraz, Le Locle, Lausanne, le neuf
mars mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux

Promesses de mariage

Certificats de publication de
Provence, La Sarraz, Le Locle, Lausanne

Communiqué: à l'état civil de

Provence, La Sarraz, Le Locle

Signatures des époux :

Jeanmonod
Bertha-Emma

Signatures des témoins :

M. Chapuis
à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Rf. 1. fe 46.

N° 131

Secretan et Frohwein

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux avril mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Secretan, René,** — — — — —

de Lausanne — — — — — domicilié à Lausanne — — — — —

célibataire — — — — —

né à Beex le seize août — — — — — mil huit cent septante-neuf — — — — —

fils de Rensé Secretan, pasteur, — — — — —

et de Henriette Susanne née Méary, sa femme, à Lausanne, — — — — —

2° **Frohwein, Lydia-Stephanie-Elly,** — — — — —

de Wiesbaden (Prusse) — — — — — domiciliée à Lausanne, — — — — —

célibataire — — — — —

née à Munche le vingt-un mars — — — — — mil huit cent quatre-vingt-cinq — — — — —

fille de Frédéric Auguste Albert Frohwein, à Munche — — — — —

et de Emma Theresia Antonia née Kalliwoda, à Lausanne — — — — —

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Wiesbaden les dix-sept et vingt janvier
mil neuf cent-sept. — — — — —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux — — — — —

Promesses de mariage — — — — —

Certificats de publications de
Lausanne et Wiesbaden. — — — — —

Communiqué : à la Chancellerie Ch

Signatures des époux :

René Secretan, sr.

Elly Secretan

Signatures des témoins :

Emiel Pomeroy

B. Jean

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 132

Doubnitskiy et Lawroff

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux cent mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Doubnitskiy, Alexandre,** Etudiant en médecine,de **Poltava (Russie)** domicilié à **Lausanne**,

célibataire

né à **Poltava** le vingt-cinq ~~sept~~ **sept** septembre mil huit cent ~~septante-neuf~~ **septante-neuf**fils de **Géorgie Doubnitskiy**, père à **Korolewka (Poltava) Russie**,et de **Euphrasine née Samarkine**, décédée,2^o **Lawroff, Hélène,** Etudiante,de **Khar'kov (Russie)** domiciliée à **Lausanne**,

célibataire

née à **Khar'kov** le dix-sept ~~vingt-neuf~~ **vingt-neuf** mai mil huit cent ~~huitante-sept~~ **huitante-sept**fille de **Vladimir Lawroff**, agent de chemin de feret de **Barbe von Wachten**, sa femme, domiciliés à **Khar'kov**Les publications ont eu lieu à **Lausanne** le **deux** ~~trois~~ **trois** ~~quatre~~ **quatre** mil ~~neuf~~ **neuf** cent ~~sept~~ **sept**.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Cotes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificat de publications de Lausanne

Déclarations de non opposition de l'Eglise

Russie de Genève.

Permis du Département de Justice

Police.

Communiqué :

Signatures des époux :

Alexandre Doubnitskiy
Hélène Doubnitskiy

Signatures des témoins :

J. M. Dolmatovskiy
Timofieff Pierre

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 133

Cavatorta & Perisset

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Robert Perisset
né à Villars-Mendroz le 27 août
1906

Cacte de légitimation est joint
au dossier du mariage.

Aujourd'hui deux cent mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Cavatorta, Luigi-Antonio-Maria**, manoeuvre-maçon,

de Calizzano | Parme | Italie, domicilié à Landanne,

célibataire

né à Ramiano le premier juillet — mil huit cent septante-deux —

fils de Ferdinando Cavatorta, décédé,

et de Annunziata née Conti, la veuve à Calizzano,

2^o **Perisset, Marie-Adélaïde**, Cuisinière,

de Gillens | Fribourg | — domiciliée à Landanne,

célibataire

née à Gillens le premier mai — mil huit cent quatre-vingt-cinq —

fille de Pierre Joseph Antoine Perisset, décédé,

et de Marie née Devaud, la veuve à Gillens.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Gillens et Calizzano, les douze et vingt-
quatre février mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Calizzano

Gillens Landanne

Permis du Département de Justice à

Police.

Communiqué : à l'Etat civil de

Promadens & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Cavatorta Luigi

Cavatorta Adélaïde

Signatures des témoins :

Casario Rufillo

Lonozia Francesco

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 131

Delacouraz et Béboux

Aujourd'hui quatre avril mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° **Delacouraz, Paul-Etienne-Alfred**, employé à la Direction de Police,

Lieu d'origine et de domicile :

de Epalinges domicilié à Lausanne,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Epalinges le trois septembre mil huit cent septante-sept

Noms, profession et

fils de Auguste Delacouraz, décédé,

domicile des parents :

et de Sophie Susanne Amstutz, la veuve, à Lausanne,

Nom et profession de l'épouse :

2° **Béboux, Elise-Sophie**, modiste,

Lieu d'origine et de domicile :

de Belmont et d'Epalinges domiciliée à Pully-Chasseraux,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne le huit avril mil huit cent quatre-vingt-trois,

Noms, profession et

fille de Paul Béboux, décédé,

domicile des parents :

et de Rosalie née Gaudard, la veuve à Pully-Chasseraux,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Pully, Belmont & Epalinges, les onze et treize mars mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Epalinges, Belmont, Pully & Lausanne

Communiqué: à l'état civil

d'Epalinges, Pully & Remmel.

Signatures des époux :

P. Delacouraz

Elise Delacouraz

Signatures des témoins :

[Signature]

[Signature]

[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 135

Long & Mordarini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre-vingt mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Long, Paul Charles,* — *trajassier* —

de Genève — domicilié à *Rausanne* —

célibataire —

né à Genève le trente-trois octobre — mil huit cent septante-deux —

fils de *Théodore Long* —

et de *Marie Catherine née Allumand, décédée,* —

2° *Mordarini, Marie-Louise,* *femme de chambre* —

de *Comolengo / Bâle* — domiciliée à *Rausanne* —

célibataire —

née à *Gimisson* le dix-sept novembre — mil huit cent quatre-vingt-trois —

fille de *Charles Félix Mordarini, décédé,* —

et de *Jeanne Marie née Musset, à Gimisson,* —

Les publications ont eu lieu à *Genève, Comolengo & Rausanne,* le *neuf* *trois* mil *neuf* *cent* *sept* —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de Genève

Comolengo & Rausanne. —

Communiqué : à l'Etat Civil de

Genève (C^t) & Comolengo. —

Signatures des époux :

Paul Long
Mari Long

Signatures des témoins :

Emil Meyer
Edith *Rausanne.*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 136

Zmilacher et Parche

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre-vingt mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Zmilacher, Franz-Joseph**, Electricien,de Ennen (Kataib) domicilié à Lautzanne,

célibataire

né à Kouzey (Kataib) le huit août mil huit cent quatre-vingt-trois,fils de François Zmilacher, coiffeur à Kouzeyet de Marie née Richli, décédée,2^o **Parche, Berthe-Eva**, Coiffeusede Ferlend domiciliée à Lautzanne

célibataire

née à Seignaux le dix novembre mil huit cent quatre-vingt-sixfille de Jean-Daniel Parche, agriculteur,et de Julie née Bouleud, la femme, les deux à Seignaux.Les publications ont eu lieu à Lautzanne, Ennen et Ferlend, les douze et treize
mais mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication de
Ennen, Ferlend et Lautzanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Ennen et Oren.

Signatures des époux :

Zmilacher Franz
Zmilacher Eva.

Signatures des témoins :

Alain Perrin
Joséphine Emery

L'officier de l'état civil :



N° 137

Krauer & Wallimann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre-vingt mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Krauer, Auguste,**

Employé de bureau,

de Hombrechtikon | Zurich | domicilié à Lusarne,

célibataire

né à Jona | St Gall | le vingt-six juillet mil huit cent quatre-vingt-trois,

fil de Albert Krauer, agriculteur,

et de Konradine née Witz, sa femme, domiciliés à Hombrechtikon

2^o **Wallimann, Hélène,**

femme de chambre

de Alpnach | Unterwald | domiciliée à Lusarne,

célibataire

née à Stokasdorf | Suisse | le treize mars mil huit cent quatre-vingt-quatre

filie de Nikolaus Wallimann, marchand de bétail

et de Katharina née Rauback, sa femme, à Stokasdorf.

Les publications ont eu lieu à Lusarne, Hombrechtikon & Alpnach, les sept et quinze mars mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Hombrechtikon, Alpnach Lusarne

Communiqué : à l'état civil de

Hombrechtikon & Alpnach.

Signatures des époux :

A Krauer

H Wallimann

Signatures des témoins :

Knold Schoedele
J. Payer

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 138

Boggia & Donat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre avril mil neuf cent sept — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Boggia, Ernest Charles Jaques**, *mémoriser*de *Curino (Novare) Italie* domicilié à *Lausanne**célibataire*né à *Lausanne le quinze Janvier* mil huit cent quatre vingt deuxfils de *Etienne Boggia*et de *Catherine Adrienne Chiocci, sa femme, les deux décédés*2^o **Donat, Elizabeth Louise**, *négociante*de *Wohlen (Argovie)* domiciliée à *Lausanne**célibataire*née à *Lausanne le vingt-neuf avril* mil huit cent quatre vingt troisfille de *François Xavier Donat, mémoriser*et de *Conce Susette née Bovard, sa femme, à Lausanne*Les publications ont eu lieu à *Wohlen, Lausanne & Curino, les vingt-trois, vingt quatre février mil neuf cent sept*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Promesse de mariage**Certificats de publication de**Curino, Wohlen Lausanne**Permis du Département de Justice**& Police*

Communiqué: à l'Etat Civil de

Wohlen & la Chancellerie de

Signatures des époux :

*Ernest Boggia**Elizabeth Boggia*

Signatures des témoins :

*Serondin Boggia**Piero Casagrande**les deux à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 139

Nydegger et Dénéceaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~quatre avril mil neuf cent sept~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Nydegger, Charles-Albert, Jardinier**

de **Walsin (Borne)** domicilié à **Laudon**

célibataire

né aux **Ponts de Martel (Neuchâtel)** le **neuf janvier** mil huit cent **huitante-quatre**,

fil de **Christian Nydegger, hôteleur,**

et de **Sophie née Von Gunter, la femme, domiciliés aux Ponts de Martel.**

2^o **Dénéceaz, Emma-Reniette, cuisinière,**

de **Charonne & Chexres** domiciliée à **Jongny**

célibataire

née à **Charonne** le **vingt-trois avril** ~~_____~~ mil huit cent **septante-neuf**

fille de **Mme François Louis Dénéceaz, agriculteur,**

et de **Sophie Marie Jenny née Corne, la femme, les deux à Jongny.**

Les publications ont eu lieu à **Laudon, Walsin, Charonne, Chexres & Jongny** les **deux, treize et quatorze Mars** mil neuf cent **sept.**

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Walsin, Charonne, Chexres, Jongny

Laudon.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Walsin, Borne & St Saphorin

Signatures des époux :

Nydegger Charles Albert
Emma Nydegger

Signatures des témoins :

L. Le Péday à Benyement
Puisil Georges à Ment

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 140

Bédau et Saugy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre-vingt mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bédau, Emile-Kenti**, Mécanicien,de Montrecher domicilié à Rougemont, sur l'Islecélibatairené à Montrecher le huit Septembre — mil huit cent quatre-vingt-troisfils de Emile Alfred Bédau, décédé,et de Suzette Marguerite née Cuvit, à Rougemont,2^o **Saugy, Louise-Marguerite**, ménagèrede Rougemont domiciliée à Rougemont,célibatairenée à Rougemont le six août — mil huit cent quatre-vingt-cinqfille de Pierre David Saugy, agriculteur à Rougemont,et de Marie Louise née Rossier, décédée,Les publications ont eu lieu à Rougemont & Montrecher les quinze & dix-sept
Mars mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

attestation de l'état civil de
Rougemont

Signatures des époux :

E. Bédau
Louise Bédau

Signatures des témoins :

Georges Cuvit
Henriette Cuvit

L'officier de l'état civil :

[Signature]Communiqué : à l'état civil de
Rougemont & de l'Isle

N° 141

Jan & Inaebnit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre cent mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jan, Charles-Louis-Jean,

de Châtillens domicilié à Lussanme,

veuf de Susanne Anna Louise Indemuhle née le vingt-neuf septembre mil neuf cent-quatre,

né à Lussanme le vingt-sept février mil huit cent septante-sept

fil de Jean Louis Jean, décédé,

et de Constance Gilliéron, la femme, décédée,

2° Inaebnit, Marguerite-Rosa, Couturière,

de Gimdelwald (Berne) domiciliée à Lussanme,

célibataire

née à Lussanme le vingt-trois février mil huit cent quatre-vingt-cinq

filie de Henri Inaebnit, employé à la Gazette

et de Maria Barbara née Unterfinger, la femme, domiciliée à Lussanme,

Les publications ont eu lieu à Lussanme, Châtillens & Gimdelwald, les quatre-vingt-cinq et dix mars mil neuf cent-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage
Certificats de publication de
Châtillens, Gimdelwald & Lussanme

Communiqué : à l'Etat civil
à Lussanme & Gimdelwald

Signatures des époux :

Henri Jan
Rosa Jan

Signatures des témoins :

Henri Inaebnit
J. Dumoulin Lussanme

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 142

Bideau & Oulevay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre avril mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Bideau, Charles-Paul, Voyageur de Commerce,

de Genève (ville) domicilié au Petit Saconnex

célibataire

né à Cossigny le quatorze Janvier — mil huit cent septante-neuf

fils de Marc Henri Charles Albert Bideau, décédé,

et de Charlotte née Ouhart, la veuve, domiciliée au Petit Saconnex,

2° Oulevay, Hélène-Emma, Demoiselle de magasin

de La Sarraz domiciliée à Landanne,

célibataire

née à Landanne le vingt-quatre Juin — mil huit cent quatre-vingt-dix,

fille de Louis Adolphe Samuel François Oulevay, commis postal

et de Bertha Célestine née Lapiere, la femme, domiciliée à Landanne

Les publications ont eu lieu au Petit Saconnex, Genève, Landanne La Sarraz, les deux, cinq et six Mars mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de Petit Saconnex

(Empty lines for additional deposited pieces)

Communiqué: à l'Etat Civil de Genève (Ct) La Sarraz

Signatures des époux:

Paul Bideau
Hélène Bideau

Signatures des témoins:

H. Bideau
A. Ouhart (la fiancée)

L'officier de l'état civil:

(Signature of the official)

N° 143

Clot et Clot née Rohrbach

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui quatre avril mil neuf cent sept ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Clot, Jean-Daniel,** Charpentier

Lieu d'origine et de domicile :

de Coutilles domicilié à Laudanne

Etat civil :

divorcé de Meis Badoux dès le vingt huit juin mil neuf cent six

Lieu et date de la naissance :

né à Mendon le trente un juillet mil huit cent soixante-trois

Noms, profession et

fils de défunt Jean Daniel Clot

domicile des parents :

et de Jeanne Louise née Dutoit,

Nom et profession de l'épouse :

2^o **Clot née Rohrbach, Louise,** ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Coutilles domiciliée à Puidoux

Etat civil :

veuve de Ernest Clot, dès le vingt-neuf avril mil neuf cent cinq

Lieu et date de la naissance :

née à Puidoux le dix-huit avril mil huit cent soixante-trois,

Noms, profession et

fille de Jean François Louis Rohrbach, agriculteur et Puidoux

domicile des parents :

et de Antoinette Marguerite née Giron, la femme, décédée,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Laudanne, Puidoux et Coutilles, les quatorze, quinze et seize Mars mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Déclaration de divorce des Epoux

acte de décès du mari des Epoux

Certificats de publications de Puidoux

Coutilles Laudanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Laudanne et Chexbres.

Signatures des époux :

Jean Daniel Clot
Louise Clot.

Signatures des témoins :

J. Weymuth
Chexbres } Laudanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 144

Lesquereux et Prior

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Dans sa séance du 2 juin 1914, le Conseil d'Etat a ordonné la rectification de l'acte ci-contre en ce sens :

1° qu'à la Commune de Chavannes-le-Veyron, seule indiquée comme commune d'origine, soit ajoutée l'indication des communes du Locle et de La Brièrre (Neuchâtel), omises par erreur;

2° que le nom de famille Lesquereux, écrit par erreur Lesquereux, soit écrit Lesquereux. Inscrit son ordre du Département de Justice et Police, le 5 juin 1914.

L'officier de l'état civil :

Fucci

Communiqué à l'état civil à Grancy, au Locle, à La Brièrre et à Cossinay

Reçu le 3 juillet 1914.

Aujourd'hui cinq avril mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lesquereux, Paul-Charles**, Employé de Commerce

de Chavannes-le-Veyron — domicilié à Lonsanne, —

célibataire —

né à Lachaux le six mars — mil huit cent quatre-vingt-deux —

fils de John Henri Lesquereux, instituteur —

et de Lucie née Meylan, sa femme, domiciliés à Lachaux —

2° **Prior, Isabelle-Elise**, — Institutrice —

de Gollion — domiciliée à Lonsanne, —

célibataire —

née à Gollion le premier décembre — mil huit cent quatre-vingt —

fille de Louis Auguste Henri Prior, agriculteur, —

et de Rosine Elise née Pelichet, sa femme, domiciliés à Cergy-Chevillon —

Les publications ont eu lieu à Chavannes-le-Veyron, Gollion et Lonsanne, le neuf mars mil neuf cent sept. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de

Grancy (Chavannes-le-Veyron) — Cossinay

(Gollion) — Lonsanne —

Communiqué : à l'état civil de

Grancy et Cossinay —

Signatures des époux :

Paul Lesquereux

Isabelle Lesquereux

Signatures des témoins :

F. Gattoliat

O. Guery

L. Roulin

L'officier de l'état civil

N° 145

Biday & Desponds

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq desis mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Biday, Ferdinand-Henri,** Maçon,

de Montricher domicilié à Lussery

célibataire

né à Montricher le premier février mil huit cent quatre-vingt,

fil de John François Biday, Facteur,

et de Louise Charlotte Ruyri, sa femme, à Montricher,

2^o **Desponds, Méry-Rosalie-Georgette,** Couturière

de Lussery domiciliée à Lussery

célibataire

née à Lussery le quatre juillet mil huit cent quatre-vingt-trois

filles de Constant Desponds, décédé

et de Rosine Zélie née Sèchard, sa veuve à Lussery

Les publications ont eu lieu à Lussery, Montricher & Lussery les neuf, onze & treize mars mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Montricher, Lussery & Lussery

Communiqué : à l'état civil de L. Dlle

& Au Sursery.

Signatures des époux :

Ferdinand Biday

Méry Biday

Signatures des témoins :

Louise Mojonnier à Lussery

Jean Schneider à Orléans

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 146

Girardet et Wecker

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six avril mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Girardet, Edouard Ernest, Infirmier

de Bessens domicilié à Nyon

célibataire

né à Crissier le onze mai mil huit cent septante-six

fils de feu Pierre Louis Girardet

et de feu Marie Suzanne née Rubin, sa femme,

2° Wecker, Constance Hélène, Infirmière

de Fétigny domiciliée à Nyon

célibataire

née à Cossigny le vingt-neuf décembre mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de feu Henri Constant Wecker

et de Julie Louise Rochut, sa veuve à Morgey,

Les publications ont eu lieu à Nyon, Bessens et Fétigny, les cinq, six et sept mars mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

certificat de l'état civil de Nyon

Signatures des époux :

Girardet-Edouard
Wecker-Hélène

Signatures des témoins :

M. Raccourci
M. Jaton

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de Nyon

N° 147

Rieder et Schultheß

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix août mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rieder, Ernst,** Ingénieur

de Genève, Gland domicilié à Essen, Valais

célibataire

né à Bâle le neuf février mil huit cent septante-huit

fils de Konrad Rieder instituteur à Bâle,

et de Elisabeth née Frey

2° **Schultheß, Frieda,**

de Busswil, Berne domiciliée à Essen

célibataire

née à Bliebenbach, Berne le vingt-tix février mil huit cent septante-cinq

fille de Adolphe Schultheß

et de Rosette née Erdmann,

Les publications ont eu lieu à Essen, Genève, Busswil, et Sion les douze, quinze, seize mois mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Essen

Signatures des époux :

Rieder

Frieda Rieder

Signatures des témoins :

Konr. Rieder - Frei.
à Bâle

Fritz Frey - Schultheß
à Berne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de

Melchior, Genève et Essen

Imp. H. Valentin, Gues & Co, rue de la Louve, 2.

N° 148

Dorier et Pochon.

- Nom et profession de l'époux :
- Lieu d'origine et de domicile :
- Etat civil :
- Lieu et date de la naissance :
- Noms, profession et domicile des parents :
- Nom et profession de l'épouse :
- Lieu d'origine et de domicile :
- Etat civil :
- Lieu et date de la naissance :
- Noms, profession et domicile des parents :
- Date des publications :

Aujourd'hui six avril mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Dorier, William-Alexis,** instituteur,

de Orzes domicilié à Orzes

célibataire

né à Lausanne le douze mars mil huit cent huitante-quatre

fils de Jules Samuel Dorier, Chef de Service aux Domaines, à Lausanne,

et de Charlotte Jeanne Henriette née Bergier, décédée

2^o **Pochon, Bertha,** lingère

de Chavannes-le-Chêne & Denezly domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Coppet le vingt-quatre janvier mil huit cent huitante-quatre

fille de François Pochon, décédé,

et de Anne Elise née Fuster, sa veuve à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Orzes, Chavannes-le-Chêne, Denezly
& Orzes les douze, treize et quatorze mars mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de
Montagny

Signatures des époux :

William Dorier
Bertha Dorier

Signatures des témoins :

M. J. J. J. } à Lausanne
J. J. J.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Communiqué: à l'état civil de
Montagny, Orzes & Yvenand.

N° 149

Bonnet et Blanchard

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui dix huit mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bonnet, Samuel Louis,** agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Renens — domicilié au Taulard de Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Renens le vingt-six Janvier — mil huit cent quatre-vingt-cinq

Noms, profession et

fils de Samuel Louis Bonnet, décédé,

domicile des parents :

et de Sophie née Schlappi, à Ouchy.

Nom et profession de l'épouse :

2^o **Blanchard, Rose-Louise,** Blanchisseuse

Lieu d'origine et de domicile :

de Jouxens-Mézery — domiciliée au Taulard de Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née au Taulard le deux avril — mil huit cent quatre-vingt-dix

Noms, profession et

fille de Louis Emile Blanchard, agriculteur,

domicile des parents :

et de Louise Françoise Georgette née Peitrequin, au Taulard

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Renens - Jouxens-Mézery, les seize & dix-huit mars mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux
Promesses de mariage
Certificats de publication de
Renens, Jouxens-Mézery & Lausanne

Signatures des époux :

Bonnet Louis
Bonnet Rose

Signatures des témoins :

Zoborey à Thozou
Buffet à Chailly

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'état civil de
Romanel.

[Signature]

N° 150

van Manen et Krauck

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit cent mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o van Manen, Théodore-Carimir-Émil, Empl. de com^{te}

de La Haye (Soy. Bas) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à La Haye le vingt juin mil huit cent septante-huit

fils de Reinier Otto van Manen, Ingénieur, à La Haye,

et de Maria Albertina Johanna née van Ficht, sa femme

2^o Krauck, Eugénie,

de Russie domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Viborg / Finlande le dix / 22 février mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de Arthur Krauck, Colonel d'artillerie, à Kowno,

et de Madeschda née Schrockinsky, sa femme

Les publications ont eu lieu à Lausanne et La Haye les seize et vingt-quatre Mars mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Consentement à mariage des père & mère

de l'épouse. Certificats de publication de

La Haye & Lausanne. Déclaration de validité.

Déclaration de l'Église Russe de Genève. Permis

du Département de Justice & Police.

Communiqué: à l'état civil de

Chancellerie Ch^z

Signatures des époux :

Th van Manen

E. van Manen

Signatures des témoins :

Golombiowski

S. Chablauf

L'officier de l'état civil :



N° 151

Surbeck & Duvoisin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~neuf cent mil neuf cent sept~~ mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Surbeck, Théophile,** Employé de Banque

de Bâle et Oberhallen (Schuffhouse) domicilié à Bâle

célibataire

né à Bâle le trois décembre mil huit cent septante-huit

fils de Johann Georg Surbeck, confiseur,

et de Léa née Tanner, les deux à Bâle,

2^o **Duvoisin, Marguerite-Berthe-Louise,**

de Orgez (Vaud) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne le dix décembre mil huit cent soixante-dix

fille de Louis Auguste François Duvoisin, libraire

et de Charlotte Adèle Elida née Secretan, les deux à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bâle, Oberhallen & Orgez, les neuf & dix février mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

attestation de l'état civil de
Bâle

Communiqué : à l'état civil de
Bâle Montagny & Oberhallen.

Signatures des époux :

Théophile Surbeck,
Marguerite Surbeck,

Signatures des témoins :

Ray Duvoisin à Lausanne
Henri Duc à Winterthur.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 152

Bezençon et Chabauty

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf octobre mil neuf cent sept — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Bezençon, Alfred-Louis,* Docteur en médecine

de Oulens et d'Eschagnon, domicilié à Genève

célibataire,

né à Oulens le quatre octobre — mil huit cent quatre vingt trois

fil de Jean Frédéric Bezençon, agriculteur à Oulens,

et de Anna Bastion, sa femme, décédée,

2^o *Chabauty, Alice,* sans profession,

de Limoges (Haute-Vienne) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Neuchâtel le cinq août — mil huit cent quatre vingt quatre

filles de Jean Baptiste Chabauty, décédé,

et de Joséphine Cottet, sa veuve à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Genève, Oulens, Lausanne et Limoges, les
cinq, huit et neuf trois mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil
de Genève.

Signatures des époux :

A. Bezençon

Alice Bezençon

Signatures des témoins :

Mathilde Chabauty de Lyon

H. Jaccottet à Châtillon / Montebellina

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à Genève (C^o) le huit
à Chancellerie C^o

N° 153

Roller et Gasser

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix avril mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Roller, Wilhelm-Oskar-Eugen**, Maître d'hôtel,

de Ulm (Wurtemberg) domicilié à Genève,

célibataire,

né à Ulm le vingt-six Septembre mil huit cent septante-cinq

fils de Johann Friedrich Roller, décédé,

et de Elisabeth Sibylla Friederika Schuhmacher, sa veuve, à Schwemlich (Wurtemberg)

2^o **Gasser, Marguerite**, sans profession,

de Koblenz (Rugovie) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Champagny le deux Janvier mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de François Marie Gasser, restaurateur,

et de Ida Mathilde Borer, sa femme, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Genève, Ulm, Koblenz Lausanne, les huit, onze & quatorze Janvier mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de Genève.

Communiqué : à l'Etat civil de Genève (C^l), Koblenz & Chancellerie C^l

Signatures des époux :

Roller
Marguerite Roller

Signatures des témoins :

Hans Brauch à Genève
Willy Wolf à Ouchy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 154

Augsbürger et Bechoten

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze avril mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Augsbürger, Iséli, — agriculteur, —

de Chavannes / Moudon a West (Berne) — domicilié à Kermerches, —

célibataire

né à Kermerches le vingt-trois Mars — mil huit cent quatre-vingt-trois —

fils de Eugène Augsbürger, décédé, —

et de Elise née Franz, à Kermerches, —

2^o Bechoten, Lina, — ménagère

de Chavannes / Moudon — domiciliée à Kermerches, —

célibataire

née à Kermerches le dix février — mil huit cent septante-quatre —

fille de Louis Bechoten, décédé, —

et de Rosine née Franz, domiciliée à Kermerches, —

Les publications ont eu lieu à Chavannes, Kermerches, Chavannes a West, les
vingt, vingt-trois et vingt-deux Mars mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de
Moudon.Communiqué: à l'état civil de
Moudon, Lucens a West

Signatures des époux :

Iséli Augsbürger
Lina Augsbürger

Signatures des témoins :

Dr. Kallhauser
J. Kallhauser

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 155

von Gunten et Widmer

née Bolomen
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze avril mil neuf cent sept _____ mil huit cent quatre-vingt

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **von Gunten, Emile,** _____ Employé C. F. F. _____

de Sigridwyl | Bienne | _____ domicilié à Lausanne _____

veuf de Victoria née Banz née le deux décembre mil neuf cent cinq _____

né à Puydô à Bédançon le trente août _____ mil huit cent soixante-cinq _____

fils de Madeleine von Gunten née Oeyer, décédée _____

et de _____

2^o **Widmer née Bolomen, Louise-Joséphine,** _____

de Valèzes sous Rances _____ domiciliée à Lausanne _____

divorcée de Charles-Louis Widmer né le neuf avril mil neuf cent trois, _____

née à Lutry le trente juin _____ mil huit cent soixante-trois, _____

fille de Jean Louis Bolomen, décédé, _____

et de Fanny Henriette née Méroz, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Sigridwyl et Valèzes, les quatorze _____
quinze _____ mars mil neuf cent sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ actes de naissance des Epoux _____

_____ acte de décès de la 1^{re} femme des Epoux _____

_____ Décl. de divorce des Epoux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publications de _____

_____ Sigridwyl, Valèzes, Lausanne _____

_____ Communiqué : à l'Etat Civil de _____

_____ Sigridwyl & Baudmes _____

Signatures des époux :

von Gunten Emile
Louise von Gunten

Signatures des témoins :

J. B. B.
Ch. P. P.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement rendu le 17 décembre 1908
déclaré exécutoire le 24 mars 1909, le Tribunal
civil du district de Lausanne a dissous par
le divorce le mariage insécut et contra.
Le divorce a été prononcé contre la
femme, en vertu de l'art. 46. A. de la loi
fédérale du 24 décembre 1874.
Lausanne le 12 mars 1909.
L'Off. de l'Etat Civil
[Signature]

N° 156

Guglielmetti et Toso

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze avril mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Guglielmetti, Giovanni-Luigi**, Cimentaire

de Bogogno | Novare | Italie, domicilié à Lussanne,

célibataire

né à Bogogno le vingt mai — mil huit cent huitante-trois —

fils de Pietro Guglielmetti, moine

et de Emilia née Guglielmetti, la femme, domiciliés à Lussanne,

2^o **Toso, Natalina-Guglielmina**, Ouvrière de fatigue,

de Mongrando | Novare | Italie, domiciliée à Renens | Gruz |

célibataire

née à Mongrando le vingt-quatre Décembre mil huit cent huitante-trois,

fille de Maurizio Toso, fisserand en Italie,

et de Caterina née Debernardi, la femme, à Renens-Gruz

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Renens, le dix Janvier, à Bogogno et à Mongrando les vingt et vingt-sept Janvier mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Bogogno, Mongrando, Renens Lussanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Romanel et à la Chancellerie d'Etat

Signatures des époux :

Guglielmetti Giovanni
Guglielmetti Guglielmina

Signatures des témoins :

Frangetti Pierre
Angelo Guglielmetti

L'officier de l'état civil :



N° 157

Dupuis et Cand
née Vanxe

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 25 Juin 1908
déclaré exécutoire le 18 Juillet suivant, le Tribunal
civil du district de Lausanne a dissous par le
divorce le mariage inscrite ci-contre.

Le divorce a été prononcé sur l'avis
des deux conjoints en vertu de l'article 28
de la loi fédérale du 27 décembre 1874
Lausanne le 31 Juillet 1908
L'Off. de l'Etat civil :

[Signature]

Aujourd'hui ~~enze~~ ~~Octil~~ ~~mil neuf cent sept~~, ~~_____~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dupuis, Henri-Maurice**, *Entrepreneur de nettoyage*

de *Eclagnens* _____ domicilié à *Lausanne*, _____

veuf de Anna Delz née le dix-neuf Mars mil neuf cent cinq _____

né à *Baulmes* le *dix-huit* *avril* _____ *mil huit cent cinquante-deux* _____

fil de *Charles François Dupuis, décédé*, _____

et de *Nanette Françoise née Jacquard, sa femme, décédée*, _____

2° **Cand née Vanxe, Julie-Isabelle**, *Cuisinière*, _____

de *Rances* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

veuve de Louis Cand née le vingt-cinq Juin mil neuf cent quatre _____

née à *Leysin* le *vingt-sept* *octobre* _____ *mil huit cent soixante-cinq* _____

filie de *Louis Philippe Vanxe, décédé*, _____

et de *Julie Albertine Dufourne, sa femme, décédée*, _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Eclagnens & Rances, les quatorze*
& quinze *Mars* *mil neuf cent sept*, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

actes de décès des précédents conjoints _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Eclagnens, Rances & Lausanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Eclagnens & Baulmes. _____

Signatures des époux :

H. Dupuis
Julie Dupuis

Signatures des témoins :

M. Stratz
M. Nivellier } à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 158

Borgeaud et Clot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui une cent mil neuf cent sept, mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Borgeaud, Ernest-René,** Employé c. f. f.de Mozens domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le vingt-deux Juin mil huit cent quatre-vingt-unfils de Emile Louis Borgeaud, employé c. f. f.et de Marie née Vittoz, domiciliés à Lausanne.2^o **Clot, Augustine-Bernie,** Demoiselle de magasin,de Coustilles domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Vallorbe le quinze Octobre mil huit cent quatre-vingt-sixfille de Gustave Aimé Clot, entrepreneur,et de Marie Virginie née Rochat, sa femme, domiciliés à Lausanne.Les publications ont eu lieu à Lausanne, Mozens & Coustilles, les quinze & dix
mars mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication de
Mozens, Coustilles, Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Police de Grand Lucens.

Signatures des époux :

Ernest Borgeaud
Bernie Borgeaud

Signatures des témoins :

Dr. Prion
Ch. Sallat } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 159

Cherix et Rozzat

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui unze mille neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cherix, Marc,** Maître secondaire

Lieu d'origine et de domicile :

de Bex domicilié à Villeneuve,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Bex le cinq juillet mil huit cent septante deux

Noms, profession et

filz de Isaac François Cherix

domicile des parents :

et de Estienne Marguerite née Wieland, décédée,

Nom et profession de l'épouse :

2° **Rozzat, Marie-Jenny,** Institutrice,

Lieu d'origine et de domicile :

de Granges près Marmande domiciliée à Lansanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Morges le huit juillet mil huit cent septante un

Noms, profession et

fille de Isaac Rozzat, décédé,

domicile des parents :

et de Suzette Estienne née Kohl, à Lansanne,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bex, Granges, Villeneuve & Lansanne, le vingt trois
mars mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

introduction de l'état civil de
Villeneuve

Signatures des époux :

Marc Cherix
Marie Jenny

Signatures des témoins :

M. Cherix à Pampigny
Paul Morret à Pampigny

Communiqué: à l'état civil de

Bex, Villeneuve & Granges.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Goux & C., rue de la Louve, 2.

N° 160

Chollet et Soulier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze avril mil neuf cent sept, mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Chollet, Auguste,** agriculteur,

de Marancor domicilié à Palézieux

divorcé de mariage Léonie née Chevalley, née le treize Janvier mil neuf cent cinq

né à Marancor le vingt-quatre avril mil huit cent soixante-huit

fils de Léon Louis Chollet, décédé,

et de Louise Marguerite née Brouard, décédée,

2^o **Soulier, Blanche-Frédérique,** négociante

de Nigle domiciliée à Lussonne

célibataire

née à Lussonne le dix-huit juillet mil huit cent soixante-trois

fille de Frédéric Louis Joseph Soulier, décédé,

et de Marguerite Louise née Bozjannet, décédée,

Les publications ont eu lieu à Palézieux, à Nigle, à Marancor et à Lussonne, les
dix-neuf et vingt-un février mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de
Palézieux

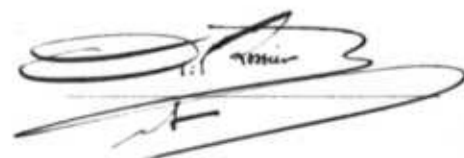
Signatures des époux :

Auguste Chollet
Blanche Chollet

Signatures des témoins :

Marc Chollet
à Marancor
Jean Lanber à Lussonne

L'officier de l'état civil :



Communiqué : à l'état civil de

Palézieux et Nigle

N° 161

Urban et Truffer

Nom et profession de l'époux :

1° **Urban, Joseph,** housseur

Lieu d'origine et de domicile :

de Cham (Bavière) domicilié à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Cham, le dix janvier mil huit cent septante-sept

Noms, profession et

fils de Joseph Urban, décédé

domicile des parents :

et de Catherine née Semelbauer, domiciliée à Cham

Nom et profession de l'épouse :

2° **Truffer, Maria,** cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Grächen (Valais) domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Grächen, le deux avril mil huit cent huitante-un

Noms, profession et

fille de Moritz Truffer, agriculteur

domicile des parents :

et de Melina née Füssli, sa femme les deux à Grächen

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Grächen et Cham, les sept et huit mars mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux.
Déclaration de l'autorité compétente.
Promesse de mariage.
Certificats de publication de Lausanne, Grächen et Cham.
Lettres du Département de Justice et Police.

Signatures des époux :

Joseph Urban, Housseur
Maria Truffer

Signatures des témoins :

Jean Remmes
Jean Vek
Témoin à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat-Civil de Grächen et à la Chancellerie d'Etat.

N° 162

Laurent et Pahud

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui trois mille neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Laurent, Charles, cultivateur à la Condenserie

Lieu d'origine et de domicile :

de Fey domicilié à Fey

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Fey le onze novembre mil huit cent soixante-trois

Noms, profession et

fils de Jean Louis Laurent

domicile des parents :

et de Jeannette née Dumont, domiciliés à Fey

Nom et profession de l'épouse :

2° Pahud, Elise, cultivateur à la Condenserie

Lieu d'origine et de domicile :

de Oyens domiciliée à Oyens

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Oyens le dix-huit juin mil huit cent soixante-deux

Noms, profession et

filles de Jean Pierre Pahud, décédé

domicile des parents :

et de Jeanne Marie née Farre, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Fey et à Oyens les quinze et seize mille neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de Fey

Signatures des époux :

Charles Laurent
Elise Laurent

Signatures des témoins :

Laurent Jules
Pahud Alfred

Communiqué: à l'état civil de

Fey à St-Crémez

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 163

Kuwiler et Seiler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize avril mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparus

1° Kuwiler, Wilhelm-Johann, Employé aux C.F.F.

de Muswangen (Lucerne) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lucerne, le huit février mil huit cent soixante-trois

fils de Wilhelm Léopold Kuwiler, décédé

et de Anna Maria Karolina, née Camenzind, décédée

2° Seiler, Mina dite Lina, femme de chambre

de Gägerig (Argovie) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Baden (Argovie), le trois octobre mil huit cent soixante-deux

fille de Auguste Seiler, ouvrier de fabrique, à Miesingen (Zurich)

et de Karolina, née Rodel, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Gägerig et sur la feuille cantonale Lucernoise, les vingt-un, vingt-deux et vingt-huit mars mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne, Gägerig

Communiqué : aux Etats-Civils de

Muswangen et Gägerig

REGISTRE des JUANES VOL 21 fol 86

Signatures des époux :

Wilhelm Kuwiler

Lina Kuwiler

Signatures des témoins :

Arthur Clavel
typographe

V. L. Hammer
typographe

à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 164

Bernard et Imhoff née

Barbezat
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

8170

Aujourd'hui seize avril mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bernard, Louis-Auguste,** Coiffeur
de Coligny (ain) France domicilié à Lausanne
Célibataire
né à Coligny, le vingt trois octobre — mil huit cent septante-cinq
fils de Louis Bernard, décédé
et de Marie Henriette née Smand, décédée.

2° **Imhoff née Barbezat, Henriette Ernestine,** Employée de commerce.
de Lausanne domiciliée à Lausanne
divorcée de Charles Louis Imhoff dès le vingt deux mars mil neuf cent six.
née à Lausanne, le onze octobre — mil huit cent septante neuf.
fille de Louis Barbezat, décédé
et de Jenny, née Nusy, sa veuve, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Coligny, les vingt trois et vingt quatre mars mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux.
acte de mariage de l'épouse, avec mention du divorce.
actes de décès des père et mère de l'époux.
Certificats de publication, de Lausanne et Coligny. Promesse de mariage. Déclaration de validité de l'ambassade française. L'avis du Département de Justice et Police.
Communiqué: à la Chancellerie d'Etat.

Signatures des époux :

Auguste Bernard
Ernestine Bernard

Signatures des témoins :

C. Gamon condomnier }
Ernestine Bernard } à Lausanne.
Tuyonpappe

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 165

Meister et Breesen

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui seize avril mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Meister, Johannes,** négociant

Lieu d'origine et de domicile :

de Merisbawen (Schaffhouse) domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Merisbawen, le dix-huit octobre mil huit cent septante-cinq

Noms, profession et

fils de Johannes Meister, boursier

domicile des parents :

et de Magdalena, née Meber, sa femme, à Merisbawen

Nom et profession de l'épouse :

2° **Breesen, Olga-Auguste,** couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Lichtenberg près Berlin domiciliée à Lichtenberg

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Berlin, le dix-huit mars mil huit cent huitante-six

Noms, profession et

fille de Frieda Ottonie Auguste Breesen, décédée

domicile des parents :

et de

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Merisbawen et Lichtenberg, les quatorze et quinze mars mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux. 2° Acte de décès de la mère et consentement des tuteurs de la fiancée. 3° Procès-verbal de mariage. 4° Certificats de publications de Lausanne, Merisbawen et Lichtenberg.

Signatures des époux :

Johannes Meister
Auguste Meister

Signatures des témoins :

Friedrich Müller, Lichtenberg
H. Sommer, tapissier à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat-Civil de Merisbawen et à la Chancellerie d'Etat.

N° 166

Pflüger et Schmidhauser

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize avril mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Pflüger, Charles-Ami**, — commerçant —

de Aubonne — domicilié à Lausanne —

Célibataire —

né à Lausanne, le vingt trois février — mil huit cent quatre-vingt quatre

fils de Charles Auguste Pflüger, commerçant —

et de Mathilde Rose Amard, sa femme, les deux à Lausanne —

2^o **Schmidhauser, Laure-Marie**, — sans profession —

de Riedt et de Göttinghofen (Surgovie) — domiciliée à Lausanne —

Célibataire —

née à Lausanne, le trois mars — mil huit cent quatre-vingt six —

fille de Eugène Charles Henri Schmidhauser, banquier à Lausanne —

et de Marie Fanny Elise Blanchard, sa femme, décédée —

Les publications ont eu lieu à Aubonne, Lausanne, Riedt et Göttinghofen,
les onze et douze mars mil neuf cent sept —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage. —

Certificats de publication de Aubonne,
Lausanne, Riedt et Göttinghofen. —Communiqué: aux Etats. Civils à
Aubonne et Sulgen —

Signatures des époux :

Ami Pflüger
Laure Pflüger

Signatures des témoins :

Emm. Peillard, past. à Avenches
Ad. Sichert, commerçant, à Lausanne.

L'officier de l'état civil :



N° 167

Sandoz et Dumuid

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit avril mil neuf cent sept ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Sandoz, Charles**, bonnanger

de Dombresson et du Locle (Neuchâtel) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à St Martin (Neuchâtel), le premier décembre mil huit cent septante-sept

fils de Louis Sandoz, horloger

et de Marie, née Lellek, sa femme, domiciliés à Lontarlier.

2° **Dumuid, Alice Louise**,

de Monnaz domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le douze juin mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Henri Jean Louis Dumuid, maraîcher

et de Louise Marguerite née Blanc, sa femme, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Dombresson, Monnaz et au Locle,
 les vingt-un, vingt-deux et vingt-trois mars mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Lausanne, Dombresson, Monnaz et
du Locle

Communiqué: aux Etats-Civils à
Dombresson, Le Locle et Monnaz.

Signatures des époux :

Ch. Sandoz
Alice Dumuid

Signatures des témoins :

Polmi Charles à Solenne
moniteur, C.F.
Henri Dumuid à Lausanne
maraîcher

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 168

Weibel & Weisner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit avril mil neuf cent sept — mil huit cent quatre vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Weibel, Gottlieb,** employé de banque

de Ober-Winterthun (Zurich) domicilié à Lausanne

veuf de Barbara Caroline Marcel née Häfliger, des le deux novembre mil
neuf cent cinq

né à Ober-Winterthun, le vingt-huit janvier — mil huit cent septante deux

fils de Gottlieb Weibel, menuisier

et de Anna, née Erb, sa femme, domiciliés à Ober-Winterthun

2^o **Weisner, Johanna-Elizabeth,** ménagère

de Bozen (Tyrol), Autriche domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Bozen, le vingt-cinq avril — mil huit cent septante six

fille de Martin Weisner, décédé

et de Maria, née Nagel, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ober-Winterthun et Bozen, les
sept et huit mars mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de la fiancée

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne,

Ober-Winterthun et Bozen

Communiqué: à l'Etat Civil de

Ober-Winterthun et à la Chancellerie

d'Etat

Signatures des époux :

Gottlieb Weibel
Johanna Weisner

Signatures des témoins :

Ch. Schmid
emp. de commerce } à Lausanne
Guss } emp. au t^e g^e

L'officier de l'état civil :



N° 169

Bonfantini & Schneider

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit avril mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bonfantini, Clément-Joseph**, — *plâtrier-peintre* —

de Cesara (Novare) Italie — domicilié à Lausanne —

Célibataire

né à Cesara, le vingt un février — mil huit cent septante-six —

fils de Battista Bonfantini, à Cesara —

et de Maria, née Caserati, sa femme au dit lieu —

2^o **Schneider, Rosette**, — *cuirinière* —

de Buchholterberg (Bienne) — domiciliée à Lausanne, avant à Chardonne.

Célibataire

née à Buchholterberg, le onze juin — mil huit cent septante-sept —

fille de Johann Schneider à Halbrunn (St Gall) —

et de Elisabeth, née Siegenthaler, sa femme au dit lieu.

Les publications ont eu lieu à Chardonne, Buchholterberg et Cesara, les
singl. trois, cinq quatre novembre et deux décembre mil neuf cents six, à
Lausanne, le dix-sept janvier mil neuf cents sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux —

Licence de mariage. —

Certificats de publication de Char-

donne, Buchholterberg, Cesara et
Lausanne. —

Lettres du Département de Justice
et Police. —

Communiqué : aux Etats-Civils à
Cortier, Buchholterberg, et à la
Chancellerie d'Etat. —

Signatures des époux :

Bonfantini Clément

Rosette Bonfantini

Signatures des témoins :

Trachey mortu mémorialis
Cerritellini Louis à Lausanne
peintre

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 170

Grüneisen et Wittwer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit avril mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Grüneisen, Charles-Frédéric, employé postal

de Diemtigen (Berne) domicilié à Nyon (Aud)

Célibataire

né à Berne, le vingt deux février mil huit cent quatre-vingt-un

fils de Charles Grüneisen

et de Anne Elisabeth Wittwer, son épouse, les deux à Berne.

2^o Wittwer, Nella, sans profession

de Trüb (Berne) domiciliée à Berne

Célibataire

née à Biglen (Berne), le onze novembre mil huit cent septante-neuf

fille de Frédéric Wittwer, inspecteur des écoles

et de Anne Marie Stämpfli, son épouse les deux à Berne.

Les publications ont eu lieu à Nyon, Diemtigen, Trüb et Berne, les seize et dix huit mars mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat-Civil
de Nyon

Communiqué: aux Etats-Civils à
Nyon, Diemtigen, Trüb et Berne.

Signatures des époux :

Grüneisen

Nella Grüneisen

Signatures des témoins :

Frieda Trüb à Munchenbuchsee
F. Paulme à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 171

Hadorin et Rapaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit avril mil neuf cents sept - mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Hadorin, Charles,** jardinier

de Forst (Berne) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Boullens, le trois octobre mil huit cent septante-trois

fils de Christian Hadorin, agriculteur

et de Elisabeth Haari, les deux à Boullens

2^o **Rapaz, Julie-Marie,** jardinière

de Neyruz domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le douze février mil huit cent cinquante-six

fille de Auguste Samuel Rapaz, décédé

et de Jeanne Susanne Farjallat, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Amsoldingen et Neyruz, les vingt-trois, vingt-cinq et vingt-six mars mil neuf cents sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne, Amsoldingen et Neyruz.

Communiqué : aux Etats-Civils

à Amsoldingen et Denezey.

Signatures des époux :

Charles Hadorin

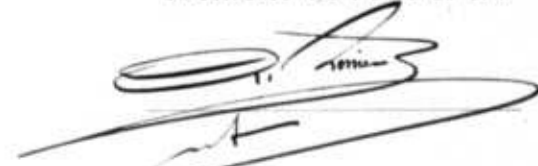
Julie Hadorin

Signatures des témoins :

Fanny Chollet à Denezey

M^o Vaillens à Lausanne
jardinier

L'officier de l'état civil :



N° 172

Maillard et Delisle

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal de Neuchâtel, rendu en date du 7 mai 1931, déclaré définitif et exécutoire le 19 juin 1931, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à an, le délai pendant lequel l'..... ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 30 juin 1931.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Aujourd'hui dix-huit août mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Maillard, Michel-Alexandre**, Coiffeur aux E.C.

de Neuchâtel domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Neuchâtel, le vingt-cinq novembre mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de Michel Maillard, décédé

et de Anna Clémence Micheli, décédée.

2° **Delisle, Marie**,

de Froideville domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Froideville, le vingt-trois novembre mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Victor Delisle, coiffeur à Froideville

et de Louise Cochet, décédée.

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel, Lausanne et Froideville, les vingt et vingt-un mars mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux.

Licence de mariage.

Certificats de publication de Neuchâtel,

Lausanne et Froideville.

Communiqué: aux Etats-Civils à

Neuchâtel et L'Etat-Léon-Grand.

Signatures des époux :

[Signature: Michel Maillard]

[Signature: Marie Maillard]

Signatures des témoins :

[Signature: H. Martin]

[Signature: Jules Heyraud]
 emp. de bureau } à Lausanne.
 agent de police

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 173

Venthorey et Raymond

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~dix-huit avril mil neuf cent sept~~ mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Venthorey, Louis,** Employé de Ville

de Seigneux & de Dompierre domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Bessières le huit novembre mil huit cent septante-quatre,

fil de François Auguste Venthorey, agriculteur à Villars-le-Grand,

et de Marie Marianne née Marcuard, sa femme, décédée,

2^o **Raymond, Dora,** cuisinière,

de L'abbaye & du Cherin domiciliée à Lausanne, Vers chez les Blancs,

célibataire

née à Forêt (Lavaux) le vingt sept mars mil huit cent huitante-deux

fille de François Auguste Raymond, décédé,

et de Famély née Liander, sa veuve, Vers chez les Blancs,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, l'abbaye, Le Sentier Le Brosses, Seigneux et Dompierre les quatre, cinq et six Mars mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Seigneux, Dompierre, L'abbaye, Le Sentier

Le Brosses Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Villars, Lucens, L'abbaye & Le Sentier

Signatures des époux :

Louis Venthorey
Dora Venthorey.

Signatures des témoins :

Jules Bernard à Lausanne
Auguste Venthorey à Villars-le-Grand.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 174

Avondo et Bonjour

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit avril mil neuf cent sept — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Avondo, Henri**, ———— parquetier ————

de Serravallo (Piemonte) Italie ———— domicilié à Lausanne ————

veuf de Marie née Nicola des le vingt huit décembre mil huit cent —
marié avec ————

né à Fribourg, le neuf janvier ———— mil huit cent cinquante quatre ————

fil de Marie Louise Avondo, décédée. ————

et de ————

2° **Bonjour, Julie Jenny**, ———— ménagère ————

de Blonay ———— domiciliée à Lausanne ————

Célibataire ————

née à Leyerne, le sept octobres ———— mil huit cent soixante six ————

filie de Samuel François Bonjour, décédé ————

et de Jeanne Marie, née Charbon, sa femme, décédée. ————

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Blonay, et Serravallo, les
cinq et dix sept février mil neuf cent sept. ————

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux. ————

acte de décès de la 1^{re} femme de
l'époux. ————

Procurations de mariage. ————

Certificats de publication, de Lausanne,
Blonay et Serravallo. ————

Permis du Département de J^{ur} et Police. ————

Communiqué: à l'Etat Civil à
St Léger et à la Chancellerie d'Etat. ————

Signatures des époux :

H. Avondo
Julie Avondo

Signatures des témoins :

Gantier *Guimier*
Bois *emp.* de Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le 24 août 1926 le Département politique fédéral a prononcé la réintégration de dame Jenny Julie Jenny Avondo née Bonjour, mentionnée ci-dessus dans le droit de cité du canton de Blonay et de la commune de Blonay.
Lausanne, le 11 septembre 1926.
L'officier de l'état civil:
L. Brallif
de que' St Léger. P. du 24. 1926.

N° 175

Saugy & Schwitzguebel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf avril mil neuf cent sept - mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Saugy, Robert,** _____ agent de train _____

de Rougemont _____ domicilié à Lausanne _____

Célibataire _____

né à Flendrivs/Rougemont, le vingt-un octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-un _____

fils de Louis David Saugy, fromager _____

et de Elise Clémence, née Savre-Berod, domiciliés àrière Château-d'Oce _____

2^o **Schwitzguebel, Lina-Françoise,** _____

de Lauenen (Berne) _____ domiciliée à Lausanne _____

Célibataire _____

née à Crissier, le six janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____

fille de Emmanuel François Schwitzguebel, décédé _____

et de Susette Julie, née Girardet, sa veuve, à Lausanne. _____

Les publications ont eu lieu à Rougemont, Lausanne et Lauenen, les vingt-sept, vingt-huit et trente mars mil neuf cent sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux. _____

Consentements de la mère de l'épouse. _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de Rougemont, Lausanne et Lauenen _____

Communiqué : aux Etats-Civils _____

à Rougemont et Lauenen. _____

Signatures des époux :

R. Saugy agent de train
Lina Saugy

Signatures des témoins :

H. Bally
A. Cuéret } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 176

Michaud et Steinegger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Michaud, Frédéric-Charles, gérant

de Reignier (H^e Savoie), domicilié à la Rouvenat - Montreux

Célibataire

né à Corsier, le quatre août — mil huit cent soixante-dix-huit

fil de Marguerite Michaud, à Genève.

et de

2° Steinegger, Bertha,

de Neunkeich (Schaffhouse) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le vingt-quatre juillet — mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Jean Henri Steinegger

et de Laine Amanda, née Huguenin, domiciliés à Lausanne.

Les publications ont eu lieu au Châtelard, Neunkeich, Lausanne de Reignier
les vingt-un et vingt-quatre mars mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat. Civil
de Montreux

Signatures des époux :

Ch. Michaud
Bertha Michaud

Signatures des témoins :

Henri Steinegger
Henri Steinegger } à Lausanne.
Président

L'officier de l'état civil :

Communiqué: aux Etats Civils à
Neunkeich, Montreux et à la Chan-
cellerie d'Etat.

[Signature]

N° 177

**Jaquet et Forel
Rey**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt avril mil neuf cent sept — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Jaquet, Louis-Émile-Samuel**, — employé C.F.F.

de Mallorbe — domicilié à Mallorbe

Célibataire

né à Mallorbe, le vingt mars — mil huit cent quatre vingt-trois

fil de Jules Henri Jaquet, limonier

et de Rose Julie, née Guan, sa femme, à Mallorbe

2^o **Rey, Berthe-Aline**,

de Forel Lucens — domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lucens, le vingt-sept novembre — mil huit cent septante-huit

fille de Henri Louis Rey, horloger

et de Marie Joséphine Caroline, née Desargen, sa femme, à Lucens.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Mallorbe et Forel, les vingt-un
vingt-deux et vingt-trois mars mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat-Civil
de Mallorbe

Communiqué : aux Etats-Civils
à Mallorbe et Lucens

Signatures des époux :

Louis Jaquet

Aline Jaquet

Signatures des témoins :

M. Simon pierriste à Lucens

Spantini huissier à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 178

Laurent et Fiaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Laurent, François-Eugène, agriculteur

de Fey domicilié à Fey

Célibataire

né à Fey, le deux août mil huit cent soixante-six

fils de Louis Laurent, décédé

et de Mélie, née Jordan, à Fey

2° Fiaux, Louisa, ménagère

de Hermenches domiciliée à Hermenches

Célibataire

née à Hermenches, le trente août mil huit cent huitante-deux

fille de Louis Auguste Fiaux

et de Emma, née Nottaz, domiciliés à Hermenches

Les publications ont eu lieu à Fey et à Hermenches, le vingt-six mars mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat-Civil de Fey

Signatures des époux :

François Eugène Laurent
Louisa Laurent.

Signatures des témoins :

J. Thuillier tailleur
Gantier huissier à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Communiqué : aux Etats-Civils de Moudon et Fey

[Signature of the civil officer]

N° 179

Reutelet et Bettex

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois avril mil neuf cent sept, ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Reutelet, Frédéric-Jean-César**, fonctionnaire postal

de Gessenay (Berne) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Glion, le premier juin mil huit cent soixante-neuf,

fil de Jules Frédéric Louis Reutelet, buraliste postal à Glion

et de Marie Henriette, née Rind, sa femme, décédée.

2° **Bettex, Jeanne-Mathilde-Nathalie**,

de Comblomont-le-Petit domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lilly, le vingt-deux avril mil huit cent quatre-vingt

fille de Alyssa Bettex, voyageur de commerce

et de Rosine, née Stampfli, sa femme, domiciliés à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Gessenay et Comblomont-le-Petit, les seize et dix-sept mars mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux.
Promesse de mariage
Certificats de publication, de Lausanne, Gessenay et Comblomont-le-Petit.

Communiqué : aux Etats-Civils à Gessenay et Comblomont-le-Grand.

Signatures des époux :

César Reutelet
Mathilde Bettex

Signatures des témoins :

Mme Henriette
J. Brunin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallois, Gues & Co, rue de la Loire, 2.

N° 180

Benguereel & George

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre avril mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Benguereel dit Jacot, Paul-Georges**, fabricant d'horlogerie

de Fontainemelon (Nenchâtel) domicilié à La Chaux-de-Fonds

veuf de Jeanne Marie, née Meystie dès le vingt septembre mil neuf cent cinq

né à La Chaux-de-Fonds le vingt-neuf août mil huit cent septante-trois

fils de feu Lucien Paul

et de Laine Elise, née Dubois, à La Chaux-de-Fonds

2° **George, Marguerite-Emilie dite Margu**,

de Muibroye (Yand) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le cinq mai mil huit cent septante-un

fille de Jean Louis George, négociant

et de Jeanne Louise Marie, née Ducrot à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Fontainemelon, La Chaux de Fonds et Muibroye, le trente mars mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat-Civil
de La Chaux-de-Fonds

Communiqué: aux Etats-Civils
à Fontainemelon, Chaux-de-Fonds
et Oron-la-Ville.

Signatures des époux :

Georges Benguereel

Margu Benguereel

Signatures des témoins :

Franziska George
négociant à Lausanne

Ducrot

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 181

Curchod et Trachzel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq avril mil neuf cent sept ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Curchod, Alfred-Ernest, employé postal

de Dommarin et Killars-Biercelin (Vaud) domicilié à Zürich

Célibataire

né à Lausanne, le cinq décembre mil huit cent septante-huit

fil de Curchod Béal Daniel, décédé

et de Anna Maria Sommer à Lausanne.

2° Trachzel, Emma,

de Jaberg, près Kirchdorf (Berne) domiciliée à Zürich

Célibataire

née à vière Orge, le vingt trois avril mil huit cent soixante-sept

fille de Trachzel Jean, jardinier

et de Marie Judith Schupbach, née Ruffy, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Zürich, Killars-Biercelin, Kirchdorf et Dom-
-martin, les douze et treize mars mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat-Civil de
Zürich

Signatures des époux

Ernest Curchod

Emma Curchod

Signatures des témoins :

Louis Curchod à Minterlbaun

Henriette Vuagnina à Zürich

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : aux Etats-Civils à
Soloth-le-Grand, Zürich et Kirchdorf

N° 182

Isoz et Humbert

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt-cinq avril mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Isoz, Jean-David**, manoeuvre

Lieu d'origine et de domicile :

de Beex domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Beex, le trois avril — mil huit cent septante-huit

Noms, profession et

fils de Jean Marc Isoz, agriculteur

domicile des parents :

et de Henriette Marie Charlotte, née Léopold, sa femme à Beex

Nom et profession de l'épouse :

2° **Humbert, Jeanne-Henriette**, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Loche et de La Chaux-de-Fonds domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne, le vingt-quatre décembre — mil huit cent septante-trois

Noms, profession et

fille de Edouard Humbert, décédé

domicile des parents :

et de Adèle Henriette Huquenin-Thuillemin, sa femme, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu au Loche, Beex, Lausanne et La Chaux-de-Fonds, les vingt, vingt-un et vingt-deux mars mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'époux.Promesse de mariage.Certificats de publication du Loche,Beex, Lausanne et La Chaux-de-Fonds.

Communiqué: aux Etats-Civils

du Loche, Beex et La Chaux-de-Fonds

Signatures des époux :

David IsozJeanne Isoz

Signatures des témoins :

Ch. Gottreux
tailleurF. Reynaud
maître de pension

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 183

Zillweger et Aguet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq avril mil neuf cent sept — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Zillweger, Paul-Joseph-Nicolas,** Coiffeur

de Fribourg domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Fribourg, le quatre décembre — mil huit cent septante six

fils de Marie Zillweger, domiciliée à Epagny (Fribourg)

et de

2° **Aguet, Marie,**

de Sullens domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Ecublens, le premier octobre — mil huit cent soixante quatre

fille de Jacques François Marc Louis Agnets, décédé

et de Louise Françoise, née Dupuis, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Sullens et Fribourg, les six et huit avril mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. —

Promesse de mariage. —

Certificats de publication de Lausanne, Sullens et Fribourg. —

Communiqué : aux Etats-Civils à

Sullens et Fribourg. —

Signatures des époux :

Paul Zillweger

Marie Zillweger

Signatures des témoins :

Fritz Tempel à Lausanne
Felice Dell'Orto à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 184

Rosset et Stoll

Nom et profession de l'époux :

1^o **Rosset, Ami**, cordonnier

Lieu d'origine et de domicile :

de Cerniat, domicilié à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Donpierre Lucens, le huit septembre — mil huit cent quatre vingt-deux

Noms, profession et

fils de Louis Félix Rosset, cordonnier

domicile des parents :

et de Elise née Dubrit, sa femme, domiciliés à Echichens

Nom et profession de l'épouse :

2^o **Stoll, Marie-Alphonaine**, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Losab et de S^t Antoine (Fribourg) — domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Losab, le huit août — mil huit cent quatre-vingt-deux

Noms, profession et

fille de Joseph alphonse Stoll, charpentier

domicile des parents :

et de Marie Augustine née Thurlingue, sa femme, domiciliés à Fribourg.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Losab, Cerniat et S^t Antoine, les quatre, six et sept mars mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux.
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Lausanne, Losab, Cerniat et S^t Antoine.

Communiqué: aux Etats. Civils à
S^t Antoine, Favagny-le Grand et
Kyllarael

Signatures des époux :

Rosset Ami
Alphonaine Rosset

Signatures des témoins :

L^e Armande au horti
Emile Jaquenoud } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

N° 185

Jaumin et Gobalet née

Kanz-Jacob.
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-cinq~~ ~~avril~~ ~~mil neuf cent sept~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Jaumin, Louis,** agriculteur

de Fey domicilié à Fey

veuf de Jenny Jaumin née Lambert, dès le trois octobre mil neuf cent cinq.

né à Fey, le dix sept avril mil huit cent quarante-huit

fils de Jean Jacques Jaumin, décédé

et de Jeanne née Mercier, décédée

2° **Gobalet née Kanz-Jacob, Gina-Agathe Louise,**

de Château-d'Oze domiciliée à Lausanne

veuve de Jean Gobalet, dès le vingt-cinq mai mil huit cent nonante

sept

née à Lausanne, le vingt-un août mil huit cent quarante-cinq

fille de Abram Guillaume Hans Jacob, décédé

et de Marie Madeleine Stösz, décédée

Les publications ont eu lieu à Fey, Château-d'Oze de Lausanne, les neuf et dix novembre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat-Civil de
Fey.

Communiqué: aux Etats-Civils de
Fey et Château d'Oze.

Signatures des époux :

Louis Jaumin
Gina Jaumin

Signatures des témoins :

Jaqueline
Marie-Jeanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 186

Müller et Flückiger
Flückiger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

RECTIFICATION

Par décision du 3 janvier 1958
le département de justice et police
du canton de Vaud a ordonné la
rectification de l'inscription ci-contre
en ce sens que le patronyme
de l'épouse soit orthographié
"Flückiger" et non Flückiger.

Lausanne, le 15 janvier 1958.
L'officier de l'état civil:

Communiqué aux offices de l'état
civil de Savigny et Huttwil (Berne).

Communiqué au Département
de Justice et Police, à Lausanne.

Aujourd'hui vingt cinq avril mil neuf cent sept~~ante~~ mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Müller, François, agriculteur

de Savigny domicilié à Savigny

Célibataire

né à Savigny, le vingt Novembre mil huit cent septante sept

fils de Jacques François Müller, agriculteur

et de Charlotte Louise, née Pétiat, sa femme, domiciliés à Savigny

2^o Flückiger, Berthe-Emma, ménagère

de Huttwil (Berne) domiciliée au Chalet à Gobel / Lausanne.

Célibataire

née au Chalet Boverab / Lausanne, le quatorze Novembre - mil huit cent quatre vingt trois

fille de Emile Alfred dit Edouard Flückiger, agriculteur

et de Elise Julie, née Corbat, sa femme, domiciliés au Chalet à Gobel

Les publications ont eu lieu à Savigny, Huttwil et Lausanne, les cinq et six avril mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil

de Savigny

Signatures des époux :

François Müller
Emma Müller

Signatures des témoins :

J. B. Blanc
H. Bondi } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Lichard
rempl. ad.

Communiqué: aux Etats-Civils de
Savigny et Huttwil

N° 187

Bourgeois et Jaccard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six avril mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bourgeois, Albert-Louis**, agriculteur

de Ballaigues domicilié à Ballaigues

veuf de Elise Marie Appeliquet, dès le neuf mars mil neuf cent deux

né à Ballaigues, le vingt sept février mil huit cent septante-huit

fils de Louis Emile Bourgeois

et de Rose Marguerite née Leroche, agriculteurs, à Ballaigues.

2° **Jaccard, Jenny-Louise**, ménagère

de St Croix domiciliée à Ballaigues

Célibataire

née à St Croix, le vingt six Mars mil huit cent quatre vingt cinq

fille de Georges Ami Constant Jaccard, décédé

et de Jenny Elise, née Recordon, à Ballaigues

Les publications ont eu lieu à Ballaigues, St Croix et Granges de St Croix le six avril mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat-Civil de Ballaigues.

Signatures des époux :

Albert Bourgeois

Jenny Bourgeois

Signatures des témoins :

Antoin
Blayer

à Lansonne.

L'officier de l'état civil

Communiqué: aux Etats-Civils de Ballaigues et St Croix

N° 188

Porchet et Porchet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente avril mil neuf cent sept mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Porchet, Lucien-Auguste, agriculteurde Corcelles-le-Jorat, Moudon et Dottens domicilié à Corcelles-le-Jorat

Célibataire

né à Corcelles-le-Jorat, le douze décembre mil huit cent septante-septfils de Auguste Porchet, agriculteuret de Sophie, née Chenevard, sa femme à Corcelles-le-Jorat**2^o Porchet, Hermence,** ménagèrede Corcelles-le-Jorat domiciliée à Corcelles-le-Jorat

Célibataire

née à Ropraz, le vingt-neuf octobre mil huit cent quarante-unfille de Leonard Porchet, agriculteuret de Lucie née Rod, sa femme, domiciliés à Corcelles-le-Jorat.Les publications ont eu lieu à Corcelles-le-Jorat, Moudon et Dottens, les dix, onze et douze avril mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat-Civil
de Corcelles-le-Jorat.

Signatures des époux :

Lucien Porchet
Hermence Porchet

Signatures des témoins :

Louise Porchet,
Lucien Gesseney } à Corcelles-le-Jorat

L'officier de l'état civil :

Communiqué : aux Etats-Civils
de Corcelles, Moudon et St. Cierges.

N° 189

Gessoney et Porchet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt avril mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gessoney, Lucien,** agriculteur

de Corcelles-le-Torab domicilié à Corcelles-le-Torab

Célibataire

né à Corcelles-le-Torab, le vingt cinq juin mil huit cent septante-neuf

fil de Pierre François Gessoney, décédé

et de Julie, née Liandeb, décédée

2° **Porchet, Louise,** ménagère

de Corcelles-le-Torab domiciliée à Corcelles-le-Torab

Célibataire

née à Corcelles-le-Torab, le vingt avril mil huit cent huitante quatre

fille de Jean Daniel Porchet, agriculteur

et de Sophie, née Porchet, sa femme, domiciliés à Corcelles-le-Torab

Les publications ont eu lieu à Corcelles-le-Torab, le quinze avril mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat-Civil de
Corcelles-le-Torab.

Signatures des époux :

Lucien Gessoney
Louise Gessoney

Signatures des témoins :

Hermann Porchet
Lucien Porchet de Corcelles-le-Torab

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat-Civil de
Corcelles-le-Torab, à Reprat.

N° 190

Bonola & Ramella

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui huit août mil neuf cent sept mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Bonola, Luigi,** maçon

Lieu d'origine et de domicile :

de Trato-Sesia (Novara) Italie domicilié à Lausanne

Etat civil :

veuf de Carolina Orvola, dès le dix huit août mil neuf cent cinq

Lieu et date de la naissance :

né à Trato-Sesia, le huit juillet mil huit cent septante trois

Noms, profession et

fils de Bernardo Bonola, agriculteur

domicile des parents :

et de Marta Fomara, sa femme, domiciliés à Trato-Sesia

Nom et profession de l'épouse :

2° **Ramella, Cesatina-Maria,** couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Novara (Italie) domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Migenavo, le deux septembre mil huit cent huitante trois

Noms, profession et

fille de Maria Francesca Annunziata, à Novara

domicile des parents :

et de

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Trato-Sesia et Novara, les quatre et vingt quatre mars mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux.acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux.Promesse de mariage.Certificats de publication de Lau-sanne, Trato-Sesia et NovaraRemis du Département de Justiceet Police.Communiqué: à la Chancelleried'Etat.

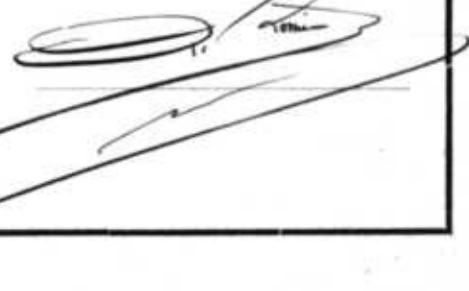
Signatures des époux :

Luigi Bonola
Cesarina Bonola

Signatures des témoins :

Bonola Charles à Lausanne
Bonola Giovanni à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 191

Bianchetti et Billaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente avril mil neuf cent sept — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Bianchetti, Giovanni-Battista**, — jardinier —

de Giaveno (Turin) Italie — domicilié à Lausanne —

Célibataire —

né à Anzolo (Bessin), le vingt six mars — mil huit cent quatre-vingt —

fils de Pietro Bianchetti, agriculteur —

et de Maria Anna, née Rollando, sa femme, domiciliés à Bussy. T. Morges —

2^o **Billaud, Lina Emma**, — femme de chambre —

de Donneloye — domiciliée à Douvrens —

Célibataire —

née à Yverdon, le sept septembre — mil huit cent septante —

fille de Jean François Billaud, décédé —

et de Rosine Marie, née Duvoisin, sa femme, décédée —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Donneloye, Douvrens et Giaveno, les douze, treize et trente-un mars mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux. —
Promesse de mariage. —
Certificats de publication de Lausanne,
Donneloye, Douvrens et Giaveno. —
Lettres du Département de Justice,
et Police. —

Signatures des époux :

Baptiste Bianchetti
Emma Bianchetti

Signatures des témoins :

Louis Bianchetti, à Bussy T. Morges
Constant Parley, à Yverdon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : aux Etats-Civils de
Donneloye et Romanel et à la Chan-
cellerie d'Etat.

N° 192

Rosso et Rostagno

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Angèle Ghisèle Rosso, née à Gassin le 24 juillet 1905. Voir acte de légitimation au dossier du mariage.

Par lettre de bourgeoisie reçue de F. Pacher, notaire, à Lausanne, le 2 mai 1917, et visée par le Conseil d'Etat dans le délai légal, Rosso, Antonio, mentionné ci contre, a été reçu, avec sa famille, au nombre des bourgeois de la commune de Pully.

Inscrit le 2 mai 1917.
L'officier de l'état civil:
Pueri

Signé à l'état civil à Pully.

Aujourd'hui huitième avril mil neuf cent dix-sept mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rosso, Antonio, maçon

de Gassin (Genin) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Gassin, le vingt un décembre mil huit cent huitante-deux

fils de Bartolomeo Rosso, décédé

et de Maria, née Bologna, sa veuve à Gassin

2° Rostagno, Antonia-Margherita, journalière

de Gassin (Genin) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Gassin, le vingt deux octobre mil huit cent huitante-cinq

fille de Lieto Rostagno, décédé

et de Margherita née Scalofioti, sa veuve, à Gassin

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Gassin, les vingt un et vingt deux mars mil neuf cent dix-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux.

consentement de la mère de l'épouse

acte de décès du père de l'épouse.

Certificat d'état libre.

Certificat de publication de Lausanne

et Gassin

Lettre du Département de Justice et Police.

Communiqué: à la Chancellerie

d'état.

Signatures des époux :

Rosso Antonio

Rosso Margherita

Signatures des témoins :

Minazio Oddino

Maddalena Gallo } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 193

Perucco et Longchamp

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux mari mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Perucco, Giovanni-Maximino**, maçon

de Sesto-Calende (Milan) Italie domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Sesto-Calende, le vingt-neuf mars — mil huit cent septante-huit

fils de Domenico Perucco, décédé

et de Maria née Battaglia, sa femme, décédée

2° **Longchamp, Marie-Hélène**, cuisinière

de Malapalud domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Assens, le neuf décembre — mil huit cent septante

fille de Antoine Hippolyte Longchamp, décédé

et de Thémiette Virginie, née Perrin, sa veuve à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Malapalud, et Sesto-Calende, les vingt-trois et vingt-quatre février et dix mars mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des époux

Froresse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

Malapalud et Sesto-Calende

Lettres du Département de Justice

et Police

Communiqué : à l'Etat-Civil

à L'Etat le Grand et à la Chancellerie d'Etat

Signatures des époux :

Perucco Massimo

Hélène Perucco

Signatures des témoins :

Et Galina

Vincenzo Guazzoni

à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 194

Abbendioli & Pabud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux mai mil neuf cent sept. mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Abbendioli, Joseph Bernard,** maçon

de Comano (Tessin) domicilié à Lausanne

divorcé de Ernestine Prodhon, dès le vingt-deux avril mil neuf cent quatre

né à Yveroy, le cinq août mil huit cent septante-huit

fils de Pierre Abbendioli, maçon à St Léger

et de Marie Adélaïde Chorimberb, sa femme, décédée

2^o **Pabud, Jenny,** cuisinière

de Saint-Cierges domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Millars-sous-Gens, le huit août mil huit cent septante-neuf

fille de Auguste Pabud, décédé

et de Augustine Joséphine Louise Berthel, sa veuve, à Granges-Marnand.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St-Cierges et Comano, les vingt-trois, trente et trente-un mars mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'épouse.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de
Lausanne, St-Cierges et Comano.Communiqué: aux Etats-Civils à
Comano et St-Cierges.

Signatures des époux :

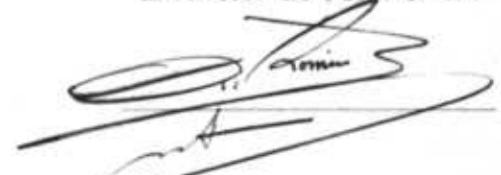
Abbendioli Joseph Bernard.

Jenny Abbendioli

Signatures des témoins :

Jules Mottat }
Poulet Ami } Lausanne.

L'officier de l'état civil :



N° 195

Dunkel et Aeschlimann

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui deux mai mil neuf cent sept, mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Dunkel, Arthur-Alfred,** Electricien

Lieu d'origine et de domicile :

de Merisbansen (Schaffhouse) domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Neuchâtel, le vingt-trois décembre mil huit cent huitante

Noms, profession et

fils de Jean Dunkel, décédé

domicile des parents :

et de Julie Augustine, née Lebel, sa veuve, à Clarens

Nom et profession de l'épouse :

2° **Aeschlimann, Lina,** ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Sumiswald (Berne) domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Avenches, le neuf février mil huit cent septante-un

Noms, profession et

fille de Charles Daniel Aeschlimann, décédé

domicile des parents :

et de Marie Caroline, née Nicolier, sa femme, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Sumiswald et Merisbansen, les trois et quatre avril mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux.
Promesse de mariage.
Certificats de publication, de Lausanne, Sumiswald et Merisbansen

Signatures des époux :

Arthur Dunkel
Lina Dunkel

Signatures des témoins :

Pierre Gremion
Roulet Aime Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : aux Etats-Civils à Merisbansen et Sumiswald.

N° 196

Fehr & Kehrward

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux mai mil neuf cent sept. mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Fehr, Charles-Jules,** Sommelierde Berg ^{a) Trabel (Zurich)} domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Genève, le treize août mil huit cent quatre-vingt deux

fils de Gaspard Henri Fehr, décédé

et de Julie Marguerite, née Schneebeli, sa veuve à Lausanne

2° **Kehrward, Bertha,** Costurière

de Aarberg (Borne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Berne, le huit octobre mil huit cent quatre-vingt un

fille de Emile Friedrich Kehrward, décédé

et de Marianna, née von Hänel, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Aarberg, Lausanne et à Berg les douze et treize avril mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.Promesse de mariage.Certificats de publication de Aarberg, Lausanne et à Berg ^{a) Trabel}Registre des familles vol. 23 fol. 340.

Communiqué: aux Etats-Civils à Berg ^{a) Trabel} et à Aarberg.

Signatures des époux :

Charles Fehr.Bertha Fehr

Signatures des témoins :

A. Piccard à Genève
J. Rigueson Lausanne
 conf. G. S.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 197

Joye et Engel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux mai mil neuf cent sept ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Joye, Henri**, employé de magasin

de Montagny-la-Ville, Mannens, Montagny-les-Monts ^{Emillens} et domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Montagny-la-Ville, le dix-neuf avril mil huit cent huitante-trois

fils de Claude Marius Marcellin Joye, décédé

et de Joséphine Antoinette, née Lugrin, sa veuve, à Montagny-la-Ville.

2° **Engel, Elisabeth**, gouvernante

de Bösingen et Dudingén domiciliée à Bösigen

Célibataire

née à Dudingén, le neuf avril mil huit cent huitante-trois

fille de Peter Alois Engel, décédé

et de Elisabeth, née Kessler, sa veuve, à Dudingén.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bösigen, Emillens, Mannens, Montagny-les-Monts, Montagny-la-Ville et Dudingén, les treize, quatorze et seize avril mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lau-

sanne, Bösigen, Emillens, Mannens,

Montagny-les-Monts, Montagny-la-

Ville et Dudingén

Communiqué: aux Etats-Civils à

Montagny-les-Monts, Mannens, Emillens,

Bösigen et Dudingén.

Signatures des époux :

Joye Henri
Elis Joye

Signatures des témoins :

Charles Ammann ^{à Lausanne}

Aug. Goss ^{à Lausanne.}

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 198

Marti & Marmillod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux mai mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Marti, Ernest-Julien, — cafetier —

de Guggisberg (Berne) — domicilié à Lausanne —

Célibataire —

né à Lausanne, le dix-huit avril — mil huit cent quatre-vingt-trois —

fils de Alexandre Jules Marti, décédé —

et de Jeanne Marie, née Lenneveyre, sa femme, décédée —

2^o Marmillod, Berthe-Léa, — ménagère —

de Oron-la-Ville et Rominière — domiciliée à Oron-la-Ville —

Célibataire —

née à Oron-la-Ville, le onze janvier — mil huit cent quatre-vingt-cinq —

fille de Etienne Maurice Marmillod, agriculteur —

et de Bertha, née Monney, sa femme, domiciliés à Oron-la-Ville —

Les publications ont eu lieu à Rominière, Lausanne, Guggisberg et Oron-la-Ville, les vingt deux, vingt trois et vingt sept mars mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'épouse. —

Promesse de mariage. —

Certificats de publication de Rominière, Lausanne, Guggisberg et Oron-la-Ville. —

Registre des familles vol. 22 fol. 36.

Communiqué: aux Etats-Civils à Guggisberg, Oron et Rominière —

Signatures des époux :

E. MartiBerthe Marti

Signatures des témoins :

S. Bigler — not. de l'un. à LausanneF. H. H. H. — charpentier à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 199

Dentan et Pache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux mai mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dentan, Robert-Amand,** — Chauffeur c.f.f.

de Lutry — domicilié à Lausanne —

Célibataire —

né à Lausanne, le onze septembre — mil huit cent quatre-vingt-deux —

fils de Louis Emile Dentan, ancien chef de train —

et de Augustine Anna, née Gétaz, sa femme, domiciliés à Lausanne. —

2° **Pache, Marie-Etne,** — négociante —

de Epalinges — domiciliée à Lausanne —

Célibataire —

née à Lutry, le vingt-huit novembre — mil huit cent quatre-vingt-cinq —

fille de Charles Jacques Pache, décédé —

et de Maria Anna, née Schärer, décédée. —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Epalinges et Lutry, les treize, quinze et dix-sept avril mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux. —
Promesse de mariage. —
Certificats de publication de —
Lausanne, Epalinges et Lutry. —

Communiqué : aux Etats-Civils
de Lutry et Epalinges —

Signatures des époux :

Robert Dentan
Marie-Etne Dentan.

Signatures des témoins :

Ed. Cyprien
Jacques — Les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 200

Petitpierre et Francfort

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux mai mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Petitpierre, Charles Eugène, technicien

de Cottens et de Neuchâtel et Couvet (Neuchâtel) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Bex, le vingt-cinq septembre — mil huit cent huitante-quatre

fils de Eugène François Petitpierre, employé de commerce

et de Martha Marguerite Charlotte, née Eloner, sa femme, les deux à Lausanne.

2° Francfort, Rose Louisa, couturière

de Begnins — domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le dix-huit mai — mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de François Louis Marc Francfort, employé aux C.F.F.

et de Rose Susanne, née Schöni, sa femme, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Cottens, Neuchâtel et Begnins, les seize et dix-sept avril mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'époux.

Exonense de mariage.

Certificats de publication de

Lausanne, Cottens, Neuchâtel et

Begnins.

Communiqué: aux Etats-Civils

à Grancy, Neuchâtel et Begnins.

Signatures des époux :

Charles Eugène Petitpierre
Rose Louisa Francfort

Signatures des témoins :

Eug Petitpierre
Francfort Louis Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par décision du 11 août 1952
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que l'époux soit dési-
gné comme étant originaire
non seulement de Cottens (Vaud)
et Neuchâtel, mais encore
de Couvet (Neuchâtel)

Lausanne, le 16 août 1952
L'officier de l'état civil:

Copie à Pampigny, Neuchâtel,
Couvet et Begnins

N° 201

Goy et Leubar

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui dix mai mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Goy, Jules Ernest, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Vaulion domicilié à Perroy

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Perroy le huit novembre mil huit cent huitante-trois,

Noms, profession et

fils de Henri Goy, décédé,

domicile des parents :

et de Julie née Duperron, à Perroy,

Nom et profession de l'épouse :

2° Leubar, Rose-Marguerite,

Lieu d'origine et de domicile :

de Buttes & de Chavannes-le-Chêne domiciliée à Perroy

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Aranches le dix-neuf mai mil huit cent huitante,

Noms, profession et

fille de François Leubar, mécanicien,

domicile des parents :

et de Félicie née Martin, domiciliés à Vandanne,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Perroy, Jules, Vaulion et Chavannes-le-Chêne, les quatre et six avril mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Rolle.

Signatures des époux :

Jules Goy
Rose Goy

Signatures des témoins :

Leubar
E. Leubar } à Vandanne.

Communiqué: à l'état civil de Rolle

Vaulion, Buttes & Chavannes

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 202

Blanc et Barbaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre mai mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Blanc, Marc-Charles-Louis, serrurier-appareilleur,

de Saussanne domicilié à Saussanne,

célibataire

né à Saussanne le vingt deux mil huit cent septante-sept

fils de Charles François Blanc, cordonnier,

et de Louise née Borel, la femme, les deux à Saussanne

2° Barbaz, Henriette-Lina, négociante

de Epalinges domiciliée à Saussanne, au Sallaz

célibataire

née à Saussanne le sept février mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Louis Barbaz, boulanger à Saussanne

et de Louise Henriette née Kostetler, la femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Saussanne et à Epalinges, le neuf mois mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage

Certificats de publication de Saussanne

et Epalinges;

Communiqué: à l'Etat Civil d'Epalinges

Signatures des époux :

M. Blanc

M. Barbaz

Signatures des témoins :

Barbaz, Kostetler

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 203

Monti et Badone

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre mai mil neuf cent sept — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Monti, Giuseppe**, *Mariage*

de *Almeno (Novate) Italie*, domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *Almeno le vingt octobre* mil huit cent *quatre-vingt-un*

fils de *Domenico Monti, maçon*,

et de *Emilia née Borghese, la femme, domiciliés à Almeno*

2° **Badone, Annetta-Pierina Maria**, *Jeune fille*

de *Bielva (Novate) Italie* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Bielva le onze mars* mil huit cent *quatre-vingt-trois*,

fille de *Pietro Badone*

et de *Giuvanna née Orzetti, les deux décédés*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Almeno et Biella les quatorze et vingt-quatre février mil neuf cent sept*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Almeno, Biella et Lausanne.

Permis du Département de Justice à Police.

Communiqué : à la *Chancellerie*

Consulaire.

Signatures des époux :

Monti Joseph
Pierina Monti

Signatures des témoins :

Santi Baptiste
Canova Ernest *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 204

Chévoz et Meylan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre mai mil neuf cent. sept — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chévoz, Pierre-Marie,** ———— *secourier,*

de Genève (ville) ———— domicilié à Genève ————

célibataire ————

né à Carouge (Genève) le quinze novembre ———— mil huit cent quatre-vingt-cinq ————

fils de Henri Chévoz, *décédé* ————et de Marie Louise Borel, *sa femme, décédée* ————2° **Meylan, Elise Adèle,** ————

de Luvy ———— domiciliée à Lausanne ————

célibataire ————

née à Lausanne, le onze février ———— mil huit cent quatre-vingt-six ————

fille de Francis Eugène Meylan, *charcutier,* ————et de Marie Elisabeth Decker, *sa femme, à Lausanne,* ————Les publications ont eu lieu à Genève, le lieu Lausanne, le dix-neuf mai
mil neuf cent. sept. ————

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de
Genève. ————

—————

—————

—————

—————

—————

—————

Communiqué: à l'Etat Civil de

Genève (C^o) le lieu. ————

—————

Signatures des époux :

*Chévoz Pierre**Adèle Chévoz*

Signatures des témoins :

*Eugène Meylan à Lausanne**François Thierck à Caritat,*

L'officier de l'état civil :



N° 205

Grobet et Favre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept mai mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Grobet, Auguste-Edouard, Charminier,

de Vallorbe domicilié à Vallorbe,

célibataire

né à Vallorbe le neuf avril — mil huit cent septante-sept

fils de Charles François Grobet, agent de police à Vallorbe,

et de Louise Léonore Vallotton, décédée,

2^o Favre, Hélène, Couturière,

de Gommans-la-Ville domiciliée à Landamine

célibataire

née à Renens le vingt-huit novembre — mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de Louis Favre, employé aux abattoirs à Landamine

et de Jenny née Raymond, décédée.

Les publications ont eu lieu à Vallorbe Landamine & Gommans-la-Ville le neuf avril mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de Vallorbe

Signatures des époux :

Grobet Edouard.
Hélène Grobet.

Signatures des témoins :

François Grobet à Vallorbe
Louis Favre à Landamine

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de Vallorbe & Echallens.

N° 206

Prodollet & Matthys
née Carrard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept mai mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Prodollet, Henri-Gustave, *fonctionnaire postal*

de Yens — domicilié à Yens,

veuf de Cicile Bufard dès le sept juillet mil neuf cent dix

né à Yens le quatre octobre — mil huit cent soixante-quatre

fils de feu Henri Olivier Prodollet

et de feu Rose Antoinette née Michaud, sa femme,

2° Matthys née Carrard, Rosa, *Négociante*

de Willadingen (Sorne) — domiciliée à Lussane,

veuve de Ferdinand Matthys dès le vingt-huit avril mil neuf cent dix

née à Ussins le vingt-quatre février — mil huit cent septante-trois,

fille de François Louis Carrard, agriculteur,

et de Emma née Milliond, sa femme, domiciliés à Yverdon,

Les publications ont eu lieu à Lussane, Koppigen (Willadingen) & Yens, les
dix-huit, dix-neuf et vingt avril mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil de
Villars & Yens,

Communiqué: à l'Etat civil de
Villars & Yens & Koppigen.

Signatures des époux :

Prodollet
Rosa Prodollet

Signatures des témoins :

Jacqueline
Dr...

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 207

Gaillard et Meylan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept Mai mil neuf cent sept ————— mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Gaillard, Maurice-Jules**, *Commis postal*,

de *Sergy* domicilié à *Lussumme*,

célibataire,

né à *Riez* le vingt-cinq mai ————— mil huit cent quatre-vingt

fils de *Félix Gaillard, Inspecteur des écoles*,

et de *Maria Anna née Pousaz, sa femme, à Lussumme*,

2^o **Meylan, Bertha-Jenny Louise**,

de *Bottens & du Lieu* domiciliée à *Lussumme*,

célibataire

née à *Lussumme* le première Janvier ————— mil huit cent quatre-vingt

fille de feu *Constant Meylan*,

et de *Rose Marie née Caillens, sa veuve, à Lussumme*,

Les publications ont eu lieu à *Lieu, Bottens, Sergy & Lussumme*, les trois, quinze et cinq Aozie mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Sergy, Bottens, & Lieu Lussumme.

Communiqué : à l'état civil de

Lignerolle, Poliez-le-Grand & Le Lieu

Signatures des époux :

Gaillard

B. Gaillard

Signatures des témoins :

C. Meylan

F. Gaillard-Pousaz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 208

Tarello et Pozzo

Nom et profession de l'époux :

1° Tarello, Paulo Tailleur

Lieu d'origine et de domicile :

de Viverrone (Novare) Italie, domicilié à Aussonne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Viverrone le douze février mil huit cent septante huit

Noms, profession et

fils de Pietro Tarello, agriculteur,

domicile des parents :

et de Caterina Tubler, sa femme, domiciliés à Viverrone,

Nom et profession de l'épouse :

2° Pozzo, Maria, Ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Viverrone domiciliée à Aussonne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Viverrone le dix septembre mil huit cent cinquante neuf

Noms, profession et

fille de Francesco Pozzo, décédé

domicile des parents :

et de Giovanna née Tubler, décédée,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Aussonne ou à Viverrone les vingt-trois, vingt et sept avril mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

actes de décès des père et mère de l'épouse et consentement du Grand-père

Promesse de mariage

Certificat de publication d'Aussonne Viverrone

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué: à la Chancellerie C^{le}

Signatures des époux :

Paul Tarello

Maria Pozzo

Signatures des témoins :

Stenio Tubler

Gustave Laurent

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 209

Catella & Scaroni

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept mai mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Catella, Ciodino-Giovanni-Augusto**, tailleur,

de Tavigliano (Novare) Italie, domicilié à Landanne

célibataire

né à Tavigliano le sept janvier mil huit cent quatre-vingt-cinq

fils de Luigi Catella, chapelier,

et de Caterina née Boffa, sa femme, domiciliés à Tavigliano,

2° **Scaroni, Maria**, couturière,

de Conzano (Alessandria) Italie, domiciliée à Landanne,

célibataire

née à Conzano le vingt septembre mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Antonio Scaroni, manoeuvre

et de Angela née Ottone, sa femme, domiciliés à Landanne,

Les publications ont eu lieu à Landanne, Tavigliano & Conzano, les onze et
dix-neuf mars mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Consentement des père & mère de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de

Tavigliano, Conzano & Landanne.

Communiqué : à la Chancellerie

Consulaire.

Signatures des époux :

Catella Ciodino

Maria Catella

Signatures des témoins :

Caterino Cattella

Arthur Benoit

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 210

Benoit et Vallotton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept mai mil neuf cent sept _____ mil huit cent quatre-vingt

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Benoit, Arthur-Emile**, _____ *bourlanger*, _____

de *Chenit* _____ domicilié à *Vallorbe* _____

célibataire _____

né au *Sentier le treize juillet* _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____

fils de *Benoit Samuel Benoit, horloger à la Chaux-de-Fonds*, _____

et de *Idénie Amos née Rochat*, _____

2^o **Vallotton, Berthe-Caroline**, _____

de *Vallorbe* _____ domiciliée à *Vallorbe* _____

célibataire, _____

née à *Vallorbe le dix-neuf septembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-un _____

fille de *Jules Louis Vallotton, limonier*, _____

et de *Marguerite Caroline née Matthey, les deux à Vallorbe*, _____

Les publications ont eu lieu à *Vallorbe* le _____ au *Sentier* les *dix-sept et dix-huit avril* mil
neuf cent *sept*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de
Vallorbe.

Communiqué: à l'état civil de
Vallorbe le *du Sentier*

Signatures des époux :

Arthur Benoit
Berthe Benoit

Signatures des témoins :

John Rubattel à Lausanne
Alfred Lehmann
à Poliez-le-Grand

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 211

Rubattel et Zbinden

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Jean Julien
Zbinden né le 23 Mars 1902 à
Lansanne

Voit acte de légitimation aux pièces
du mariage.

Aujourd'hui Sept Mai mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Rubattel, Henri-John**, — manoeuvre-jardinier, —

de Ecottaux, Paléziens, les Chisleyes à Vuitroy — domicilié à Lansanne, —

divorcé de Sophie Louise Adèle Delmays de le treize novembre mil neuf cent treize, —

né à Jussy | Genève | le quatre Mars — mil huit cent septante-cinq —

fils de Henri Rubattel, décédé, —

et de Fanchette Ganni, décédée, —

2^o **Zbinden, Louise-Jérôme**, — cuisinière, —

de Guggisberg | Berne | — domiciliée à Lansanne —

Célibataire

née à Lansanne le quinze Mars — mil huit cent septante-quatre —

fille de Jean Zbinden, décédé, —

et de Louise Elise Bénédict, sa veuve à Vennel & Lansanne. —

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Ecottaux, Paléziens, les Chisleyes, Vuitroy
Guggisberg et Lansanne les treize et quinze avril mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

acte de mariage de l'époux avec

mention au divorce

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lansanne

Ecottaux, Paléziens, Chisleyes, Vuitroy

à Guggisberg

Communiqué : à l'état civil de

Paléziens, Oron & Guggisberg

Signatures des époux :

Henri Rubattel

Louise Rubattel

Signatures des témoins :

Joseph Duperré
à St-Trép.

Alfred Lehmann
à Poliez-le-Grand

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 212

Baudy et Hetzer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept mai mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Baudy, Louis,

Ménageur,

de Ollon

domicilié à Lussange

célibataire

né à Lussange le onze avril

mil huit cent quatre-vingt

fils de Auguste Baudy, décédé,

et de Louise Céline Guéler, sa veuve à Lussange,

2^o Hetzer, Josephine,

femme de chambre

de Strasbourg (Alsace)

domiciliée à Lussange

célibataire

née à Strasbourg le deux septembre

mil huit cent huitante-six

fille de Georj Hetzer, menuisier à Strasbourg

et de Caroline Mutschler, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Ollon-Guémor, Strasbourg & Lussange, les six, huit et seize mars mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux

Certificat de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificat de publication de Ollon,

Guémor, Strasbourg & Lussange

Communiqué: à l'état civil de

Ollon & à la Chancellerie Ch

Signatures des époux :

Louis Baudy

Josephine Baudy

Signatures des témoins :

Alphonse Blum

E. Lannoy Capit

les deux à Lussange

L'officier de l'état civil :



N° 213

Mignot et Picollet née Escoffier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Mai mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Mignot, Emile Julien Marin, Securier

de Pilly domicilié à Lausanne

divorcé de Louise Julie Daccord dès le seize mars mil neuf cent (en 2^{de} noces)

né à Lausanne le treize juillet mil huit cent septante-trois

fils de François Paul Mignot, teinturier à Lausanne

et de Jeanne Marguerite Duriet, sa femme, décédée,

2^o Picollet née Escoffier, Louise-Julie, Représentante

de Carouge (Genève) domiciliée à Lausanne,

divorcée de Joseph Picollet dès le vingt-neuf septembre mil neuf cent-quatre,

née à Genève le quatre novembre mil huit cent cinquante-huit

fille de Symphonien François Escoffier, décédé,

et de Pierrette née Tavernier, sa femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Pilly & Carouge, les seize & dix-huit février mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

acte de mariage de l'épouse avec mention du divorce; dit pour l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Pilly, Carouge & Lausanne

Communiqué: à l'état civil de Romanel & Genève (C^h)

Signatures des époux :

Mignot Emile
Louisa Mignot

Signatures des témoins :

Epulha
Georges Monney

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 214

Carpinelli et Brunner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Mai mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Carpinelli, Attilio-Ferdinando**, *seigneur*de *Sustinente | Mentone | Italie* domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *Sustinente* le trente deux mil huit cent *septante-cinq*fils de *Lorenzo Carpinelli, marchand à Lausanne*et de *Albina née Proveder, sa femme, décédée*2^o **Brunner, Alice-Éléonore**, *Négociante*de *Katzen | Berne* domiciliée à *Pully*

célibataire

née à *St Cyprien* le vingt décembre mil huit cent *quatre-vingt-deux*fille de *Christian Brunner, décédé*et de *Marie née Kaldi, sa femme, décédée*Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Pully, Katzen et Sustinente*, les *quatre, cinq & trente* mil neuf cent *sept*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des Epoux**Promesse de mariage**Certificats de publication de Sustinente**Katzen Lausanne, ainsi que Pully.*

Communiqué: à l'Etat Civil de

Katzen, Romanel & Chancellerie

Signatures des époux :

*Attilio Carpinelli**Alice Carpinelli*

Signatures des témoins :

*Locconi Antoine**Cabrero Alexandre*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 215

Jaccard & Jaccard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept mai mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Jaccard, Paul-Henri**, fabricant d'horlogerie

de Sainte Croix domicilié à Sainte Croix

célibataire

né à Ste Croix le seize Juin mil huit cent quatre-vingt

fils de Jules Arnold, fabricant à Ste Croix

et de feue Louise Marie née Aubert

2^o **Jaccard, Adèle-Mathilde**,

de Sainte Croix domiciliée à Lansanne

célibataire

née à Sainte Croix le huit mai mil huit cent quatre-vingt

fille de feu Gustave Samuel Jaccard,

et de Julie Anne née Buhon, à Lansanne,

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Ste Croix a Les Granges, les douze treize avril mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de

Ste Croix

Signatures des époux :

Henri P. Jaccard
Adèle Jaccard

Signatures des témoins :

Jean Bourgeois à Genève
A. Keller Jaccard à Chaux-de-Fonds

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de Ste Croix

N° 216

Pelichet et Vuagniaux
née Chenaux
 Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept Mai mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pelichet, Henri-Constant-Jélix**, ancien instituteur,

de Gollion & Vullierens — domicilié à Bremsens,

veuf de Louise née Perret dès le huit Janvier mil neuf cent cinq —

né à Gollion le vingt-deux Septembre — mil huit cent quarante-six —

fils de Jean Louis Pelichet —

et de Jeanne Louise née Pelichet, sa femme, les deux décédés, —

2° **Vuagniaux née Chenaux, Janny-Rosalie**, —

de Vucherens — domiciliée à Feilly —

veuve de Pierre Daniel Vuagniaux dès le quinze Septembre mil neuf cent quatre

née à Bevoile le dix-huit Mars — mil huit cent quarante-sept, —

fille de Marc Louis Chenaux —

et de Jeanne née Joly, sa femme, les deux décédés, —

Les publications ont eu lieu à Feilly, Gollion, Vucherens, Vullierens & Bremsens
les cinq & six Mars mil neuf cent sept —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil de
 Lenny —

—

—

—

—

—

Communiqué: à l'Etat Civil de

Lenny, Vullierens, Cossenay, Moudon

Romanet. —

Signatures des époux :

H. Pelichet

J. Vuagniaux

Signatures des témoins :

Louis Joly

A. Leretche

J. Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 217

Pidouze et Vital

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit mai mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Pidouze, Ernest,** — employé d'hôtel, —

de Villars-le-Comte, — domicilié à Bzenles —

célibataire

né à Chapelles le six-huit décembre — mil huit cent quatre-vingt-deux —

fil de Félix Pidoux, décédé, —

et de Etie née Desarrens à Bzenles.

2^o **Vital, Eugénie,** —

de Sent (Gard) — domiciliée à Bzenles, avant à Bâle

célibataire

née à Sent le six-sept mai — mil huit cent quatre-vingt-trois, —

fille de Valentin Vital —

et de Gabrielle née Malaké, domiciliée à Bâle

Les publications ont eu lieu à Bzenles, Sent, Villars-le-Comte & Bâle les cinq, sept huit et dix avril mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
Lucens

Communiqué : à l'état civil de
Lucens, Denezey, Sent et Bâle

Signatures des époux :

Ernest Pidoux
Eugénie Pidoux

Signatures des témoins :

Héli Lomard
Ch. Vallée

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 218

Petitmermet et Keller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Mai mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Petitmermet, Jules-Paul,** Ingénieur,

de Yverne domicilié à Entsaignes (Vosges) France

célibataire

né à Chaux de Fonds le vingt-cinq juillet mil huit cent quatre-vingt,

fils de Louis Marius Petitmermet, Ingénieur,

et de Marie Pauline née Brandt.

2^o **Keller, Cölestine-Frida,**

de Büttweiler (Saxe) domiciliée à Solenne,

célibataire

née à Olten le vingt-un janvier mil huit cent septante-trois

fille de Johann Valentin Keller, Directeur d'École, à Solenne

et de Cölestine Zschokke

Les publications ont eu lieu à Solenne, Büttweiler, Yverne & Entsaignes, les deux
trois, quatre & sept civil mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de
Solenne

Signatures des époux :

J. Petitmermet

Frida Petitmermet

Signatures des témoins :

J. Petitmermet
J. Keller

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de
Solenne, Büttweiler & Solenne.

N° 219

Dreyfus-Gonzalez et
de Valleyrand-Périgord.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Mai mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dreyfus-Gonzalez, Louis-Auguste-Émile, *Quartier*

de Paris domicilié à Paris 8^e arr^e

célibataire

né à Paris le vingt-un mai mil huit cent soixante-quatorze,

fils de défunt Auguste Dreyfus,

et de Louise Gonzalez-Pinillos, veuve à Paris

2° de Valleyrand-Périgord, Félicie-Marie-Élisabeth,

de Berlin domiciliée à Landanne

célibataire

née à Berlin le vingt-un décembre mil huit cent soixante-dix-huit

fille de Archambaud Anatol Paul, Comte de Valleyrand-Périgord, à Landanne

et de Marie Elisabeth Comtesse von Gontaut-Biron, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Landanne, Berlin & Paris les vingt-^{vingt-un} vingt-quatre et vingt-cinq mil neuf cent-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux - Consentement de la mère des Epoux - acte de décès du père - Promesse de mariage - Déclaration de capacité pour l'épouse - Certificats de publication de Paris Landanne & Berlin - Déclaration de l'ambassade de France - Permis du Département de Justice & Police.

Communiqué : à l'état civil de Paris & Berlin par la Chancellerie

Signatures des époux :

Louis Dreyfus Gonzalez
Félicie Dreyfus Gonzalez

Signatures des témoins :

Henri de Villehervosse
Gontaut Collette de Périgord
Cte Armand de Périgord
Cte de Prémis-Réal
Comte d'Angoulême
Comte de Valleyrand-Périgord

L'officier de l'état civil :

Sopie Schmitt
Christy
Landanne

N° 220

Dupuis et Brélat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix mai mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dupuis, Louis-Élie, commis C. F. F.

de Vuarens domicilié à Lussan

célibataire

né à Lussan le dix-huit décembre mil huit cent quatre-vingt

fil de Henry Dupuis, facteur postal

et de Rosine Juliette Louise née Mayer, à Lussan

2° Brélat, Jeanne-Charlotte Louise,

de Lutry & Fozel (Lavaux) domiciliée à Lussan

célibataire

née à Lussan le quinze octobre mil huit cent quatre-vingt

filles de Charles François Brélat, décédé,

et de Louise Georgine née Roche, à Lutry

Les publications ont eu lieu à Vuarens, Lutry, Fozel & Lussan le treize avril mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Vuarens, Lutry, Fozel & Lussan

Communiqué: à l'état civil de

Vuarens, Lutry & Fozel.

Signatures des époux :

Dupuis Louis

Brélat Jeanne

Signatures des témoins :

M. Dupuis

César Martinet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 221

Galvani et Stoll.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*Légitimation de l'épouse Stoll
née à Cassanne le 28 août 1906
L'acte de légitimation est joint
aux pièces du mariage.*

Aujourd'hui ~~quatorze mai mil neuf cent sept~~ — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Galvani, Luigi Antonio Maria**, *tailleur de pierre*,

de *Tizzano val Parma* (Italie) — domicilié à *Cassanne* —

célibataire

né à *Tizzano val Parma* le *seize avril* — mil huit cent *septante-huit* —

fils de *Pietro Galvani, décédé*,

et de *Giulia née Danni, la veuve à Capriglio*,

2° **Stoll, Melanie Petronille**, *ménagère*,

de *Posat et de Cavel* (Savoie) — domiciliée à *Cassanne* —

célibataire

née à *Posat* le *premier mars* — mil huit cent *quatre-vingt-six* —

fille de *Joseph Alphonse Stoll, Charpentier*,

et de *Marie Augustine née Thurlingne, la femme, à Posat*,

Les publications ont eu lieu à *Cassanne, Posat, Cavel et Tizzano* les *huit, neuf, dix
et vingt-cinq novembre mil neuf cent dix*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Première de mariage

*Certificats de publication de Tizzano,
Posat, Cavel et Cassanne.*

Permis du Département de Justice et Police

Communiqué : à la Chancellerie de

à l'état civil de *Fragny-le-Grand*

Cavel.

Signatures des époux :

Luigi Galvani
Melanie Galvani

Signatures des témoins :

Caratorta Attilio
Galvani Angelo
les deux à Cassanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 222

Chamot & Parche

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui quatorze mai mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chamot, Auguste, — serrurier, —

Lieu d'origine et de domicile :

de La Chaux — domicilié à Lussanme, —

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lussanme le treize Septembre — mil huit cent quatre-vingt-deux —

Noms, profession et

fils de Félix Samuel Chamot, décédé, —

domicile des parents :

et de Louise née Diebi, veuve, à Lussanme, —

Nom et profession de l'épouse :

2° Parche, Louise-Marie, — ménagère, —

Lieu d'origine et de domicile :

de Servion — domiciliée à Lussanme, —

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Olon le douze février — mil huit cent quatre-vingt-dix —

Noms, profession et

fille de François Louis Parche, carrier, —

domicile des parents :

et de Louise née Hünzelin la femme, domiciliés à St-Triphon —

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lussanme, La Chaux & Servion, les seize & dix-sept-cinq mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux

Pièces de mariage

Certificats de publication de

La Chaux, Servion Lussanme

Signatures des époux :

Auguste Chamot
Louise Chamot

Signatures des témoins :

Hafard
Mauris Lussanme

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de

Olon & Cessenay

N° 223

Perrin et Jaton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Legitimation de Marcel
Jaton, né à Lausanne, le 16 Janvier
1904
Acte de légitimation est joint
aux pièces du mariage.

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu
en date du 9 avril 1923, déclaré
définitif et exécutoire le 5 mai
1923, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans le
délai pendant lequel le marié
ne pourra contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 18 mai 1923
L'officier de l'état civil:

D. Ballif

Aujourd'hui quatorze mai mil neuf cent sept mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Perrin, Louis-Emile,**

Employé à l'usine à gaz,

de Lausanne domicilié à Lausanne,

divorcé de Fanny Buffar dès le deux avril mil neuf cent dix

né à Lausanne le vingt dix août mil huit cent soixante dix

fils de Jean Marc Perrin

et de Jeanne Charlotte née Gillieron, décédée,

2° **Jaton, Marie,**

Culinicière,

de Peney-le-Jorat domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à St Cerges le huit février mil huit cent septante neuf

fille de Jules Jaton, décédé,

et de Céline Gavillet, la veuve à Peney-le-Jorat.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le seize et à Peney-le-Jorat le dix huit
avril mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse

Acte de mariage de l'époux avec

mention du divorce.

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Lausanne - Peney-le-Jorat.

Communiqué: à l'état civil de

Corcettes-le-Jorat.

Signatures des époux :

Perrin Emile
Marie Perrin

Signatures des témoins :

Alfred Buffin
Holliez

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 224

Schneider et Brawand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~quatorze~~ quatorze ~~mil~~ mil ~~neuf~~ neuf ~~cent~~ cent ~~sept~~ sept ~~mil~~ mil ~~huit~~ huit ~~cent~~ cent ~~quatre~~ quatre ~~vingt~~ vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Schneider, Félix,** bourgeois,

de Röthentach (Berne) (Suisse) domicilié à Lundamen,

célibataire

né à Gunges (Vaud) le seize novembre mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Felix Schneider, décédé

et de Cécile née Estopyon, sa femme, décédée,

2° **Brawand, Marianna,** Cuisinière,

de Grindelwald (Berne) domiciliée à Lundamen,

célibataire

née à Grindelwald le vingt-trois mai mil huit cent quatre-vingt-quatre,

fille de Karl Ami Brawand, décédé,

et de Marianna née Meyer, sa veuve à Gsteig-Wyler près Interlaken,

Les publications ont eu lieu à Röthentach Grindelwald Lundamen le onze
avril mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Röthentach, Grindelwald & Lundamen

Communiqué: à l'état civil de

Röthentach & Grindelwald.

Signatures des époux :

Felix Schneider

Marianna Brawand

Signatures des témoins :

de Crousas

Lucien Gysler à Lundamen

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 225

Rapin & Clere

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze mai mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rapin, Paul-Albert, Employé de Commerce,

de Payerne domicilié à Landanne,

célibataire

né à Landanne le neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-deux

fil de Emile Jules Rapin, imprimeur,

et de Louise née Welter, sa femme, à Landanne.

2° Clere, Hélène, Cuidinière,

de Môtier (Neuchâtel) domiciliée à Landanne,

célibataire

née à Môtier le deux février mil huit cent quatre-vingt-un

filie de Sophie Eliza Clere, à Môtier,

et de

Les publications ont eu lieu à Payerne, Môtier & Landanne, le vingt-sept avril mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Payerne, Môtier & Landanne.

Communiqué : à l'état civil de

Payerne & Môtier

Signatures des époux :

Paul Rapin

Hélène Rapin

Signatures des témoins :

Jimmus & Jules Emile Rapin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 226

Corrette & Duchy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Marie Thérèse Duchy, née à Lausanne le 20 avril 1907.

Acte de légitimation et joint aux pièces du mariage.

Aujourd'hui quatorze mai mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Corrette Venance**, Macon,

de Aosta / Italie domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Aosta le quinze mai mil huit cent soixante-quatre,

fils de parents inconnus,

et de

2^o **Duchy Marie-Thérèse**, Journaliste,

de Nus / Turin / Italie domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Chambave / Turin le vingt-six mars mil huit cent septante-six

fille de Jacques Duchy, décédé,

et de Marie Alodie Sertet dit Ramquin, la veuve à Nus.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Aosta & Turin les quatre & quatorze
avril mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Aosta

Nus & Lausanne

Permis du Département de Justice

& Police

Communiqué: à l'Etat Civil de

la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Corrette Venances

Corrette Thérèse

Signatures des témoins :

J. ... à Lausanne

... à Vevey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 227

Pagnoux et Dombald
née Perroz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze mai mil neuf cent sept, — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pagnoux, Narcisse,** Rentier

de Bouzy (ain) France, domicilié à Lussimé,

veuf de Sophie mariée avecquel dès le sept juillet mil neuf cent deux

né à Bouzy, le quatorze juin mil huit cent quarante-neuf

fils de Pierre François Pagnoux

et de Josephine née Gomin, les deux décédés,

2° **Dombald née Perroz, Bertha,**

de Moudon domiciliée à Lussimé

veuve de Jacques Philibert Dombald dès le cinq octobre mil neuf cent un

née à Moudon le vingt trois mil huit cent cinquante-neuf

fille de Jean Perroz

et de Charlotte Nancy née Jacquicot, décédée

Les publications ont eu lieu à Lussimé, Bouzy & Moudon les vingt, vingt-

un et vingt mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

actes de décès des précédents conjoints,

actes de décès des père & mère des Epoux

Promesse de mariage. — Certificats de

publication de Bouzy, Moudon & Lussimé.

Déclaration de Validité & Permis du

Département de Justice & Police

Communiqué : à l'Etat Civil de

Moudon & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Pagnoux Narcisse
Bertha Pagnoux

Signatures des témoins :

M. Mergat
Municipal à Lussimé

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 228

Schneble et Janin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Auguste Henri Janin né à Montferrand le 20 avril 1907.

Cette légitimation est jointe aux pièces du mariage.

Aujourd'hui quatorze mai mil neuf cent dix-sept — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Schneble, Heinrich**, agriculteur,

de Gailingen | Bade | domicilié à Gailingen

célibataire

né à Gailingen le vingt-deux mars — mil huit cent quatre-vingt-cinq

fils de **Konstantin Schneble**, agriculteur,

et de **Sophie née Walch**, d'origine, domiciliés à Gailingen,

2^o **Janin, Louise Emma**, ménagère,

de Montferrand — domiciliée à Montferrand / Lonsomme

célibataire

née à Montferrand le vingt-trois mai — mil huit cent quatre-vingt-sept

fille de **Monsieur Henri Janin**, décédé

et de **Louise Henriette Vincy**, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lonsomme, Montferrand & Gailingen, les vingt-trois et vingt-quatre mars mil neuf cent dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- actes de naissance des Epoux —
- actes de décès des père & mère de l'Epoux —
- Consentement du tuteur, —
- Promesse de mariage —
- Certificats de publication de Gailingen Montferrand & Lonsomme —
- Procès du Département de Justice & Police
- Communiqué: à l'Etat civil de
- Police de Gailingen & à la Chancellerie
- Cantonale.

Signatures des époux :

Henri Schneble
Louise Schneble

Signatures des témoins :

Janin }
Accourdet } à Lonsomme

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 229

Manera et Junod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Mai mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Manera, Albert-César Joseph, négociant

de Vogogna / Novare / Italie domicilié à Lausanne

célibataire

né à Morges le premier novembre mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Constant Albert Jacques Manera, négociant

et de Marie Catherine Adèle née Manera,

2° Junod, Marianne-Jenny,

de Sainte-Croix domiciliée à Sainte-Croix

célibataire

née à Sainte-Croix le onze juillet mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Myrtilde Emma Junod, Juge à Ste-Croix

et de Louise Elise née Junod, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ste-Croix les Granges & Vogogna les vingt huit Mars & quatorze avril mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissances des Epoux

Consentement des père & mère de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Vogogna

Ste-Croix - les-Granges & Lausanne

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à l'Etat Civil de Ste-Croix

& à la Chancellerie de

Signatures des époux :

A. Manera
Marianne Junod

Signatures des témoins :

Marianne Junod
Thomas Junod

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Reçu par le 2. 11. 21.
Le 3 décembre 1907, le Département politique fédéral a prononcé la réintégration de dame Jenny Manera née Junod mentionnée ci-dessus, dans le droit de cité du canton de Fribourg et de la commune de Ste-Croix.
Lausanne, le 17 janvier 1908.
L'officier de l'état civil:
[Signature]

N° 230

Berkling et Krieg

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

52057

Aujourd'hui quinze Mai mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Berkling, Alfred-Kurt* — Oberlieutenant im Königl. Sachs. 11^{ter} Infanterie-Reg. 1124
 de *Plauen (Saxe)* — domicilié à *Plauen*
 célibataire

né à *Plauen* le sept Mai — mil huit cent septante-huit
 fils de *Elias Carl Wilhelm Berkling, commerçant à Plauen,*
 et de *Marie Clara née Neubauer*

2° *Krieg, Marie-Éléine,*
 de *Lansanne et de Muri (Borne)* — domiciliée à *Lansanne,*
 célibataire

née à *Lansanne* le dix février — mil huit cent huitante-un
 fille de *Auguste François Jules Louis Krieg, décédé,*
 et de *Elise née Pissard, veuve à Lansanne.*

Les publications ont eu lieu à *Lansanne, Plauen et Muri* les quinze et seize avril mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.


Pièces déposées:

Actes de naissance des époux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Plauen, Muri
Lansanne
Déclaration de capacité de Plauen
Permis du Département de Justice
Police

Communicé : à l'Etat Civil de *Muri*
 et à la Chancellerie de *Plauen*

Signatures des époux :
Alfred Berkling
Marie Berkling

Signatures des témoins :
Bernard
Krieg *Lansanne*

L'officier de l'état civil :


N° 231

Zwahlen et Maye

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze mai mil neuf cent sept — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Zwahlen, Jean-Némi-Robert, Dessinateur

de Gessenay (Berne) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le vingt-cinq novembre mil huit cent quatre-vingt-quatre

fil de Charles Louis Zwahlen, constructeur à Lausanne

et de Marie Louise Henriette née Girardet, décédée

2° Maye, Elise-Emilie,

de Arbon (Suisse) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le seize février mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de Adolphe Maye, Chef du Téléphone,

et de Elise née Vuagniaux, la femme, domiciliés à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Gessenay & Arbon, les six & huit avril mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Certificats de publications de Gessenay

Arbon & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Gessenay & Arbon.

Signatures des époux :

Jean Zwahlen

Elise Zwahlen

Signatures des témoins :

J. Zwahlen fils

Maye

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 232

Chabre et Delacrétaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Mai mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Chabre, Frédéric,** Directeur,

de Yaugondry domicilié à Morges,

célibataire

né à Corcelles (Neuchâtel) le vingt-sept Mars mil huit cent soixante

fils de Emile Chabre

et de Marie Thérèse née Schupbach, décédée,

2^o **Delacrétaz, Emma-Lina,** Institutrice

de Yverne domiciliée à Morges,

célibataire

née à Premiez le vingt-six Mai mil huit cent quatre-vingt-trois,

fille de Julien Emmaud Delacrétaz

et de Julie Louise née Golaz, à Yverne

Les publications ont eu lieu à Yverne, Yaugondry & Morges, les dix-neuf et vingt avril mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de Morges.

Signatures des époux :

F. Chabre
Lina Chabre

Signatures des témoins :

Alfred Barro à Morges
Rob. Yaugondry à Genève

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'état civil de
 Champagny, Morges & Yverne

[Signature]
 10 Mars

N° 233

Corthéay et Ding

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize mai mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Corthéay, Emile,** Employé de bureau

de Dompierre et Prévostoup, domicilié à Lonsanne,

divorcé de Clara Emma Larmont dès le vingt-neuf septembre mil neuf cent trois,

né à Roche le quatre mars mil huit cent septante-dix,

fils de Emile Corthéay, ancien gendarme,

et de Marie Louise née Vanze, décédée,

2° **Ding, Caroline-Marie,** cuisinière,

de Lumont (Fribourg) domiciliée à Lonsanne,

Célibataire

née à Genève le huit mai mil huit cent septante-quatre,

fille de Henri Philippe Ding, décédé,

et de Hortense Anastasie Théodine née Bois, à Roche,

Les publications ont eu lieu à Lonsanne, Dompierre et Prévostoup et Lumont, les dix, huit et neuf avril mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de mariage des Epoux avec

mention du divorce.

Promesse de mariage

Certificats de publication de Dompierre, Prévostoup, Lumont & Lonsanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Lucens & Lumont.

Signatures des époux :

Emile Corthéay

Caroline Corthéay

Signatures des témoins :

E. Grossard
A. Dirivault

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 234

Calame & Waridel'

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize mai mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Calame, Fritz-Camille,**

Machiniste

de Loche & de La Brévine (nonchâtel) domicilié à Lausanne,

veuf de Elise Emilie Louise Billerez des le trois mai mil neuf cent six

né au Loche le dix-huit juin mil huit cent soixante-six

fils de Frédéric Paul Calame, horloger à Yverdon,

et de Marianne Esther née Waridel, sa femme, décédée

2° **Waridel, Bertha-Ida,**

Démouille de magasin,

de Chaméaz & Pichins domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Travers le vingt-deux février mil huit cent septante-trois,

fille de François Daniel Waridel, employé de fabrique,

et de Rosalie née Jordan, sa femme, domiciliés à Lausanne.

Les publications ont eu lieu au Loche, La Brévine, Chaméaz, Pichins & Lausanne
les dix-sept et dix-huit avril mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication des Loche

La Brévine, Chaméaz, Pichins & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Mellandin, LeLoche & La Brévine.

Signatures des époux :

Camille Calame

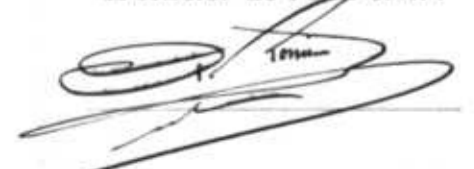
Bertha Calame

Signatures des témoins :

Paul Calame à Yverdon

Jules Laurent à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 235

Reitzel et Frati

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize mai mil neuf cent sept — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Reitzel, Hugo-Otto, négociant,

de Denzlingen (Bade) domicilié à Landau,

célibataire

né à Denzlingen le treize juin mil huit cent quatre-vingt-trois

filz de Karl Reitzel, hôtelier,

et de Wilhelmine née Mulling, sa femme, domiciliés à Tritomy-en-Brisgau

2° Frati, Ida,

de Lisciano Niccone (Umbria) Italie domiciliée à Landau,

célibataire

née à Lisciano le vingt-sept Décembre mil huit cent septante-cinq

fille de Egidio Frati, sculpteur,

et de Clorinda née Roverini, sa femme, domiciliés à Lisciano Niccone

Les publications ont eu lieu à Landau, Denzlingen et Lisciano, les quatre, cinq et trente-un Mars mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Denzlingen Lisciano & Landau.

La déclaration de capacité est inscrite

sur le Certificat de Denzlingen

Permis du Départ. de J. & P.

Communiqué : à la Chancellerie

Consulaire.

Signatures des époux :

Hugo Otto Reitzel
Ida Reitzel

Signatures des témoins :

Karl Reitzel à Denzlingen
Ch. Margot à Landau

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par lettre de bourgeoisie reçue par Chablain, notaire, au Tarpay, le 29 novembre 1896 et visée par le Conseil d'Etat dans le délai légal, Reitzel, Hugo-Otto, mentionné ci contre, a été reçu, avec sa famille, au nombre de bourgeois de la commune de Demonts-Dessous. Inscrit le 9 décembre 1896. L'officier de l'état civil [Signature]

Reçu par le notaire au Tarpay

N° 236

Lavanchy et Schaffroth

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize mai mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lavanchy, Marc-Louis, batelier

de Lutry et de Villette domicilié à Duchy, Lausanne

célibataire

né à Duchy, le vingt-deux juin mil huit cent septante-huit

fils de Charles David Lavanchy, décédé

et de Louise Marguerite née Rochat, sa veuve, à Duchy

2° Schaffroth, Bertha, Repasseuse

de Lutzelstüh (Berne) domiciliée à Duchy

célibataire

née àière Savigny le dix-neuf septembre mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de Charles Rodolphe Schaffroth, absent,

et de Bertha née Eggimann, décédée,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry, Villette, Lutzelstüh, les vingt-quatre, vingt-cinq et vingt-six avril mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lutry,

Villette, Lutzelstüh & Lausanne

Signatures des époux :

Marc-Louis Lavanchy
Bertha Schaffroth

Signatures des témoins :

J. Lamière à Lausanne
Blanc L. à Duchy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de

Lutzelstüh, Cully & Lutry

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 6 novembre 1894, déclaré définitif et exécutoire le 13 décembre 1894, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à six mois le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 18 décembre 1894
L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 237

Burger et Balziger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept mai mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Burger, Ernest,* ———— *Fabricant de pianos* ————

de *Eggwil (Berne)* ———— domicilié à *Madtetsch (Berne)* ————

célibataire ————

né à *Burgdorf* le *vingt octobre* ———— mil huit cent *septante-quatre*,

filz de *Christian Burger, fabricant de chaises à Madtetsch,* ————

et de *Marianne née Schärer,* ————

2^o *Balziger, Louise-Jeanne,* ————

de *Mühlthurnen (Berne)* ———— domiciliée à *Lansanne,* ————

célibataire, ————

née à *Lansanne* le *seize mai* ———— mil huit cent *quatre-vingt-trois,*

fille de *Johann Balziger,* ————

et de *Lina née Frei, ses deux dédés,* ————

Les publications ont eu lieu à *Lansanne, Eggwil, Madtetsch, Kichensthurnen*
le *vingt-sept & vingt-neuf avril mil neuf cent sept.* ————

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autodéclaration de l'état civil de
Madtetsch (Mett) ————

Communiqué : à l'état civil de
Eggwil, Madtetsch (Mett) & Kichensthurnen.

Signatures des époux :

Ernest Burger
Louise Balziger

Signatures des témoins :

A. Crapke
J. Frei

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 238

Steck et Rapin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois mai mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil-soussigné, ont comparu :

1^o **Steck, Auguste-François,** Confiseur,

de Walkringen (Sarre) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Vevey le vingt-deux Janvier mil huit cent quatre-vingt-trois,

fils de Louis Frédéric Steck, décédé

et de Sophie Marguerite Simon Bezel, sa veuve à Lausanne

2^o **Rapin, Madeleine-Eira,** D^{lle} de musique,

de Payerne domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne le vingt-six mars mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de Emile Jules Rapin, employé d'imprimerie,

et de Louise née Welter, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Walkringen & Payerne, les trente-cinq
premier et quatre mai mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux

Consentement du père de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Walkringen

Payerne & Lausanne.

Communiqué : à l'état civil de

Walkringen & Payerne.

Signatures des époux :

Auguste Steck

Madeleine Steck

Signatures des témoins :

J. Rapin Welter
Alfred Cuang

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal de 1^{re} instance de Genève, rendu en date du 11 novembre 1897, déclaré définitif et exécutoire le 10 janvier 1898, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 14 janvier 1898.
L'officier de l'état civil :

[Signature]

Réception du 20. IV. 1898.

N° 239

Cathala et Dezaymonet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois mai mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cathala, Célestin-Auguste,** *mineur*

de Valderies (Tarn) France, domicilié à Lussan, —

célibataire

né à Valderies le huit juin — mil huit cent septante-neuf —

fils de Pierre François Cathala, décédé, —

et de Apollonie née Soulié, la Veuve à Carmaux (Tarn) —

2° **Dezaymonet, Marie-Chérie,** *mineure*

de Jovençon (Tarn) Italie — domiciliée à Lussan —

célibataire

née à Jovençon le onze août — mil huit cent septante-sept —

fille de Jules Zéme Dezaymonet, Cultivateur, —

et de Marie Philomène née Charnière, la femme, les deux à Jovençon —

Les publications ont eu lieu à Lussan Valderies & Jovençon, les quatorze & dix-sept mai et sept avril mil neuf cent sept —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

— Actes de naissance des Epoux — Consentement de la mère de l'Epoux & acte de décès du père — Promesse de mariage — Certificats de publication de Valderies, Jovençon & Lussan. — Déclaration de Validité — Permis du Département de Justice & Police —

Communiqué : à la Chancellerie *Ch*

Signatures des époux :

Cathala Célestin
Chérie Cathala

Signatures des témoins :

Suoret Albert
Cuany Alfred

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 240

Jaquenod et Rapit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux mai mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Jaquenod, Gustave,* Maître de pension,

de *Cléry* domicilié à *Lauterne*

célibataire

né à *Cléry le trent un mai* mil huit cent quatre-vingt

fils de *Jules Henri Simuel Jaquenod, agriculteur à Cléry*

et de *Marianne Henriette Maunon, sa femme, décédée*

2° *Rapit, Constance Julie Céline,*

de *Bielzy Magnoux* domiciliée à *Lauterne*

célibataire

née à *Bielzy Magnoux le trois Mars* mil huit cent septante trois

fille de *Denis Samuel Rapit, décédé,*

et de *Marie Julie née Soutignot, sa veuve à Lauterne*

Les publications ont eu lieu à *Lauterne Cléry & Bielzy Magnoux, les sept & huit*
Mars mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Cléry, Bielzy Magnoux & Lauterne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Cléry & Comelone

Signatures des époux :

Gustave Jaquenod
Céline Jaquenod

Signatures des témoins :

Pierre Fich à *Lauterne*
Eugène Delprat à *Paris*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 241

Jaques et Monod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Legitimation de Emilie Eugénie
sœur Jaques, née à Courmayeur le 12
Janvier 1897. L'acte de legitimation est
joint aux pièces du mariage.

Par jugement du Tribunal du
district de Lausanne, rendu
en date du 1^{er} avril 1935,
déclaré définitif et exécutoire le 1^{er}
mai 1935, le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne le 7 mai 1935.

L'officier de l'état civil :



Aujourd'hui vingt trois mai mil neuf cent trente cinq mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Jaques, Jules-Emile,** maréchal

de Sainte-Croix domicilié à Lausanne

Celibataire

né à Chesalles, le neuf mars mil huit cent quatre vingt trois

fils de Henri Jaques, maçon

et de Julie, née Simon, sa femme, domiciliés à Chesalles

2^o **Monod, Jeanne-Marie-Sophie,** couturière

de Noville, Remaz et Châtelard domiciliée à Lausanne

Celibataire

née à Noville, le vingt juin mil huit cent quatre vingt un

fille de Charles Pierre Emile Monod, maréchal

et de Dorothee Philippine, née Meyer, sa femme, à Noville

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Remaz, Noville, Granges de
St Croix, Châtelard, et St Croix le sept mai mil neuf cent trente

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne

Remaz, Noville, St Croix, Granges de
St Croix et le Châtelard.

Communiqué : aux Etats-Civils à

St Croix, Villeneuve de Montreux

Signatures des époux :

Jaques Emile
Jeanne Jaques.

Signatures des témoins :

ofaguiere
Ch. Gallat

L'officier de l'état civil



N° 242

Ketterer et Weber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

5-19
Aujourd'hui ~~vingt cinq mai mil neuf cent sept~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ketterer, Karl-Heinrich, Hôtelier

de Neustadt (Bade) domicilié à Offenburg (Bade)

Célibataire

né à Neustadt, le neuf avril mil huit cent huitante deux

fils de Ludwig Dominik Ketterer, décédé

et de Klara, née Gantner, sa veuve à Offenburg

2° Weber, Cathérine-Stora

de Lausanne domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le huitième janvier mil huit cent quatre vingt six

fille de Christian Gottlieb Weber, constructeur d'appareils de chauffage

et de Elisabeth, née Steinegger, sa femme, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Offenburg et à Neustadt, les quatre, cinq et huit mai mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Déclaration de l'autorité compétente

Certificats de publication de Lausanne

Offenburg et Neustadt

Lettre du Département de Justice

et Police

Communiqué: à la Chancellerie

d'Etat

Signatures des époux :

Ketterer
Klara Ketterer

Signatures des témoins :

Christoff
Blum } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Léchaut
simpl. ad.

De la suite du N. 21.
Par jugement du Tribunal régional d'Offenburg (Bade), rendu en date du 29 octobre 1920, déclaré définitif et exécutoire le 17 décembre 1920, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à an., le délai pendant lequel l..... ne pourr..... contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 4 décembre 1920. L'officier de l'état civil: *Pucci*

De la suite du N. 21.
Le 20 avril 1921, le Département politique fédéral a prononcé la réintégration de dame Cathérine-Stora Weber, divorcée Ketterer, mentionnée ci-contre dans le droit de cité du canton de Staud et de la commune de Lausanne. Lausanne, le 13 mai 1921. L'officier de l'état civil: *Pucci*

N° 243

Motel et Bonnet née

Picchiotti.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingts cinq mai mil neuf cent sept — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Motel, Marc-Louis,** fondateur

de Chardonne domicilié à Lausanne

veuf de Dorotee Nicollier, dès le sept fevrier mil neuf cent deux

né à Chardonne, le trente juillet — mil huit cent cinquante-cinq

fil de Jean François Motel, vigneron à Chardonne

et de Suzanne Marie Marguerite, née Magnin, décédée

2° **Bonnet née Picchiotti, Clara-Albertine de Claire,** ménagère

de Genève domiciliée à Lausanne

veuve de Vincent Bonnet dès le neuf avril mil huit cent nonante-neuf

née à Evian-les-Bains, le dix huit mars mil huit cent cinquante-quatre

fille de Ambroise Picchiotti, décédé

et de Françoise, née Blanc, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chardonne et Genève, les
vingts trois et vingt quatre avril mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux.

acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication, de Lausanne,
Chardonne et Genève.

Communiqué: aux Etats-Civils

à Corvies et Genève.

Signatures des époux :

Marc Louis Motel
Clara

Signatures des témoins :

Eugène Corbaz
J. Weber } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

H. Lichant
rempl. ad.

N° 244

Gisclon et Rod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit mai mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Gisclon, Marc-Émile,**

serrurier

de Lausanne

domicilié à Lausanne (Ouchy)

Célibataire

né à Lausanne, le vingt-cinq janvier — mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de Jean Marc Gisclon, chauffeur à l'usine à gaz

et de Louise Alice née Myss, sa femme, domiciliés à Ouchy.

2° **Rod, Alice,**

fille de service

de Corcelles, Ropraz, Mézières et Démoret domiciliée à Lausanne (Ouchy)

Célibataire

née à Ropraz, le douze septembre — mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Jules Rod, décédé

et de Isaline, née Gillieron, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Démoret, Ropraz, Corcelles-le-Jorat et Mézières, les onze, douze et quatorze avril mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication, de Lausanne, Démoret, Ropraz, Corcelles-le-Jorat et Mézières.

Communiqué: aux États-Civils

à Ropraz, Mézières et Donneloye.

Signatures des époux :

Émile Gisclon
Alice Gisclon

Signatures des témoins :

Jambin
F. Lambert } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :



N° 246

Juser et Schluchter

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui trente mai mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Juser, Frédéric, boulangier

Lieu d'origine et de domicile :

de Melchnan (Berne) domicilié à Bequins

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Melchnan, le neuf février mil huit cent septante-neuf

Noms, profession et

fils de Jacob Juser, agriculteur, à Melchnan

domicile des parents :

et de Yvona née Müller, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2° Schluchter, Rose, costurière

Lieu d'origine et de domicile :

de Reichenbach (Berne) domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Criszier, le dix-huit janvier mil huit cent quatre-vingt-un

Noms, profession et

fille de Rodolphe Schluchter, agriculteur à Lausanne

domicile des parents :

et de Charlotte, née Demont, sa femme.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Reichenbach, Bequins et Melchnan,
les neuf et dix mai mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil
de Bequins

Signatures des époux :

Fredéric Juser
Rose Juser

Signatures des témoins :

Camille Hook
Chantou } Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Communiqué: aux Etats civils
de Melchnan, Reichenbach et Bequins[Signature]

N° 247

Busigny & Schorno
née Stoller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente mai mil neuf cent sept ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Busigny, David**, peublantier

de Moudon domicilié à Lausanne.

Veuf de Marianne Caroline Eggimann, dès le six novembre mil neuf cent six

né à Moudon, le seize juin mil huit cent cinquante-un

fils de feu Jean David Busigny

et de feue Jeanne Susanne, née Morel, sa femme

2° **Schoro née Stoller, Marianne**, ménagère

de Schrytz domiciliée à Lausanne

Veuve de Joseph Alois Antoine Schorno, dès le cinq juin mil neuf cent trois

née à Hirschdorf (Berne), le douze mai mil huit cent cinquante-sept

fille de feue Anna Stoller

et de _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Moudon et Schrytz, les deux, trois et onze mai mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lau-

usanne, Moudon et Schrytz

Communiqué : aux Etats-Civils à

Moudon et Schrytz

Signatures des époux :

Busigny David
Marianne Busigi

Signatures des témoins :

Arnot Busigny
Francis Boncel } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement rendu le 9 Décembre 1909 déclaré exécutoire le 10 Janvier 1910, le Tribunal civil du district de Lausanne a dissous par le divorce le ma-

riage inscrite ci-contre. Le divorce a été prononcé aux torts réciproques à l'égard des conjoints en vertu de l'art. 17 de la loi fédérale du 24

Decembre 1874
Lausanne le 20 Janv. 1910
L'Off. de l'Etat civil :

[Signature]

N° 248

Schmahl et Morier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit mai mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schmahl, Karl-Friedrich-Johann, cocher

de Gödenstorf, Salzhansen, Lüneburg, Prusse — domicilié à Mannheim (Bade)

Célibataire

né à Gödenstorf, le neuf décembre mil huit cent quatre-vingt-un

fil de Leter Christoph Schmahl, agriculteur à Winson a/L.

et de Catherine Marie Magdalena née Lindemann, sa femme, décédée.

2° Morier, Marie-Julie, négociante

de Château d'Oex — domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à St-Légier, le vingt-sept juin mil huit cent septante-neuf

fille de Aimé Louis Morier, agriculteur à St-Légier

et de Marie Fanny, née Chappuis, sa femme décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Château d'Oex, Mannheim et Gödenstorf, les dix-neuf, vingt, vingt-huit mars et deux avril mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux

Promesses de mariage

Déclaration de l'Autorité compétente

Certificats de publication de Lausanne,

Château d'Oex, Mannheim et Gödenstorf.

Permis du Département de Justice

et Police

Communiqué: à l'Etat-Civil à

Château d'Oex et à la Chancellerie

d'Etat

Signatures des époux :

Hermann Schmahl

Marie Schmahl

Signatures des témoins :

J. E. Müller } à Lausanne.

L. Paley }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le 9 mai 1927 le Département politique a prononcé la réintégration de Mme veuve Marie-Julie Schmahl née Morier, mentionnée ci-dessus, dans le droit de civil du canton de Laud et de la commune de Château d'Oex.

Lausanne, le 17 mai 1927.

L'officier de l'état civil:

[Signature]
de quai à Château d'Oex
R. du 13.10.27.

N° 250

Chamberlain dit Chamberlain et Michetti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente mai mil neuf cent sept mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chamberlain dit Chamberlain, Remy-Jeanmon,

des Etats-Unis (Amérique) domicilié à Candanne,

célibataire

né à Worcester (Massachusetts) le six août mil huit cent septante trois

fil de William Wigglesworth Chamberlain dit Chamberlain, rentier aux Etats-Unis

et de Elizabeth Ferguson, née Paine, sa femme, à Worcester,

2° Michetti, Arnida,

de Berzona (Vénise) domiciliée à Candanne, de droit à Agno (Vénise)

célibataire

née à Agno (Vénise) le dix sept mai mil huit cent quatre vingt sept

filles de Francesco Michetti, décédé,

et de Margherita née Vassini, sa veuve, domiciliée à Agno.

Les publications ont eu lieu à Candanne, Berzona & Agno les dix sept onze mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Consentement de la mère de l'Epouse

Promesse de mariage

Déclaration de non opposition d'Amérique

Certificats de publications de Berzona

Agno & Candanne.

Permis au Départ^{mt} de Justice & Police

Communiqué: à l'Etat Civil de

Berzona & Agno.

Signatures des époux :

Remy Jeanmon Chamberlain

Arnida Chamberlain

Signatures des témoins :

Theodore F. Dwight, Agent Con- sulair des Etats Unis. à Venise

Signature

L'officier de l'état civil :

Signature

N° 252

Kändler et Mouron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois juin mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Kändler, Maximilien,** négociant

de Nöbminkeel (Prusse) domicilié à Nöbminkeel

Célibataire

né à Kemmelkirchen (Prusse), le vingt-six février mil huit cent septante-un

fils de Friedrich Ernst Kändler, rentier à Barmen (Prusse)

et de Maria, née Ackermann, sa femme, décédée

2° **Mouron, Jeanne-Élise,**

de Chardonne domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le dix avril — mil huit cent quatre-vingt-sept

fille de Henri Adolphe Mouron, ancien négociant

et de Olympe, née Cornut, sa femme, domiciliés à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chardonne et Nöbminkeel les trois, quatre et huit juries mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- acte de naissance du fiancé
- consentement du père de la fiancée
- Promesse de mariage, et Certificat de publication de Lausanne, Chardonne et Nöbminkeel
- Déclaration de la Police de Nöbminkeel
- Permis du Département de Justice et Police

Communiqué: à l'Etat Civil à Chardonne et à la Chancellerie d'Etat

Signatures des époux :

Maximilien Kändler
Jeanne Mouron

Signatures des témoins :

A. Mouron
H. Hanat à Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut
semp. ad.

N° 253

Villard et Golis née Martinet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre juin mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Villard, George-Charles-François,** — Employé C.F.I. —

de Morges et Lonay — domicilié à Lausanne —

Divorcé de Caroline Baudet née Baud, dès le quatorze février mil neuf cent sept —

né à Lonay, le cinq mars — mil huit cent septante-un —

fils de Henri Charles François Villard, cordonnier à Morges —

et de Marie Amélie Raymond, décédée —

2^o **Golis née Martinet, Lina,** — cuisinière —

de Genève — domiciliée à Lausanne —

Divorcée de André Golis, dès le deux juillet mil neuf cent trois —

née à Verc le Brassus, le vingt quatre juillet — mil huit cent septante-un —

fille de Marc Alexandre Martinet, décédé —

et de Marie Françoise Cardinaux, à Penthalaz —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lonay, Morges et Genève, les dix-huit et vingt mai mil neuf cent sept —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de mariage des précédents

conjoints : —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de Lausanne

Lonay, Morges et Genève —

Communiqué : aux Etats-Civils à

Morges, Echandens et Genève —

Signatures des époux :

Villard
Lina Villard

Signatures des témoins :

Fritz Mayor
Fredéri Hiland

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Gues & C^o, rue de la Lon...

N° 254

Weber et Vuistaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre juin mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Weber, Charles Guatave**, acteur

de Bertschikon - Gornan (Zurich) domicilié à Lausanne.

Célibataire

né à Lausanne, le trois juin — mil huit cent quatre-vingt-cinq

fils de Jean Weber, ancien cafetier

et de Elisabeth née Schmidhauser, sa femme, domiciliés à Lausanne

2^o **Vuistaz, Julia Marie**,

de Charmont / Morges domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Evian-les-Bains, le deux décembre — mil huit cent quatre-vingt-six

fille de feu Eugène Joseph Vuistaz

et de feu Pauline Joséphine, née Licchioti

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Charmont et Gornan les qua-
-torze et quinze mai mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.

Actes de décès des père et mère de l'épouse

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne

Charmont et Gornan

Communiqué: aux Etats-Civils

à Gornan et à Mullyerens.

Signatures des époux :

C. Weber

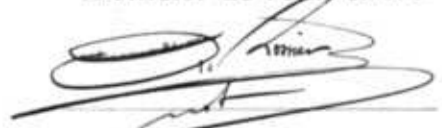
Julia Weber

Signatures des témoins :

Louis Morel à Lausanne

Gustave Simon à Renens

L'officier de l'état civil :



N° 255

Lurati et Cherpillod

Nom et profession de l'époux :

1^o **Lurati, Carlo-Fridoro**, manoeuvre-magor

Lieu d'origine et de domicile :

de Drezzo (Côme) Italie domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Drezzo, le onze mai mil huit cent septante-cinq

Noms, profession et

fils de Pasquale Lurati, agriculteur à Uggiate

domicile des parents :

et de Giuseppa née Balzarotti, sa femme, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2^o **Cherpillod, Bertha**, piceiriote

Lieu d'origine et de domicile :

de Chexbres domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Yveroy, le dix avril mil huit cent quatre-vingt-deux

Noms, profession et

fille de Alexis Cherpillod, manoeuvre à Yveroy

domicile des parents :

et de Rosine Marie Beroud, à Genève

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Chexbres, le seize février et à Yveroy le 10 mars mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux.
Promesse de mariage.
certificats de publications, de Lausanne, Chexbres et Yveroy (Côme) Italie.
Permis du Département de Justice et Police.

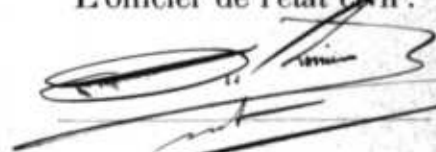
Signatures des époux :

Lurati: Carlo
Bertha Lurati

Signatures des témoins :

Conturbia Pietro à Lausanne
Giorga Chorato à Genève.

L'officier de l'état civil :



Communiqué: à l'Etat-Civil à Chexbres et à la Chancellerie d'Etat.

N° 256

Forestier & Feller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six juin mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt-

— par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Forestier, Marinus-François**, — employé de commerce —

de Chierrens — domicilié à Lausanne —

Célibataire —

né à Lausanne, le sept août — mil huit cent quatre-vingt-cinq —

fils de François Forestier, chauffeur —

et de Césarine, née Carin, sa femme, domiciliés à Lausanne. —

2° **Feller, Louisa**, — demoiselle de magasin —

de Strättligen (Berne) — domiciliée à Lausanne —

Célibataire —

née à Lausanne, le dix-neuf février — mil huit cent quatre-vingt-trois —

fille de Jean David Samuel Feller, décédé —

et de Louise Julie Joliquin, sa veuve à Lausanne. —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Thorne et Chierrens, les onze et douze avril mil neuf cent sept. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage —

Certificats de publication, de Lausanne, Thorne et Chierrens. —

—

—

—

—

—

—

Communiqué: aux Etats-Civils à

St Cierges et Thorne. —

—

—

Signatures des époux :

Marinus Forestier

Louisa Forestier

Signatures des témoins :

Gansin
C. Christin } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :



N^o 257

Firaz & Vuizat

Nom et profession de l'époux :

1^o **Firaz, André-Etienne,** Electricien

Lieu d'origine et de domicile :

de Yvonand et Sarsel domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Erian-les-Bains, le treize juillet mil huit cent quatre-vingt

Noms, profession et

fils de Vincent Firaz décédé

domicile des parents :

et de Marie Thérèse, née Licchioti, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2^o **Vuizat, Thérèse-Marianne,** blanchisseuse

Lieu d'origine et de domicile :

de Charmont et Morges domiciliée à Erian-les-Bains

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Erian-les-Bains, le quatorze février mil huit cent quatre-vingt-quatre

Noms, profession et

fille de Auguste Vuizat, propriétaire à Erian

domicile des parents :

et de Marie Louise, née Licchioti, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Charmont, Sarsel, Yvonand et Erian-les-Bains, les neuf, dix, onze et douze mai mil neuf cents sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux.
Promesse de mariage.
Certificats de publication, de Lausanne, Charmont, Sarsel, Yvonand et Erian-les-Bains.

Signatures des époux :

André Firaz
Thérèse Vuizat

Signatures des témoins :

Louis Moel
J. Weber

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : aux Etats-Civils
à Yvonand, Granges, Mullyens et
à la Chancellerie d'Etat.

N° 258

Dufflon et Frizzi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal du
district de Lausanne, rendu
en date du 23 novembre 1937,
déclaré définitif et exécutoire le 28
décembre 1937, le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne le 13 janvier 1938.

L'officier de l'état civil:

Aujourd'hui dix juin mil neuf cent sept _____ mil huit cent quatre vingt

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Dufflon, Victor-Jules,** _____ architecte

de Riez _____ domicilié à Lausanne _____

Célibataire _____

né à Lausanne, le dix-huit novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-quatre

fils de Jules François Dufflon, décédé _____

et de Marie Berthe, née Contesse, sa veuve à Evian les Bains _____

2^o **Frizzi, Louise-Éléonore-Janine,** _____ couturière

de Minusio (Bessin) _____ domiciliée à Lausanne _____

Célibataire _____

née à St Croix, le douze mars _____ mil huit cent quatre-vingt-six

fille de Jules Alexandre Frizzi, décédé _____

et de Charlotte Elise, née Gauthier, actuellement dame Recordon à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Minusio et Riez, les seize,
dix-sept et dix-huit avril mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'épouse. _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Lausanne,
Minusio et Riez. _____

Communiqué: aux États-Civils

à Cully et à Minusio. _____

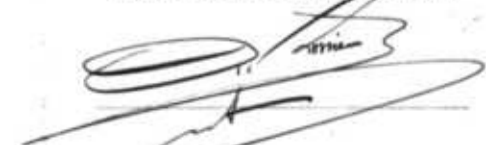
Signatures des époux :

Victor Dufflon
Éléonore Dufflon

Signatures des témoins :

J. Frizzi
M. Duvallier } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :



N^o 259

12-289

Grözingen et Jordan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix juin mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Grözingen, Ernst-Wilhelm**, — conducteur-typographe —

de Stuttgart (Wurtemberg) — domicilié à Lausanne —

Célibataire

né à Stuttgart, le vingt-cinq mars — mil huit cent septante-neuf —

fils de Johann Wilhelm Grözingen, fabricant d'instruments de musique —

et de Friederike, née Walter, sa femme, à Stuttgart —

2^o **Jordan, Henriette-Alexina**, —

de Bülens — domiciliée à Lausanne —

Célibataire

née à Lausanne, le quinze février — mil huit cent quatre-vingt-un —

fille de Alexis Jordan, confiseur —

et de Henriette Jeanne Pauline, née Arnaud, sa femme à Lausanne —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Stuttgart et Bülens, les neuf, dix et onze avril mil neuf cents sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- acte de naissance de l'époux —
- Déclaration de l'autorité Compétente —
- Promesse de mariage —
- Certificats de publication de Lausanne, Stuttgart et Bülens, —
- Laissez du Département de Justice et Police —

Communiqué : à l'Etat. Civil à St. Pierre et à la Chancellerie d'Etat.

Signatures des époux :

Ernst Grözingen
Henriette Grözingen

Signatures des témoins :

Fritz Strigel à Lausanne
Ernst Grözingen à Stuttgart

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par lettre de bourgeoisie reçue de *Golay* notaire, à Lausanne le 21 juillet 1897, et visée par le Conseil d'Etat dans le délai légal, *Ernst-Wilhelm Grözingen* mentionné ci-contre, a été reçu, avec sa famille, au nombre de bourgeois de la commune de **Lausanne**.

Lausanne, le 7 septembre 1897.
L'officier de l'état civil :

[Signature]

Lequel a l'établissement à St. Pierre R. du 11. J. 259.

N° 260

Viret et Mäder

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six juin mil neuf cent sept _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Viret, Jean-Louis, _____ agriculteur _____

de Killars-Biercelin _____ domicilié à Lausanne, Chailly _____

divorcé en 2^{de} noces de Rosa Elise Furgeler, dès le vingt-quatre avril
mil neuf cent six.

né à Albligen (Berne), le vingt décembre _____ mil huit cent dix-huit _____

fils de Jean Philippe Viret, décédé _____

et de Maria, née Balmer, sa femme, décédée _____

2° Mäder, Marie, _____ cuisinière _____

de Mübleberg (Berne) _____ domiciliée à Lausanne _____

Célibataire _____

née à Mübleberg, le quinze avril _____ mil huit cent septante-sept _____

fille de Samuel Mäder, décédé _____

et de Magdalena, née Siegenthaler, sa veuve, à Riggisberg _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Mübleberg et Killars-Biercelin,
les quatorze, quinze et seize mai mil neuf cent sept _____Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

_____ acte de naissance de l'épouse. _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de Lausanne,
Mübleberg et Killars-Biercelin. _____

Communiqué: aux Etats-Civils à _____

Lolier-le-Grand et Mübleberg. _____

Signatures des époux :

Louis Viret

Marie Viret

Signatures des témoins :

Sagivians }
Curchod Henri } Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 261

Gander & Ravy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix juin mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Gander, Paul,** — machiniste

de Gessenay (Berne) — domicilié à Lausanne

veuf de Julie, née Hobly, dès le premier juin mil neuf cent quatre

né à Aigle, le dix novembre — mil huit cent septante-six

fils de Christian Gander, décédé

et de Louise Jenny, née Mandrot, sa veuve, à Aigle

2^o **Ravy, Jenny,** — cuisinière

de Beze — domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Beze, le dix janvier — mil huit cent septante-neuf

fille de Jean Pierre Philippe Ravy, décédé

et de Marie Louise, née Permet, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Beze et Gessenay, les seize et dix-sept mai mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux. —

acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux

Promesse de mariage —

Certificats de publication de Lausanne, Beze et Gessenay —

Communiqué: aux Etats. Civils à Beze et Gessenay. —

Signatures des époux :

Paul Gander

Eugenie Gander

Signatures des témoins :

M. Gander emp. de bureau à Berne
M. Gander emp. de bureau à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Emp. H. Vallotton, Guez & Co, rue de la Louve, 2.

N° 262

Walter et Furrer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept juin mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Walter, Louis-Edouard**, Commis postal

de Gossens — domicilié à Lausanne —

Célibataire —

né à Yverdon, le vingt août — mil huit cent quatre-vingt —

fils de Jean Louis Walter, négociant à Yverdon —

et de Elise Anna, née Jeanneret, sa femme, décédée —

2^o **Furrer, Elizabeth**, —

de Schwarzenbach (Lucerne) — domiciliée à Yverdon, avant à Hochdorf

Célibataire —

née à Munster, le dix avril — mil huit cent quatre-vingt-sept —

fille de Johann Furrer, agriculteur —

et de Maria, née Host, sa femme, domiciliée à Munster —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Yverdon, Gossens, Hochdorf et sur la feuille officielle du Canton de Lucerne, les quatorze, seize, dix-sept, vingt-deux et vingt-trois mai mil neuf cent sept —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux. —

Promesse de mariage. —

Certificats de publication, de Lausanne, Yverdon, Gossens, Hochdorf et Schwarzenbach —

Communiqué: aux Etats-Civils à Yverdon, Schwarzenbach, Hochdorf et Gossens. —

Signatures des époux :

Louis Walter
Elizabeth Walter

Signatures des témoins :

Joseph Furrer à Munster.
Ch. Schmitt à Alstetten.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 263

Koch et Schwarz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept juin mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Koch, Charles-Robert**, Employé aux Usines métallurgiques de Yverbois

de Buttikon (Argovie) — domicilié à Yverbois

Célibataire

né à Lucerne, le trois décembre — mil huit cent huitante-sept

fils de Koch Léon Robert, cocher, lequel autorise son fils mineur

et de Lucie Adèle née Sandoz, les deux à Lucerne

2° **Schwarz, Marie-Louise**, — tailleur de limes

de Oberlangenegg (Berne) — domiciliée à Yverbois

Célibataire

née à Yverbois, le neuf août — mil huit cent huitante-neuf

fille de Schwarz Emile, agriculteur, lequel autorise sa fille mineure

et de Ernestine Susanne, née Campiche, les deux à Yverbois

Les publications ont eu lieu à Yverbois, Buttikon et Schwarzenegg, les treize et quatorze mai mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Yverbois

Signatures des époux :

Robert Koch
Marie Koch

Signatures des témoins :

Ernst Buchhalter }
Rosine Buchhalter } à Yverbois

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : aux Etats Civils à Buttikon, Yverbois et Schwarzenegg.

N° 264

Burkhalter et Burkhardt

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept juin mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Burkhalter, Ernest,** limonier

de Sumiswald (Berne) domicilié à Kallorbe

Célibataire

né à Gampelen (Morschhof), le trois avril — mil huit cent huitante-cinq

fils de Burkhalter Jean Jacob, décédé

et de Marguerite, née Kämpfer, à Gampelen

2^o **Burkhardt, Lina-Rozine,**

de Muntschemier (Berne) domiciliée à Gals (Berne)

Célibataire

née à Gals (Berne), le quatre avril — mil huit cent huitante-trois

fille de Burkhardt Johann Rudolf, décédé

et de Maria Elisabeth, née Schwab à Gals

Les publications ont eu lieu à Kallorbe, Gampelen, Sumiswald et à Irs, les seize, dix-sept et dix-huit mai mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Kallorbe

Signatures des époux :

Ernest Burkhalter

Lina Burkhardt

Signatures des témoins :

J. Pamban

H. Pamban

à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: aux Etats Civils à Sumiswald, Kallorbe, Irs et Gampelen

N^o 265

Dayet & Megevand

née Favre
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit juin mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Dayet, Ernest-Théophile**, *ébéniste*

de St Claude (Jura) France — domicilié à Lausanne

Veuve de Marie Felicie Lucia Caput, des le dix-neuf juin mil neuf cent dix

né à St Claude, le seize octobre — mil huit cent soixante-cinq

fils de feu Jean Baptiste Dayet

et de Louise Marie, née Martin, décédée

2^o **Megevand née Favre, Marie-Madeleine**, *négociante*

de Thonon (H^e Savoie) — domiciliée à Lausanne

Veuve de François Joseph Megevand, des le dix-neuf mars mil neuf cent cinq

née à Lausanne, le vingt-sept août — mil huit cent soixante-quatre

fille de feu Basile François Favre

et de feu Jeanne Marie Faucot, sa femme

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St Claude et Thonon-les-Bains, les quatorze et dix-neuf mai mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse, - acte de décès de sa 1^{re} femme, - actes de décès des père et mère de l'épouse. - acte de naissance de l'épouse. - acte de décès de son 1^{er} mari. - actes de décès des père et mère de l'épouse. Promesse de mariage. - certificats de publication et de non opposition de Lausanne, St Claude et Thonon

Communiqué : Déclaration de validité de l'annulation Française. - Jommis du Dép^t de Justice et Solice Communiqué à la Chancellerie d'Etat.

Signatures des époux :

Ernest Dayet
Marie Dayet

Signatures des témoins :

M. Gillet - Lausanne
Laurent Comille - Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 266

Bauer et Marthaler née Odot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze juin mil neuf cent sept — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bauer, Henri-Albert-Louis**, Comptable

de Genève domicilié à Lausanne

veuf de Julie Jenny Louise, née Rochat, dès le vingt deux Novembre mil neuf cent quatre

né à Genève, le vingt quatre décembre — mil huit cent soixante

fils de Louis Pierre Marin Bauer, bijoutier à Genève

et de Augustine née Baral, sa femme, décédée

2° **Marthaler née Odot, Louisa-Hélène**, Professeur de musique

de Büimpliz (Berne) domiciliée à Lausanne

Divorcée de Nicolas Marthaler, dès le premier mai mil neuf cent un

née à Lausanne, le neuf avril — mil huit cent septante-trois

fille de François Henri Odot, décédé

et de Marie Louise Frey, née Andrie, sa veuve à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Genève et Büimpliz, le quatre mai mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'épouse

Acte de décès de la 1^{re} femme de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne,
Genève et Büimpliz

Communiqué: aux États-Civils à

Genève et à Büimpliz.

Signatures des époux :

H. Bauer

L. Marthaler

Signatures des témoins :

Odot à Lausanne

L'officier de l'état civil :

L'officier de l'état civil :

N° 267

Bressenel et Portier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui orée juin mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bressenel, Charles-Louis, employé de bureau

de Lausanne et de Lonay domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lonay, le vingt neuf décembre mil huit cent septante-neuf

fil de Charles Louis Henri Bressenel, décédé

et de Aline, née Strieff, sa veuve, à Lausanne

2° Portier, Marie-Anne, infirmière

de Lenthaz domiciliée à Lenthaz

Célibataire

née à Lenthaz, le vingt six avril mil huit cent septante-sept

fille de Charles Rodolphe Portier, décédé

et de Jenny, née Duruz, sa veuve, à Lenthaz

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lonay et Lenthaz, le dix huit mai
mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage

Certificats de publication, de Lausanne
Lonay et Lenthaz

Communiqué : aux Etats-Civils à

Mullens et Echandens

Registre des familles vol. 20 fol. 161

Signatures des époux :

C. Bressenel

M. Bressenel

Signatures des témoins :

Louis Puyot

Jules Roulin

à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 268

Reymond et Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze juin mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Reymond, Alfred-Judolin, horloger

de Chenit domicilié au Rocheray - Sentier

veuf de Marie Louise, née Capb, des le treize décembre mil neuf cent cinq

né au Rocheray, le quatre juin mil huit cent soixante-six

fils de Jules Philippe Reymond, décédé

et de Zélie Angélique, née Aubert, décédée

2° Blanc née Blanc, Caroline,

de Belmont y Lausanne domiciliée à Lausanne

divorcée de Jules Félix Blanc, des le onze septembre mil neuf cent deux

née à Lausanne, le deux mars mil huit cent soixante-deux

fille de Louis Etienne Blanc, décédé

et de Georgette, née Duffey, décédée

Les publications ont eu lieu au Sentier, Lausanne, Belmont et au Brassus, les treize, quatorze et quinze mai mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat. Civil du Sentier

Signatures des époux :

Alfred Judolin Reymond
Caroline Reymond

Signatures des témoins :

A. Billa
A. Leretche

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: aux Etats. Civils au Sentier et à Lully

N° 269

Thilo et Brun

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

5, 29 Aujourd'hui treize juin mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Thilo, Ernest-Adolphe-Samuel,** — Pasteur —
de Lausanne — domicilié à Moudon —
Célibataire —

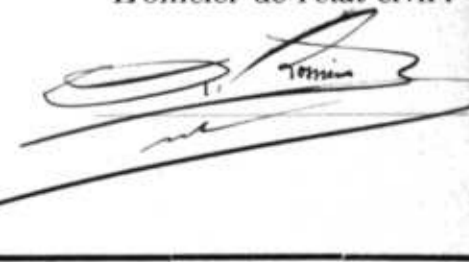
né à Riga (Russie), le vingt-trois septembre — mil huit cent septante-neuf —
fils de feu Ernest Moldmar Thilo —
et de Louise Pauline Françoise, née Haelen, sa veuve à Lausanne. —

2° **Brun, Eugénie-Suzanne-Louise,** —
de La-Darraz et Oulens — domiciliée à Lausanne. —
Célibataire —

née à Lausanne, le premier octobre — mil huit cent quatre-vingt quatre —
fille de Eugène Charles Brun, Directeur du cadastre —
et de Louise Fanny, née Jordan, sa femme, domiciliés à Lausanne. —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, La-Darraz, Oulens et Moudon, les onze, treize et quatorze mai mil neuf cent sept —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :	Signatures des époux :
Autorisation de l'Etat-Civil de Moudon	Ernest Thilo. Suzanne Thilo
_____	Signatures des témoins :
Communiqué : aux Etats-Civils à Echallens, La Darraz et Moudon	Brun J. — H. Anli Thilo. — } à Lausanne.
_____	L'officier de l'état civil :
_____	

Imp. H. Valloin, Gues & C., rue de la Louve, 2.

N° 270

Stezzl et Mozet

10-220

Aujourd'hui seize juin mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Stezzl, Mathias,

Lieu d'origine et de domicile :

de also Csalogany, (Kislendva) Hongrie — domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à also Csalogany, le vingt-sept février — mil huit cent huitante-trois

Noms, profession et

fils de Georges Stezsl, décédé

domicile des parents :

et de Catherine, née Makovecs, sa veuve, à Ungersdorf/Graz (Autriche)

Nom et profession de l'épouse :

2° Mozet Anna-Maria, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Gutach (Kolfach) Baden — domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Gutach, le vingt-sept février — mil huit cent septante-neuf

Noms, profession et

fille de Jakob Mozet, employé de chemins de fer

domicile des parents :

et de Maria, née Mozet, sa femme, domiciliée à Hauenach (Baden)

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Gutach et à also Csalogany, le seize mars mil neuf cent sept

Par décret du Grand Conseil du 2 février 1925, Mathias Stezsl, désigné ci-contre, lequel ayant rempli toutes les formalités prescrites à cet effet, a été naturalisé Vaudois et reçu au nombre des bourgeois de la commune de Lausanne.

Inscrit le 27 mars 1925.
L'officier de l'état civil:

H. Ballig

Pièces déposées:

actes de naissance des époux
Déclaration de l'autorité compétente de also Csalogany et certificats de non opposition
Promesse de mariage et certificats de publication de Lausanne et Gutach
Permis du Département de Justice et Police

Communiqué: à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Mathias Stezsl
Anna Mozet

Signatures des témoins :

Hans Ledermann
Paul Wätzel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 271

Michon et Corbaz

Nom et profession de l'époux :

1^o **Michon, Constant,** agriculteur.

Lieu d'origine et de domicile :

de Froideville domicilié à Montberond 1/2 Lausanne.

Etat civil :

celibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Montberond, le neuf septembre mil huit cent quatre vingt-sept

Noms, profession et

fils de David Jules Michon, agriculteur

domicile des parents :

et de Marie Fanny, née Lanchaud, sa femme, à Châlels à Marin

Nom et profession de l'épouse :

2^o **Corbaz, Marie Adèle,** ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Mont 1/2 Lausanne domiciliée au Mont, Châlels de la Ville

Etat civil :

celibataire

Lieu et date de la naissance :

née au Châlels Boverats 1/2 Lausanne, le quinze octobre mil huit cent quatre vingt-sept

Noms, profession et

fille de Jules Charles Corbaz, agriculteur

domicile des parents :

et de Berthe Aline, née Simon, sa femme, au Mont

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, au Mont de à Froideville, les vingt-un de vingt-deux mai mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- Consentement du père de l'époux
- Consentement du père de l'épouse
- Promesse de mariage
- Certificats de publication de Lausanne, du Mont et de Froideville.

Signatures des époux :

Constant Michon
Adèle Michon

Signatures des témoins :

Charles Vautrey
Fiquet
E. menuisier à Cigy.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : aux Etats Civils à
Poliet le Grand de Romanel

N° 272

Cevoy et Ruepp

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze juin mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Cevoy, Pierre-François, Docteur-Médecin

de Cheseaux — domicilié à Lausanne —

Célibataire —

né à Cheseaux, le quinze mars — mil huit cent septante cinq —

fils de Pierre François Cevoy, notaire —

et de Rosalie, née Curchod, sa femme, à Lausanne —

2^o Ruepp, Sophie Marie,

de Darmentorf (Argovie) — domiciliée à Lausanne —

Célibataire —

née à Diddach, le vingt quatre septembre — mil huit cent huitante sept —

fille de Edouard Ruepp, décédé —

et de Sophie, née Hofmann, décédée —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Darmentorf et Cheseaux, les vingt-un et vingt-deux mai mil neuf cent sept —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux —

Actes de décès des père et mère de l'épouse —

Consentement du tuteur de l'épouse —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de Lausanne,
Darmentorf et Cheseaux —

Communiqué: aux États-Civils à

Romanel et Darmentorf —

Signatures des époux :

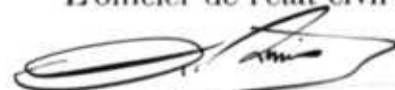
P. François Cevoy,

Sophie Cevoy

Signatures des témoins :

Ernest Bloz
Maurice Givrel

L'officier de l'état civil :



N^o 273

Maurer et Chollet née Ganioz

Nom et profession de l'époux :

1^o Maurer, Gottlieb-Franci, charpentier

Lieu d'origine et de domicile :

de Bolligen (Berne) domicilié à Lausanne

Etat civil :

Celibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Bolligen, le dix juin mil huit cent soixante-un

Noms, profession et

fils de Gottlieb Maurer

domicile des parents :

et de Elisabeth née Trachsel, sa femme, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2^o Chollet née Ganioz, Marie-Louise-Eugénie, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Maracon domiciliée à Neuchâtel

Etat civil :

Divorcée de Henri Vincent Chollet, dès le dix août mil neuf cent

Lieu et date de la naissance :

née à Sion, le deux décembre mil huit cent septante-quatre

Noms, profession et

fille de Gustave Ganioz, employé C.F.F.

domicile des parents :

et de Marie Louise, née Willy, sa femme, à Sion

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Neuchâtel, Maracon et Bolligen, les quatre et six mai mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux
acte du 1^{er} mariage de l'épouse avec
la mention du divorce.

Promesse de mariage
Certificats de publication de Lausanne,
Neuchâtel, Maracon et Bolligen

Communiqué : aux Etats-Civils à
Bolligen, Palézieux et Neuchâtel

Signatures des époux :

Gottlieb Maurer
Eugénie Maurer

Signatures des témoins :

Jean Plot
Charles Rogier à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 274

Hürlimann et Duczet

Aujourd'hui dix-sept juin mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Hürlimann, Emile, Employé de bureau

Lieu d'origine et de domicile :

de Metzikon (Zürich) domicilié à Broc (Fribourg)

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Rolle, le dix novembre mil huit cent septante-sept

Noms, profession et

fils de Gottfried Hürlimann, décédé

domicile des parents :

et de Jenny Charlotte, née Reichenbach, sa femme, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2° Duczet, Alice-Marie,

Lieu d'origine et de domicile :

de St Sulpice domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Vernex (Châtelard), le trente juin mil huit cent septante huit

Noms, profession et

fille de Louis Henri Duczet, décédé

domicile des parents :

et de Blise Julie, née Monod, sa femme, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Broc, St Sulpice et Metzikon, les vingt-un et vingt deux mai mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de Broc

Signatures des époux :

E. Hürlimann
Alice Hürlimann

Signatures des témoins :

H. Givel à Lausanne
J. Paulin à Paudex

Communiqué: aux Etats-Civils à

Metzikon, Broc et Ecublens

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 275

Vionnet & Ruffy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf juin mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Vionnet, Henri-Marc-John*, charcutier

de *Mufflens-le-Château* domicilié à *Lausanne*

celibataire

né à *Airo (Nemier) Genève*, le huit janvier — mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de *Henri Laurent Lucien Vionnet*, charcutier

et de *Françoise Isaline*, née *Cuérél*, sa femme, domiciliés à *Lausanne*

2^o *Ruffy Bernice-Rosine-Julie*,

de *Lutry et de Forel* domiciliée à *Lausanne*

celibataire

née à *Lutry*, le dix-sept avril — mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de *Jules Samuel Ruffy*, décédé

et de *Rosine Louise*, née *Hary*, actuellement dame *Lavanchy* à *Lausanne*.

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Lutry, Forel et Mufflens-le-Château*,
les vingt-cinq et vingt-sept mai mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

*Certificats de publication de Lausanne
Lutry, Forel et Mufflens-le-Château*

Communiqué: aux Etats-Civils à

Monnaie Lutry et Forel

Signatures des époux :

H. Vionnet

B. Ruffy

Signatures des témoins :

H. Baud à *Morges*

H. Baud à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

H. Baud

N° 276

Devand et Devaungez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt juin mil neuf cent sept — mil huit cent quatre vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Devand, Frédéric, — agriculteurdes Cullayes — domicilié aux CullayesCélibatairené aux Cullayes, le quatre décembre — mil huit cent soixante-unfils de défunt Jean Henriet de Françoise née Gillieron2° Devaungez, Rosine,de Naz — domiciliée à NazCélibatairenée à Ogno, le vingt janvier — mil huit cent soixantefille de défunt Pierre David Devaungezet de défunte Jeanne Susanne, née RiordLes publications ont eu lieu aux Cullayes et à Naz, les trois et quatre juin
mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de
Mézières_____

_____Communiqué: aux Etats Civils à
Mézières et à Fey_____

Signatures des époux :

Frédéric Devand
Rosine Devand.

Signatures des témoins :

J. Emery. à Lausanne
Aug. Berlot. à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 277

Robert Nicoud et Rime,

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt juin mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Robert Nicoud, Louis-Alphonse,** — maréchal —

de La Chaux-de-Fonds et du Locle — domicilié à Cour % Lausanne —

célibataire —

né à La Chaux-de-Fonds, le vingt-trois Novembre — mil huit cent quatre-vingt-six —

fil de Alphonse Robert Nicoud, cordonnier à Chaux-de-Fonds —

et de Adèle née Roth, sa femme, décédée —

2° **Rime, Sophie Ida,** —

de Gruyères (Fribourg) — domiciliée à Cour % Lausanne —

célibataire —

née à Brent (Châtelard), le dix-sept mars — mil huit cent quatre-vingt-huit —

fille de Marcel Nicodème Rime, agriculteur —

et de Marie Ida, née Chevalley, sa femme, domiciliée à Cour —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Gruyères, Chaux-de-Fonds et au Locle, les vingt-un et vingt-deux mai mil neuf cent sept —

Par jugement du Tribunal de district de Fribourg, rendu en date du 10 novembre 1927, déclaré définitif et exécutoire le 21 janvier 1928, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel le mari ne peut contracter un nouveau mariage, dès le 21 janvier 1928. Lausanne, le 21 janvier 1928.

L'officier de l'état civil :

R. Brang

R. du 6. 3. 28.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. —

Consentement du père de l'épouse —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de Lausanne, Gruyères, Chaux-de-Fonds et du Locle.

Communiqué : aux Etats Civils à Chaux-de-Fonds, le Locle et Gruyères

Signatures des époux :

Louis Robert
Sophie Robert

Signatures des témoins :

Auguste Rime
Ch. Gallatin } Lausanne.

L'officier de l'état civil :

R. Brang

N° 278

Chappuis et Roy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un juin mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chappuis, Eugène,** Conducteur C. F. F.

de Carouge (Vaud) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Carouge, le vingt-un mars — mil huit cent quatre-vingt-un

fils de François Chappuis, agriculteur

et de Anna, née Desvelled, sa femme, domiciliés à Carouge

2° **Roy, Julie-Renée,** ménagère

de Premiez domiciliée à Villars-Bozon (L'Isle)

célibataire

née à L'Isle, le trente avril — mil huit cent quatre-vingt-trois

filles de John Louis Roy, agriculteur à Villars-Bozon

et de Marie, née Gertsch, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Carouge, Premiez et L'Isle, le vingt-trois mai mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Permis de mariage

Certificats de publication, de Lausanne

Carouge, Premiez et L'Isle

Communiqué: aux Etats-Civils à

Mézères, Romainsmotier et L'Isle

Signatures des époux :

Chappuis Eug.
Julie Chappuis

Signatures des témoins :

F. Lamblan
H. Laurent } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 279

Lavenex et Ballardone

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt deux juin mil neuf cent sept~~ mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lavenex, Louis,** agriculteur

de Arnex domicilié à Arnex

veuf en premières noces de Marie Louise, née Bovech, des le huit avril mil neuf cent dix

né à Arnex, le vingt cinq juillet mil huit cent septante sept

fil de Jaques Lavenex, agriculteur

et de Marie Louise née Baudat, domiciliés à Arnex

2° **Balladone, Rosa-felicita,** couturière

de Curino, Biella, (Italie) domiciliée à Arnex

Célibataire.

née à Curino, le vingt décembre mil huit cent quatre vingt deux

fille de Pierre Ballardone, maçon

et de Louise, née Mayola, domiciliés à Arnex

Les publications ont eu lieu à Arnex et à Curino, les trois et dix-neuf mai mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de
Arnex

Signatures des époux :

Louis Lavenex
Rosa Lavenex

Signatures des témoins :

Galup Lerche à Ballaigue
Georges Schenck à Vellole

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat civil à Arnex et à la Chancellerie cantonale

N° 280

Schneck & Piccolo

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux juin mil neuf cent sept~~ante~~ mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Schneck, Charles Emile**, Chauffeur C. F. F.

de Lézigny (Berne) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Kallorbe, le trente avril mil huit cent quatre vingt cinq

fils de Schneck Georges Edouard, employé C. F. F.

et de Emeline Fanny, née Leresche à Kallorbe

2° **Piccolo, Virginia Emma**, tailleur de linces

de Valdobiadene (Italie), Brévia domiciliée à Kallorbe

Célibataire

née à Valdobiadene, le douze décembre mil huit cent septante neuf

fille de Piccolo Antonio, décédé

et de Regina, née Lannini, à Kallorbe

Les publications ont eu lieu à Kallorbe, Lausanne et Grosshöchstetten, les six et sept mai mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux

Déclaration du Conseil, indiquant que les publications ne sont pas nécessaires en Italie.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne, Kallorbe et Grosshöchstetten.

Communiqué: aux Etats-Civils à Kallorbe et Grosshöchstetten et à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Schneck Charles
Piccolo Emma

Signatures des témoins :

Fanny Leresche à Ballaigues
Louis Laverrier à Arvece

L'officier de l'état civil :

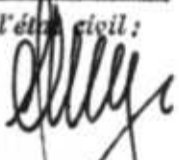


RECTIFICATION

Par décision du 6 août 1956
le département de justice et police
du canton de Vaud a ordonné la
rectification de l'inscription ci-contre
en ce sens que le nom patronymique
"Schneck" soit orthographié
"Schneegg".

Lausanne, le 7 août 1956

L'officier de l'état civil:



Communiqué au Département de
justice et police du canton de Vaud
à Lausanne, à l'office de l'état
civil de Grosshöchstetten (Berne)

N° 281

Petitpierre & Burrière

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux juin mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt —

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Petitpierre, Adonard Ernest,** Ingénieur

de Neuchâtel — domicilié à Paris (15^e arr^t)

Célibataire

né à Lonay, le trente juin — mil huit cent septante six

fil de Elie Henri Eugène Petitpierre, ancien Pasteur

et de Catherine Adrienne Chavannes, sa femme, domiciliés à Lausanne.

2° **Burrière, Jeanne Marguerite,** artiste peintre

de Mâcon (Saône et Loire) France — domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Mâcon, le douze mars — mil huit cent septante cinq

fille de Victor Burrière, décédé

et de Antoinette Couturier, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Neuchâtel, Mâcon et Paris, les un, deux et neuf juin mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux.

actes de décès des père et mère de l'épouse

Promesse de mariage.

Certificats de publication et de non-opposition, de Lausanne, Neuchâtel, Mâcon et Paris.

Communiqué : à l'Etat. Civil de Neuchâtel et à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

E. Petitpierre
Jeanne Burrière

Signatures des témoins :

E. Petitpierre
J. L. Burrière
Antoinette Burrière
Victor Burrière

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par décision du 18 novembre 1949 le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens que les membres de la famille Petitpierre soient désignés comme étant originaires non seulement de Neuchâtel mais encore de CourmAY (Suisse)

Lausanne, le 19 novembre 1949
L'officier de l'état civil :

N° 282

Widmer et Desarzens

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt deux juin mil neuf cent sept mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Widmer, Auguste-Ami, mécanicien

Lieu d'origine et de domicile :

de Malesyres-sous-Rances domicilié à Malesyres

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Malesyres, le vingt cinq avril mil huit cent quatre vingt deux

Noms, profession et

fils de Louis Widmer décédé

domicile des parents :

et de Rosalie, née Magnin à Malesyres

Nom et profession de l'épouse :

2° Desarzens, Céline, ouvrière en chocolats

Lieu d'origine et de domicile :

de Sargens domiciliée à Orbe

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Sargens, le vingt un janvier mil huit cent septante six

Noms, profession et

fille de Louis Daniel Desarzens domicilié à Lausanne

domicile des parents :

et de Lydie, née Dutal, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Orbe, Malesyres-sous-Rances et Sargens, les

vingt sept, vingt huit et trente mai mil neuf cent sept

Par jugement du Tribunal de première instance de Genève rendu en date du 4 juillet 1935 déclaré définitif et exécutoire le 3 septembre 1935 le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an, dès le 3 septembre 1935, le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 18 septembre 1935

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

L'officier de l'état civil :

H. Rechaud
suppléant

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Baulmes

Signatures des époux :

Widmer Auguste
Céline Widmer

Signatures des témoins :

Jules Desarzens
F. Pambou
à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: aux Etats-Civils à

Baulmes, Orbe et Lucens

N° 283

Cordey et Cordey née Larnueur

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq juin mil neuf cent sept — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Cordey, Charles-Henri-François**, journalier

de Lutry — domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le vingt deux décembre — mil huit cent septante

fils de feu Jean Henri Auguste Cordey

et de feu Louise Jeannette, née Belob, sa femme

2^o **Cordey née Larnueur, Marie-Henriette**, blanchisseuse

de Lutry — domiciliée à Lausanne

veuve en 2^{de} noces de Auguste Jean Henri Cordey, dès le cinq mai mil neuf cent un

née à Lausanne, le quatre septembre — mil huit cent soixante-un

fille de feu Jules Larnueur

et de feu Julie Marguerite Gonin, sa femme

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Lutry, les deux et quatre mai mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux.

Acte de décès du 2^{de} mari de l'épouse

Bromesse de mariage.

Certificats de publication, de Lutry et Lausanne.

Communiqué: à l'Etat. Civil à

Lutry.

Signatures des époux :

Charles Cordey

Marie Cordey

Signatures des témoins :

Marie Cordey

H. Jumburmen

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 284

Ponnaz et Pétillat ni Forestier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq juin mil neuf cent sept — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil-soussigné, ont comparu :

1° Ponnaz, Paul, typographe

de Cully et de Lutry domicilié à Lausanne

divorcé de Marie Louise Georgine Chavan, dès le huit février mil neuf cent

né à Lausanne, le trois février — mil huit cent soixante-trois

fils de Louis Samuel Ponnaz, décédé

et de Marie Fanny, née Lache, décédée

2° Pétillat ni Forestier, Emilie Louise-Julie, couturière

de Orillier et de Mauborget domiciliée à Lausanne

Nevue de John Charles Adolphe Pétillat, dès le seize juin mil neuf cent quatre

née à Lausanne, le vingt neuf juillet — mil huit cent septante sur

fille de feu Eugène Jean Forestier

et de Marie Louise Néz, sa veuve, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Cully, Lutry, Lausanne, Orillier et Mauborget, le vingt quatre avril mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage

Certificats de publication, de Cully, Lutry, Lausanne, Orillier et Mauborget

Communiqué: aux Etats-Civils à Cully, Lutry, Fiez et Gingins

Signatures des époux :

E. Ponnaz

Signatures des témoins :

Lache auptes
Eugène Dunand Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 285

Margolis & Hirschfeld

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

a/f dossier
fin prod. cent relig.

Aujourd'hui vingt six juin mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Margolis, Moïse,** Ingénieur

d'origine Russe domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Mikhaï (Russie), le cinq/dix sept août — mil huit cent septante sept

fils de Leib - Zev Margolis, négociants

et de Bassé, née Darnet, sa femme, domiciliés à Lodz (Pologne - Russie)

2° **Hirschfeld, Rose,** Etudiante

d'origine Russe domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Mitau (Russie), le dix/vingt deux janvier mil huit cent huitante-trois

fille de Kousseï Hirschfeld, décédé

et de Roché, née Jacobson, sa veuve à Lodz

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à la Synagogue, le huit juin mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Promesse de mariage.
Certificats de publication de Lausanne et de la Synagogue.
Permis du Département de Justice et Police.

Communiqué :

Signatures des époux :

Moïse Margolis.
Rose Margolis

Signatures des témoins :

Georges Sauter
Lina Sauter

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 286

Mathez et Marendaz

née Christie

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-sept juin mil neuf cent sept* — ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Mathez, Edouard**, *Entrepreneur de charpente*

de *Tramelan, demeur (Berne)* domicilié à *Lausanne*

divorcé de Marianne Victoire Farine, dès le trois février mil neuf cent quatre

né à *St Imier, le treize avril* — mil huit cent *septante cinq*

fils de *Edouard Mathez, horloger à Lausanne*

et de *Julie Aline, née Flotron, sa femme, décédée*

2° **Marendaz née Christie, Josephine Caroline**, *repass. - oduse.*

de *Method* domiciliée à *Lausanne*

veuve de Charles Henri Marendaz, dès le vingt janvier mil neuf cent six

née à *Morges, le onze décembre* — mil huit cent *septante deux*

fille de *Constant François Henri Christie, décédé*

et de *Marie Louise, née Miéville, sa veuve, à Morges*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Tramelan et Method, les quatre, cinq et six juin mil neuf cent sept*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- acte de naissance de l'épouse.*
- acte de mariage de l'épouse avec la mention du divorce.*
- Promesse de mariage.*
- Certificats de publication, de Lausanne, Tramelan et Method.*

Communiqué: aux *Etats-Civils à Tramelan et à Champvent*

Signatures des époux :

Edouard Mathez
Josephine Mathez

Signatures des témoins :

aug. Jarry
Ch. Pallotto } à *Lausanne.*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 287

Moulin et von Büren

7-209

Aujourd'hui vingt sept juin mil neuf cent sept — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Moulin, Marius-Louis-Frédéric, Employé de commerce

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne — domicilié à Lausanne —

Etat civil :

Célibataire —

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne, le vingt un avril — mil huit cent quatre vingt trois —

Noms, profession et

filz de Jean Louis Moulin, décédé —

domicile des parents :

et de Fanny, née Leyrat, sa veuve à Lausanne. —

Nom et profession de l'épouse :

2° von Büren, Cécile, — couturière —

Lieu d'origine et de domicile :

de Affoltern (Berne) — domiciliée à Lausanne —

Etat civil :

Célibataire —

Lieu et date de la naissance :

née à Yverdon, le douze juillet — mil huit cent quatre vingt deux —

Noms, profession et

fille de Fritz Alfred von Büren, décédé —

domicile des parents :

et de Henriette Augustine, née Henchoz, sa veuve à Aigle —

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Grossaffoltern, les trente et trente un mai mil neuf cent sept —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- acte de naissance de l'épouse. —
- Promesse de mariage. —
- Certificats de publication de Lau-
- sanne et Grossaffoltern. —

Signatures des époux :

Marius Moulin.
Cécile Moulin.

Signatures des témoins :

Julien Coffey }
François Moulin } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil à Grossaffoltern. —

N° 288

Ducetel et Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept juin mil neuf cent sept — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ducetel, Marc François Adrien Auguste, peintre en bâtiment

de Ecublens et de St Sulpice — domicilié à Lausanne —

Célibataire

né à Lausanne, le quinze juin — mil huit cent septante huit —

fils de Marc François Louis Ducetel, décédé —

et de Marie Rosine Antoinette Georgine Banaud, sa veuve à Lausanne —

2° Martin, Lina, lingère

de Froideville — domiciliée à Lausanne —

Célibataire

née au Lieu, le vingt six juillet — mil huit cent quatre vingt un —

fille de Henri Louis Martin, charpentier —

et de Marie Rochat, sa femme, les deux à Lausanne —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St Sulpice, Ecublens et Froideville

les dix huit et vingt mai mil neuf cent sept —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'épouse.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lau-

sanne, St Sulpice, Ecublens et

Froideville

Communiqué: aux Etats-Civils à

Ecublens et Poliez-le-Grand

Signatures des époux :

Marc Ducetel

Lina Martin

Signatures des témoins :

M. R. Ducetel

Louis Martin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement rendu le 16 Mars 1874 au Tribunal de la Cour de la ville de Lausanne, le Tribunal a déclaré nul et annulé le mariage ci-dessus.

La divorce a été prononcé contre la femme en vertu de l'art 101 de la loi fédérale du 24 Décembre 1874.

Lausanne le 17 Juin 1911 L'Officier de l'état civil.

N° 289

Apra et Cattaneo

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf juin mil neuf cent sept mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Apra, Giovanni - Alessandro, charretier

de Settimo-Torinese (Turin) Italie domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Settimo Torinese, le trente janvier mil huit cent quatre-vingt six

fils de Pietro Apra, charretier

et de Maddalena, née Lanza, sa femme, domiciliés à Lausanne

2° Cattaneo, Marie-Domenica, ménagère

de Rive (Novare) Italie domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Rive, le huit octobre mil huit cent quatre-vingt un

fille de Carlo Cattaneo, ancien négociant

et de Maria, née Mercellotti, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Settimo-Torinese et à Rive, les
vingt un et trente un mars mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Consentement des père et mère de l'époux

Certificats de publication de Lausanne,
Settimo-Torinese et Rive

Lettres du Département de Justice
et Police

Communiqué : à la Chancellerie
Cantonale

Signatures des époux :

Apra
Apra Maria

Signatures des témoins :

Cattaneo Carlo
Cattaneo Felice } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 290

Imod et Münch
Debet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf juin mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Imod, Edgard-Alfred,** — journaliste —

de Sainte-Croix (Kand) — domicilié à Bâle —

Célibataire

né à Sainte-Croix, le seize avril — mil huit cent huitante trois —

fils de Imod Emile Louis, horloger —

et de Pauline Evodie, née Jaccard, à Lausanne —

2° **Münch, Rose-Eva-Théodor,** —

de Pierre-Bugyère (H^e Kiemo) France — domiciliée à Lausanne —

divorcée de Debet Jean Gabriel, dès le huit juillet mil neuf cent quatre —

née à Lausanne, le trente octobre — mil huit cent septante sept —

fille de Münch Severin Karl Theodor, de Hettingen (Baden), — antiquaire —

et de Emma Anna, née Gimpest, les deux à Lausanne —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, N^e Croix, Granges de N^e Croix de Bâle, les huit, dix et douze juin mil neuf cent sept —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Bâle

Signatures des époux :

[Signature Imod]
[Signature Münch]

Signatures des témoins :

[Signature 1]
[Signature 2] à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature Officier]

Communiqué : aux Etats-Civils à Bâle et N^e Croix et à la Chancellerie Cantonale

Par jugement du Tribunal de 1^{re} instance de Genève, rendu en date du 1^{er} mars 1925, déclaré définitif et exécutoire le 3 avril 1925, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à — an — le délai pendant lequel l' — ne peut — contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 14 avril 1925
L'officier de l'état civil:

[Signature Officier]

P. du cv. 4. 25.

N° 291

Borel et Maenhout

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf juin mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Borel, Adrien Rodolphe Emmanuel, hôtelier

de Couvet et de Neuchâtel domicilié à Nyon, avant à Lausanne

Célibataire

né à Couvet, le vingt sept février mil huit cent soixante six

fil de Borel Louis

et de Anna Marie Louise, née Lœw, les deux décédés

2° Maenhout, Marcelle Marie Mathilde Emma,

de Ostende (Belgique) domiciliée à Ostende

Célibataire

née à Ostende, le dix huit mars mil huit cent quatre vingt trois

fille de Maenhout Edouard François, rentier à Ostende

et de Emerentienne Philomène Stubbe, décédée

Les publications ont eu lieu à Nyon, Couvet, Neuchâtel, Lausanne et Ostende, les douze, treize et seize juin mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat-Civil
de Nyon

Signatures des époux :

Adrien Borel
Marcelle Borel

Signatures des témoins :

Edouard Maenhout
Edgar Borel à Neuchâtel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : aux Etats-Civils
à Couvet, Neuchâtel et Nyon et
à la Chancellerie Cantonale

N° 292

Gillieron & Gilomen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~deux juillet mil neuf cent sept~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Gillieron, Oscar-Adrien,** tapissierde Servion domicilié à LausanneCélibatairené à Savigny, le dix mai mil huit cent quatre-vingt quatrefils de Louis Gillieron, fondeuret de Louise Julie, née Zabler, sa femme, domiciliés à Lausanne.2^o **Gilomen, Anna Beatha dite Martha** lingèrede Langnan (Berne) domiciliée à LausanneCélibatairenée à Lausanne, le quatre février mil huit cent quatre-vingt-cinqfille de Charles Gilomen, boucheret de Marquise née Michler, sa femme à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, Langnan et Servion, les seize, dix-sept et dix-huit mai mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'épouxPromesse de mariageCertificats de publication de Lau-
sanne, Langnan et Servion.Communiqué: aux Etats-Unis àOron, la Ville de Langnan

Signatures des époux :

Oscar Gillieron
Martha Gillieron

Signatures des témoins :

J. Baudet Lausanne
P. Baudet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 293

Wallrodt et Lehmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux juillet mil neuf cent sept ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Wallrodt, Friedrich Albert Otto, musicien

de Uderleben (Schwarzburg-Rudolstadt) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Uderleben, le dix mai mil huit cent huitante-un

fil de Friedrich Albert Wallrodt, agriculteur, à Uderleben

et de Caroline Henriette Ernestine Auguste, née Meyer, sa femme

2° Lehmann, Emma Julia, Gouvernante

de Leuzigen (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à St Imier (Berne), le trois décembre mil huit cent huitante-huit

fille de Frédéric Lehmann, décédé

et de Emma, née Hänni, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Leuzigen et Uderleben, les six sept et dix neuf juin mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux.

Consentement de l'autorité tutélaire
de Leuzigen.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne
Leuzigen et Uderleben.

Communiqué : à l'Etat Civil à
Arch et à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Friedrich Wallrodt

Emma Wallrodt

Signatures des témoins :

Jean
Bugnon à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 294

Namelet et Buttet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux juillet mil neuf cent sept — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Namelet, Charles**, fonctionnaire postal

de Orbe domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Yverdon, le vingt-cinq septembre — mil huit cent septante

fils de Paul Auguste Namelet-décédé

et de Marie Pauline, née Daxelboffer, sa femme, décédée

2° **Buttet, Suzanne Emilie**,

de Ferrens domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Gimel, le treize octobre — mil huit cent quatre vingt-neuf

fille de Emile Buttet, instituteur à Montblésson

et de Catherine, née Ziegler, sa femme

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Orbe et Ferrens, les six et onze juin mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Consentement du père de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

Orbe et Ferrens

Communiqué: aux états civils à

Orbe et Oron

Signatures des époux:

Namelet Charles
Suzanne Namelet

Signatures des témoins:

[Signature]
[Signature]

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 295

Boniface et Magez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux juillet mil neuf cent sept — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Boniface, Gustave,** Architecte

de Carouge (Genève) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Grand-Jacomet (Genève), le dix-neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-quatre

fil de Charles Jacques Boniface, gérant de la C^{ie} Singer

et de Marie Flamand, sa femme, les deux à Lausanne

2^o **Magez, Eugénie,** Couturière

de Beva domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le quinze mars — mil huit cent quatre-vingt-sept

filles de François Gabriel Magez

et de Marie Virginie, née Brouzet, sa femme à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Carouge et Beva, les six, sept et huit juin mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse.
Promesse de mariage.
Certificats de publication de Beva,
Lausanne et Carouge.

Communiqué : aux Etats-Civils à
Carouge et Beva.

Signatures des époux :

G. Boniface
E. Boniface

Signatures des témoins :

Gabriel Magez
G. Boniface

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vulliamy, Guis & Co, rue de la Louve, 2.

N° 296

Riva et Bonetti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre juillet mil neuf cent sept — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Riva, Michèle,** typographe

de Ivrea (Turin) Italie domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Ivrea, le dix sept juin — mil huit cent septante-neuf

fils de Alessandro Riva, décédé

et de Caterina Fornero, sa veuve, à Ivrea

2^o **Bonetti, Bienza** Couturière

de Ivrea (Turin) Italie domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Novi di Modena, le vingt-trois février — mil huit cent septante-huit

fille de Ferdinando Bonetti, décédé

et de Rosa, née Morandi, actuellement dame Baroli à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Ivrea, les neuf et vingt-six mai mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne et d'Ivrea.

Permis du Département de Justice et Police

Communiqué: à la Chancellerie

d'Etat

Signatures des époux :

Michel Riva

Bienza Riva

Signatures des témoins :

Charles Cristino }
Luzzo Pale } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

N° 297

Dumont et Trollet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre juillet mil neuf cent sept — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Dumont, Jules Alfred**, — contre-maître à l'usine à ciments

de Combremont-le-Grand et de Genève — domicilié à Lully —

veuf de Ida Marie, née Stalder, dès le neuf décembre mil neuf cent cinq —

né à Fleurier, le dix-huit décembre — mil huit cent soixante-cinq —

fil de Alfred François Dumont, horloger —

et de Rosine, née Ding, domiciliés à Genève —

2^o **Trollet, Bertha**, — — — — — cuisinière —

de Seignevaux — domiciliée à Lausanne —

Célibataire —

née à Seignevaux, le cinq février — mil huit cent soixante-dix-neuf —

fille de Jean François Trollet, agriculteur —

et de Julie, née Littel, domiciliés à Seignevaux. —

Les publications ont eu lieu à Lully, Lausanne, Combremont-le-Grand, Genève et Seignevaux, les vingt-trois et vingt-quatre mai mil neuf cent sept —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat-Civil de Lully. —

Communiqué : aux Etats-Civils à Combremont-le-Grand, Genève, Kilbargel et Lully. —

Signatures des époux :

J. A. Dumont
Bertha Dumont

Signatures des témoins :

N. Herzog }
Velle Herzog. } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 298

Chpirikan et Gouintchoï

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Le mariage religieux a eu lieu à l'Eglise Russe de Genève le 3 juillet 1927.

Aujourd'hui quatre juillet mil neuf cent sept — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chpirikan, Vietcheslav, Etudiant

de origine russe domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Namole (Koussaga - Bloki), le 26 septembre / 8 octobre mil huit cent quatre vingt cinq

fils de Marcel Chpirikan, agriculteur

et de Eugénie, née Stepanoffa, domiciliés à Letitchev.

2° Gouintchoï, Nina, Etudiante

de origine russe domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Danoultzen (Beltyj), le 30 décembre 1888 / 11 janvier mil huit cent quatre vingt neuf

fille de Etienne Gouintchoï, employé des postes et télégraphes

et de Marie, née Iodbezguile sa femme, à Tchirnichlia

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le quinze juin mil neuf cent

sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.

Consentement des père et mère de l'époux.

Déclaration de l'archiprêtre Russe à Genève

Promesse de mariage

Certificat de publication de Lausanne.

Permis du Département de Justice

et Police.

Communiqué :

Signatures des époux :

V. Chpirican

Nina Chpirican.

Signatures des témoins :

Vera Lubomoudroff, à Lausanne

Joseph Mir Baguivoff, à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature of the official]

N° 299

Ceria et Amaudruz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre juillet mil neuf cent sept mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ceria, Jean,** menuisier-décorateur

de Maldengo (Novare) Italie domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le huit octobre mil huit cent quatre-vingt-un

fil de Jean Ceria, menuisier à Lausanne

et de Marie Philomène, née Satche, décédée

2° **Amaudruz, Louisa,** sardinière

des Monts de Lausanne domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Orbe, le sept juillet mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Henri Amaudruz, décédé

et de Marie Louise Dupuis, sa veuve à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, au Mont et à Maldengo, les neuf, onze et vingt-huit avril mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux.
Promesse de mariage.
Certificats de publication de Lausanne
du Mont et de Maldengo
Fornis du Département de Justice
et Police.

Communiqué : à l'Etat Civil de
Romanel et à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Jean Ceria
Louisa Ceria

Signatures des témoins :

Jade Ceria
Jean Ceria } Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 300

Meletta & Michoux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre juillet mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Meletta, Europillo,**

de Loco (Tessin) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Loco, le vingt-quatre mai — mil huit cent quatre-vingt six

fils de Lietso Meletta, décédé

et de Rosa, née Lucchini, sa femme, décédée

2^o **Michoux, Louise-Amélie,**de Publier (H^{te} Savoie) domiciliée à Publier

Célibataire

née à Aubonne, le dix-huit avril — mil huit cent quatre-vingt huit

fille de Jean Marie Ignace Michoux, maréchal

et de Geneviève, née Moille, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Loco et Publier, les onze et douze mai mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux

Consentement du père de la future épouse

et acte de décès de sa mère.

Promesse de mariage.

Certificats de publication et de non-

opposition, de Lausanne, Loco et

Publier

Communiqué: à l'Etat Civil à Loco,

et à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Europillo Meletta

Amélie Meletta


Signatures des témoins :

Louis Eugène Bussy

Martina Cieser

à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N^o 301

Mugniet et Fratier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Louis Auguste Mugnier
né à Genève le 3 juillet 1905.

L'acte de légitimation est joint aux
pièces du mariage.

Aujourd'hui cinq juillet mil neuf cent sept- mil huit cent quatre vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Mugniet, Jules-Edouard**, garçon de café

de Rivière Emverde (H^{te} Savoie) France domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Rivière Emverde, le quatre janvier mil huit cent septante-cinq

fil de Joseph Mugnier, décédé

et de Louise, née Metral, sa femme, décédée

2^o **Fratier, Marie-Françoise**, dommelière

de Pratz (H^{te} Savoie) France domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Pratz, le neuf octobre mil huit cent quatre vingt cinq

fille de Louis Philippe Fratier, décédé

et de Marie Louise, née Chambet, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Rivière Emverde et Pratz, les trente
et trente-un mars mil neuf cent sept-

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des époux. 2^o Actes
de décès des parents des futurs époux.

3^o Promesse de mariage. 4^o Certificats
de publication et de non opposition de
Lausanne, Rivière Emverde et Pratz.

5^o Déclaration de validité de l'Ambassade française.

6^o Permis du Département de Justice de Solice.

Communiqué : à la Chancellerie

Cantonale.

Signatures des époux :

J. Mugnier
Marie Mugnier

Signatures des témoins :

L. Jeanneret - Lausanne.
Jean Forkey - Lausanne.
R. Weber - Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 302

Vuagniaux et Brélat née
Wenger.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix juillet mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vuagniaux, Eugène Daniel, menuisier

de Mueberens domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Mueberens, le dix juillet mil huit cent septante quatre

fils de Susanne Marguerite Vuagniaux, décédée

et de

2° Brélat née Wenger, Maria-Anna, lingère

de Lutry et d'Espesses domiciliée à Lausanne

veuve de Louis Daniel Brélat, dès le treize avril mil neuf cent deux

née à Guggisberg (Berne), le vingt quatre septembre mil huit cent septante deux

fille de Friedrich Wenger, décédé

et de Anna, née Nydegger, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry, Espesses et Mueberens, les quinze et dix sept juin mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance du fiancé.

Acte de décès du 1^{er} mari de l'épouse

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne,
Lutry, Espesses et Mueberens.

Communiqué: aux Etats-Civils à

Moudon, Lutry et Cully.

Signatures des époux :

Vuagniaux Eugène Daniel
Marie Vuagniaux

Signatures des témoins :

Louis Reybaz } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

N° 303

Borsay et Huber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix juillet mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Borsay, Arnold-Émile-Albert,** Chef commercial

de Alzans domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Ghonon, le vingt six septembre — mil huit cent quatre-vingt trois

fils de Julie Borsay, domiciliée à Paris

et de

2° **Huber, Elise,**

de Niederwil Gachnang (Ghurgenie) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le premier mai — mil huit cent quatre-vingt quatre

fille de Edouard Huber, mécanicien

et de Marie Louise Elise Dusette, née Baillens, da femme, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Alzans et Niederwil, les quinze, seize et dix-huit juin mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

Alzans et Niederwil.

Communiqué : aux États-Civils à

Alzans et Gachnang

Signatures des époux :

Arnold Borsay

Elise Borsay

Signatures des témoins :

Aug. Vuillemin, past.
à Alzans
G. Huber
à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 305

Meyhoffer et Rivier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

5-204
 Aujourd'hui huit juillet mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt —
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Meyhoffer, Jean-Théodore-Guillaume**, pasteur —
 de Chavannes-de-Bogis — domicilié à Lausanne, résidant à St Gilles les
 Bruxelles (Belgique)
 Célibataire

né à La Courvère (Hainaut) Belgique, le treize juin — mil huit cent quatre-vingt deux. —
 fils de Rodolphe Frédéric Meyhoffer, pasteur —
 et de Marie Joséphine Sophie de Felice, sa femme, domiciliés à Bruxelles —

2^o **Rivier, Hélène**, —
 de Jouxterre-Mézery, Aubonne, Lausanne de G^e _{née} — domiciliée à Lausanne —
 Célibataire

née à Jouxterre-Mézery, le seize août — mil huit cent septante-neuf —
 fille de Charles William Rivier, pasteur —
 et de Adèle Emma, née Jandoz, sa femme, domiciliés à Lausanne —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Genève, Jouxterre-Mézery, Chavannes-
 de-Bogis, Aubonne et Saint-Gilles, les dix-huit, dix-neuf, vingt et vingt-
 trois juin mil neuf cent sept —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :	Signatures des époux :
Actes de naissance des époux —	<i>Jean Meyhoffer</i>
Promesse de mariage —	<i>Hélène Meyhoffer</i>
Certificats de publication, de Lausanne,	Signatures des témoins :
Genève, Jouxterre-Mézery, Chavannes-de-	<i>H. Meyhoffer</i> à Bruxelles
Bogis, Aubonne et Saint-Gilles —	<i>H. Rivier</i> par Lausanne
Communiqué : à l'Etat Civil à	L'officier de l'état civil :
Crans, Romanel, Aubonne, Genève et	<i>[Signature]</i>
à la Chancellerie Cantonale —	

Imp. H. Vallotton, Gaux & C^e, rue de la Louve, 2.

N° 306

Mathey & Marguerat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf juillet mil neuf cents sept mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mathey, Louis-Jules-Alfred, Deuxième

de Assens domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le vingt-trois février mil huit cent quatre-vingt-trois

fil de feu François Louis Mathey

et de feu Adine Eugénie Lelch, sa femme

2° Marguerat, Hélène,

de Lutry et de Fozel domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lutry, le quinze janvier mil huit cent quatre-vingt

filles de Hemi Marguerat, vigneron à Lutry

et de Rose Henriette, née Gasky, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Assens, Lutry et Fozel, les treize, quatorze et quinze juin mil neuf cents sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne,

Assens, Lutry et Fozel

Communiqué: aux Etats-Civils de

Echallens, Lutry et Fozel.

Signatures des époux :

Mathey L.
Hélène Mathey

Signatures des témoins :

J. Bonin
J. Pamblanc } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 307

Lambert et Kohler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf juillet mil neuf cent sept ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Lambert, François-Arthur, employé C. I. E.

de Châtillon (Fribourg) domicilié à Lausanne

veuf de Marie Catherine Mussillier, dès le cinq mars mil neuf cent six

né à Châtillon, le quatre avril mil huit cent septante six

fil de Maxime Lambert charpentier

et de Marie, née Maszel, sa femme, domiciliés à Châtillon

2° Kohler née Jordan, Marie-Éléonore, ménagère

de Burgistein (Berne) domiciliée à Lausanne

veuve de Charles Henri Kohler, dès le dix-neuf février mil neuf cent six

née à Marsens (Fribourg), le vingt huit juillet mil huit cent septante cinq

fille de Auguste Jordan, ancien agriculteur à Bulle

et de Marie Féronique, née Oberon, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Kirchenthurnen et Châtillon, les huit, dix et douze juin mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne,

Kirchenthurnen et Châtillon

Registre des familles vol. 24 fol. 134

Communiqué: aux Etats-Civils à

Kirchenthurnen et Bulle.

Signatures des époux :

Arthur Lambert
Éléonore Lambert

Signatures des témoins :

G. Dusky
J. Lantini } à Lausanne

L'officier de l'état civil.

[Signature]

N° 309

Hiltbrand et Monneyron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui enée quilleb mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Hiltbrand, Paul-Victor,** chauffeur C.F.F.

de Mimms (Berne) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Mimms, le vingt février — mil huit cent quatre-vingt-un

fil de Christian Hiltbrand, décédé

et de Elisabeth, née Stulzi, la femme décédée

2° **Monneyron, Adèle-Marie,**

de Renens domiciliée à Renens village

Célibataire

née à Renens, le seize janvier — mil huit cent quatre-vingt-cinq

filie de Jules François Monneyron, agriculteur

et de Fanny Henriette Susanne, née Crtenoud à Renens

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Renens et Mimms, les quatre et six juin mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication, de Lau-
usanne, Renens et Mimms

Communiqué : aux Etats-Civils

à Mimms et Renens

Signatures des époux :

P. Hiltbrand

A. Hiltbrand

Signatures des témoins :

[Signature]
[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 310

Valle et Olmo

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze juillet mil neuf cent sept — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Valle, Adolp. — mécanicien —

de Gênes (Italie) — domicilié à Lausanne —

Célibataire —

né à Gênes, le vingt trois Novembre — mil huit cent quatre-vingt-un —

fils de Giacomo Miquilio Valle, négociant —

et de Lucrezia, née Randi, sa femme, domiciliée à Gênes —

2° Olmo, Ida, — Institutrice —

de Magliano d'Alba (Cuneo) Italie — domiciliée à Lausanne —

Célibataire —

née à Magliano d'Alba, le cinq mai — mil huit cent quatre-vingt-deux —

fille de Carlo Olmo, secrétaire —

et de Caterina, née Rava, sa femme, à Mondovì (Cuneo) —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Gênes et Magliano d'Alba, les
vingt-sept avril et dix neuf mai mil neuf cent sept —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication, de Lausanne,

Gênes et Magliano d'Alba. —

Permis du Département de Justice

et Police —

Communiqué: à la Chancellerie

Cantonale. —

Signatures des époux :

Adolphe ValleIda Valle

Signatures des témoins :

L. DauphinM. Huillard à Lausanne.

L'officier de l'état civil :



N° 311

Eberlé et Hugon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze juillet mil neuf cent sept ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Eberlé, Louis,** balancier

de Nich domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Bourg (ain) France, le deux juillet mil huit cent quatre-vingt-trois

fil de Marc Frédéric Henri Eberlé, serrurier

et de Marie Adélaïde Blise Perret, sa femme, à Lausanne

2° **Hugon, Ida-Julie,** Couturière

de Givins domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le dix-neuf octobre mil huit cent septante-huit

fille de François Louis Samuel Hugon, jardinier

et de Jeanne Henriette née Bastian, sa femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Givins et Nich, les dix-huit, dix-neuf et vingt juin mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication, de Lausanne,

Givins et Nich.

Communiqué : aux Etats Civils à

Bequins et Givins.

Signatures des époux :

Louis Eberlé

Ida-Julie Eberlé.

Signatures des témoins :

J. C...
P. Giovannacci. } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 312

Cochet & Robert née Magnenat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze juillet mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Cochet, Louis-Edouard-Henri**, — Employé de Commerce.

de Belmont & Lausanne — domicilié à Lausanne —

Veuf de Rachel Julie Elisa Chappuis, dès le vingt-un décembre mil neuf cent quatre.

né à Lausanne, le seize mars — mil huit cent quatre-vingt-un —

fils de Louis Cochet, employé au pénitencier —

et de Emma Marie Félicie Duvette, sa femme, à Lausanne. —

2^o **Robert née Magnenat, Rose**, — négociante —

de Maulion — domiciliée à Lausanne —

Veuve de Georges Emile Robert, dès le quatre février mil neuf cent six

née à Echallens, le cinq mai — mil huit cent quatre-vingt —

fille de Gabriel Henri Magnenat charcutier —

et de Rose Adèle Dupont, sa femme, domiciliée à Echallens. —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Maulion et Belmont, les onze et treize juin mil neuf cent sept —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage. —

Certificats de publication de Lausanne.

Maulion et Belmont —

Communiqué: aux Etats-Civils à

Lully et Maulion —

Signatures des époux :

Louis Cochet. —

Rose Cochet. —

Signatures des témoins :

Arthur Pette

Charles Favre à Lausanne.

L'officier de l'état civil :



N° 313

Mischler et Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze juillet mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Mischler, Auguste dit Eugène, — agents de Police

de Mablem (Berne) — domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Corcelles-le-Jorat, le vingt huit janvier — mil huit cent soixante deux

fil de Frédéric Mischler, agriculteur à Corcelles-le-Jorat

et de Marianne Herzog, née Minkelmann, décédée

2^o Martin, Rose, — Cuisinière

de Froidville — domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Cronay, le treize octobre — mil huit cent soixante six

filie de Louis Georges Martin, agriculteur à Montberod 1/2 - Lausanne

et de Marie née Thuillard, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Schwarzenburg, et Froidville, les
un et deux juin mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne,
Schwarzenburg et Froidville

Communiqué : aux Etats-Civils à
Solier-le-Grand et Schwarzenburg.

Signatures des époux :

A. Eugène Mischler.
Rose Mischler

Signatures des témoins :

Alphonse Delest
Aug. Porlot.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal cantonal du canton du Valais rendu en date du 28 mai 1947 déclaré définitif et exécutoire le 14 juillet 1947 le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Lausanne, le 1er août 1947
L'officier de l'état civil.

N° 314

Livet et Raymond

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze juillet mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Livet, Charles-Auguste**, gendarme

de Crasmes domicilié à Kallorbe

Célibataire

né à Aubonne, le douze mars — mil huit cent huitante-quatre

fils de Livet Eugène Charles, jardinier à Nyon

et de Louise, née Daccord, décédée

2^o **Raymond, Berthe-Julie**, tailleur de limes

de Maulion domiciliée à Kallorbe

Célibataire

née à Kallorbe, le vingt deux mai — mil huit cent huitante-neuf

fille de Raymond Georges Henri, agriculteur

et de Lina Elisa, née Favre à Kallorbe

Les publications ont eu lieu à Kallorbe, Maulion et Crasmes les dix-neuf, vingt et vingt un juin mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de
Kallorbe

Communiqué: aux Etats-Civils à
Gingins, Maulion et Kallorbe

Signatures des époux :

Charles Livet

Berthe Livet

Signatures des témoins :

Gandin

Maurand

à Lausanne.

L'officier de l'état civil :



N° 315

Herren & Maier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize juillet mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Herren, Edouard-Albion**, Comptable

de Oberbalm (Berne) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Aubonne, le neuf décembre — mil huit cent quatre-vingt-six

fil de Jean Jules Louis Herren, décédé

et de Emilie Céline Charlotte Isaline Chevallat, sa veuve à Aubonne.

2° **Maier, Frieda**, D^{lle} de magasin

de Bâle domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Bâle, le dix juin — mil huit cent huitante-six

fille de Friedrich Maier, entrepreneur

et de Judith, née Tschöbenlin, sa femme, domiciliés à Bâle

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Oberbalm de Bâle, les quinze, dix-sept et dix-neuf juin mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Promesse de mariage.
Certificats de publication, de Lausanne
Oberbalm de Bâle.

Signatures des époux :

Edouard Herren
Frieda Maier

Signatures des témoins :

C. J. J.
F. J. J. à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: aux Etats-Civils à
Oberbalm de Bâle

N° 316

Bertalot et Geymet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize juillet mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bertalot, Elia-Giuseppa**, ——— évangeliste

de Anqroqna (Vurin) Italie ——— domicilié à Lausanne ———

Célibataire

né à Anqroqna, le vingt cinq janvier — mil huit cent quatre-vingt-deux —

fils de Stefano Bertalot, agriculteur ———

et de Giovanna, née Borno, sa femme, à Anqroqna ———

2^o **Geymet, Albina-Editta**, ——— giletière

de Torre-Lellice (Vurin) Italie ——— domiciliée à Lausanne ———

Célibataire

née à Torre-Lellice, le cinq octobre — mil huit cent quatre-vingt-trois —

fille de Gio David Geymet évangeliste ———

et de Teresa, née Trombello, sa femme, à Lausanne ———

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Anqroqna et Torre-Lellice, les dix-huit mai et deux juin mil neuf cent sept —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux. —

Promesse de mariage. —

Certificats de publication de Lausanne,
Anqroqna, et Torre-Lellice. —

Communiqué: à la Chancellerie

Cantonale. —

Signatures des époux :

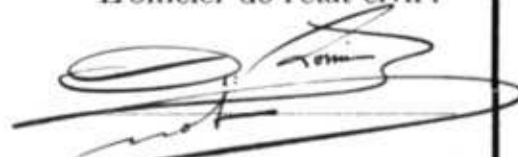
Elie Bertalot

Edith Bertalot

Signatures des témoins :

Geymet Humbert
Jean Meyer } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :



N° 317

Vuilleumier & Demieville

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze juillet mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Vuilleumier, Maurice**, Pasteur

de Allaman, Bramelan, deono (Berne) et La Sagne domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le dix-neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-un

fil de Henri François Emmanuel Vuilleumier, professeur de théologie

et de Anna Louise Gaulis, sa femme, domiciliés à Lausanne

2° **Demieville, Hélène-Thalie**,

de Saléziens, Killarzel, Dédeilles et Rossens - domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Rolle, le vingt-six août mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Paul Constant Demieville, professeur de médecine

et de Annette Louise Augusta, née Manuel, sa femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, La Sagne, Saléziens, Bramelan, Rossens, Killarzel, Dédeilles et Allaman, les dix-huit et dix-neuf juin mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse
 Promesse de mariage
 Certificats de publication de Lausanne, La Sagne, Saléziens, Bramelan, Rossens, Killarzel, Dédeilles et Allaman.

Communiqué : aux Etats civils à Rolle, Bramelan, La Sagne, Saléziens et Killarzel

Signatures des époux :

M. Vuilleumier
 H. Demieville

Signatures des témoins :

Arthur Dufour
 R. Schuler } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 318

Volet & Bottat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize juillet mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Volet, Albert-Louis, Employé de bureau

de Châtillens et des Thioleyres domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le quatorze juillet mil huit cent quatre-vingt-quatre

fil de Alfred Volet, décédé

et de Fanchette, née Lavisod, sa veuve, à Lausanne.

2° Bottat, Augusta-Caroline, Employée de commerce

de Champéry (Valais) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le vingt-un février mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Elisabeth Marguerite Thérèse Bottat, à Lausanne.

et de

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Champéry, Châtillens et Thioleyres,

les quinze, seize et dix-sept juin mil neuf cent sept

Par jugement du Tribunal Fédéral

rendu en date du 22 octobre 1924, déclaré définitif et exécutoire le

, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé trois ans, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 10 décembre 1924.

L'officier de l'état civil:

H. Ballig

Pièces déposées:

Promesse de mariage.

Certificats de publications de Lausanne, Champéry, Châtillens et Thioleyres.

Signatures des époux :

A. Volet

Augusta Volet

Signatures des témoins :

Marie Volet

Ernest Volet

à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

comp. ad.

Communiqué: aux Etats-Civils à

Oron-la-Ville et à Champéry.

R. du 13.12.1924.

N° 319

Panchaud & Schaller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize juillet mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Panchaud, Emile-Frédéric-Edouard**, Comptable

de Lonay et Soliez-le-Grand domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le quatre juillet mil huit cent quatre-vingt-un

fils de Paul Emile Daniel Panchaud, décédé

et de Louise Albertine, née Rouiller, sa veuve, à Lausanne

2^o **Schaller, Bertha-Amélie**,

de Rebenvelier (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le douze novembre mil huit cent quatre-vingt-

fille de François Florentin Schaller, décédé

et de Elise Léonie, née Guillerat, sa veuve, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Hermes, Soliez-le-Grand et Lonay, les vingt huit et vingt neuf mai mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage
Certificats de publication de Lausanne
Hermes, Soliez-le-Grand et Lonay

Communiqué: aux Etats-Civils à
Lonay, Soliez-le-Grand et Hermes

Signatures des époux :

E. Panchaud
Bertha Panchaud

Signatures des témoins :

Ch. Ramelet à Orbe
Elise Maubry à Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut
comp. ad.

N° 320

Bavaud et Vaucher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize juillet mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bavaud, Ignace-Émilien**, employé L. O.

de Bottens domicilié à Lausanne Aubry

Célibataire

né à Bottens, le huit janvier — mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de feu François Ignace Bavaud

et de Marie Louise, née Longchamp, sa veuve, à Lausanne.

2^o **Vaucher, Josephine-Éléonore**, cuisinière

de Manderens (Fribourg) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Manderens, le quatorze septembre — mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Pierre Joseph Ignace, dit Alphonse Vaucher, agriculteur à Manderens

et de Julie, née Lochez, dite de la Baumaz, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Manderens, et Bottens, les quatre et sept juin mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne

Manderens Bottens.

Communiqué: aux États-Civils à

Loliet le Grand et à Elroy.

Signatures des époux :

Bavaud Ignace

Bavaud Éléonore

Signatures des témoins :

Martin Émile

Jules Bavaud } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

H. Lichant
rempl. ac.

N^o 321

Gratand & Gros née

Travailleurs

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize juillet mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Gratand, Edmond-Jules**, employé de commerce

de Charmé (Charente) France domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Genève, le deux juillet mil huit cent quatre-vingt

filz de Jules Gratand, négociant à Lausanne

et de Sylvie, née Muller, sa femme, décédée

2^o **Gros née Travailleur, Josephine-Victorine**, couturière

de Echichens domiciliée à Lausanne

divorcée de Marins Louis Gros, dès le treize mai mil neuf cent quatre

née à Lunéville (France), le dix-huit août mil huit cent septante-six

fille de Charles Nicolas Travailleur, modéleur à Lunéville

et de Anna Rigout, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Echichens et Charmé, les onze, douze et seize juin mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des époux. 2^o acte de mariage de l'épouse avec mention du divorce.

3^o Consentement du père de l'épouse et acte de décès de la mère. - 4^o Promesse de mariage.

5^o Déclaration de validité de l'ambassade française. 6^o Certificats de publication de Lausanne,

Echichens et Charmé. - 7^o Permis du Dép^t de Justice et Police.

Communiqué : à l'Etat. Civil à

Mommarz et à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

E. Gratand
Josephine Gratand

Signatures des témoins :

H. Bonnat
Jules Gratand, fils } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut
comp. a. l.

N° 322

Oleari et Fiocchi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Deize juillet mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Oleari, Enrico-Raffaele, occ. dommierde Pignola (Modena) Italie domicilié à LausanneCélibatairené à Bologne, le cinq juin mil huit cent septantefils de parents inconnus

et de _____

2° Fiocchi, Maria-Luigia, Cartunièrede Lizzano in Belvedere (Bologne) Italie domiciliée à LausanneCélibatairenée à Rocca Corneta, le onze octobre mil huit cent septante septfille de Giovanni Fiocchi, décédéet de Enrica, née Lelli, sa femme à Lizzano in BelvedereLes publications ont eu lieu à Lausanne, Pignola, et Lizzano in Belvedere,
les trente avril et dix-neuf mai mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des épouxPromesse de mariageCertificats de publication de Lausanne,
Pignola, et Lizzano in BelvedereRemis du Département de Justice
et PoliceCommuniqué: à la ChancellerieCantonale

Signatures des époux :

Oleari EnricoMaria Oleari

Signatures des témoins :

Martina CharlesLeporati Pietro } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Lichant
rempl. ad.

N° 323

Traverzini & Wenzel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize juillet mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Traverzini, Alexandre-Edouard, entrepreneur

de Châtelard domicilié à Chailly (Châtelard)

Célibataire

né à Chailly, le treize octobre mil huit cent soixante-neuf

fils de Pierre Antoine Traverzini, entrepreneur à Chailly

et de Claudine Betacosa, décédée

2° Wenzel, Ida-Friederika-Keniette-Mathilde,

de Chessel domiciliée à Clazou

Célibataire

née à Crefeld, le dix-huit août mil huit cent dixante-trois

fille de Jean Wenzel

et de Louise Marie Dorothee, née Levy, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Châtelard & à Chessel, le premier juillet mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de Montreux.

Signatures des époux :

Alexandre-Edouard Traverzini
Ida-Friederika-Keniette-Mathilde Wenzel

Signatures des témoins :

Alexandre Traverzini
Fryerok } Chailly sur Clazou

L'officier de l'état civil :

H. Schaub
comp. ad.

Communiqué : aux Etats civils à Killeneuve de Montreux.

N° 324

Arbogast & Sprave

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Legitimation de Betty Sina Arbogast
née à Strasbourg le 2 mars 1907.
Acte de légitimation est joint aux
pièces au mariage.

Aujourd'hui seize juillet mil neuf cent sept _____ mil huit cent quatre-vingt

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Arbogast, François-Auguste,** _____ cuisinier

de Osthauwen (Basse Alsace) _____ domicilié à Lausanne _____

Célibataire _____

né à Osthauwen, le quatorze février _____ mil huit cent septante-cinq _____

fil de Ignace Arbogast, rentier à Osthauwen _____

et de Thérèse, née HOLL, sa femme, décédée _____

2° **Sprave, Emma-Emilie,** _____ gouvernante

de Alemmingen (Bochum) Arnberg (Prusse) _____ domiciliée à Todtnood (Bade) _____

Célibataire _____

née à Alemmingen (Bochum), le neuf mars _____ mil huit cent quatre-vingt _____

filie de Wilhelm Sprave, machiniste _____

et de Emma, née Schübbe, sa femme, domiciliée à Heven (Westphalie) _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Todtnood, Laer de Osthauwen, les
vingt huit et trente mai, sept et treize juin mil neuf cent sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux. _____

Promesses de mariage _____

Certificats de publication de Lausanne,
Todtnood, Laer de Osthauwen. _____

Permis du Département de Justice
et Police. _____

Communiqué: à la Chancellerie

Cantonale. _____

Signatures des époux :

August Arbogast

Emma Arbogast

Signatures des témoins :

Antoine }
H. Salter } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

H. Lécuyer
rempl. ad.

N° 325

Mamboury & Raboud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit juillet mil neuf cents sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Mamboury, Ernest-Louis-Emile, Professeur de dessin

de Signy domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Signy, le premier avril — mil huit cent septante-huit —

fils de Louis Emile Mamboury, décédé

et de Josephine Quiblier, sa femme, décédée

2^o Raboud, Léonie-Hélène,

de Glânes et Villarsvirioux (Fribourg) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Romont, le cinq juillet — mil huit cent huitante-sept —

fille de Alphonse Raboud, comptable

et de Marie, née Rossier, sa femme, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Signy, Glânes et Villarsvirioux,
les treize et quinze juin mil neuf cents sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Consentement du père de l'épouse.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne,

Signy, Glânes et Villarsvirioux.

Communiqué : aux Etats-Civils

à Signy, Villa St-Pierre et Villarsvirioux.

Signatures des époux :

Ernest Mamboury

Léonie Mamboury

Signatures des témoins :

J. Rossier

Ed. Héberté } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Lédant

comp. ad.

N° 326

Flojerzi et Grobety

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*Suivant déclaration
du conseil communal
Gemeinderat de Zweisimmen,
du 1^{er} octobre
1875 Alfred-François
Flojerzi, est aussi ori-
ginaire de Zweisimmen
(Berne).*

*Invois sur ordre du
Département de Justice
et Police, le 15 octobre 1875
L'officier de l'état civil:
H. Schaub*

Réception du 21.3.15.

Aujourd'hui dix-huit juillet mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Flojerzi, Alfred-François,**

menuisier

de St-Roch (H^e Savoie) France domicilié à Lausanne

Célibataire

né à St-Roch, le vingt avril mil huit cent septante-neuf

fils de Théophile Flojerzi, décédé

et de Catherine Haldi, sa veuve, domiciliée à Dallanches (H^e Savoie).

2^o **Grobety, Alice-Marie,**

couturière

de Malorbe domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Bavois, le deux mars mil huit cent septante-deux

fille de Eugène François Maurice Grobety, décédé

et de Julie, née Ganillet, sa veuve, domiciliée à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Malorbe et St-Roch, les quinze et seize juin mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux. - Acte de décès du père de l'épouse et consentement de sa mère. - Promesse de mariage. - Certificats de publication, de Lausanne, Malorbe et St-Roch. - Déclaration de validité de l'Ambassade française. - Permis du Département de Justice et Police.

Communiqué: à l'état civil à Malorbe et à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

*Flojerzi Alfred
Alice Flojerzi.*

Signatures des témoins :

*F. Veltjens
G. Grobety*

à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*H. Schaub
compl. ad.*

N° 327

Riezet & Corthézy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit juillet mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Riezet, Charles-Léon*, Employé au Crédit foncier

de Neuchâtel et de Dürrenmatt (Berne) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Neuchâtel, le dix mai mil huit cent quatre-vingt-un

fils de Edouard Léon Riezet, conducteur de travaux C. F. F.

et de Rose Adèle née Tissot Sanfin, sa femme, les deux à Lausanne.

2° *Corthézy, Frida*, Institutrice.

de Dompierre domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Neuchâtel, le vingt-quatre août mil huit cent quatre-vingt-

fille de Alexandre Edouard Corthézy, décédé

et de Madeline née Bach, sa veuve à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Dürrenmatt, Neuchâtel et Dompierre, les dix-huit et dix-neuf juin mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

Promesse de mariage.

Certificats de publication, de Lausanne, Dürrenmatt, Neuchâtel et Dompierre.

Communiqué : aux Etats-Civils à Neuchâtel, Dürrenmatt et Lucens.

Signatures des époux :

Corthézy

C. Riezet

Signatures des témoins :

Jean Riaz

Marie Nicolet

L'officier de l'état civil :

H. Lédraut

comp. ad.

N° 328

Clérici et Chiolerò

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Suivant déclaration de l'ambassade de Suisse à Paris en date du 24 octobre 1907 Rose Marguerite Chiolerò a justifié pour la nationalité Suisse et devenue par la naturalisation de son père bourgeois de la Commune de Courmourens.

Landammé le 2 novembre 1907
Officié de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui dix-huit juillet mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Clérici, Edouard-Auge,** — Entrepreneur —

de Carnero (Novare), Italie — domicilié à Lausanne —
célibataire

né à Lausanne, le vingt sept janvier — mil huit cent septante-neuf —
fils de Angelo Philippe Clérici, décédé

et de Julie Marie Chevalley, sa veuve, à Lausanne

2° **Chiolerò, Rose-Marguerite,** — Institutrice —

de St-Jean de Maurienne (H^{ie} Savoie) — domiciliée à Lausanne —
célibataire

née à Lausanne, le trois mars — mil huit cent quatre-vingt six —
fille de Joseph Louis Chiolerò, coiffeur

et de Jenny, née Nicolas, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St-Jean de Maurienne et Carnero, les quatre, seize et trente juin mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- acte de naissance de l'épouse. —
- Promesse de mariage. —
- Certificats de publication de Lausanne, St-Jean de Maurienne et Carnero —
- Consentements des père et mère de l'épouse
- Permis du Département de Justice et Police

Communiqué: à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Edouard Clérici
Rose Clérici

Signatures des témoins :

Jean Bollini à Baulme
Ernest Charney à Avenches

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 329

Bonvin et Rudaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit juillet mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bonvin, Jean-Basimix**, manoeuvre C.F.F.

de Arbaz (Valais) domicilié à Lausanne

Celibataire

né à Arbaz, le quatre mai mil huit cent septante-six

fils de Barthélemy, Joseph Bonvin, décédé

et de Marie Rose, née Luyet, sa femme, décédée

2° **Rudaz, Marie-Marguerite**, cuisinière

de Mex (Valais) domiciliée à Lausanne

Celibataire

née à Mex, le vingt avril mil huit cent dixante-sept

fille de Joseph Rudaz, agriculteur

et de Marie Louise, née Rudaz, sa femme, domiciliée à Mex.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Mex et Arbaz, les six et sept juin mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage.

Certificats de publication, de Lausanne,

Mex et Arbaz.

Communiqué : aux Etats-Civils à

Arbaz et Mex.

Signatures des époux :

Bonvin Jean

Marie Bonvin

Signatures des témoins :

Ch. Pallotta }
J. Bonvin } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 330

Flückiger & Burri

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit juillet mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Flückiger, Samuel-Émile**, marbrier sculpteur

de Huttwyl (Berne) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le vingt-un mars — mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de Jean Pierre-Bénédict Flückiger, manoeuvre

et de Marguerite née Hehli, sa femme, à Lausanne

2^o **Burri, Ida**, Couturière

de Mablern (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Essertines près Mursens, le cinq janvier — mil huit cent huitante-trois

fille de Ulrich Burri, charbon

et de Anna, née Waser, à Romanel-sur-Morges.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Huttwyl et Schwarzenburg, les trente et trente-un mai mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne.

Huttwyl et Schwarzenburg

Communiqué: aux États-Civils à

Huttwyl et Schwarzenburg.

Signatures des époux :

S. Flückiger

Ida Flückiger

Signatures des témoins :

H. Flückiger

A. Burri } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 331

Burkhardt et Dubois

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit juillet mil neuf cent sept — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Burkhardt, Jean Arnold**, Employé C. F. F.

de Lutzelflüh (Berne) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Gessenay, le vingt six juin — mil huit cent quatre vingt quatre

fil de Anna Maria Burkhardt, née Ryser, domiciliée à Lausanne

et de

2° **Dubois, Jeanne Françoise**,

de Leode (Neuchâtel) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à La Chaux de Fonds, le vingt huit juillet — mil huit cent quatre vingt quatre

filie de Edouard Dubois, horloger

et de Lina Caroline, née Huguenin, sa femme, à la Chaux de Fonds

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Le Leode et Lutzelflüh, les vingt cinq et vingt six juin mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne, Le Leode et Lutzelflüh

Communiqué : aux Etats civils à

Lutzelflüh et au Leode

Signatures des époux :

A. Burkhardt

Jeanne Burkhardt

Signatures des témoins :

Dacret Albert

Pinger G.

à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 332

Clément et Roux née Ducret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit juillet mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Clément, Jacques Henri,** — menuisier —

de Romont — domicilié à Lausanne —

Veuf de Marie Ursule, Philomène, née Dougoud, des le vingt mars mil neuf cent six.

né à Romont, le dix avril — mil huit cent cinquante-un —

fils de Léopold Jean François Clément, décédé —

et de Marie Françoise dite Fanchette, née Comte, décédée —

2^o **Roux née Ducret, Suzanne Vierge,** — couturière —

de Rossens — domiciliée à Lausanne —

Veuve de Jean Samuel Roux, des le treize juin mil huit cent quarante-deux.

née à vière Bully, le quatorze avril — mil huit cent quarante-un —

fille de Jean Samuel Ducret, décédé —

et de Suzanne Louise née Corbat, décédée —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Romont et Rossens, les vingt-sept
et vingt huit juin mil neuf cent sept —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication, de Lausanne,

Romont et Rossens. —

—

—

—

Communiqué: aux Etats Civils à

Romont et Millarzel —

—

Signatures des époux :

J. Clément
Elise Clément

Signatures des témoins :

Blanc
Lis Mouron } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]
 Romont

N° 333

Saliège & Vernaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit juillet mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Saliège, Georges-Paul-Edouard**, Accordeur de pianos

de Amières (Seine) France — domicilié à Lausanne —

Célibataire —

né à Amières, le dix mai — mil huit cent quatre-vingt-trois —

fil de Edouard Jean Arsène Saliège, négociant à Daignon —

et de Nélida Lauline Gaddiffert, sa femme, à Paris —

2° **Vernaud, Fanny-Louise**, — Couturière —

de Renens — domiciliée à Lausanne —

Célibataire —

née à Lausanne, le huit août — mil huit cent quatre-vingt —

fille de François Louis Vernaud, horticulteur à Leyzin —

et de Adèle née Baudin, sa femme, décédée —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Renens et Amières, les vingt-cinq et trente juin mil neuf cent sept —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux —
 Consentement des père et mère de l'époux —
 Promesse de mariage. — Certificats de publication et de non opposition, de Lausanne, Renens et Amières. — Déclaration de validité de l'Ambassade française. — Permises du Département de Justice et Police. —
 Communiqué : à l'Etat Civil à Romanel et à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

G. Saliège
L. Vernaud

Signatures des témoins :

Charles Fren
Gandin } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 334

Hardy et Huertas

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt juillet mil neuf cent sept- mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Hardy, Edouard-Marie-Pierre,** - Lieutenant de vaisseau

de Brest (Finistère) France domicilié à Brest

Célibataire

né à Brest, le vingt-un juillet mil huit cent septante-quatre

fils de François Edouard Hardy, décédé

et de Madeleine Marie Louise de Bulhère, sa femme, à Brest

2° **Huertas, Hélène-Célestine-Carmen,**

de Arzew (Oran) Algérie domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Arzew, le dix décembre mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Emmanuel Joseph Théodore Huertas dit Campillo, négociant à Arzew

et de Mathalie, née Laro, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Brest et à Lausanne, les neuf et quinze juin mil neuf cent sept-

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux. - Acte de décès du père de l'époux et consentement de sa mère. - Acte de décès de la mère de l'épouse et consentement du père. - Promesse de mariage. - Certificats de publication et de non opposition de Lausanne et de Brest. - Dispense de publication à Arzew. - Déclaration de validité de

Communiqué: à l'Ambassade Française. -
Remis au Département de Justice et Police.
Communiqué: à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Hardy
H. Hardy

Signatures des témoins :

M. Guisard - Loudéac (France)
M. Sella - Cherbourg (France)

L'officier de l'état civil :

H. Lichant
scrif. et

N^o 335

Rossi et Aellen née Serex

Nom et profession de l'époux :

1^o Rossi, Luigi-Biagio, maçon

Lieu d'origine et de domicile :

de Dan Germano (Mortelle, Suisse) domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Dan Germano, le treize septembre mil huit cent septante-sept

Noms, profession et

filz de Cédare Rossi, décédé

domicile des parents :

et de Givanna Billoro, sa veuve à Biella (Suisse)

Nom et profession de l'épouse :

2^o Aellen née Serex, Marie-Julie, lingère

Lieu d'origine et de domicile :

de Gessenay (Berne) domiciliée à Clarens (Châtelard)

Etat civil :

divorcée de Jean Aellen, dès le douze juillet mil neuf cent deux.

Lieu et date de la naissance :

née à Gavel de Clarens, le deux juin mil huit cent septante-cinq

Noms, profession et

filie de Abram Frédéric Serex, décédé

domicile des parents :

et de Julie Louise, née Neudschwander, sa veuve, à Zweisimmen (Berne)

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Châtelard, Gessenay et Biella, les vingt-trois mai et neuf juin mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. - acte de mariage de l'épouse avec la mention du divorce. - Promesse de mariage. - Certificats de publication, de Lausanne, Châtelard, Gessenay et Biella.
Permis du Département de Justice et Police.

Signatures des époux :

Louis Rossi
Marie Rossi

Signatures des témoins :

Paltani Attilio
Emile Bourquin } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Léchaut
empl. ad.

Par lettre de bourgeoisie reçue P. -
L. Serex, notaire, à Gessenay,
le 6 septembre 1918, et visté par
le conseil d'Etat dans le délai légal,
Rossi Luigi-Biagio
mentionné et contre,
a été reçu, avec sa famille, au nombre
des bourgeois de la commune de
Gessenay.

Inscrit le 26 septembre 1918.
L'officier de l'état civil :

Pucci

Agé à l'état civil à
Sombremont-le-Grand,
Gessenay et Gessenay.

Communiqué : aux Etats civils à
Gessenay et Mortelle et à la Chancellerie
Cantonale.

N° 336

Amiguet et Delacrétaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois juillet mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Amiguet, Charles-François-Louis, agriculteurde Milleneuve domicilié à MilleneuveNeuf de Julie Aline, née Barraud, des le onze avril mil neuf cent sixné à Milleneuve, le vingt quatre décembre mil huit cent cinquante-deuxfils de Alexandre Amiguetet de Jeanne Marie Françoise, née Borlot, décédée2° Delacrétaz, Marie-Elisa,de Corbeyrier domiciliée à KeytauxCélibatairenée à Corbeyrier, le quinze avril mil huit cent cinquante-sixfille de François Philippe Delacrétazet de Madelaine Françoise, née Bournoud, décédéeLes publications ont eu lieu à Milleneuve, Keytaux et Corbeyrier, les vingt-un, vingt quatre et vingt cinq juin mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de
Milleneuve

Communiqué: aux Etats-Civils àMilleneuve, Montreux et Aigle

Signatures des époux :

C. Amiguet
E. Amiguet

Signatures des témoins :

A. Delacrétaz à Lausanne
Abbühl à Noville

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 337

Kuffer & Chappuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq juillet mil neuf cent sept mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Kuffer, Auguste - Camille**, employé C. F. F.

de Anet (Dème) domicilié à Lausanne.

Célibataire

né à Malesyres / Rances, le sept avril mil huit cent quatre-vingt quatre

fil de Auguste Kuffer, agriculteur, à Lausanne

et de Marianne Henriette, née Widmer, décédée

2^o **Chappuis, Marguerite**,

de Carrouge domiciliée à Carrouge

Célibataire

née à Carrouge, le vingt trois juin mil huit cent huitante sept

fille de Héli Chappuis, maréchal

et de Cécile née Philippin, sa femme, domiciliés à Carrouge

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Anet et Carrouge, les deux et trois juillet mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Bonneur de mariage

Certificats de publication de Lausanne,

Anet et Carrouge.

Registre des familles vol. 25 fol. 324.

Communiqué : aux Etats Civils à

Anet et Mézières.

Signatures des époux :

Kuffer Auguste
Kuffer Marguerite

Signatures des témoins :

Richard Henri
Richard Auguste

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 338

Mauris et Renner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq juillet mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Mauris, Henri-Camille**, — fonctionnaire au téléphone —

de Buchillon et Allaman — domicilié à Lausanne —

Célibataire —

né à Nice (France), le vingt trois août — mil huit cent septante-trois —

fils de Charlotte Louise Mauris, décédée —

et de —

2° **Renner, Cécile-Renriette**, —

de Genève — domiciliée à Lausanne —

Célibataire —

née à Neuchâtel, le quinze août — mil huit cent quatre-vingt-cinq —

fille de Rodolphe Renner, décédé —

et de Adèle Caroline Delajour, sa veuve, à Lausanne. —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Genève, Allaman, et Buchillon, les vingt, vingt deux et vingt trois juin mil neuf cent sept —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux. —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de Lausanne,
Genève, Allaman et Buchillon. —

—

—

—

Communiqué: aux Etats-Civils à

Etay, Rolle et Genève. —

—

Signatures des époux :


H. Mauris,

C. Renner

Signatures des témoins :

R. Renner,
H. Mauris } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :



N° 339

Collet et Simonin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq juillet mil neuf cent sept ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Collet, Emile-Alexis,** Employé aux T.-L.

de Duchy domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Duchy, le quinze février mil huit cent septante six

fil de Jules Collet, agriculteur à St-Oyens

et de Julie, née Magnières, sa femme, décédée

2° **Simonin, Marie-Louise,** Sage-femme

de Rances domiciliée à Lausanne

Célibataire

née aux Monts de Sully, le six mai mil huit cent quatre vingt

fille de Adrien Simonin, agriculteur

et de Elise Henriette, née Bastian, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Rances et Duchy, les vingt huit et vingt neuf mai mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne,

Rances et Duchy.

Communiqué : aux États-Civils à

Belmont, Yverdon et Bulmeo.

Signatures des époux :

Collet Emile
Marie Collet

Signatures des témoins :

Marius Pampaloni Lausanne
Osor Avantsy St-Maurice

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 340

Québatte et Hammermann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq juillet mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Québatte, Aurèle-Alexis-Joseph, menuisier

de Saignelégier (Berne) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Saignelégier, le vingt cinq mai — mil huit cent septante

fils de Joseph Victor Québatte, agriculteur

et de Stéphanie Florentine, née Simon, à vière Saignelégier

2° Hammermann, Maria,

de Bowyl (Berne) domiciliée à Biemme

Célibataire

née à Honolfsingen (Berne), le vingt neuf août — mil huit cent septante un

fille de Samuel Hammermann, menuisier à Biemme

et de Anna Elisabeth, née Schupbach, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Saignelégier, Grosshöchstetten et Biemme,
le quinze juin mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage

certificats de publication de Lausanne,
Saignelégier, Grosshöchstetten et Biemme.

Communiqué: aux Etats civils à

Saignelégier, Grosshöchstetten et Biemme.

Signatures des époux :

Québatte Aurèle

Maria Québatte

Signatures des témoins :

F. Lambert
E. Wildi } Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 341

Gygi & Moutier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt cinq juillet mil neuf cent sept~~ — ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Gygi, Emile,* *Gygiier peintre*

de *Kappelen (Berne)* domicilié à *Lausanne*

Célibataire

né à *Bôle (Neuchâtel)*, le huit mars mil huit cent *septante quatre*

fils de *David Gygi, décédé*

et de *Madeleine, née Spring, décédée*

2° *Moutier, Marie-Virginie,* *Cuisinière*

de *Mendaz (Valais)* domiciliée à *Lausanne*

Célibataire

née à *Basle Mendaz*, le quatorze juin mil huit cent *quatre vingt*

fille de *Jean Pierre Moutier, agriculteur*

et de *Marie Elisabeth, née Reinhold, les deux à Mendaz*

Les publications ont eu lieu à *Kappelen, Lausanne & Mendaz*, les cinq et *dix* juillet mil neuf cent *sept*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Promesse de mariage.
Certificats de publication de Kappelen
Lausanne et Mendaz.

Registre des fam^les vol. 24 fol 158.

Communiqué : aux Etats Civils à *Kappelen et à Mendaz.*

Signatures des époux :

Gygi Emile
Gygi Virginie.

Signatures des témoins :

E. H. P. R.
P. Reymond } à *Lausanne.*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 342

Wicky et Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq juillet mil neuf cent sept. mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Wicky, Iradore-Louis, mécanicien-dentiste

de Schüpfheim (Lucerne) domicilié à Glion Montreux

Célibataire

né à Douziers (Châtelard), le quinze mai mil huit cent quatre vingt six

fils de François Iradore Wicky, décédé

et de Rose Marie Anna, née Hirschi, sa veuve, à Glion

2° Blanc, Fanny-Henriette, couturière

de Granges domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le vingt quatre avril mil huit cent quatre vingt

fille de Elie Philippe Blanc, charpentier

et de Fanny, née Rio, sa femme, domiciliés à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Granges, aux Planches et à Schüpfheim, les vingt neuf et trente juin, un et quatre juillet mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de Montreux.

Signatures des époux :

Louis Wicky
Fanny Wicky

Signatures des témoins :

Christ Hirschi à Volmay
Salon G. à Montreux

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: aux Etats-Civils à Schüpfheim, Granges et Montreux.

N° 343

Sonnard et Sonnaillon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq juillet mil neuf cent sept ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Sonnard, Héli-Adrien, Employé C. F. F.

de Courtilles domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Breules, le dix-neuf décembre mil huit cent quatre-vingt-quatre

fil de Louis Sonnard, agriculteur

et de Lina, née Frossard, sa femme, les deux à Carouge

2° Sonnaillon, Eugénie, femme de chambre

de Donatze domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Donatze le cinq avril mil huit cent huitante-deux

fille de Auguste Daniel Sonnaillon, agriculteur

et de Marie, née Martin, sa femme, les deux à Donatze.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Donatze de Courtilles, les vingt-cinq et vingt six juin mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication, de Lau-
-sanne, Donatze et Courtilles

Communiqué: aux Etats-Civils à
Lucens et à Avenches

Signatures des époux :

Héli Sonnard

Eugénie Sonnard

Signatures des témoins :

Ch. Hiltner

Emest Pichon } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal du
district de Lausanne, rendu
en date du 7 avril 1932, déclaré
définitif exécutoire le 3 juin
1932, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, le
délai pendant lequel la femme
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 20 juin 1932

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 344

Cornare & Peron née Bagnol

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq juillet mil neuf cent sept- mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cornare, Alphonse-Claude,** télégraphiste

de Altéronyl (Fribourg) domicilié à Lausanne

Veuf de Jeanette Louise Jacquillard, dès le premier juin mil neuf cent quatre-

né à Bulle, le cinq juillet mil huit cent cinquante-sept

fils de Jacques Philippe Cornare

et de Marie Lavette, née Cardinaux, sa femme, les deux décédés

2° **Peron née Bagnol, Augusta,** ménagère

de Ormelle (Grévisse) Italie domiciliée à Lausanne

Nevve de Bartolomeo Peron, dès le douze mai mil huit cent nonante-neuf-

née à Roncadelle Ormelle, le vingt-trois août mil huit cent soixante

fille de Angelo Bagnol

et de Teresa née Roma, sa femme, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Altéronyl

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Signatures des époux :

Alphonse Cornare
Augusta Cornare

Signatures des témoins :

Alphonse Cornare fils
Fernand Jugamates

L'officier de l'état civil :

Communiqué :

N° 345

Reymond et Pittet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept juillet mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Reymond, Louis-Frédéric, employé C. F. F.

de Rolle, Perroy et Bougy-Villars domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le dix décembre — mil huit cent quatre-vingt-un

fil de Auguste Albert Reymond, mécanicien

et de Louise Rodolphine, née Mentbonnex, sa femme, à Lausanne.

2^o Pittet, Marie-Louise,

de Pampigny domiciliée à Morges

Célibataire

née à Morges, le vingt six décembre — mil huit cent quatre-vingt-deux

filles de Louis Henri Pittet, agriculteur

et de Valentine, née Christin, sa femme, à Morges

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Pampigny, Rolle, Perroy, Morges
et Bougy-Villars, les seize, dix sept et dix-huit mai mil neuf cent
sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne,
Pampigny, Rolle, Perroy, Morges et
Bougy-Villars.

Communiqué : aux Etats-Civils à
Rolle, Aubonne, Pampigny et Morges.

Signatures des époux :

Louis Reymond
Marie Reymond.

Signatures des témoins :

Auguste Reymond
J. Pamban les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 346

Moret et Folly née Menoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 20 mai
à la Cour d'Appel de Lausanne le 7 septembre 1912,
le Tribunal civil de Lausanne
a déclaré nul le divorce, le mariage et
contu.

Le divorce a été prononcé contre
l'épouse, en vertu de l'article 157 C.C.S.
L'épouse ne pourra se remarquer
avant deux ans à dater du juge-
ment.

Lausanne le 10 décembre 1917
L'officier de l'état civil

[Signature]

Aujourd'hui trente juillet mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Moret, Pierre-Joseph,* charpentier

de *Muadens (Fribourg)* domicilié à *Lausanne*

Célibataire

né à *Muadens*, le huit octobre — mil huit cent septante-huit

fil de *Baptiste Jean Claude Moret, charpentier à Muadens*

et de *Marie, née Savary, sa femme, décédée*

2° *Folly née Menoud, Madeleine,* repasseuse

de *Willarepos (Fribourg)* domiciliée à *Lausanne*

Divorcée de Jean Joseph Folly, dès le dix mai mil neuf cent dix

née à *S^t Jean d'Aulps (H^e Savoie)*, le premier juin mil huit cent quatre-vingt

filles de *François Menouds agriculteur*

et de *Marie Bunnier, sa femme, domiciliée à S^t Jean d'Aulps.*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Muadens et Willarepos, les six, sept
et neuf juillet mil neuf cent sept.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication, de Lausanne,

Muadens et Willarepos.

Communiqué : aux *Etats-Civils* à

Muadens et à Willarepos.

Signatures des époux :

Moret Pierre

Madeleine Moret

Signatures des témoins :

[Signature]
H. Jambouren } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

rempl. ad.

N° 347

Stahel & Weymann

née Wetli
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un juillet mil neuf cent sept ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Stahel, Max-Albert,** Avocat

de Minterthun domicilié à Olten

Célibataire

né à Minterthun, le dix décembre mil huit cent septante-quatre

fils de Albert Théodor Stahel, à Minterthun

et de Rosa, née Spörri, à Minterthun

2° **Weymann née Wetli, Amalie,**

de Zürich domiciliée à Zollikon

Veuve de Albert Weymann, dès le vingt six août mil neuf cent trois

née à Zürich, le vingt sept avril mil huit cent soixante sept

fille de Eduard Metli, décédé

et de Dorothea Amalie, née Schulthess, décédée

Les publications ont eu lieu à Zollikon, Olten, Minterthun, et Zürich, les dix, onze et treize juillet mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat civil de
Olten.

Signatures des époux :

Max Stahel

Amalie Stahel

Signatures des témoins :

F. Samblanc

Ch. Kallrot

à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut
comp. ad.

Communiqué : aux Etats civils à
Minterthun, Olten, Zürich et Zollikon

Par jugement du Tribunal de
district de Lucerne, rendu
en date du 3 novembre 1927, déclaré
définitif et exécutoire le 3 novembre
1927, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à _____ an, le
délai, pendant lequel l.
ne peut contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 14 janvier 1928.
L'officier de l'état civil :

H. Bauj

N° 348

Baillens & Lavanchy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier août mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Baillens, Marc-Jules**, facteur postal

de Lausanne domicilié à Lausanne

veuf de Susanne Sophie, née Marmillod, dès le six octobre mil neuf cent six

né à Aubonne, le vingt-un janvier mil huit cent cinquante

fils de Jean Moïse François Baillens, décédé

et de Rose, née Delapierre, sa femme, décédée

2^o **Lavanchy, Fanny**, garde-malades

de Chardonne domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Cully, le onze juillet mil huit cent septante-quatre

fille de Charles Lavanchy, décédé

et de Henriette, née Devaud, sa veuve, à Cully.

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Chardonne, le six juillet mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'épouse.
Promesse de mariage.
Certificats de publication, de Lau-
sanne et Chardonne.

Communiqué: à l'Etat Civil à
Cordier

Signatures des époux :

J. Baillens**Fanny Baillens**

Signatures des témoins :

E. Herren**C. Meylan**

à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

rempl. ad.

N° 349

Ducraux et Portenier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~premier août mil neuf cent sept~~ mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ducraux, Louis,** chef de cuisine

de St Léger la Chiesaz domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Moudon, le trois juillet mil huit cent septante-cinq

fils de Louis Henri Ducraux, décédé

et de Fanny Josephine Guitelet, née Dubrit, domiciliée à Lausanne.

2° **Portenier, Elise,**

de Meikirch (Basle) domiciliée à La Tour de Peilz

Célibataire

née à Aubonne, le sept septembre mil huit cent quatre vingt-deux

fille de Jean Frédéric Portenier, agriculteur

et de Jenny Emilie Hemmelt, née Goy, sa femme, à Aubonne

Les publications ont eu lieu à La Tour de Peilz, Lausanne, St Léger-la-Chiesaz et Meikirch, les douze, treize et quatorze juin mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Promesse de mariage.
Certificats de publication de La-
Tour-de-Peilz, Lausanne, St Léger-
la-Chiesaz et Meikirch.

Communiqué: aux Etats-Civils à
St Léger, Ostschwaben et La Tour-de-
Peilz.

Signatures des époux :

Louis Ducraux
Elise Ducraux

Signatures des témoins :

L. Dubrit
Ch. Ducraux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Schaub
rempl. ad.

N° 350

Barbato & Boiz

Nom et profession de l'époux :

1^o **Barbato, Giasfale,** musicien

Lieu d'origine et de domicile :

de Marcianise (Terzo di Lavoro), Italie domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Marcianise, le vingt neuf mai mil huit cent septante six

Noms, profession et

fils de Carmine Barbato, décédé

domicile des parents :

et de Angela, née Carluccio, sa veuve à Marcianise

Nom et profession de l'épouse :

2^o **Boiz, Marie Louise,**

Lieu d'origine et de domicile :

de Courry (Palais) domiciliée à Roche

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Roche, le vingt six décembre mil huit cent quatre vingt quatre

Noms, profession et

fille de Marie Catherine Boiz à Roche

domicile des parents :

et de

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Courry, Roche et Marcianise, les premiers et neuf juin mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux
 Promesse de mariage
 Certificats de publication de Lausanne, Courry, Roche et Marcianise
 Permis du Département de Justice et Police

Communiqué: aux Etats-Civils de Courry et Millonève et à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

G. Barbato
M. Barbato

Signatures des témoins :

E. Cortis
E. Cortis } à Pully.

L'officier de l'état civil :

H. Lihant
 rempl. ad.

N° 351

Secretan et Fuchs née Bugnion

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal...
 district de Lausanne, rendu
 en date du 8 février 1923, déclaré
 définitif et exécutoire le 5 mars
 1923, le mariage inscrit ci-contre
 a été dissous par le divorce.
 Le Tribunal a fixé à deux ans le
 délai pendant lequel les deux époux
 ne pourront contracter un nouveau
 mariage.

Lausanne, le 15 mars 1923.

L'officier de l'état civil:

H. Lichaut

R. du 17.4.23.

7-380

Aujourd'hui deux août mil neuf cent sept mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Secretan, Ferdinand Emmanuel**, voyageur de commerce

de Lausanne domicilié à Lausanne

divorcé de Mary E. Merdery, dès le sept février mil neuf cent sept

né à Aigle, le quatre février mil huit cent septante-cinq

fils de Théodore Alexandre Secretan, décédé

et de Rose, née Cooper, sa veuve, à Lausanne

2° **Fuchs née Bugnion, Jenny Marguerite**, restaurateur

de Lauterbrunnen (Berne) domiciliée à Lausanne

veuve de Marius Jules Samuel Charles Fuchs, dès le neuf février mil neuf cent dix

née à Lausanne, le vingt-un avril mil huit cent soixante-neuf

fille de Jean Frédéric Bugnion, rentier

et de Louise Marguerite Olivier, sa femme, les deux, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Lauterbrunnen, les vingt-cinq et vingt six juin mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage.

Certificats de publication de

Lausanne et Lauterbrunnen.

Acte de naissance de l'époux.

Communiqué: à l'Etat Civil à

Lauterbrunnen.

Signatures des époux :

F. Secretan

J. Secretan

Signatures des témoins :

Geis. Trecey

Ed. Bugnion

à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

rempl. ad.

N° 352

Schelker et Graber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois ans mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Schelker, Gottlieb**, demurier

de Gsteignyl (Berne) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Kienthal (Berne), le premier juin mil huit cent quatre-vingt quatre

fils de Henri Emile Schelker, tailleur

et de Anna, née Schliüchter, sa femme, domiciliés à Morges

2° **Graber, Mina**, cuisinière

de Hüttnyl (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Neuveville, le vingt six septembre mil huit cent quatre-vingt trois

fille de Jacob Graber, décédé

et de Elisabeth, née Sabli, sa veuve à Neuveville.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Interlaken et Hüttnyl, les vingt-neuf juin et premier juillet mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des épouxPromesse de mariage.Certificats de publication de Lausanne, Interlaken et Hüttnyl.Communiqué: aux Etats Civilsà Interlaken et Hüttnyl

Signatures des époux :

Schelker Gottlieb
Mina Schelker

Signatures des témoins :

J. Baudin Lausanne
Ch. Ruff

L'officier de l'état civil :

H. Lichant
semp. ad.

N° 353

Bèzia et Dagon née Miéville

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois août mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bèzia, Domenico Angelo, maître maçon

de Crizzano (Novare) Italie domicilié à Onnens

Célibataire

né à Crizzano, le dix-neuf juillet mil huit cent soixante-sept

fil de Martino Bèzia, agriculteur à Nignone

et de Uelli Fiorenza, décédée

2° Dagon née Miéville, Jenny, négociante

de Onnens domiciliée à Onnens

Veuve de Eugène Dagon, dès le dix janvier mil neuf cent cinq

née à Belmont of Yverdon, le deux octobre mil huit cent soixante-un

fille de David Louis Miéville, décédé

et de Jeanne Marie Baudraz, décédée

Les publications ont eu lieu à Onnens et à Nignone, les vingt-huit février
et quatre avril mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat-Civil de
Couise

Signatures des époux :

Angel Bèzia
Jenny Bèzia

Signatures des témoins :

Spasini }
H. Amblan } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

H. Leihaut
rempl. ad.

Communiqué : à l'Etat-Civil à
Couise et à la Chancellerie Cantonale

N° 354

Wellauer & Jenny

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq août mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Wellauer, Albert-Jules-Louis**, — Professeur —

de Ebundorf (Burgons) et de Nyon — domicilié à Lausanne —

Célibataire —

né à Nyon, le onze avril — mil huit cent septante —

fils de Théodore Wellauer, ancien professeur —

et de Aline Louise, née Gurrian, sa femme, décédée —

2^o **Jenny, Julia-Valentine**, —

de Mont-sur-Lausanne — domiciliée à Lausanne —

Célibataire —

née à Lausanne, le dix-huit août — mil huit cent quatre-vingt-deux —

fille de Théodore Jenny, négociant —

et de Louise Rosine Henriette Jenny, née Chauvy, sa femme, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Mont, Nyon et Ebundorf, les vingt-deux et vingt-trois juin mil neuf cent sept —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'épouse. —
Promesse de mariage —
Certificats de publication de Lausanne,
Mont, Nyon et Ebundorf. —Communiqué: aux Etats-Civils à
Ebundorf, Nyon et Romanel —

Signatures des époux :

A Wellauer —
Julia Wellauer

Signatures des témoins :

H. Albaisier }
A. Pélony } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

H. Léchard
rempl. ad.

N° 355

Müller & Schaible

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix août mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Müller, Emile, Coiffeur

de Lauterbach (Bade) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lauterbach, le premier juin mil huit cent quatre-vingt-cinq

fils de Friedrich Müller, décédé

et de Lydia, née Feyel, sa veuve, à Lauterbach

2° Schaible, Marie-Thérèse-Joséphine,

de Offenbourg (Bade) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Offenbourg, le vingt décembre mil huit cent quatre-vingt-six

fille de Louis Schaible, décédé

et de Thérèse, née Meber, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Offenbourg et Lauterbach, les neuf et dix juillet mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Actes de décès des père et mère de l'époux.

Consentement du tuteur de l'épouse.

Promesse de mariage.

Certificats de publication, de Lausanne,

Offenbourg et Lauterbach.

Permis du Département de Justice et Police.

Communiqué : à la Chancellerie

Cantonale.

Signatures des époux :

Emil Müller.

M. Th. Jos. Müller

Signatures des témoins :

Charles Böhm

Jacques Hofer

à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

rempl. ad.

Par jugement du Tribunal régional Badois à Heidelberg, rendu en vertu du 4 février 1870, déclaré nul et abrogatoire le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à _____ an le délai pendant lequel l' _____ ne peut _____ contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 17 mars 1880

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

N^o 356**Fenand et Rouge née Busset**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Dix août mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Fenand, Jules-Vincent**, employé à la C^o de Navigation

de Ormont-Dessous domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Origle, le neuf Novembre mil huit cent quatre-vingt sept

fils de Jules François Fenand, contre-maître

et de Barbe, née Fasel, sa femme, domiciliés à Lausanne.

2^o **Rouge née Busset, Adèle-Lina**, couturière

de Lutry et de Milette domiciliée à Lausanne

veuve de Henri François Rouge, dès le dix-neuf juillet mil neuf cent quatre-

née à Nieve Noville, le douze Novembre mil huit cent septante huit

fille de Jean Louis César Busset, charpentier

et de Sophie, née Cathélat, sa femme, domiciliés à Killenove.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry, Milette et Ormont-dessous, les neuf, dix et onze juillet mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.

Acte de décès du 1^{er} mari de l'épouse.

Consentement du père de l'épouse.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lutry, Lausanne, Milette et Ormont-dessous.

Communiqué: aux États-civils à

Ormont-dessous, Lutry et Cully.

Signatures des époux :

Jules Fenand

Adèle Fenand

Signatures des témoins :

Fenand Je.

A. Weger

à Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Lichant
rempl. ad.

N° 357

Zanoni & Kueny

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six août mil neuf cent sept mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Zanoni, Giovanni, Employé C. F. F.

de Roccafranca (Brescia), Italie domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Roccafranca, le deux juillet mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de Avile Zanoni, décédé

et de Paola, née Alessandrini, sa veuve, à Roccafranca

2° Kueny, Eliza-Cécile, femme de chambre

de Lons-le-Saulnier (Jura), France domiciliée à Clarens

Célibataire

née à Kernea (Châtelard), le vingt novembre mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Jean Baptiste Reimy Kueny, peintre à Entremont

et de Isaline, née Bally, sa femme, domiciliée à Clarens

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Châtelard, Lons-le-Saulnier et à Roccafranca, les six, neuf et vingt trois juin mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
 Consentement de la mère de l'époux constatant le décès du père. - Consentement des père et mère de l'épouse. - Promesse de mariage. - Certificats de publication et de non opposition, de Lausanne, Châtelard, Lons-le-Saulnier et Roccafranca. - Perm. du Dép. de Justice et Police.

Communiqué: à l'Etat-Civil de Montreux et à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Jean Zanoni
 Eliza Zanoni

Signatures des témoins :

O. Wegner à Lausanne.
 Théodore Eschmann à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut
 rempl. ad.

Par décret du Grand Conseil du Canton de Tribouze en date du 23 novembre 1909 Giovanni Zanoni a été reçu ainsi que sa famille au nombre des bourgeois de la commune de Delley (Tribouze) transcrit avec l'autorisation du Dept. de Justice et Police Lausanne le 27 août 1913 L'Officier de l'Etat-civil: H. Lichaut

N° 358

Laby & Grandchamp
née Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six août mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Laby, Emile-Louis, — plombier —

de Luins — domicilié à Lausanne —

Célibataire —

né à Luins, le trente-un mai — mil huit cent septante-neuf —

fils de Jean David Henri Louis Laby, charcutier à Lausanne —

et de Jenny Henriette Elisabeth, née Rossel, sa femme, décédée —

2^o Grandchamp née Blanc, Louise-Emma, — repasseuse —

de Chesalles — domiciliée à Lausanne —

Nevue de Louis David Grandchamp, dès le vingt-neuf juin mil neuf cent six

née à Lausanne, le vingt-quatre juin — mil huit cent septante —

fille de feu Georges David Samuel Blanc —

et de Louise née Charvat, sa veuve, à Lausanne —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Luins et Chesalles, les neuf et onze juillet mil neuf cent sept —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'époux. —

Promesse de mariage. —

Certificats de publication de Lau-
sanne, Luins et Chesalles. —

—

—

Communiqué: aux Etats civils à

Gilly et à Chesalles. —

—

Signatures des époux :

Louis Laby

Emma Laby

Signatures des témoins :

C. Moriz

à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut
rempl. ad.

9/3

N° 359

Ramuz et Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit août mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ramuz, Charles-Marc-Émile**, *Instituteur*

de Sullens domicilié à Lausanne

veuf de Adèle Louise Henny, dès le douze janvier mil neuf cent deux

né à Sullens, le sept mai mil huit cent soixante-deux

fils de Jeanne Louise Ramuz, décédée

et de

2° **Blanc, Jeanne-Émilie-Françoise-Marguerite**, *Instituteur*

de Lausanne domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le cinq janvier mil huit cent septante

fille de Jules Auguste François Blanc, décédé

et de Pauline Fanny Hobli, sa veuve à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne de Sullens, le dix-huit juillet mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Lausanne et Sullens

Communiqué : à l'Etat-Civil à Sullens

Signatures des époux :

Ch Ramuz

Jne Ramuz

Signatures des témoins :

H. Nicol

Abammant

à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 360

Liechti et Musy née Michel

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui huit août mil neuf cent sept — mil huit cent quatre vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Liechti, Charles, Employé C. F. F.

Lieu d'origine et de domicile :

de Lauperswyl (Berne) domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né àully, le vingt quatre juillet — mil huit cent quatre vingt deux

Noms, profession et

fils de Samuel Liechti, ancien employé C. F. F.

domicile des parents :

et de Marie Madeleine, née Treboux, sa femme, domiciliés àully

Nom et profession de l'épouse :

2° Musy née Michel, Marie-Elizabeth, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Ecublens domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Veuve de Juste Felix Musy, dès le onze juin mil neuf cent six

Lieu et date de la naissance :

née à Bocherins / Lutry, le quatorze août — mil huit cent quatre vingt deux

Noms, profession et

fille de Christian Michel, agriculteur au Bronchels 1/2 Grandvaux

domicile des parents :

et de Maria Elisabetha, née Stettler, sa femme, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ecublens et Lauperswyl, les quatre et cinq juillet mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux.
Promesse de mariage.
Certificats de publication de Lausanne
Ecublens et Lauperswyl

Signatures des époux :

Charles Liechti
Elizabeth Liechti

Signatures des témoins :

Fritz Müller } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: aux Etats-Civils à
Lauperswyl et Ecublens.

N° 361

Binello & Carera

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit août mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Binello, Giuseppe**, marchand de vins

de Antignano (Alessandria) Italie domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Antignano, le premier Novembre mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Secondo Binello, décédé

et de Lucia, née Fovero, sa femme, décédée

2° **Carera, Giovanna-Giuseppina**, couturière

de Magnano (Biella) Italie domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Magnano, le vingt quatre août mil huit cent quatre-vingt-six

fille de Giuseppe Carera, maçon

et de Caterina, née Buorlot, sa femme à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Antignano et Magnano, les quatre et vingt six mai mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
 Consentement des père et mère de l'époux.
 Actes de décès des père et mère de l'époux.
 Promesse de mariage. - Certificats de publication, de Lausanne, Antignano et Magnano. Permis du Département de Justice et Police.
 Communiqué: à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Binello Giuseppe
Binello Jeanne

Signatures des témoins :

Marello Emile
Gerbi Carlo à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 362

Piccolo & Farina

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit août mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Piccolo, Giuseppe*, manoeuvre-maçonde *Narallo (Novare) Italie* domicilié à *Lausanne*

Célibataire

né à *Narallo*, le deux décembre mil huit cent huitantefils de *Antonio Piccolo*, décédéet de *Angela, née Bolchini*, à *Narallo*2^o *Farina, Maria-Teresa-Antonieta-Regina*, ménagèrede *Cesara (Novare) Italie* domiciliée à *Lausanne*

Célibataire

née à *Cesara*, le quatre septembre mil huit cent septante-septfille de *Dionigi Farina*, décédéet de *Maria Martina Ferravalle*, à *Genève*Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Cesara et Narallo*, les huit et
vingt trois juin mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de *Lausanne*,
*Cesara et Narallo*Permis du Département de Justice
et PoliceCommuniqué: à la Chancellerie
Cantonale.

Signatures des époux :

Piccolo Giuseppe
Piccolo Teresa

Signatures des témoins :

H. Dörmann
H. Zumbrennen } à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 363

Müller et Metz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit août mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Müller, Jean, orfèvre-bijoutier

de Curitiba (Parana) Brésil domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Curitiba, le vingt-neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Gottlieb Müller, décédé

et de Anna Marie, née Baumer, sa femme, décédée

2^o Metz, Jeanne-Réine,

de Menziken (Argovie) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le vingt-un avril mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Albert Metz, décédé

et de Lina, née Heuberger, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Menziken, les quinze et dix-sept juin mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne et Menziken.

Déclaration du Vice-Consul du Brésil à Berne.

Permis du Département de Justice et Police

Communiqué: à l'Etat Civil à Menziken.

Signatures des époux :

Jean Müller
Jeanne Metz

Signatures des témoins :

A. Heuberger
L. Heuberger

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 364

Nicole & Ritter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf août mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Nicole, Paul Robert, Ingénieur

de Cherit domicilié à Palma (Ile de Mallorca) Baléares

Célibataire

né à Paris (1^{er} arr^t), le deux mars mil huit cent quatre-vingt

fil de Paul Emile Nicole, décédé

et de Maria Henriette Audemar, décédée

2° Ritter, Eugénie-Amélie,

de Boujean (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le vingt cinq août mil huit cent quatre-vingt

fille de Louis Emile Ritter, rentier

et de Louise Henriette Cailler, née Rochat, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, au Sentier, Bienne, Branno
et à Palma, les vingt cinq et vingt six juin mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne,

Sentier, Bienne, Branno et Palma

Communiqué: aux Etats-Civils à

Bienne et le Sentier.

Signatures des époux :

Robert Nicole Inconnu

E. Nicole - Ritter

Signatures des témoins :

Paul Benz à Lausanne

Paul Benz à Bienne

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut
simple

Par jugement du Tribunal du district de Vevey, du 16 octobre 1914, déclaré défectif et annulé le 9 janvier 1915, le mariage légitime ci-contre a été dissous par le divorce. Le divorce a été prononcé en application de l'art. 142 du Code civil suisse, aux vœux des deux époux.

Lausanne, le 22 janvier 1915.

L'officier de l'état civil :

Fucel

Réexpusé du 27.1.15.

N° 365

Mercier et Isaïeff

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf août mil neuf cent sept mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Mercier, Victor Charles-Emile**, Ingénieur

de Cappel (Vaud) domicilié à Baden (Argovie)

Divorcé de Marguerite Adeline Roussy, dès le vingt cinq juin mil neuf cent deux

né à Neuchâtel, le seize juin mil huit cent septante trois

fil de Paul Louis Victor Mercier, ingénieur

et de Marie Louise née de Frey, à Lausanne

2° **Isaïeff, Nadezhda**,

de Arensburg (Livonie) Russie domiciliée à Lausanne

Celibataire

née à Arensburg, le dix huit/trente août mil huit cent septante six

fille de Léonide Isaïeff, négociant

et de Augusta, née Heldt, sa femme, à Reval (Russie)

Les publications ont eu lieu à Cappel, Baden et Lausanne, le vingt trois juillet mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat-Civil de Baden.

Signatures des époux :

Victor C. E. Mercier
Nadezhda Isaïeff

Signatures des témoins :

Maurice Mercier de Frey
Vladimir Isaïeff

L'officier de l'état civil :

H. Lichard
rempl. ad.

Communiqué : aux Etats-Civils à Baden et Cappel

Par jugement du Tribunal de 1^{re} instance de Genève, rendu en date du 14 septembre 1920, déclaré définitif et exécutoire le 18 mars 1921, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an, le délai pendant lequel le mari ne peut contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 21 mars 1921.
L'officier de l'état civil:

Puccet

N° 366

Daverio et Broye

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix août mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Daverio, Attilio Severino Serafino, serurier

de Castelletto-Vicino (Novare) Italie domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Castelletto-Vicino, le vingt juin mil huit cent septante-trois

fils de Giorgio Daverio, serurier

et de Lucie, née Piganotti, à Castelletto-Vicino

2^o Broye, Louise-Celina,

de Nuvilly (Fribourg) domiciliée à Neuenegg (Berne)

célibataire

née à Nuvilly, le vingt neuf janvier mil huit cent septante-neuf

fille de Constant Broye, agriculteur

et de Georgine Philomène, née Dubey, sa femme, à Nuvilly (Fribourg)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Neuenegg, Nuvilly et à Castelletto-Vicino, les vingt, vingt-un juin et sept juillet mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication, de Lausanne, Neuenegg, Nuvilly et Castelletto-Vicino

Permis du Département de Justice et Police

Communiqué: aux Etats-Civils à Nuvilly et Neuenegg et à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Daverio AttilioLouise Daverio

Signatures des témoins :

Pierre Buraglini à Lausanne
Constant Broye à Nuvilly

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut
rempl. ad.

N° 367

RoCHAT et Blanc

11-32

Aujourd'hui treize août mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° **RoCHAT, Charles-David**, Employé C.F.F.

Lieu d'origine et de domicile :

de l'abbaye de du Lieu domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne, le onze janvier mil huit cent quatre-vingt-cinq

Noms, profession et

fils de Auguste David RoCHAT, employé C. F. F.

domicile des parents :

et de Marie Angélique, née Plainat, sa femme, domiciliés à Lausanne

Nom et profession de l'épouse :

2° **Blanc, Marie-Emma**, repasseuse

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne, le vingt-six Novembre mil huit cent quatre-vingt-trois

Noms, profession et

fille de Jules Edouard Blanc, cordonnier

domicile des parents :

et de Louise Annette Henriette, née Bobnenberger, sa femme, à Lausanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Le Lieu de l'abbaye, les vingt

et vingt-un juillet mil neuf cent sept

Legitimation de Gaston RoCHAT né à Lausanne le 4 novembre 1884.
L'acte de legitimation a été joint aux pièces du mariage.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne, Le Lieu et l'abbaye

Communiqué: aux Etats-Civils à

l'abbaye de au Lieu

Signatures des époux :

Charles David RoCHAT
Marie RoCHAT

Signatures des témoins :

A. Wolff
L. Bolzinger } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 368

Chavan & Gailloud née Fache

Nom et profession de l'époux :

1^o Chavan, Emile Eugène, Chauffeur

Lieu d'origine et de domicile :

de Epalinges domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne, le vingt six mars mil huit cent septante sept

Noms, profession et

fils de Jean Justin Emmanuel Chavan, tanneur

domicile des parents :

et de Eugénie Charlotte Dupraz, sa femme, à Lausanne

Nom et profession de l'épouse :

2^o Gailloud née Fache, Iratine-Rosine, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Killeneuve, Noirville et Remanz domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Divorcée de Jules Edouard Gailloud, dès le douze avril mil neuf cent dix

Lieu et date de la naissance :

née à Epalinges, le neuf avril mil huit cent septante sept

Noms, profession et

fille de Daniel Fache, tailleur de pierre, au Mont

domicile des parents :

et de Marie Louise, née Regamey, sa femme, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Epalinges, Noirville, Killeneuve et Remanz, les treize, seize et dix sept juillet mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage
Certificats de publication de Lau-
sanne, Epalinges, Noirville, Killeneuve
et Remanz

Communiqué: aux Etats-Civils
à Epalinges et Killeneuve

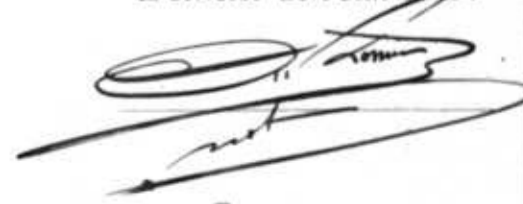
Signatures des époux :

Emile ChavanRosine Chavan

Signatures des témoins :

Delessert alphonse
à LausanneChavoulin à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 369

Corbaz et Schmidt

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize août mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu ;

1° **Corbaz, Jules-Auguste**, appareilleur

de Montb. sur Lausanne domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Payerne, le quinze octobre — mil huit cent septante-neuf

fils de Jules Emile Corbaz, relieur à Lausanne

et de Rosine Chanson, sa femme, décédée

2° **Schmidt, Marie-Olga**, repasseuse

de Lavigny et Moeb (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Trilly, le dix-huit janvier — mil huit cent quatre-vingt-six

fille de Louis Jean Schmidt, agriculteur, à Trilly

et de Anna, née Federbaff, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, au Montb, Moeb et Lavigny, les vingt-cinq et vingt-six juin mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Promesse de mariage
Certificats de publication, de Lau-
sanne, du Montb, Moeb et Lavigny

Signatures des époux :

Jules Corbaz
Olga Schmidt

Signatures des témoins :

A. Wolff à Lausanne
Gaudin à Berne

L'officier de l'état civil :

Communiqué : aux Etats-Civils, à Romanel, Millars, sur Erens et Moeb.

[Signature]

N° 370

Kagmann et Kagmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~quinze août~~ ~~mil neuf cent sept~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Kagmann, Auguste Conrad**, Ingénieur

de Huttweilen (Oburgovie) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Meinfelden (Oburgovie), le vingt juin mil huit cent septante-neuf

fils de Conrad Kagmann, directeur de banque

et de Emilie, née Hüfer, sa femme, domiciliés à Zug.

2^o **Kagmann, Louise Fanny**, maîtresse de coupe

de Huttweilen (Oburgovie) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le vingt-un juillet mil huit cent septante-six

fille de Henri Alfred Kagmann, directeur de l'Adresse-Office

et de Louise Fanny, née Blanc, sa femme, domiciliés à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Huttweilen, les six et sept

juillet mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication, de Lausanne et Huttweilen

Communiqué: à l'Etat-Civil

à Huttweilen.

Signatures des époux :

Auguste Kagmann

Fanny Kagmann

Signatures des témoins :

A. Kagmann à Lausanne

H. Hüfer à Zug.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 371

Guénoud et Bornoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~quinze août mil neuf cent sept~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Guénoud, Emile-Constant,** cariste

de Cully et de Lutry domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Epesses, le vingt-sept février mil huit cent quatre-vingt-cinq

fil de Gabriel Frédéric Louis Guénoud, décédé

et de Elise, née Hegg, sa veuve, à Lausanne

2° **Bornoz, Lucie,** lingère

de Maugondry domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Fontaines, le dix-neuf mars mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de François Louis Bornoz, menuisier

et de Elise Louise Jeannette, née Baillard, domiciliée à Grandevent

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Cully, Lutry et Maugondry,

les neuf et dix juillet mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de
Lausanne, Cully, Lutry et Maugondry.

Communiqué : aux Etats-Civils

à Cully, Lutry et Champagne

Signatures des époux :

Emile Guénoud

Lucie Guénoud

Signatures des témoins :

J. Guénoud

aug. Bornoz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 372

Bettex et Ellezingue

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze août mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bettex, Aimé-Eugène-Louis**, Employé C.F.F.

de Combremont-le-Petit — domicilié à Lausanne —

Célibataire —

né à Henniez, le douze juin — mil huit cent septante-six —

fils de François Louis Bettex, agriculteur —

et de Elise, née Broliet, sa femme, domiciliés à Henniez —

2° **Ellezingue, Rose Adèle**, — cuisinière —

de Narmarus-Vernéaz (Naubâtel) — domiciliée à Lausanne —

Célibataire —

née à Sauges, le dix-neuf-avril — mil huit cent quatre-vingt —

fille de Pierre Isaac Ellezingue, agriculteur, à St Aubin Sauges —

et de Fanny, née Landry, sa femme, décédée —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St Aubin et Combremont-le-Petit,
les vingt-sept et vingt-huit juillet mil neuf cent sept —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux. —

Promesse de mariage. —

Certificats de publication de Lau-
sanne, St Aubin et Combremont-le-Petit

—

—

Communiqué: aux Etats-Civils à

Combremont-le-Grand et St Aubin. —

—

Signatures des époux :

Aimé Bettex

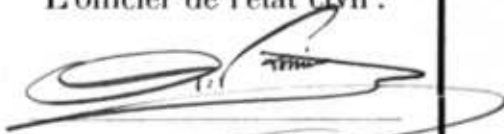
Rose Bettex

Signatures des témoins :

Bettex Jules à Henniez

Rose Neottaz à St Aubin.

L'officier de l'état civil :



N° 373

Payot & Hamm

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~quinze août mil neuf cent sept~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Payot, Jules-Samuel,* libraire

de Corcelles près Concise domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le sept juin mil huit cent quatre-vingt-cinq

fil de Fritz Payot, décédé

et de Valérie Octavie, née Barbey, sa veuve, à Lausanne

2° *Hamm, Thérèse-Marie-Jeanne,*

de Kerzenen (Glaris) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le huit mars mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Henry François Hamm, décédé

et de Marie Hélène, née Monnier, sa veuve, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Corcelles & Kerzenen, les dix, huit et treize juillet mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lau-
saune, Corcelles et Kerzenen.

Communiqué : aux Etats-Civils de
Concise et Obstatden (Glaris)

Signatures des époux :

Jules Payot
Thérèse Payot

Signatures des témoins :

Justus Payot à Lausanne
Et Hamm à Genève

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 374

Bolomey et Blanc née Bonny

Nom et profession de l'époux :

1^o *Bolomey, Henri,* employé camionneur

Lieu d'origine et de domicile :

de *Lutry et de Forcl (Lavaux)* domicilié à *Lausanne*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Belmont 1/2 Bully, le vingt cinq septembre* mil huit cent quatre-vingt-quatre

Noms, profession et

fils de *Félix François Bolomey, vigneron*

domicile des parents :

et de *Camille Emma, née Guignet, sa femme à Bosnières 1/2 Lutry.*

Nom et profession de l'épouse :

2^o *Blanc née Bonny, Rose,* couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de *Missy* domiciliée à *Lausanne*

Etat civil :

Divorcée de *Louis Charles Blanc, dès le quatorze décembre mil neuf cent cinq*

Lieu et date de la naissance :

née à *Chevroux, le quinze novembre* mil huit cent septante-sept

Noms, profession et

fille de *Charles Louis Daniel Bonny, prêcheur*

domicile des parents :

et de *Madeleine Annette, née Guilloz, domiciliés à Chevroux*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Lutry, Forcl et Missy, les vingt-neuf, et trente, juin et quatre juillet mil neuf cent sept.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Acte de naissance de l'époux.**Promesse de mariage**Certificats de publication de Lausanne**Lutry, Forcl et Missy.*

Communiqué: aux Etats Civils à

Lutry, Forcl et Grandcour

Signatures des époux :

*Bolomey Henri**Rose Bolomey*

Signatures des témoins :

*Steggi à Lausanne**Grossmann Adolphe à Lausanne.*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 375

Cosandey et Paris Durand

Nom et profession de l'époux :

1° **Cosandey, Vilshelm**, Ingénieur

Lieu d'origine et de domicile :

de Dassel domicilié à Lausanne

Etat civil :

Veuf de Marie Susanne Guillat, des le douze août mil huit cent cinquante-cinq

Lieu et date de la naissance :

né à Chevroux, le dix-sept août mil huit cent soixante-quatre

Noms, profession et

fils de Jacques Cosandey, boulanger à Echallens

domicile des parents :

et de Jeanne Louise, née Duc, sa femme, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2° **Paris née Durand, Anne-Marie-Elise**, Négociante

Lieu d'origine et de domicile :

de Genève domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Divorcée de Louis Arnold Paris, des le vingt-un juillet mil neuf cent dix

Lieu et date de la naissance :

née à Evian, le vingt-neuf mai mil huit cent cinquante-huit

Noms, profession et

fille de Jean Baptiste Durand, décédé

domicile des parents :

et de Eugénie Ruffier, sa veuve, à Evian

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Dassel et Genève, les vingt-cinq et vingt-sept juillet mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
 Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux.
 Acte de mariage de l'épouse avec
 la mention du divorce
 Certificats de publication, de Lausanne,
 Dassel et Genève.

Communiqué: aux Etats-Civils à
 Granges et Genève

Signatures des époux :

J.P. Cosandey
Elisa Cosandey

Signatures des témoins :

J. Ring
Edu. Marrel } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 376

Georjean et Peneveyre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept août mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Georjean, Louis-Jean-Frédéric**, Receveur de l'Etat

de Aubonne de Gimel domicilié à Aubonne

Neuf de Blanche Leyvraz, des le vingt cinq juin mil neuf cent trois

né à Bière, le cinq mai mil huit cent cinquante-neuf

fils de Marc Jules Georjean

et de Louise Marie Fanny, née Meldem, décédée

2° **Peneveyre, Julia-Alpinula-Georgine**,

de Lausanne domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le vingt trois avril mil huit cent dixante-neuf

fille de Albert Samuel Peneveyre

et de Marie Sophie Fernet, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Aubonne, Gimel et Lausanne, le trois août mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil
d'Aubonne

Signatures des époux :

*Georjean**Julia Georjean*

Signatures des témoins :

*Maria M'Nab à Lima (Pérou)**Louise Culler à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: aux Etats-Civils à

Aubonne et Gimel

Registre des familles vol. 24 fol. 366

Rectification

Par décision du 26 mars 1984,
l'autorité de surveillance a
ordonné la rectification
de l'inscription ci-contre
en ce sens que le premier
prénom de la mère de
l'épouse est "Marianne".
Lausanne, le 27 mars 1984.
L'officier de l'état civil :

126

Copie aux états civils
d'Aubonne et Gimel.

N° 377

Krieg et Hauser

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Legitimation de André Alexandre
Krieg, né à Lausanne le 11 avril 1907.
Acte de légitimation est joint aux
pièces du mariage.

Aujourd'hui vingt huit mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Krieg, Victor-Ernest-Philippe**, — pecklantier —

de Muri (Berne) — domicilié à Lausanne —

veuf de Jeanne Elisa Métral, dès le vingt-neuf avril mil neuf cent dix —

né à Lausanne, le vingt-un mars — mil huit cent septante-cinq —

fils de Rodolphe David Louis Marc Krieg, décédé —

et de Louise Bourgeand, sa veuve, à Lausanne —

2° **Hauser, Rosa**, — femme de chambre —

de Stadel (Zürich) — domiciliée à Lausanne —

célibataire —

née à Raat (Zürich), le quatorze septembre — mil huit cent quatre-vingt-trois —

filles de Heinrich Hauser, agriculteur —

et de Anna Barbara Blanke, née Furot, sa femme, domiciliés à Raat —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Muri et Stadel, les seize, dix-huit
et dix-neuf mars mil neuf cent sept —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse. —

Promesse de mariage. —

Certificats de publication de Lausanne,

Muri et Stadel —

Communiqué : aux Etats-Civils à

Muri et Stadel —

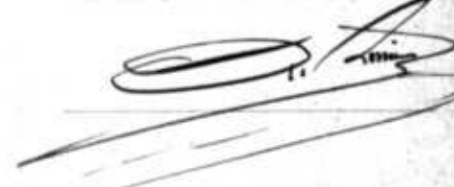
Signatures des époux : Cémoins

J. Mann
A. Burgin } à Lausanne.

Signatures des témoins : Époux.

Victor Krieg
Rosa Hauser

L'officier de l'état civil :



N° 378

Thomas & Roulet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt août mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Thomas, Alfred, Voyageur de commercede Etagnières domicilié à LausanneCélibatairené à Rueyres, le vingt cinq juin mil huit cent soixante-neuffils de Adèle Thomas à Fegres de Bossens

et de _____

2° Roulet, Lina-Adèle-Reniette,de Echichens et La Sagne (Neuchâtel) domiciliée à EchichensCélibatairenée à Echichens, le quinze janvier mil huit cent septante-troisfille de Jean Daniel Roulet, décédéet de Alphonse Elisabeth Bussel, sa veuve, à EchichensLes publications ont eu lieu à Lausanne, La Sagne, Etagnières et Echichens
les vingt cinq et vingt six juillet mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.Promesse de mariage.Certificats de publication, de Lausanne,
La Sagne, Etagnières et Echichens.Communiqué: aux Etats-Civils à
Echallens, Mornax et La Sagne.

Signatures des époux :

Alfred ThomasHenriette Thomas

Signatures des témoins :

Melida ThomasBauer } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Rf. 1. - fe 54.

N° 379

Curtet et Leht

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt août mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Curtet, Charles François, pasteur

de Juriers domicilié à Ouchy - Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le vingt-deux février mil huit cent quatre-vingt-un

fils de Emile François Henri Curtet, décédé

et de Isabelle, née Lillenrit, sa veuve, à Lausanne

2° Leht, Jeanne Louise Janny,

de Lausanne domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le vingt-six septembre mil huit cent quatre-vingt

fille de Charles Albert Leht, décédé

et de Elisa Louise, née Ducrot, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Juriers, le vingt-trois juillet
mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage.
Certificats de publication de Lau-
sanne et Juriers

Communiqué : à l'Etat. Civil à
Romainmôtier

Signatures des époux :

Ch. Curtet
J. Leht

Signatures des témoins :

Marmilloz Deaguet
L. Amadieu
à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 380

Domenjot et Poterat
née Mallet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt août mil neuf cent sept ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Domenjot, François-Louis, Comptablede Pully domicilié à LausanneDivorcé de Joséphine Marie, née Gatabin, dès le quatorze mars mil neuf cent septné à Pully, le vingt sept mars mil huit cent soixantefils de François Louis Domenjot, décédéet de Jeanne Louise Charlotte, née Moënoz, décédée2° Poterat née Mallet, Françoise-Blanche,de Morrens domiciliée à LausanneVeuve de Henri Edouard Poterat, dès le cinq août mil neuf cent quatre.née à Grigny (Rhône) France, le vingt mars mil huit cent soixante troisfille de Claude Mallet, employé de fabrique, à Givors (Rhône).et de Jeanne Louise, née Belet, sa femme, décédéeLes publications ont eu lieu à Lausanne, Pully et Morrens, les vingt juillet et premier août mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.Acte de décès du 1^{er} mari de l'épouse.Promesse de mariage.Certificats de publication de LausannePully et Morrens.Communiqué: aux États-Civils àPully et Poliez-le-Grand.

Signatures des époux :

F. DomenjotB. Poterat

Signatures des témoins :

Ch. Domenjot
à Lausanne.
J. Leuchet
à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 381

Hurner et Loozli
née Schwab.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt août mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Hurner, Jules-Emile,** ouvrier

de Aarau (Argovie) domicilié à Lausanne

veuf de Bertha, née Mathis, dès le sept octobre mil neuf cent six

né à Lausanne, le vingt deux novembre mil huit cent septante trois

fils de feu Daniel François Hurner

et de Anne Marie Siebenmann, sa veuve, à Lausanne

2° **Loozli née Schwab, Elise,**

de Sumiswald (Berne) domiciliée à Lausanne

Divorcée de Jean Henri Loozli, dès le vingt mai mil neuf cent deux

née à Oberwyl, le quinze janvier mil huit cent soixante sept

fille de Nicolas Schwab, décédé

et de Barbara, née Ramser, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Aarau, et Sumiswald, le dix-huit juillet mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage.
Certificats de publication de
Lausanne, Aarau et Sumiswald.

Communiqué : aux Etats, Civils
à Aarau et Sumiswald.

Signatures des époux :

Jules Hurner
Elise Hurner

Signatures des témoins :

Moret William
Schwab Rudolf. à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 382

Meystre et Duc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un août mil neuf cent sept — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Meystre, Edmond-Louis-Jean**, — Professeur de violon

de Marseille, (Bouches du Rhône) France — domicilié à Marseille

Célibataire

né à Marseille, le vingt six avril — mil huit cent septante six

fils de Jean Samuel Meystre, décédé

et de Anatalie Marie Wallez, sa veuve, à Marseille

2^o **Duc, Blanche-Marguerite**,

de Chavannes-la-Mendon — domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le six novembre — mil huit cent quatre vingt sept

fille de Adèle Duc, domiciliée à Lausanne

et de

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chavannes et Marseille, les vingt
deux, vingt quatre et trente juin mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux. — Consentement de la mère de l'époux et acte de décès du père. — Consentement de la mère de l'épouse. Promesses de mariage. — Certificats de publication de Lausanne, Chavannes et Marseille. — Déclaration de validité de l'Ambassade Française. — L'avis du Département de Justice et Police.

Communiqué: à l'Etat-Civil de Mendon et à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

E. L. Meystre
B. Meystre

Signatures des témoins :

Lep. Willemin
Alf. Dentan
Jane Meystre

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 383

Jaurin et Vial

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six août mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jaurin, Ernest, voyageur

de Fey domicilié à Romont

célibataire

né à Fey, le premier octobre — mil huit cent huitante-un

fils de feu Samuel Jaurin

et de Eugénie, née Recordon, à Fey

2° Vial, Alexandrine - Emma, couturière

de Le Crêt domiciliée à La Joux

célibataire

née à Crêt, le vingt neuf février — mil huit cent huitante-quatre

fille de feu Léon Hilaire Julien Vial

et de Claudine Rosine, née Banao, à La Joux

Les publications ont eu lieu à Romont, La Joux, Fey et Le Crêt, les quatre
cinq et six août mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil
de Romont.

Signatures des époux :

E. Jaurin
Emma Jaurin

Signatures des témoins :

L. V. Wittenberg
à Lausanne
à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : aux Etats Civils à
Fey, Romont, Le Crêt et La Joux.

Par jugement du Tribunal de l'arrondissement de Genève, rendu en date du 15 octobre 1928, déclaré définitif et exécutoire le 27 novembre 1928, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel le marié ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 5 décembre 1928.
L'officier de l'état civil:

Le Prunier

N° 384

**Dolivo Dobrowolsky et
van Baach Erakmanen née
Pa**
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

9.177
Aujourd'hui vingt un août mil neuf cent sept — mil huit cent quatre vingt —
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dolivo Dobrowolsky, Michel,** Rentier
de Lausanne domicilié à Berlin, avant à Lausanne
Divorcé de Cornélie, née Gumba, dès le vingt sept mars mil neuf cent sept —

né à St. Pétersbourg, le 21 décembre 1861/2 janvier — mil huit cent soixante deux —
fils de Joseph Florowitch Dolivo Dobrowolsky —
et de Olga née Mikhaïlowa —

2° **van Baach Erakmanen née Pallatschek, Hedwig-
Josephine-auguste,**
de Charlottenburg domiciliée à Milmerodorf près Berlin —
Néve de Isaac van Baach Erakmanen, dès le vingt huit octobre mil neuf
cent quatre —

née à Breslau, le trois janvier — mil huit cent soixante sept —
fille de Joseph Pallatschek, décédé —
et de Anna, née Soremba —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Berlin, Charlottenburg et Milmerodorf
= dorf, les vingt-cinq juin, deux trois et seize juillet mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux. —

Acte de décès du mari de l'épouse —

Déclaration des époux. —

Promesse de mariage. —

Certificats de publication de Lausanne
Berlin, Charlottenbourg et Milmerodorf

Communiqué: à la Chancellerie

Cantonale —

Signatures des époux :

Michel Dolivo-Dobrowolsky
Hedwig Dolivo Dobrowolsky

Signatures des témoins :

Allegrini
Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 385

Bonjour et Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux août mil neuf cent sept mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bonjour, Charles,** typographe

de Blonay domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Neuchâtel, le douze septembre mil huit cent quatre vingt quatre

fils de Charles Henri Bonjour, décédé

et de Louisa Caroline, née Croset, sa veuve, à Lausanne

2° **Regamey, Louise,** couturière

de Lausanne domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Prangins, le vingt sept février mil huit cent quatre vingt-un

fille de Jules Regamey, charpentier, à Lausanne

et de Marie Anna Weber, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Blonay, les trois et cinq août mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Fiançesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne et Blonay

Communiqué : à l'Etat. Civil à

St Léger

Signatures des époux :

Ch. Bonjour
L^{de} Bonjour

Signatures des témoins :

Jules Regamey, Lausanne
Jean Fuchs, à Yverdon.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 386

**Pièce et Centlivres née
Scheurer**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux août mil neuf cent sept — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pièce, Louis-Charles-Jerdinand, menuisierde Beze domicilié à Lausanneveuf de Caroline Blanchoud, dès le quinze mai mil neuf cent quatrené à Lausanne, le onze janvier — mil huit cent cinquante-huitfils de Henri Pièce décédéet de Marie, née Coroat, décédée2° Centlivres née Scheurer, Anna-Maria, journalièrede Chavannes-le-Chêne domiciliée à Lausannedivorcée de Frédéric Centlivres dès le vingt sept octobre mil neuf cent quatrenée à Dampflibach (Fribourg), le vingt quatre juillet mil huit cent soixante-septfille de Samuel Scheurer, décédéet de Anna Maria, née Schärer, décédéeLes publications ont eu lieu à Lausanne, Chavannes-le-Chêne et Beze, les
vingt sept, vingt neuf juillet et premier août mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'épouse.
Acte de mariage de l'épouse, avec
mention du divorce.Promesse de mariage.
Certificats de publication de Lausanne,
Chavannes-le-Chêne et Beze.Communiqué: aux Etats-Civils à
Beze et Yvonand.

Signatures des époux :

Louis Pièce
Marie Pièce

Signatures des témoins :

Dansin
Ch. Hiltner } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 387

Marchand et Friedli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt deux août mil neuf cent sept~~ mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Marchand, Louis-Albert, Plâtrier-peintre

de Villefranche (Rhône) France domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le seize février mil huit cent Septante-six

fil de Jean Marchand, encadreur, à Lausanne

et de Louise Rosine Augustine Faucher, décédée

2^o Friedli, Lina, Couturière

de Roblach (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Ins (Berne), le six décembre mil huit cent Septante-sept

fille de Jean Friedli, journalier, à Lausanne

et de Marie Bischoel, née Rotlo, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Roblach et Villefranche, les deux, trois et six juillet mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse
Acte de décès de la mère de l'épouse
et consentement du père. - Promesse de mariage. - Certificats de publication de Lausanne, Roblach et Villefranche.
Déclaration de validité de l'Ambassade française
Permis du Département de Justice et Police.

Communiqué : à l'Etat Civil à Roblach et à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

L^o Marchand
Lina Marchand

Signatures des témoins :

André Coffey
Jubin Yaguel } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 388

Portenier & Delley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt deux août mil neuf cent sept~~ mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Portenier, Emile, manoeuvre

de Meykirch (Berne) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Aubonne, le dix-neuf septembre mil huit cent septante-neuf

fils de Jean Frédéric Portenier, vigneron

et de Jenny Emilie Henriette Goy, sa femme, à Aubonne

2^o Delley, Marie-Félicie, cuisinière

de Delley (Fribourg) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Delley, le sept août mil huit cent septante

fille de Louis Antoine Delley agriculteur à Botalban

et de Marie Joséphine, née Marin, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Delley et Meykirch, les un, trois et cinq août mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne,

Delley et Meykirch.

Communiqué: aux Etats-Civils et

Delley et Meykirch.

Signatures des époux :

Portenier Emile

Helen Portenier

Signatures des témoins :

Jean Frédéric Portenier
Aubonne

Delley Gustave à Renens

L'officier de l'état civil :



N° 389

Meylan & Pointet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux août mil neuf cent sept mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Meylan, Eugène Louis, agriculteur

de Brassus (Chenit) domicilié à Apples

Célibataire

né aux Bougeries 7/ Apples, le dix sept août mil huit cent quatre-vingt deux

fil de Louis Meylan, agriculteur, au Sautier

et de Jenny Hensiette, née Cuvit, domiciliée à l'Orient

2° Pointet, Isabelle,

de Echandens domiciliée à Apples

Célibataire

née à Lyon (France), le seize février mil huit cent quatre-vingt huit

fille de Isaline Pointet, domiciliée à Couvet, fille elle-même de Jules Pointet

~~et de~~

Les publications ont eu lieu à Apples, Echandens et au Brassus, les vingt deux et vingt trois juillet mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de
Apples.

Signatures des époux :

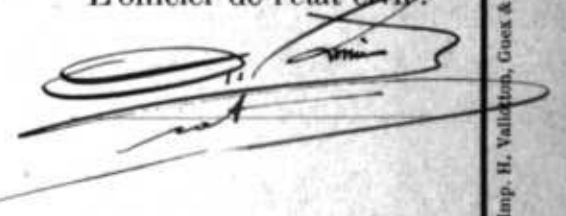
Eugène Meylan
Isabelle Meylan

Signatures des témoins :

F. Samblan
Ch. Palletois à Lausanne.

L'officier de l'état civil.

Communiqué : aux Etats Civils
à Apples, Echandens et au Brassus.



N° 390

Beyeler et Letellier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois août mil neuf cent sept — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Beyeler, Emile-Robert,** Avocatde D^e Croix domicilié à Lausannedivorcé de Hélène Dony, dès le sept juin mil neuf cent sixné à Lausanne, le vingt mai _____ mil huit cent septante-neuffils de Marc Louis Beyeler, décédéet de Henriette Gillieron, la veuve, à Lausanne2° **Letellier, Jeanne-Adèle,**de Lyon (5^{me} arr^t) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lyon, le treize mars _____ mil huit cent septante-sixfille de Aimée Marthe Letellier, décédée

et de _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, D^e Croix, Granges de D^e Croix et Lyon, les vingt trois et vingt six juillet mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'épouse.Acte de décès de la mère de l'épouse.Promesse de mariage.Certificats de publication et de non-opposition, de Lausanne, D^e Croix,Granges de D^e Croix et Lyon.Communiqué: à l'Etat. Civilde D^e Croix et à la ChancellerieCantonale

Signatures des époux :

Robert Beyeler
Jeanne Beyeler

Signatures des témoins :

adamey }
Dr. Jean } à Lausanne.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 391

Blanc et Velley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

10-131 Aujourd'hui vingt sept août mil neuf cent sept — mil huit cent quatre vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Blanc, Henri Théophile,** dessinateur

de Lausanne domicilié à Lausanne

divorcé de Marie Louise Bonnet, dès le vingt deux juin mil neuf cent quatre

né à Pailly, le treize février — mil huit cent septante-trois

fil de Henri François Blanc, décédé

et de Marie Françoise, née Gardy, la veuve, à Lausanne.

2° **Velley, Marie Joséphine,** ménagère

de Middel (Feibourg) domiciliée à Renens

Célibataire

née à Robit (Gavel), le vingt quatre septembre — mil huit cent quatre-vingt deux

fille de Jean Philippe Velley, entrepreneur

et de Anne Thérèse Philomène, née Stritt, la femme, à Gavel

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Middel et Renens, les vingt-cinq et vingt sept juillet mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne,

Middel et Renens

Communiqué : aux Etats-Civils à

Romanel et Middel.

Signatures des époux :

Henri Blanc

Marie Blanc

Signatures des témoins :

Emile Regamey

La Regamey Lausanne.

L'officier de l'état civil :

H. Leithaut

rempl. ad.

Par jugement rendu le 13 mars 1913 déclaré définitif et exécutoire le 27 mai suivant, le tribunal civil du district de Lausanne a dissous par le divorce le mariage inscrit ci-contre.

Le divorce a été prononcé aux torts du mari en application de l'article 142 C.C.S.

Celui-ci ne pourra se remarier avant l'expiration du délai de un an.

Lausanne le 12 juin 1913

L'officier de l'état-civil.

H. Leithaut

rempl.

N° 392

Canova & Badone

4-57

Aujourd'hui vingt sept août mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Canova, Ernesto Angelo Ignazio, mécanicien

Lieu d'origine et de domicile:

de Valle Superiore Mosso (Novare), Italie — domicilié à Lausanne

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Mignanago, le deux septembre — mil huit cent quatre-vingt-quatre

Noms, profession et

fils de Disiderio Canova, décédé

domicile des parents:

et de Costantina née Taglio, sa veuve, à Valle Superiore Mosso

Nom et profession de l'épouse:

2° Badone, Giuletta, repasseuse

Lieu d'origine et de domicile:

de Chiavazza (Biella), Italie — domiciliée à Lausanne

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Chiavazza, le onze septembre — mil huit cent quatre-vingt-sept

Noms, profession et

fille de Pietro Badone, décédé

domicile des parents:

et de Giovanna, née Orzetti, sa femme, décédée

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Valle Superiore Mosso et Chiavazza, les seize et trente-un mars mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux. - Acte de décès du père de l'époux. - Consentement de la mère de l'épouse. - Autorisation du Conseil de famille de l'épouse. - Promesse de mariage. - Certificats de publication de Lausanne, Valle Superiore Mosso et Chiavazza. Permis du Département de Justice et Police. Communiqué: à la Chancellerie d'Etat.

Signatures des époux:

Ernesto Canova
Giuletta Canova

Signatures des témoins:

Picchetto Antonio
Monti Joseph

L'officier de l'état civil:

H. Leihard
rempl. ad

Par décret du Grand Conseil, du 11 mai 1936, Ernesto Angelo Ignazio Canova, mentionné ci-contre, séparé de corps de Giuletta née Badone, ayant rempli toutes les formalités prescrites à cet effet, a été naturalisé vaudois et reçu au nom des bourgeois de la commune de Lausanne, Lausanne, le 20 juillet 1936. L'officier de l'état civil:

H. Leihard

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 7 juillet 1932, déclaré définitif et exécutoire le 22 septembre 1932, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à an.... le délai pendant lequel l'..... ne pourr..... contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 2 septembre 1932.

L'officier de l'état civil:

H. Leihard

N° 393

Maulaz et Kemmi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept août mil neuf cent sept — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Maulaz, Henri Louis**, employé e. J. F.

de St Saphorin (Lavaux) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Chavornay, le dix sept juillet — mil huit cent quatre vingt cinq

fils de Charles Louis Maulaz, serrurier, à Lausanne

et de Felise, née Jandmeyer, sa femme, décédée

2^o **Kemmi, Adèle Julie**, repasseuse

de Chuzwalden (Grisons) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le vingt quatre avril — mil huit cent quatre vingt sept

fille de feu Christian Kemmi

et de Rosine, née Aumann, sa veuve, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St Saphorin et Chuzwalden, le
vingt sept juillet mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne,
St Saphorin et Chuzwalden.

Communiqué: aux Etats-Civils

à Chexbres et Chuzwalden

Signatures des époux :

Henri Maulaz

Adèle Maulaz

Signatures des témoins :

J. F. Lamblanc }
M. Laurent } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Lichant
comp. ad.

N° 394

Rochat & Delaporte

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt neuf août mil neuf cent sept~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rochat, Fernand, tapissierde l'Abbaye domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le vingt huit juillet mil huit cent septante-cinqfils de Constant Ami Rochat, décédéet de Adèle née Amiquet, sa veuve, à Pully2° Delaporte, Mathilde-Evodie,de Gimel domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Gimel, le deux janvier mil huit cent quatre-vingt troisfille de Marc Louis Delaporte, agriculteuret de Anna Louise, née Margot, sa femme, domiciliée à BerollesLes publications ont eu lieu à Lausanne, l'Abbaye et Gimel, le trois août
mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'épousePromesse de mariageCertificats de publication de Lausanne,
l'Abbaye et Gimel.

Communiqué: aux Etats-Civilsà l'Abbaye et Gimel.

Signatures des époux :

Fernand RochatEvodie Rochat

Signatures des témoins :

D. Rochat à LausanneM. Louis Delaporte
à Gimel.

L'officier de l'état civil :

H. Lichard
rempl. ad.

N° 395

Mozzetti & Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

5-10
Aujourd'hui ~~trente-cinq~~ ~~soixant~~ ~~sept~~ ~~mil~~ ~~neuf~~ ~~cent~~ ~~sept~~ ~~mil~~ ~~huit~~ ~~cent~~ ~~quatre~~ ~~vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Mozzetti, Guglielmo-Domenico**, cordonnier

de Lusema San Giovanni (Turin) domicilié à Lausanne

veuf de Anna, nee Meira, d'éc. le dix-neuf octobre mil neuf cent six.

né à Lusema San Giovanni, le vingt-huit décembre mil huit cent dixante-huit

fil de Giacomo Mozzetti, d'écédé

et de Francesca Della Rocca, d'écédée

2° **Blanc, Louise**, ménagère

de Lausanne domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le dix-sept juin mil huit cent septante-sept

filles de Henni Louis Blanc, menuisier, à Lausanne

et de Marie Louise Favre, d'écédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Lusema San Giovanni, les treize et trente juin mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- Acte de naissance de l'épouse
- Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux.
- Promesse de mariage.
- Certificats de publication de Lausanne
et Lusema San Giovanni.
- Permis du Département de Justice
et Police.

Communiqué : à la Chancellerie
d'Etat.

Signatures des époux :

Guglielmo Mozzetti
Louise Mozzetti

Signatures des témoins :

Alexandre } à Lausanne
H. Leuermann }

L'officier de l'état civil :

H. Léchaut
rempl. ad.

N° 396

Monachon et Jaquinet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Septembre mil neuf cent sept — mil huit cent quatre vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Monachon, Jules, négociant

de Peypres et Bossens domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Pully, le premier mai — mil huit cent quatre-vingt cinq —

fils de Jules Monachon, employé C. F. F. à Lausanne

et de Louise Josephine Perret, née Dupont, décédée

2° Jaquinet, Alice-Berthe,

de Orny domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le vingt sept février — mil huit cent quatre-vingt dix —

fille de François Alfred Jaquinet, concierge

et de Marie, née Jaquinet, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Orny et Peypres et Bossens, les premiers et trois août mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne, Orny et Peypres et Bossens

Communiqué: aux Etats. Civils à

St Ginges et La. Saussé

Signatures des époux :

J. Monachon
A. Monachon

Signatures des témoins :

A. Jaquinet } à Lausanne.
Ch. Pélletier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal civil de la Seine, à Paris, rendu en date du 28 novembre 1938, transcrit le 17 mars 1939, le mariage inscrite ci-contre a été dissous par le divorce.

Lausanne, le 27 mars 1939

Officier de l'Etat civil

copié à S. B. Bièges.

N° 397

Rossier et Rochat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Septembre mil neuf cent sept — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rossier, Ulysse,** — manœuvre —

de Villarzél — domicilié à Lausanne —

Célibataire

né à Villarzél, le dix-neuf janvier — mil huit cent quatre-vingt-sept —

fils de Georges Rossier, absent —

et de Rose, née Chollet, sa femme, à Lausanne —

2° **Rochat, Augustine-Augustine,** — ménagère —

de Lieu — domiciliée à Lausanne —

Célibataire

née à Buisson, le vingt-deux juin — mil huit cent cinquante-cinq —

fille de Gustave Marc François Rochat, décédé —

et de Elise, née Chapuis, sa femme, décédée —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Villarzél et au Lieu, les six et sept août mil neuf cent sept —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. —
Promesse de mariage —
Certificats de publication de Lausanne,
Villarzél et le Lieu —

Communiqué : aux Etats-Civils à
Villarzél et au Lieu —

Signatures des époux :

Ulysse Rossier
Augustine Rossier

Signatures des témoins :

B. Jaisod
Elprolety à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 398

Hartmann et Botel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Legitimation de Marie Marguerite
Hartmann, née à Lausanne le 22 juillet
1907. - Acte de légitimation est
joint aux pièces du mariage.

Aujourd'hui trois septembre mil neuf cent sept — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Hartmann, Georges Ferdinand**, Employé de commerce

de Pratteln (Bâle + Campagne) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le vingt huit août — mil huit cent quatre vingt un

fils de Emmanuel Hartmann, décédé

et de Adèle Eugénie, née Guilleb, sa veuve, en France

2^o **Botel, Marguerite Louise**, ménagère

de Neuchâtel et de Couvet domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le trois septembre — mil huit cent quatre vingt sept

fille de Fritz Antoine Botel, menuisier

et de Marie Louise, née Durvinn, sa femme, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Neuchâtel, Couvet et Pratteln, les
vingt sept juillet et premier août mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.

Consentement du père de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne,
Neuchâtel, Couvet et Pratteln

Communiqué: aux Etats. Civils à

Pratteln, Neuchâtel et Couvet

Signatures des époux :

G. Hartmann
M^{lle} Botel

Signatures des témoins :

F. Millier
Fritz Botel } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 399

Rosch & Schöni

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq septembre mil neuf cent sept — ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rosch, Alfred,** brassier

de Bâle domicilié à Lausanne

divorcé de Ghénée Madeleine Held, dès le vingt quatre mai mil neuf cent un

né à Weil (Bade), le premier décembre — mil huit cent septante-un

fils de Edouard Rosch, peintre en vitraux

et de Ida Caroline, née Rätzer, sa femme, domiciliés à Lausanne

2° **Schöni, Léa-Emma,**

de Langnau (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Yvernales, le vingt deux janvier — mil huit cent septante-cinq

filles de Frédéric Schöni, décédé

et de Anna Barbara, née Mobni, sa veuve, à Yvernales

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Langnau et Bâle, les quinze, seize et dix-sept août mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Acte de mariage de l'époux avec mention du divorce.

Promesses de mariage

Certificats de publication, de Lausanne, Langnau et Bâle

Communiqué : aux Etats-Civils à Langnau et à Bâle

Signatures des époux :

A. Rosch

Emma Rosch

Signatures des témoins :

Hehriaz

F. Schlegel } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 400

Recordon et Trölliet**née Somnard**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq septembre mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Recordon, Jean-Ulysse**, employé au pétrole

de Bercher domicilié à Lausanne

Veuf de Marie Louise, née Bissot, dès le dix-sept juin mil neuf cent cinq

né à Bercher, le vingt-neuf octobre mil huit cent soixante

fils de feu Anna Elise Recordon

et de

2° **Trölliet née Somnard, Emma Marie** ménagère

de Marthensengues domiciliée à Trilly

Nevue de Louis Trölliet, dès le vingt janvier mil neuf cent six

née à Seigneux, le vingt février mil huit cent soixante un

fille de Jean David Somnard, sellier à Courtelles

et de Annette Louise, née Hautbey, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Trilly, Bercher et Marthensengues, les huit, neuf et dix août mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne,

Trilly, Bercher et Marthensengues

Communiqué: aux Etats-Civils

à St Cierges de Romanel

Signatures des époux :

Recordon Ulysse
Emma Recordon

Signatures des témoins :

Gantier
J. J. J. J. Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

époux

Alfendioli	Joseph Bernard	194
Abel	Wilhelm - Ernest	110.
Ambrosi	Carlo Giuseppe	98
Amiguel	François Henri	71
"	Charles François - Louis	336
Antoniazzi	Bernardino	36
Apra	Giovanni Alessandro	289
Arbogast	François - Auguste	324
Argence	Louis Baptiste	24
Auberson	Louis	101
Augstburger	Héli	154
Aronde	Henri	174.

épouses

Alfendioli	Colombe - Zélie	18
Aellen née Serex	Marie Julie	335
Aeschlimann	Lina	195
Agnet	Marie	183
Alerzo	Marie - Charlotte	98
Amandruz	Louisa	299
Augstburger	née Meyer, Elise	118
Atiglia	née Marcellino, Anna Agatha	9.

A
B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

Ce volume se termine par le n° 400 des inscriptions de l'année 1907. La suite se trouve dans le volume commençant par le n° 401. Ce que nous certifions.
Lausanne le 8 Septembre 1907.



L'off. de l'état civil:
[Signature]

un double a été remis à l'autorité cantonale en exécution de l'art. 2 de la loi.

Lausanne le 23 Janvier 1908



L'off. de l'état civil:
[Signature]

lio

Records

nee
Nom

Lieu

Etat

Lieu

Noms

d

Nom

Lieu

Etat

Lieu

Noms

d

Date

Bajolin	Pierre	119
Bailloto	Raffaele	350
Baronne	Auguste Jules	128
Bauty	Adolphe. Henri	77
Bauer	Henri Albert Louis	266
Baudy	Louis	212
Bavand	Ignace Emilien	320
Beday	Emile Henri	140
"	Ferdinand Henri	145
Belleville	Marc Maxi	90
Benguetel	Jacot, Paul. Georges	180
Beneit	Arthur. Emile	210
Berkling	Alfred. Kust	230
Bernard	Louis Auguste	164
Berzeth	William. Alexandre	61
Bertatet	Elia Giuseppe	310
Berançon	Fritz. Auguste	78
Bezancor	Alfred. Louis	152
Bidia	Dominico. Angelo	353
Bettes	Amé. Eugene. Louis	372
Bayerer	Emile. Robert	390
Bianchetti	Giovanni. Battista	191.
Bideau	Charles. Paul	142
Binelle	Giuseppe	361.
Blachère	Paul. Laurent	63
Blanc	Auguste Jules	45
"	Louis Jules	76
"	Marc. Charles. Louis	202
"	Constant. Louis. Emmanuel	245
"	Henri. Théophile	391
Blers	Friedrich	127
Bobainy	Henri. Gustave. Pierre. Emile	304.
Boggia	Ernest. Charles. Jaques	138
Bolliger	Jacob. Gottlieb	56
Bolomeny	Henri	374
Bonsantini	Clement. Joseph	169
Bongiovanni	Giorgio. Luigi. Enrico	60
Boniface	Gustave	295
Bonjour	Charles	385
Bonnet	Samuel. Louis	149
Bonola	Luigi	191.
Bonvin	Jean. Edouard	329
Borel	Louis Henri	44
"	Edouard Rodolphe. Emmanuel	291.

Borquand	Ernest Henri	158
Bernard	Numa. Auguste	92
Borray	Arnold. Emile. Albert	303
Bourgeois,	Albert. Louis	187
Brezzenel	Charles. Louis	267.
Burger	Ernest	237
Burkhalter	Ernest	264
Burnand	Jules. Francois. Edouard	10
Burkhardt	Jean. Arnold	331
Burigny	David	247
Burelet	Paul. Adrien	85.

Spouzes

B adone	Ametta. Pierina Maria	203	B orrat	Augusta. Caroline	318
"	Giuletta	392	B ovignone fozzier	fanny	29
B agnot	Augusta	344	B ugnion	Jenny. Marguerite	351
B alladone	Rosa. Felicità	279	B urdet	Julia Helene	62
B allenegger	Maria. Louise	2	B üren (von)	Cecile	287
B allif	Bertha	123	B urkhardt	Lina. Rosine	264
B alziger	Louise. Jeanne	237	B urnand	Alice. Marie. Caroline	90
B antax	Henriette. Lina	202	B urri	Ida	330
B antzerat	Henriette. Ernestine	164	B urzet	Adèle. Lina	356
B èboux	Elise. Sophie	134	B urzière	Jeanne. Marguerite	281
B echeley	Lina	154	B utter	Susanne. Emilie	294
B ertmond	Augusta	88			
B ertis	Celina. Helene	15			
B ertex	Jeanne. Mathilde. Nathalie	179			
B igler <small>veuve Blane</small>	Alice	90			
B illand	Lina. Emma	191			
B inz	Martha	58			
B lancie B igler	Alice	96			
B lancie Blanc.	Caroline	268			
B lane	Fanny. Henriette	342			
"	Louise. Emma	358			
"	Jeanne. Soline. Françoise. Margt	359			
"	Maria. Emma	367			
"	Louise	395			
B lancie Bonny	Rose	374			
B lancuard	Louise. Marie. Pauline	45			
"	Rose. Louise	149			
B rawand	Marianne	224			
B reezen	Olga. Augusta	166			
B rëlar	Jeanne. Charlotte. Louise	220			
B rëlar nie Wenger	Maria. Anna	302			
B ronilhet	Henriette. Marie	129			
B royé	Louise. Cellina	366			
B run	Eugenie. Sidonne. Louise	260			
B rynnec	Alice. Eleonore	214			
B rois	Maria. Louise	350			
B romeny	Louise. Josephine	155			
B onnet nie Bichiotti	Clara Albertine dite Claire	243			
B onetti	Bianca	296			
B onjoni	Julie Jenny	174			
B onny	Sophie. Françoise	13			
"	Rose	374			
B oriel	Marguerite. Louise	398			
B omoz	Lucre	371			

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

B

Calame	Fritz - Camille	234
Canova	Ernesto - Angelo - Ignazio	392
Carpinelli	Attilio - Ferdinando	214
Castella	Clodino - Giovanni - Augusto	209
Cathala	Celestin - Auguste	239
Caratorta	Luigi - Antonio - Maria	133
Cecia	Jean	299
Cercy	Pierre Francis	272
Charlie	FredERIC	232
Charloz	Iluma - Oscar	40
Chambellan	Henri Harmon	250
Chamrel	Francois - Alfred	49
Chamet	Auguste	222
Chapuis	Henri - Alfred	125
Chappuis	Eugene	278
Charan	Emile Eugene	368
Cherix	Marc	159
Chevallier	Eugene	109
Chellet	Auguste	160
Chyirkan	Vietcheslav	298
Clement	Jacques Henri	332
Cicici	Edouard - Ange	328
Clet	Jean - Daniel	143
Cochet	Louis Edouard Henri	312
Collet	Emile - Alexis	339
Collomb	Louis - Samuel - Francois	52
Colomb	Charles - Jules	106
Corbaz	Jules - Auguste	369
Cordeny	Charles - Henri - Francois	283
Cottézy	Emile	233
Cordaney	Wilhelm	375
Quénoud	Emile Constant	371
Curchod	Alfred - Ernest	181
Curtet	Charles Francois	379

Records
ne
Nom
Lieu
Etat
Lieu
Noms
e
Nom
Lieu
Etat
Lieu
Nom
Date

Eachuit	Anna - Fanny	121
Eand n ^e e Vanse	Julie - Isabelle	157
Earcu	Giovanna - Giuseppina	361.
Earey	Rose	20
Earrad	Rosa	206
Eattanes	Marie - Domenica	289
Eavin	Blanche	21.
Eentirre ^e n ^e e Schoneer	Anna Maria	386
Ehabaury	Alice	152
Ehaillet	Ronde	92
Ehamot	Jeanne	1
"	Celina - Fanny	33
Ehappuis	Lina	99
"	Marguerite	337
"	Lina	127
Ehatelan	Alice - Julie	52
Ehatelanaz	n ^e e Payet, Insette Amelie	91
Ehavan	Jeanne - Charlotte	42
Ehenanz	Fanny - Rosalie	216
Eherpissod	Bertha	255
Echevallier	Cecile - Marie - Etida	40
Ehiolero	Rose - Marguerite	328
Ehollet n ^e e Ganioz	Marie - Ronde - Eugenie	273
Ehollet n ^e e Minski	Adèle	38
Ehrizte	Josephine - Caroline	286
Ehristinat	Eva	97
Eize	Helene	225
Elot	Augustine - Berthe	158
Elot n ^e e Rohrbach	Ronde	143
Eollomb n ^e e Vollmy	Emma - Clemence	81
Eomte	Helene	40
Eorbar	Alice	61
"	Marie - Adèle	271
Eorden n ^e e Lardneur	Marie - Genevieve	283
Eorthezy	Suzanne - Ronde	25
"	Frider	327

C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

C

Nom

Lieu

Etat

Lieu

Nom

Nom

Lieu

Etat

Lieu

Nom

Date

1

Dart	John - covering - Campbell
Daverio	Attilio Severino Scasino
Dayet	Emot - Théophile
Decauraz	François Louis
Delacouraz	Paul Etienne - Alfred
Deledert	Kermann
Delisle	Charles - Henri
De Mori Rajolin	Pierre
Dentan	Robert - Armand
Deranges	Louis - François - Emile
Devantay	Aloys - Henri
Devand	Friedrich
Dickerhoff	Kurt - Karl - Paul
Diener	Henri
Dizrens	Paul - Henri
Dobrowolsky	Michel
Dolino-Dobrowolsky	Michel
Domenjot	François Louis
Dorier	William - Alexis
Doubnitsky	Alexandre
Dreyfus	Gonzales - Louis - Auguste - Emile
Dubois	Alfred
Ducraux	Louis
Ducrot	Marie - François - Adrien - Auguste
Dufon	Victor - Jules
Dumont	Jules - Alfred
Dunkel	Arthur - Alfred
Dupuis	Emile
"	Henri - Maurice
"	Louis Elie
Duvoidin	Louis Henri

249	Dagon nie Miéville	Jenny	353
360	Danini	Elida	36
265	de Joffrey	Julie - Elise	7
39	de Jonge	Elisabeth - Antoinette	106
134	Delacouraz	Emman - Léna	232
103	"	Marie - Elida	336
70	Desjardis	Mathilde - Eudie	394
119	Desjardis	Marie	172
199	Desjardis	Marie - Hélène	388
91	Desort nie Münch	Rose - Eva - Thédora	290
308	Demiéville	Julie - Alice	68
270	"	Hélène - Thalie	317
117	Dénéreux	Emma - Bernette	130
124	Darzens	Leonie - Elise	39
61	"	Céline	232
384	Deraymonet	Marie - Chérie	230
384	Derponds	Mary - Rosalie - Georgette	145
380	Deranges	Rosine	276
148	de Valleryand Périgord	Félicie Marie Elisabeth	219
132	Ding	Caroline - Marie	233
210	Dombald nie Petrez	Bertha	227
66	Donat	Elisabeth - Louise	138
349	Dubois	Marie - Susanne	119
288	"	Jeanne - Françoise	331
288	Dubulluit	Marie - Catharine - Justine	5
247	Duc	Blanche - Marguerite	382
195	Duchy	Marie - Thérèse	226
48	Ducrot	Alice - Marie	274
157	"	Susanne - Elise	332
220	Du Mont	Marie Ch ^{te} - Katchen	251
46	Dumuid	Alice Louise	167
	Dupuis	Ida - Louise	19
	Durand	Anne - Marie - Elise	375
	Durand	Louise	28
	Dutoit	Blanche	117
	Duvoidin	Marguerite Berthe Louise	151

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

14
D

Etat c

Lieu

Nom

Nom

Lieu

Etat c

Lieu

Nom

Date

époux

Eberle	Louis
Engel	Gottfried
Essenberger	Emst

311

58

53.

épouses

Egli	Marguerite Fanny	23
Ellezingue	Rose-Adèle	372
Emery	Adèle	4
Engel	Elisabeth	197
Escoffier	Louise Julie	213

E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

E

Lieu

Nom

Nom

Nom

Lieu

Etat

Lieu

Nom

Date

Erny

Fehr	Charles. Jules
Fenand	Jules. Vincent
Fianx	aimé
Filip	Kontad
Fivaz	André. Etienne
Fisjezzi	Alfred. Francois
Flückiger	Berthe. Emma
Flückiger	Samuel. Emile
Foerster	Marius. Francois
Fornetod	Eugène
Friedrich	Gustave. Adolphe

Ernyes

116	Failloubaz	Hélène. Henriette	144
356	Farina	Maria. Teresa. Antonietta. Regina	362
17	Favre	Hélène	205
257	"	Maria. Madeleine	265
257	Fayer	Lina	84
326	Feller	Louisa	256
330	Fianx	Jeanne. Marguerite	17
256	"	Louisa	178
50	Fiocchi	Maria. Luigia	322
83	Flückiger	Berthe. Emma	186
	Follyni Monod	Madeleine	346
	Foerster	Emilie. Louise. Julie	284
	Foretan	Amélie	14
	Fournier	femme. Bovigny. Fanny	79
	Francfort	Rose. Louisa	200
	Frazier	Maria. Françoise	301
	Frazi	Ida	235
	Friedli	Lina	387
	Fizzi	Louise. Clémentine. Sabine	258
	Frohwein	Lydin. Stephanie. Elly	131.
	Fuchriehugnon	Jenny. Marguerite	357
	Furzer	Elisabeth	262

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

F

Nom

Nom

Lieu

Elat

Lieu

Nom

Date

Girona

Gaillard	Maurice. Jules	207
Gallay	Pierre. Eli	57
Galvani	Luigi. Antonio Maria	221
Gander	Paul	261
Ganty	Victor. Marc. Alexis	68
Gaviglio	Giovanni. Giacomo	12
Gaudin	Ulysses	28
Geizer	Samuel	86
Genicoud	Henri Louis	29
Geromey	Lucien	189
Gillieron	Oscar. Adrien	292
Girardet	Ernest. Samuel	54
"	Edouard. Ernest	147
Gireud	Ami	100
Girson	Marc. Emile	244
Goy	Jules. Ernest	201.
Golliez	Jean. Frederic	3
"	Emile. Francois	67
Grandjean	Philippe	89
Gratand	Edmond. Jules	321
Grobet	Auguste. Edouard	205
Grozjean	Louis. Jean. Frederic	376
Grozinger	Ernest Wilhelm	259
Grüneisen	Charles. Frederic	170
Gruner	Frederic. Henri. Paul	1
Gugger	Emile	99
Guglielmetti	Giovanni. Luigi	156
Guignard	Georges	102
Guillod	Auguste	116
Guntzen (von)	Emile	155
Guzzi	Emile	341.

Girones

Gacend	Adèle. Louise	105
Gailbud	née Pache, Maline. Rosine	368
Gallo	Maria. Vincenza. Maddalena	60
Garnier	Marie Louise Eugénie	273
Gazzer	Marquerite	153
Gaudin	Eugénie dite Colette	32
Georges	Marguerite Emilie dite Margy	180
Geymet	Albina. Editha	316
Gilly	Germaine 86 th Sebastienne	10
Giledi	Amélie. Elise. Pauline	72
Gilomen	Anna Bertha dite Marthia	292
Glanr	Emma	53
Gnammi	Maria Elisabetha Giannina	12
Goballet	née Gando. Jacob. Lina. Agathe. Louise	185
Golia	née Martinet. Xénia	253
Gorintchoi	Mina	298
Graber	Mina	322
Grandchamp	Méty	24
"	Mazie	120
"	née Blume, Louise Emma	358
Grénioz	Bertha	49
Grobity	Alice. Marie	326
Groz	née Travailleurs. Josephine. Victorine	321
Gronber	Nadeshda	22
Guien	Marie. Françoise	63
Guignard	Frida	128
Gyzer	Louise Julie Emma	43.

G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

H
26
G

Nom

Lieu

Etat

Lieu

Nom

Date

11

Époux

Kaden	Charles	171
Kagmann	Auguste Conrad	370
Kählen	Eugène - Henri	27
Kändler	Maximilien	252
Kady	Edouard Marie Pierre	337
Kammann	Georges - Ferdinand	398
Karren	Edouard - Alois	315
Kéypé	Charles François	72
Kilstrand	Paul - Victor	309
Kirsch	Alfred	399
Kürthmann	Emile	274
Kurner	Jules - Emile	381
Kuwiler	Wilhelm - Johann	163

Épouses

Kagmann	Louise Fanny	370
Kans-Jacq	Lina Agathe - Louise	185
Kauch	Eugénie	150
Kauzer	Rosa	377
Köimberg	Rosina	35
Kemmi	Adèle - Julie	393
Kenny	Julia - Valentine	354
Kessler	Louise - Juliette - Françoise	103
Ketzer	Josephine	212
Kirschfeld	Passé	285
Kochstardor	Elisabeth	16
Köhne	na Rossier Ch ^{te} Marie - Jeanne	71
Kuber	Elise	303
Kuecher	Hélène - Célestine - Carmen	334
Kugon	Ida - Julie	311
Kugonet	Louise - Augustine	27
Kuquenin	Berthe - Emma	130
Kumbert	Jeanne - Henriette	182

H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

époux

épouses

Jaccard	Paul Henri	215
Jacot	Paul-Georges	180
Jaccoud	Charles-Albert	23
"	Ernest	31
"	Charles-Louis	42
Jaillet	Louis Samuel	88
Jan	Albert	38
"	Charles-Louis-Henri	141
Jaquemonod	Gustave	240
Jaquet	Jules-Emile	241
Jaquet	Louis-Emile-Samuel	177
Jaton	Alfred-Henri	25
"	Henri-Julien	95
Jaunin	Louis	185
"	Ernest	383
Jayet	Henri-Alfred	87
Jeanmonod	Auguste	130
Joye	Henri	147
Joz	Felix-Auguste	34
"	Jean-David	182
Jufer	FredERIC	246
Junod	Louis-Philippe	129
"	Edgard-Alfred	240

Jaccard	Jenny-Louise	187
"	Adèle-Mathilde	215
Jacot	Bertha-Ellen	100
Janin	Susanne	104
"	Louise-Emma	228
Jaquet	Lucie-Hélène	78
Jaquier	Louise-Marguerite	73
Jaquinet	Alice-Berthe	390
Jaton	Marie	223
Jmhoff	née Barbezat, St ^e Angustine	164
Jnacbnit	Marguerite-Rosa	141
Joffrey (de)	Julie-Elise	7
Jonge (de)	Elisabeth-Antoinette	100
Jonzon	Sophie St ^e Elisabeth dite Betty	83
Jordan	Henriette-Alexandra	259
"	Marie-Eleonore	307
Jozzevel	Leonie-Lise	41
Jraïess	Hadeskida	365
Junod	Louisa	29
"	Marianne-Jenny	229

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

H
26
J

Elat

Lieu

Nom

Date

époux

Kehrward Louis Eugène
 Ketterer Karl. Heinrich
 Koch Charles. Robert
 König Georg. Friedrich
 Krauer Auguste
 Krieg Victor. Ernest. Philippe
 Kröng Léon. Joseph
 Kuffer Auguste. Camille

épouses

15	Kamm	Thérèse. Marie. Jeanne	373
242	Kammesmann	Maria	340.
263	Kehz	Bertha	85
22	Kehrwand	Bertha	196
137	Keller	Célestine. Féida	218
377	Kohler nee Jordan	Marie. Eléonore	307
59	Krieg	Mathe. Hélène	230
337	Kuery	Alida. Cécile	357
	Kühni	Lina	80.

K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Z

K

Lieu

Nom

Date

Lyons

Lafay	Emile - Louis
Lambert	François - Arthur
Lagnaz	Elie - Louis
Laurent	Charles
"	François - Eugene
Lavanchy	Marc - Louis
Lavenex	Louis
Liquoreux	Paul - Charles
Liechti	Charles
Livet	Charles - Auguste
Lohri	Julien - Edouard
Long	Paul - Charles
Loutan	Alphonse - Ferny
Lurati	Carlo - Isidoro

358
307
41
162
178
236
279
144
360
314
6
135
79
255

Geneve

Kalate	Ernestine	124
Kagger	Delphine	37
Kazuent	Marie - Henriette	283
Kavanchy	Fanny	348
Kawtost	Helene	132
Keontre	Marie - Clemonce	101
Kedermann	nee Pache, Marie	47
Kehmann	Emma - Julia	293
Kehr	Jeanne - Louise - Fanny	379
Ketellier	Jeanne - Adèle	390
Leubaz	Rose - Marguerite	201
Longchamp	Marie - Helene	193
Loosli ne Schwab	Elise	381
Lottaz	Marie	107
Lude	Julie Pachel	245

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

Magneney	Alphonse - Marius	112	Müller	Conrad	64
Maisbach	Emile Fritz	97	"	Francis	186
Maillard	Michel - Alexandre	172	"	Jean	363
Malgasini	Giovanni - Giuseppe	111	"	Emile	355
Mamboury	Ernest - Louis Emile	325			
Manen (van)	Theodore - Ernest - Emile	150			
Manera	Albert - Cesar - Joseph	229			
Marchand	Louis Albert	387			
Marcenard	Ernest - Eugene	13			
Margolis	Moise	285			
Mathieu	Louis Jules Alfred	306			
Mathiez	Edouard	286			
Marti	Ernest - Julien	198			
Martin	Emile	35			
Martinet	Alfred	73			
Mansaz	Henri - Louis	393			
Maurer	Gottlieb - Henri	273			
Mauris	Henri Camille	338			
Messter	Johannes	165			
Meyste	Edmond - Louis - Jean	382			
Mesetta	Europilleo	300			
Menetrey	Gustave	118			
Menu	Eugene - Ami	2			
Mercier	Victor - Charles - Emile	365			
Medekskovski	Vladimir	57			
Meyer	Emile - Robert	126			
Meyhoffer	Jean Theodore - Guillaume	305			
Meylan	Eugene - Louis	389			
Michaud	Frederic - Charles	176			
Michen	Constant	271			
Mieville	Louis Leopold	113			
Mignot	Emile - Julien - Marius	213			
Mischler	Auguste dit Eugene	313			
Monachon	Jules	396			
Monti	Giuseppe	203			
Moraz	Charles - Louis	114			
"	Emile - Charles	123			
Mozel	Marc - Louis	243			
Moret	Pierre - Joseph	346			
Mori-Bajolin (de)	Pierre	119			
Morzetti	Giulielmo - Domenico	395			
Moutin	Marius Louis Henri	287			
Mugnier	Jules - Edouard	301			

L
Nom

Date

Mäder	Marie	260	Mouthes	Marie-Virginie	341
Maenhout	Marcelle Marie Mathilde Emma	291.	Münch	divorcié Delost, Rose-Eva-Théodora	290
Mayet	Eugénie	295	Müsli	née Challet, Adèle	38
Magnenat	Olyja Jenny-anna	115	Muzy	née Michel, Marie-Elisabeth	360.
"	Rose	312			
Maier	Frieda	315			
Mallet	Françoise-Blanche	320			
Marendaz	née Christ, Josephine-Caroline	286			
Marguezat	Hélène	306			
Marmillod	Berthe-Réa	192			
Marocchine	veuve Artiglia, Emma-Agathe	9			
Marthaler	née Odot, Louise-Hélène	266			
Martin	Lucie	80			
"	Anna	288			
"	Rose	313			
Martinet	Lina	253			
Matthey	née Gacond, Adèle-Louise	105			
Matthey	née Concord, Rosa	206			
Maye	Elise-Emilie	231.			
Megevand	née Favre, Marie-Madeleine	265			
Ménoud	Madeleine	346			
Metz	Jeanne-Hélène	363			
Meyer	Elise	118			
Meylan	Marie-Louise	108			
"	Elise-Adèle	204.			
"	Bertha-Jenny-Louise	207			
Miauton	Sophie-Caroline	113			
Michel	Margaretha	126			
"	Marie-Elisabeth	360			
Michetti	Armanda	250			
Michoux	Louise-Amélie	300			
Miéville	Jenny	353			
Mignot	St ^{te} Marie-Pauline	34.			
Mikitschess	Marie	57			
Monneyron	Adèle-Marie	309			
Monnier	Alice-Berthe	110			
Menod	Jeanne-Marie-Sophie	241			
Montagnon	Baptistine	51			
Mordazini	Marie-Louise	135			
Morier	Marie-Julie	248			
Moser	Anna-Maria	270			
Mottier	née Tavernier, Léonie-Félicie	74			
Mouzon	Jeanne-Rose	252			

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

M

Date

11

époux

Naußer	Albert arno	32
Nicod	Emile	30
Nicote	Paul Robert	364
Nicoud	Louis alphonse	277
Nicoulaz	Georges frederic	93
Nydegger	Charles albert	139

épouses

Niesler	Marie Virginie	50.
Niering	Jeanne-Valerie-Piera,	64.

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

N

11

époux

Oberzon Jules auguste
Oleari Enrico - Raffaele
Onesta Francesco - Alfredo

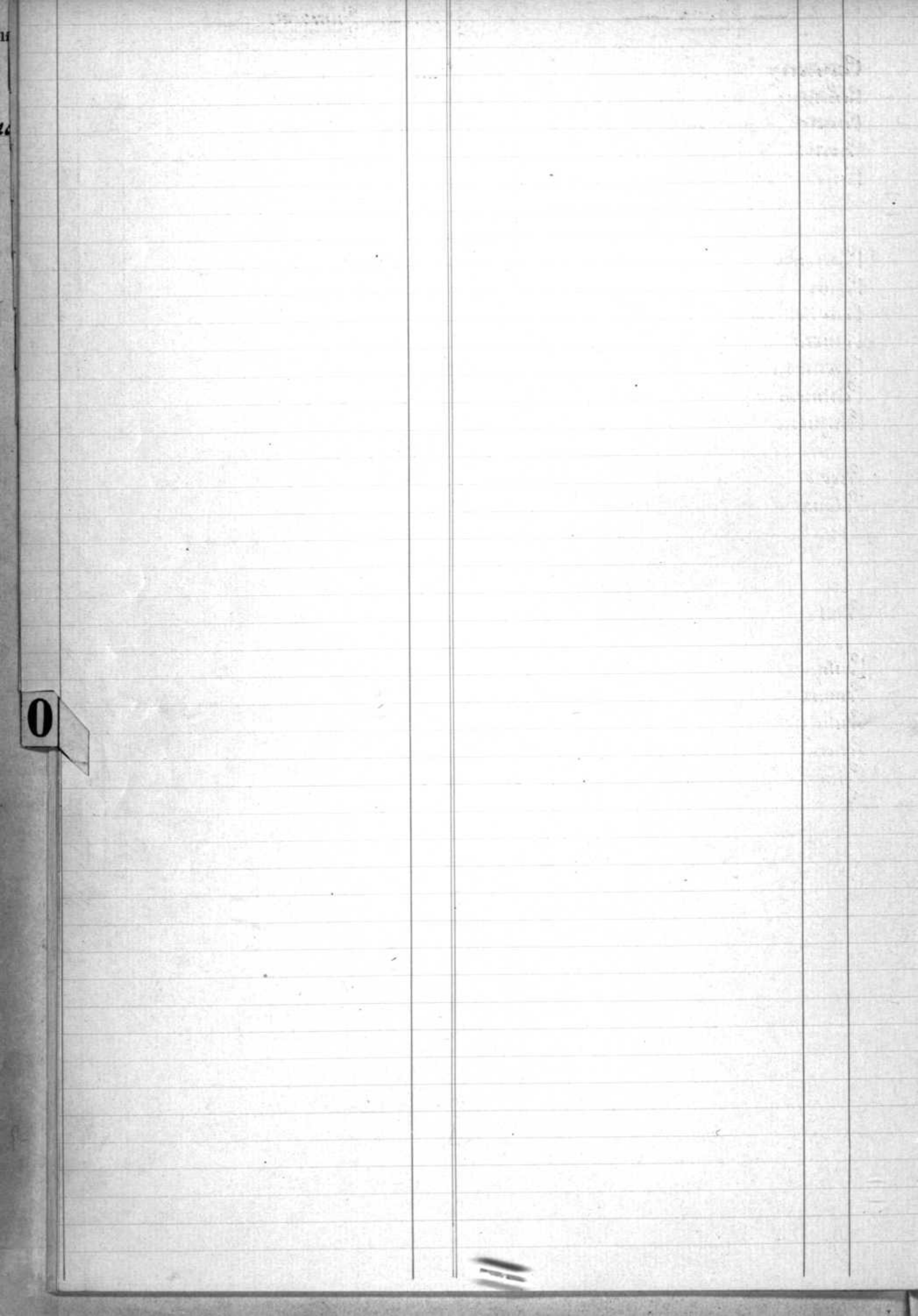
5
322
14.

épouses

Odor Lomda Hélène
Olmo Ida
Oulevay Hélène - Emma

266
310
142

O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z



époux

épouses.

Pagnoux	Narcisse
Panchaud	Emile Henri Edouard
Paris	Louis Arnold
Parche	Alexis
Payot	Jules Samuel
Pélet	John Gustave
Pelichet	Henri Constant Félix
Peneveyre	Victor Constant Louis
Perrin	Louis Emile
Perronet	Edouard. Edmond
Perruccio	Giovanni Massimino
Pezzaronne	Giovanni Domenico
Petitmermet	Jules Paul
Petitpierre	Charles Eugène
"	Edouard. Ernest
Piccolo	Giuseppe
Pidonze	Ernest
Pièce	Henri Louis
"	Louis. Charles. Ferdinand
Pierozzi	Amedeo
Pittel	Albert. Henri
"	Casimir. Isidore
Pouilly	Jules
Pomraz	Paul
Porchet	Lucien. Auguste
Portenier	Emile
Pflüger	Charles. Ami
Prodollet	Henri. Gustave

227	Parche	Louise	89
319	"	Marthe. Clara	199
47	"	Idaline. Restine	368
120	"	div. Sedermann, Marie	47
373	Payet	veuve Chatelemaz, Juliette Amélie	91
74	Palud	Elise	162
216	"	Jenny	194
75	Paliatschek	Hedwig. Josephine. Auguste	384
223	Panchaud	Lina. Fanny	54
108	Paris nee Durand	Anne. Marie. Elise	375
193	Parche	Berthe. Eva	136
9	"	Louise Marie	222
218	Peneveyre	Julia. Alpinista. Georgine	376
200	Périgord	Félicie. Marie. Elisabeth	211
281	Péruillet nee	Focastier, Emilie. Louise. Julie	284
362	Périsser	Marie. Adelaïde	133
217	Peton nee Baynot	Augusta	344
20	Pezzin	Céline	66
386	" nee Schmitt	Antoinette	102
21	Pévoz	Bertha	227
82	Pflüger	Mathilde Louisa dite Lilly	3
94.	Prisipona	Marie Louise	69
H	Picchiotti	Clara Albertine dite Claire	243
284	Piccolo	Virginia Emma	280
188	Pichard	Louise. Félicie	67
388	Picollot nee	Escoffier, Louise. Julie	213
166	Pignat	Marie. Elvira	116
206	Pittel	Elisa. Augusta	95
"	"	Marie. Louise	345
	Pochon	Bertha	148
	Pointet	Idabelle	389
	Pozaz	Bertha	122
	Porchet	Berthe	188
"	"	Louise	189
	Portenier	Elise	349
	Portier	Marie. Anne	267
	Pottet nee	Mallet, Françoise. Blanche	380
	Pozzo	Maria	208
	Prior	Idabelle. Elise	144

P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

P

— ions —

— ionner —

queballe Amélie Alcide-Joseph

340.

Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

Q

Epoux

Ramelot	Charles
Ramus	Jean Louis
"	Charles Marie Emile
Rapin	Paul Albert
Recordon	Jean Ulysses
Regamey	Auguste Maurice
"	Henri Jules
Reisner	Emile Felix
Reitzel	Kugo Otto
Reuteler	Frederic Jean Cesar
Reymond	Alfred Frederic
"	Louis Frederic
Riede	Emile Alfred Constantin
Rieder	Ernest
Riezzer	Charles Leon
Riva	Michele
Robert-Moua	Louis Alphonse
Rochat	Louis
"	Charles David
"	Fernand
Roller	Wilhelm Viktor Eugen
Rozzet	Amir
Rozzi	Luigi Angio
Rozzier	Ulysses
Rozzo	Antonio
Rubattel	Henri Felix
"	Henri John
Rufenacht	Albert Henri

Epouses

294	Raboud	Genevieve Helene	325
43	Ramella	Cesarina Maria	190
559	Rapaz	Julie Marie	171
225	Rapin	Madeleine Clara	238
400	Rapit	Constance Julie Celine	240
62	Rary	Jenny	261
121	Regamey	Marie Elise	31
26	"	Louise	385
235	Reich	Ursule	55
179	Renner	Cecile Henriette	338
268	Rey	Berthe Aline	177
345	Reymond	Lina Marie	93
90	"	Dora	173
146	"	Berthe Julie	314
325	Rieber	Suzanne Jenny Louise	69
296	Rime	Sophie Ida	277
277	Rittener-Ruff	Mathilde	20
8	Ritter	Engenie Amelie	364
367	Rivier	Helene	305
344	Robert nee	Marguerite Rose	312
153	Rochat	Agathe Clotilde	8
184	"	Emmer	56
335	"	Rosine Augustine	397
397	Rod	Engenie Rodie	76
192	"	Alice	244
105	Rohrbach	Louise	143
211	Rozzat	Marie Jenny	159
37	Rozzier	veuve Kohne, Ch ^{te} Marie Jeanne	71
	Rostagno	Antonin Margherita	192
	Rothi	Elisabetha	308
	Rouge	Jeanne Elisabeth	125
	" nee Bussot	Adèle Lina	356
	Roulet	Lina Adèle Henriette	378
	Roux nee Ducrot	Suzanne Elise	332
	Roy	Julie Henriette	278
	Rubin	Berthe Emmer	111
	Rudaz	Marie Marguerite	329
	Ruesli nee Zulauf	Elise Julie Louise Marie	6
	Ruepp	Sophie Marie	272
	Rufenet	Luc	114
	Ruffly	Berthe Rosine Julie	275

R
S
T
U
V
W
X
Z

R

ipoux

Saliège	Georges Paul. Edmond
Sandoz	Charles
Saugy	Robert
Schellker	Gottlieb
Schmasil'	Karl - Heinrich - Hermann
Schneble	Heinrich
Schneck	Charles - Louis
Schneider	Felix
Schuypp	Georg - Peter
Secretan	René
"	Ferdinand - Emmanuel
Seikel	Charles - Auguste
Sennard	Héli - Adrien
Stahel	Max - Albert
Stähle	Eugène - Jacob - Christian
Stech	Auguste - François
Storz	Mathias
Studer	Alfred
Sueni	Charles Louis
Surbeck	Theophil

333
167
175
352
248
228
280
224
11
131
351
115
343
347
18
238
270
16
102
151

ipouzes

Saugy	Louise - Marguerite	1140
Scarzone	Maria	209
Schafroth	Bertha	236
Schaitle	Marie - Theresia - Josephine	355
Schaller	Bertha - Amélie	310
Scheurer	Anna - Maria	386
Schluefter	Rose	246
Schmid	Ernestine	48
Schmidhauser	Karin - Marie	166
Schmidt	Marie - Olga	369
Schmitt	Antoinette	102
Schneider	Robette	169
Schöni	Lea - Emma	399
Schorno <small>nee Stoller</small>	Marianne	247
Schultheer	Frieda	146
Schwaaz	Marie - Louise	263
Schwal	Elise	381
Schwenk	Lina - Maria	11
Schwitzguel	Lena - Françoise	475
Seiler	Mina dite Tina	163
Serex	Marie - Julie	335
Siegist	Bertha	65
Simonin	Marie - Louise	339
Sonnailon	Eugénie	343
Sonnard	Emma - Marie	400
Soutter	Blanche - Frédérique	160
Sprave	Emma - Emily	324
Stranegger	Bertha	176
Stoll	Marie - Alphonsine	184
"	Mélanie - Pétronille	221
Stoller	Marianne	247
Stobel	Marie - Anna - Elise	100
Strub	Margte - Elisabeth - Marie	304

S
T
U
V
W
X
Z

S

11

Épony

Zaillens	Marc Jules
Zarditi	Giovanni
Zarelli	Paulo
Zenthoray	Louis
Zhévoz	Pierre - marins
Zhomar	Alfred
Zhuo	Ernest - adolphe - Samuel
Zorette	Venance
Zornate	Alphonse - Claude
Zrafellet	Alfred Robert
Zraverzini	Alexandre - Edouard

348
60
208
173
204
378
269
226
344
84
323

Épony

Zaack Zrakianen (van) née Pallatschek, H. J. Aug ^{te}		384
Zaillens	Alice	75
Zalleyrand - Sérignat	Félicie Marie - Elisabeth	210
Zauze	Julie - Isabelle	157
Zavermier veuve	Mettie, Leonie - Félicie	74.
Zalley	Marie - Joséphine	391
Zhéroz	Emilie	240
Zhomay	Alice - Jenny	70
Zhuillard	née Zébaol, Ernestine Marie	112
Zessel	Marie Philomène	94
Zozo	Natalina - Guglielmina	150
Zraber	Amélie	77
Zrachael	Emma	181
Zravallens	Joséphine - Victorine	321
Zzébaol	Ernestine Marie	112
Zrolliet	Alice - Marie	87
"	Martha	297
"	née Bonard Emma - Marie	400
Zrüffer	Marie	161.

T
U
V
W
X
Z

T

époux

épouses

Uhlmann Francois

104

Urban Joseph

161

U
V
W
X
Z

U

11

Walbrodt	Friedrich-Albert-Otto	293	Wallmann	Hélène	137
Valle	Adolfo	310	Vallotton	Berthe Caroline	210
Walter	Louis-Edouard	262	van Raack Crakranen	na Kattarscheek, H. J. 1 ^{te}	384
van Manen	Theodore Casimir Emil	150	Waridel	Bertha Ida	234
Weber	Charles-Gustave	254	Vauchet	Josephine-Clementine	320
Weibel	Gottlieb	168	Weber	Catherine-Flora	242
Wellanet	Albert-Jules-Louis	354	Wecker	Constance-Hélène	147
Wicky	Midore Louis	342	Wegmann	na Wetti, Amalie	347
Widmer	Otto	65	Weiffner	Johanna-Elisabeth	168
"	Auguste-Amir	282	Wenger	Maria-Anna	302
Viezel	Marc-Alexis	122	Wenzel	Ida Friederika 18 ^{te} Mathilde	323
Villard	Georges-Charles-François	253	Vernand	Fanny-Louise	333
Viola	Vincenzo Angelo Cleodonio	19	Wethi	Amalie	347
Vionnet	Henri Marc John	275	Vial	Alexandrine-Emma	383
Vizer	Jean-Louis	260	Widmer	na Delemey Louise Josephine	155
Vozin	Louis	7	Vidoudez	deanne-Henriette-Anna	20
Vollet	Albert-Louis	318	Vital	Eugénie	217
Vollmy	Jean-Jules	81	Wittwer	Hotta	170
von Gunter	Emile	155	Vollmy	na Collomb Emma-Clémence	81
Vuagniaux	Eugène-Daniel	302	von Buren	Cécile	287
Vuilleumier	Maurice	317	Vuagniaux	na Chenans Fanny Rosalie	210
			Vuidraz	Julia-Marc	254
			"	Thérèse-Marianne	257
			Wingler	Lina-Charlotte	82

V
W
X
Z

Y

W

11

Zponz

Zanoni	Giovanni	357
Zeh	Julius	80
Zillweger	Paul-Joseph-Nicolas	183
Zmitacher	Franz-Joseph	136
Zoell,	Emile	33
Zwahlen	Jean-Henri-Robert	231

Zponzes

Zbinden	Louise-Helene	211
Zinsauf	veuve Ruesli, Elise-Julie-Constance-Marie	6

